N° 743 40e Année Tome CCXII 1er Juin 1929

MERCVRE

DE

FRANCE

Parait le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France........ 4 fr. | Étranger....... 4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

Empire Chérifien

Protectorat de la République Française au Maroc

Placement au prix de 925 francs par obligation, jouissance 15 mai 1929, d'un nombre maximum de 325.000 obligations à 4 1/2 o/o de 1.000 francs chacune, garanties par le Gouvernement de la République Française.

Intérêt annuel : 45 fr. absolument net, payable par moitié les 15 mai et 15 novembre de chaque année. Le premier coupon de 22 fr. 50 sera à l'échéance du 15 novembre 1929.

Amortissement au pair en 75 années au plus, commençant à courir le 15 mai 1929.

Le présent emprunt est émis en France, dans les sièges, agences et succursales des établissements suivants, où les demandes seront servies au fur et à mesure de leur arrivée, jusqu'à concurrence du nombre de titres disponibles à chacun de leurs guichets : Banque d'Etat du Maroc, Banque de Paris et des Pays Bas, Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Banque Nationale de Crédit, Banque de l'Union Parisienne, Crédit Algérien.

Les demandes seront reçues également au Maroc dans les sièges, agences et succursales des mêmes établissements.

Les obligations du présent emprunt sont, en ce qui concerne l'impôt français, exemptées de la formalité et du droit de timbre et affranchies de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers, dans les conditions prévues par la loi du 22 mars 1928. Elles sont exemptées de la formalité et du droit de timbre au Maroc par Dahir Chérifien du 30 avril 1929.

Société Générale

L'assemblée ordinaire, tenue le 13 mai, a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice 1928, clos le 31 décembre dernier, faisant apparaître un solde créditeur net de 52.413.848 francs, qui a été réparti comme suit : fonds de réserve 2.620.692 fr. ; intérêts de 5 o/o sur le capital versé, soit 12 fr. 50 par action. 12.500.000 fr. ; aux administrateurs et censeurs, 3.729.315 fr. Au solde de 33.563.840 fr., vient s'ajouter le report antérieur, formant ainsi un disponible de 49.015.494 fr., sur lequel il a été prélevé une somme de 30 millions permettant la distribution d'un dividende supplémentaire de 12 o/o, soit 30 fr. par action, en progression de 7 fr. 50 sur le chiffre de l'année précédente. Le reliquat de 19 millions 015.494 fr. a été reporté à nouveau.

Le dividende total ressort ainsi à 42,50 brut par action, soit 34 fr. 85, net d'impôts. Un acompte de 10 fr. net ayant été mis en paiement le 15 novembre dernier, le solde de 24 fr. 85 net par action sera mis en paiement à partir du 15 juin prochain.

MM. Guernaut, Brière, Deubreuilh et Dupuis, administrateurs sortants, ont été réélus.

Banque Nationale Française du Commerce extérieur

L'assemblée ordinaire du 3 mai, présidée par M. A. Buisson, a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice 1928, faisant apparaître un bénéfice net de 3.344.284 francs, auquel s'ajoute le report antérieur de 4.733.601 francs. Le solde disponible, se montant à 8.077.885 francs, a reçu l'affectation suivante : réserve légale, 167 214 francs ; dividende, 10 francs par titre, 2 millions ; report à nouveau, 5.910.671 francs.

Le dividende, fixé à 10 francs contre 8 fr. 75 précédemment, sera mis en paiement à partir du 1er juin, à raison de 8 fr. 20 net par titre.

Dans son allocution, le président a indiqué que le Conseil n'envisageait pas actuellement une augmentation du capital, non plus qu'une libération des actions, les moyens dont dispose la Société étant suffisants.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie, (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

LA LOI
SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

—

Le gouvernement vient de déposer un projet de loi sur la presse, qui a suscité de vives discussions. Il n'en pouvait être autrement. Certains l'approuvent avec enthousiasme; ils y voient le salut du régime parlementaire; d'autres au contraire l'attaquent avec véhémence; ils le dénoncent comme un attentat brutal contre la presse d'opposition, attentat qui violerait les principes les plus sacrés de l'institution républicaine.

Le projet est d'importance, il convient donc de l'examiner attentivement, avec calme, en se plaçant au-dessus des querelles politiques et sans se préoccuper de l'utilité ou du danger qu'il peut présenter pour tel ou tel parti.

Il tient dans un article unique, ainsi libellé :

LOI SUR LA PRESSE

ARTICLE UNIQUE

L'article 46 de la loi du 29 juillet 1881 est modifié comme suit :

L'action civile résultant d'un délit de diffamation peut, dans tous les cas, être introduite séparément de l'action publique. Si le délit est commis par la voie du journal, du livre ou de l'affiche, l'action civile peut être portée devant le tribunal du lieu de la publication et formée contre l'auteur, le gérant, l'éditeur, l'imprimeur ou le propriétaire du journal ou de la maison d'édition ou contre tous conjointement.

Sur ordonnance du président du tribunal dispensant des préliminaires de conciliation et autorisant à assigner à bref délai, l'affaire est introduite et jugée comme matière sommaire, mais par priorité et sans remise. Le jugement ordonnant enquête et les citations délivrées en exécution devront contenir, à peine de nullité, la reproduction intégrale des faits imputés. Ledit jugement, non susceptible d'appel et exécutoire par provision, fixera la date de l'enquête, laquelle aura lieu dans les formes de l'article 432 du Code de procédure civile, dans un délai qui, sauf décision motivée du tribunal, ne pourra excéder dix jours francs.

Les dispositions de l'article 35 § 1, 2 et 3 de la présente loi sont applicables. Si la preuve du fait diffamatoire est rapportée, le demandeur devra être débouté.

Le délai pour interjeter appel sera de huit jours à dater de la signification à personne ou à domicile pour les jugements contradictoires; du jour où l'opposition ne sera plus recevable pour les jugements par défaut.

L'appel devra être jugé dans un délai qui ne pourra excéder quinzaine.

L'exécution provisoire, avec ou sans caution, pourra être ordonnée par le Tribunal.

L'exposé des motifs et les explications qui accompagnent le projet ont indiqué que le gouvernement poursuivait un triple but : Réprimer plus énergiquement le chantage, mettre un frein aux excès de certains journaux usant systématiquement de l'injure et de la diffamation, organiser une procédure plus expéditive.

Les intentions sont louables, incontestablement; reste à voir si le projet doit les réaliser.

§

Le point capital de la réforme est la modification, ou, plus exactement, l'abrogation de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881, dénommée *Loi sur la liberté de la presse.*

En voici le texte :

ART. 46. — *L'action civile résultant des délits de diffamation prévus et punis par les articles 30 et 31 ne pourra, sauf dans le cas de décès de l'auteur du fait incriminé ou d'amnistie, être poursuivie séparément de l'action publique.*

Lues isolément, ces quelques lignes, d'un sens un peu obscur pour les profanes, ne paraissent pas être d'une grande portée. Mais, lorsqu'elles sont éclairées par les autres articles de la loi, elles deviennent très claires et la disposition revêt une importance considérable.

Certaines explications sont donc nécessaires.

Les articles 30 et 31, auxquels se réfère l'article 46, visent :

Article 30. — La diffamation commise envers :

Les Cours, les tribunaux;

Les armées de terre ou de mer;

Les corps constitués;

Les administrations publiques.

Article 31. — La diffamation commise *à raison de leurs fonctions ou de leur qualité* envers :

Un ou plusieurs membres du ministère;

Un ou plusieurs membres de l'une ou l'autre Chambre;

Un fonctionnaire public;

Un dépositaire ou agent de l'autorité publique;

Un ministre de l'un des cultes salariés par l'Etat;

Un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public temporaire ou permanent;

Un juré;

Un témoin à raison de sa déposition.

Pour simplifier, dans le langage juridique courant, on dénomme *diffamations qualifiées* les diffamations visées par ces deux articles.

Et, tandis que, pour la diffamation simple (celle qui ne rentre pas dans les cas énumérés), le diffamé peut poursuivre à son gré devant le tribunal répressif ou devant le tribunal civil, la poursuite, pour les diffamations qualifiées, n'est permise que devant la juridiction criminelle.

Précisons. Un particulier est diffamé. Il a le droit de poursuivre le diffamateur pour obtenir contre lui : 1° les sanctions pénales : amende et prison; 2° la réparation du préjudice subi. Dans ce cas, il assigne le diffamateur

devant le tribunal de police correctionnelle qui se prononce à la fois et sur les sanctions pénales et sur les réparations civiles.

Mais si le particulier, pour des raisons qui ne regardent que lui, préfère ne réclamer que des dommages-intérêts, il est libre de s'adresser au tribunal civil. Celui-ci examine s'il y a eu diffamation dans les conditions prévues par la loi sur la presse, et, cette constatation faite, sans prononcer de condamnation pénale, il condamne le diffamateur aux réparations civiles (dommages-intérêts, insertions, affichage, astreintes, etc.)

La loi de 1881 interdit ce choix lorsqu'il s'agit de diffamations qualifiées.

En voici la raison. L'article 45 défère ces délits à la Cour d'Assises; et le législateur, estimant que ces diffamations, à raison de leur nature, ne pouvaient être jugées que par la Cour d'Assises, a, par l'article 46, empêché les « diffamés qualifiés » d'éviter le jury en portant leur demande devant le tribunal civil.

Il n'y a d'exception qu'en cas du décès de l'auteur du fait incriminé ou d'amnistie, parce que, dans ces deux cas, il ne peut plus intervenir de condamnation pénale.

Pourquoi le législateur a-t-il créé cette barrière, pourquoi, en cas de « diffamation qualifiée », ne permet-il pas à la victime de s'adresser à une autre juridiction que la Cour d'Assises?

Parce qu'il a estimé que, sous un régime démocratique, il était nécessaire de sauvegarder, comme un principe essentiel, la liberté d'apprécier, critiquer, blâmer les actes du gouvernement et de ses représentants, et que cette liberté ne serait pas suffisamment assurée si les auteurs des critiques étaient jugés par des magistrats qui sont des fonctionnaires dont la nomination et l'avenir dépendent du gouvernement.

Depuis le développement de la presse, les libéraux n'ont cessé de réclamer que les délits de presse ayant un

caractère politique fussent jugés par le jury. Les écrits, les discours dans ce sens sont innombrables.

J'ai eu la curiosité d'en relire plusieurs, et voici quelques lignes écrites en 1867 par un avocat à la Cour d'appel de Paris, Frédéric Thomas; je les emprunte à un ouvrage intitulé *Dernier quartier des vieilles lunes d'un avocat,* où l'auteur relatait, en les commentant, les principaux événements de l'année judiciaire. Or, des incidents venaient de se produire à propos de poursuites intentées par le gouvernement contre des journaux. Les journalistes étaient alors traduits devant la fameuse sixième chambre correctionnelle présidée par M. Delesvaux. Ils protestaient contre cette procédure, criant que la magistrature impériale manquait d'indépendance, et ils réclamaient véhémentement l'institution du jury pour les procès de presse en matière politique.

Frédéric Thomas se rangeait parmi les partisans de cette réforme et motivait ainsi son opinion :

> ... Dans un délit ordinaire, le gouvernement n'a qu'un intérêt social; dans la plupart des délits de presse, au contraire, il a un intérêt personnel. Le gouvernement n'est plus juge, il est partie en cause.
>
> Qu'un voleur soit condamné à trois mois ou à trois ans de prison, qu'est-ce que cela fait à ceux qui nous gouvernent? Absolument rien; mais il leur importe beaucoup qu'un journaliste soit frappé ou absous. Condamné, c'est, dans certains cas, un triomphe pour le gouvernement; acquitté, c'est un soufflet. Le gouvernement peut donc être quelquefois, et par la force des choses, l'adversaire du journaliste, et, par conséquent, un plaideur aussi.
>
> Or que penseriez-vous d'un juge qui pourrait recevoir des présents d'un plaideur?

A ce propos, il évoque les démêlés de Beaumarchais avec le conseiller Goezman. On se rappelle que Beaumarchais, ayant devant le Parlement un procès important où sa fortune et son honneur étaient engagés, luttant contre un adversaire acharné et perfide, désirait avoir un entretien avec le conseiller rapporteur de l'affaire. Ce ma-

gistrat s'appelait Goezman. Pour pouvoir l'approcher, Beaumarchais dut remettre à madame Goezman une montre en or et trois cents louis. Puis, prétendant qu'il avait été dupé, il fit scandale et publia les fameux *Mémoires*.

Ce rappel fait, M. Frédéric Thomas écrit :

Qu'est-ce qu'une montre en or et 300 louis à côté de l'avancement, des récompenses et des distinctions de toute sorte dont le pouvoir est le suprême dispensateur? Et s'il arrivait qu'un plaideur eût entre les mains de tels moyens d'entraînement, qui pourrait soutenir qu'il n'y aurait pas là un certain péril pour la justice? Sans doute en France, où nous avons l'honneur et le bonheur de posséder la première magistrature du monde, le danger serait cent fois moindre que partout ailleurs.

Mais enfin ce péril ne serait-il que la plus extravagante des chimères, n'arriverait-il qu'à l'ombre de ce soupçon qui ne devait pas même effleurer la femme de César, qu'il faudrait encore en préserver notre magistrature.

Conclusion éternelle et sempiternelle, le jury.

(21 mai 1867.)

Ces réflexions exprimées sans passion, mais au contraire avec modération, résument clairement et exactement les arguments en faveur du renvoi devant la Cour d'Assises des procès de presse intéressant les hommes politiques et les fonctionnaires attaqués à raison de leur qualité ou de leurs fonctions.

L'article 46 de la loi du 29 juillet 1881 a consacré la réforme, réalisée déjà par la loi du 15 août 1871.

Au moment où la loi fut discutée, tout le monde paraît avoir été d'accord sur la nécessité de cette disposition, car, aussi bien au Sénat qu'à la Chambre, cet article a été adopté sans discussion.

Le projet du gouvernement abroge donc cet article, et, à n'en pas douter, c'est sur ce point que portera surtout la discussion. Il faut reconnaître que la réforme est grave et aurait des conséquences considérables. Si elle est adoptée, il sera dangereux pour le journaliste de s'écarter des

argumentations purement doctrinaires et de mettre en cause les personnalités.

Pour le faire, il en sera réduit aux expédients classiques, imaginer des fictions où passeront des personnages historiques ou imaginaires et dans lesquels le public reconnaîtra plus ou moins aisément les contemporains notoires. Mais ce n'est là qu'un expédient, en somme peu pratique, — écrire les *Lettres persanes* n'est pas à la portée de tout le monde, — et la liberté d'exprimer la pensée, surtout de critiquer les actes politiques, sera incontestablement très réduite.

§

La législation actuelle est-elle parfaite? Peut-on dire qu'aucune modification n'est à désirer et que toute réforme sera une atteinte aux principes républicains? Assurément non; et il faut, si l'on est indépendant, reconnaître loyalement que les « personnes qualifiées » sont désarmées en face de leurs diffamateurs.

Mais, dira-t-on, elles ont la Cour d'Assises, le débat au grand jour, des juges impartiaux, et, par conséquent, toutes facilités pour confondre et faire châtier ceux qui les ont calomniées.

En principe, peut-être, mais en fait, non.

Sachant comment les choses se passent généralement, je déclare sans hésitation que si j'étais homme politique ou fonctionnaire, et si j'étais, comme tel, diffamé, je me garderais bien d'appeler le diffamateur devant la Cour d'Assises, si grave que fût la diffamation, et quand même le diffamateur serait un homme universellement méprisé. Et voici pourquoi.

Le jury est composé de douze citoyens chargés de répondre simplement *oui* ou *non* à la question qui leur est posée. Ils ne donnent aucun motif à l'appui de leur réponse qui revient à dire, sans plus : « l'accusé doit être condamné », ou « l'accusé doit être acquitté ». C'est bref

et insuffisant lorsqu'il s'agit pour une « personne qualifiée » de faire juger par une juridiction souveraine et sans appel si elle a forfait à l'honneur ou à la probité. Au lieu de demander au jury :« L'accusé a-t-il fait la preuve de ses allégations? » on lui demande : « Faut-il le punir »?

Et c'est de là que vient tout le mal.

Si le jury acquitte, le diffamateur qui, jusqu'au verdict, se faisait tout petit, invoquait sa bonne foi, redresse aussitôt la tête et proclame que son acquittement est la condamnation de son adversaire; que le jury, par sa décision, a reconnu l'exactitude des accusations poursuivies, et le public le suit.

Or, neuf fois sur dix, lorsqu'il y a acquittement, le diffamateur n'a rien prouvé.

Que s'est-il donc passé?

Oh! c'est bien simple, et c'est toujours la même chose. Le débat a été déplacé, s'est poursuivi dans la confusion. L'accusé a fait venir de nombreux témoins, choisis parmi les adversaires du plaignant. Les témoins ont le droit de tout dire, sans être tenus à la moindre justification; on ne peut les interrompre ni les poursuivre à raison de leur déposition; ils sont tout puissants et irresponsables. Ils ont donc dit et redit les calomnies et légendes auxquelles aucun homme politique n'échappe. Ensuite sont venus à la barre les témoins-conférenciers qui, régulièrement, dans tout procès politique de quelque importance, viennent placer leur discours habituel. Chacun d'eux commence par déclarer qu'il ne connaît pas le plaignant, qu'il ignore tout des faits du procès, puis, accoudé à la barre, tourné vers les jurés, il parle pendant une heure. Il parle de beaucoup de choses, de la Vérité, de la Justice, de la Révolution, des revendications du prolétariat, des déshérités de la vie, de leurs souffrances, il évoque des faits qu'il va chercher jusque dans les temps les plus reculés, multiplie les citations, termine sur une période

sonore dont il a expérimenté l'efficacité dans les réunions publiques, puis salue et s'en va, cédant la place à un autre, qui fera la même chose que lui.

Déjà, les jurés sont bien loin du procès. Ensuite, l'avocat de l'accusé, qui aura le dernier la parole, achève de les dérouter.

Il parlera de tout, hormis des faits qui ont occasionné les poursuites; il fera le procès politique du plaignant, développera avec une liberté et une fantaisie sans limites les racontars dont le plaignant et son parti furent l'objet; puis, il chantera l'éloge de son client, vantera son désintéressement, lui prêtera des qualités imaginaires, contera les anecdotes les plus touchantes sur lui, sur ses vieux parents, évoquera la pureté de sa vie privée et, avec une émotion difficilement contenue en apparence, exposera les terribles conséquences qu'entraînerait un verdict de condamnation. La femme et les enfants d'un accusé sont toujours affligés d'une santé pitoyable et dont l'état, triste coïncidence, vient de s'aggraver, ainsi que l'établit une lettre que l'avocat agite d'une main frémissante.

Après cela, le jury se retire dans la salle des délibérations. La seule question qu'il examine est celle de savoir s'il y a lieu de condamner le journaliste. On discute confusément, et finalement les jurés, la plupart du temps, se disent qu'après tout cet homme n'a ni tué ni volé, qu'il s'agit « d'histoires politiques », qu'en politique on se dispute, on se chamaille, que c'est la règle, que cela n'a aucune importance, et il acquitte.

Alors, me dira-t-on, vous reconnaissez que le jury est incapable de juger équitablement les procès de presse et que la réforme demandée par le gouvernement s'impose?

Oui, une réforme est nécessaire, mais il me semble qu'elle pourrait être réalisée sans abroger l'art. 46; il suffirait, tout en conservant le jury, d'apporter dans la procédure certaines modifications qui auraient pour ré-

sultat de supprimer les inconvénients que je viens de signaler.

Je ne prétends pas que le jury constitue le meilleur des juges. Je le trouve au contraire dangereux, à raison même du hasard qui préside à sa formation; et l'institution, en outre, méritera toujours ce reproche qu'on charge brusquement des citoyens d'exercer un métier auquel ils n'ont pas été préparés, et précisément le plus difficile et le plus grave, le métier de juge. Mais, en matière politique, le jury présente tout au moins cet avantage qu'il est, en principe, indépendant. Lorsqu'il acquitte le journaliste poursuivi pour diffamation, il n'a pas entendu, la plupart du temps, déclarer que l'accusé avait publié la vérité; il n'a accompli qu'un acte d'indulgence ou de faiblesse.

Il n'en reste pas moins que l'équivoque s'établit sur le verdict et qu'aux yeux de beaucoup, le plaignant est condamné. Or les jurés ne peuvent empêcher cette conséquence de leur décision, parce qu'ils n'ont pas le droit de la motiver, répondant par un simple *oui*, ou un simple *non*.

Un tribunal, lui, explique par des motifs sa décision. Il y est obligé. Et s'il doit débouter un plaignant, il peut, par contre, rédiger son jugement de telle façon que l'inculpé ne puisse l'exploiter contrairement à la vérité.

Faut-il demander au jury de rendre un verdict motivé? Certes, non. Il y aurait double péril. Certains jurys seraient absolument incapables de rédiger une sentence; d'autres, par naïveté ou désir d'étonner leurs contemporains et la postérité, accoucheraient de considérants solennels autant que cocasses. Comme on a connu les « bons juges », on connaîtrait les « bons jurys ». L'expérience n'est pas à renouveler. Toute sentence qui ne reste pas étroitement dans les limites de l'appréciation des faits et de l'application de la loi, qui s'égare dans les ratiocinations, les considérations philosophiques, sociales,

humanitaires, est mauvaise. Elle est la négation du droit, et, au lieu de réaliser la justice, elle ne peut que préparer le désordre.

Il ne faut pas demander au jury des décisions motivées, il faut continuer à lui poser des questions; mais, pour que son verdict, qui s'impose à la Cour, soit net et juste, il est nécessaire que ces questions soient clairement posées.

Actuellement, je le répète, dans les procès de presse devant la Cour d'Assises, on demande simplement au jury de dire s'il est d'avis de condamner ou d'acquitter l'accusé. Cela ne suffit pas, et, d'ailleurs, ne correspond pas au sens, à la portée du débat judiciaire.

En effet, légalement, la culpabilité ou l'innocence du condamné dépendent de ce que la vérité des faits diffamatoires a été ou n'a pas été prouvée. Si la preuve est faite, l'accusé doit être renvoyé; si elle n'est pas faite, il doit être condamné, à moins qu'il ne prouve sa bonne foi et l'absence d'intention de nuire. .

Par conséquent, le seul point à juger est celui de la preuve des faits diffamatoires. Or, aucune question n'est posée à ce sujet au jury.

Et c'est de là que vient tout le mal.

Il faut admettre que le jury est impartial ou tout au moins honnête, et que si, par indulgence ou faiblesse, il est capable de rendre un verdict négatif touchant la culpabilité de l'accusé, il serait incapable, par contre, de déclarer que la preuve a été établie devant lui que le parlementaire X... était un voleur, ou le fonctionnaire Z.. un concussionnaire, alors que ces preuves n'auraient pas été faites.

Il apparaît dès lors qu'il faudrait ajouter bien peu de chose à la loi actuelle pour remédier aux inconvénients justement déplorés. Il suffirait de modifier, de compléter la procédure des procès de presse devant la Cour d'Assises.

Le plaignant détacherait de l'écrit diffamatoire les accusations qu'il entend poursuivre, et l'accusé serait invité à venir faire, devant la Cour d'Assises, la preuve de ces accusations. Elles seraient examinées séparément, chacune d'elles faisant l'objet d'une question distincte et précise posée au jury. Ainsi, il n'y aurait plus d'équivoque possible. Et puis, les débats y gagneraient en clarté et en dignité. Fini, le défilé des camarades et agents politiques, des témoins-conférenciers, transformant le prétoire en réunion publique. Comme cela se fait dans les enquêtes civiles, les témoins ne pourraient s'expliquer que sur les faits admis en preuve, et la parole leur serait retirée s'il voulaient parler d'autre chose.

J'entends bien que les diffamateurs de mauvaise foi, pour échapper à la rigueur de cette procédure, s'appliqueraient à formuler des accusations qui, bien qu'énormes, demeureraient imprécises, ce qui rendrait difficile le libellé des faits qu'ils auraient à prouver.

A cet égard, la loi de 1881 appelle, non pas une modification, mais un léger complément.

Elle fait justement une distinction entre l'injure et la diffamation.

L'art. 29 définit ainsi l'injure : « Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait ».

L'article 33 défère, dans tous les cas, c'est-à-dire sans distinguer entre les « personnes qualifiées » et les simples particuliers, l'injure aux tribunaux correctionnels. La règle est sage. Rien ne justifie l'injure; ceux qui l'emploient ne sont pas intéressants. L'injure ne prouve rien, elle ne vise qu'à salir, il faut la ranger parmi les délits de droit commun, au même titre que les violences et voies de fait. Elle n'a rien de commun avec la discussion, elle ne démontre rien, ne comporte pas de contradiction; la seule réponse possible est une autre injure. Il n'en peut résulter que le développement fâcheux de procédés dé-

plorables qui finissent par empoisonner l'atmosphère, créent un véritable malaise dans l'esprit public, et discréditent le pays aux yeux de l'étranger.

La diffamation est définie par l'article 29. C'est « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé ».

On voit la distinction que le législateur de 1881 a voulu établir entre l'injure et la diffamation. Si l'expression outrageante ne renferme l'imputation d'aucun fait, c'est une injure; si, au contraire, elle contient l'imputation d'un fait déshonorant, c'est une diffamation.

Ainsi, sont des injures les expressions suivantes : « Bandit, canaille, vendu, idiot, malpropre, etc... »; sont au contraire des diffamations les allégations comme celles-ci : M. X... a volé; M. Y... a trahi son parti; M. Z... a trafiqué de ses fonctions, etc... ».

Lorsque l'imputation est vague, imprécise, elle se rapproche singulièrement de l'injure. Celui qui est traité de « canaille » est injurié, n'est pas astreint à prouver que l'injure est imméritée; mais celui à qui, sans autre précision, on reproche d'avoir volé, d'avoir trafiqué de ses fonctions, est-il mieux placé que l'injurié pour se défendre? Evidemment non; cependant il doit traduire son diffamateur devant la Cour d'Assises. Comment pourra-t-il discuter une accusation qui n'est pas précisée?

Il conviendrait donc de rendre plus étroites les définitions de l'injure et de la diffamation, de décider que l'allégation diffamatoire insuffisamment précisée sera traitée comme une injure, et d'ajouter à l'article 29 les mots suivants : « *Lorsque le fait allégué ne sera pas rigoureusement précisé quant à l'objet, aux personnes, à la date, au lieu, l'imputation constituera une injure* ». Il s'ensuivrait que, dans ce cas, elle serait justiciable des tribunaux correctionnels, et que le journaliste qui voudrait

n'être jugé que par le jury devrait donner à ses allégations une précision complète.

La règle qu'il ne faut jamais perdre de vue pour établir un régime équitable en matière de presse est la suivante : « Le journaliste doit avoir toute liberté et garantie pour publier et prouver les faits qu'il dénonce dans l'intérêt public, mais celui qui est accusé doit avoir les mêmes libertés et garanties pour faire la preuve contraire et confondre son accusateur ». Or, il est bien évident que la première condition qu'un accusé est en droit d'exiger, c'est la précision de l'accusation. Admettrait-on que le ministère public traduisît devant les Tribunaux répressifs un justiciable, sous la prévention de vol, sans préciser dans le réquisitoire toutes les circonstances du vol reproché, sans dire à quelle date, en quel lieu, au préjudice de qui il a été commis, sans en indiquer l'importance? Non, très justement on protesterait, on dirait : « Comment voulez-vous que l'accusé se défende, prouve la fausseté du fait qui lui est reproché, puisqu'il ne connaît pas ce fait? Car invoquer un fait sans en donner la date, le lieu et l'objet, c'est comme parler d'un homme sans le nommer. » Et si le Procureur de la République répondait qu'il se réserve de fournir toutes les précisions à l'audience, on s'indignerait, on lui opposerait justement que la préoccupation première de la justice doit être la manifestation de la vérité, et qu'on n'y peut parvenir par surprise, que le duel doit être égal entre l'accusation et la défense, et que, pour pouvoir préparer utilement sa défense, l'accusé a besoin de connaître tous les éléments de l'accusation.

Pourquoi n'en serait-il pas de même quand un journaliste, se faisant accusateur, traduit un ministre, un parlementaire, un fonctionnaire devant le Tribunal de l'opinion publique? Comment celui qui est accusé simplement d'avoir prévariqué, d'avoir trafiqué de son autorité, pourra-t-il administrer la preuve contraire, puis-

qu'on ne dit pas où, quand et comment le méfait a été commis?

Le rôle d'accusateur public comporte des obligations, des devoirs stricts. Il faut, avant d'accuser, avoir réuni et vérifié toutes les preuves du fait reproché. Il n'est pas permis d'accuser à la légère, sur des « on-dit », des racontars. Alors de deux choses l'une : ou bien le journaliste agit avec légèreté, ou bien il est de mauvaise foi, donnant libre cours à ses haines, à ses passions; dans les deux cas, il mérite d'être traité sévèrement, de la même façon que celui qui injurie; qu'il soit traduit en police correctionnelle et châtié sans avoir le droit de tenter une preuve tardive.

Ne seraient donc déférées à la Cour d'Assises que les accusations précises. Alors le débat se poursuivrait dans la clarté. Il s'agirait simplement d'examiner si ces accusations sont vraies ou fausses, et le jury n'aurait pas à se prononcer sur autre chose. Ensuite, sur ces réponses souveraines, la Cour appliquerait la loi.

Si le jury répond que la preuve de toutes les accusations a été faite, elle devra acquitter. Dans le cas contraire, elle devra condamner. Si certaines allégations sont prouvées alors que d'autres ne le sont pas, il y aura lieu également à condamnation, et la Cour verra, pour l'application de la peine et l'allocation des dommages-intérêts, le compte qu'elle doit tenir des justifications produites.

Ainsi le procès aura une conclusion nette et conforme à la justice.

§

Le projet comporte une autre innovation très importante : la responsabilité de l'imprimeur.

Aux termes de la loi de 1881, l'imprimeur est intangible lorsque sont connus les éditeurs, les gérants, les auteurs. L'article 43 stipule expressément que les impri-

meurs, dans ce cas, ne pourront être poursuivis comme complices.

Cette immunité, juridiquement extraordinaire, repose sur les considérations suivantes. Si l'imprimeur est responsable des écrits qui sortent de ses presses, il refusera d'imprimer ce qu'il n'aura pas lu et vérifié préalablement. La vérification est possible pour un livre, une brochure dont l'impression peut attendre quelques jours; mais lorsqu'il s'agit d'un journal qui est composé, remanié jusqu'au moment du tirage, l'imprimeur ne peut exercer son contrôle. Il s'ensuivra donc que les imprimeurs ne consentiront à imprimer que les journaux dont ils connaissent la prudence, la modération. Ils refuseront au contraire de participer à la publication d'une feuille de combat. Les journaux d'opinions, de lutte, devront donc avoir leur imprimerie. Or, une installation industrielle de ce genre réclame de gros capitaux, de sorte que la liberté d'exprimer la pensée, de combattre pour le triomphe d'une opinion ou d'une cause, se trouvera supprimée en fait.

L'argument avait sa valeur, il faut le reconnaître, et il fut accueilli par le législateur de 1881, qui institua l'immunité de l'imprimeur.

Mais l'expérience, hélas, a démontré que cette immunité avait d'autre part de très graves inconvénients. Abrités derrière elle, les imprimeurs acceptent d'imprimer n'importe quoi. Ils ne risquent rien dès l'instant que l'écrit est signé, ou bien qu'il porte le nom d'un gérant ou d'un éditeur.

Cela favorisa l'éclosion de ces feuilles, de ces libelles de chantage ou de persécution. Les auteurs, gérants ou éditeurs, tranquilles dans l'armure d'une insolvabilité réelle ou organisée, se moquaient des sanctions.

Autrefois, périodiquement, après chaque consultation électorale, intervenait une loi d'amnistie, et c'était un jeu, pour les spécialistes de la diffamation, d'organiser

les procédures dilatoires, de façon qu'aucune décision définitive ne fût prononcée avant la prochaine amnistie. Quant aux dommages-intérêts, ils étaient irrecouvrables, et la victime, après avoir payé tous les frais, acquitté les droits d'enregistrement sur la condamnation, n'avait d'autre satisfaction possible que l'exercice de la contrainte par corps sur le malheureux gérant, personnage inconscient et indifférent et dont elle devait payer les frais d'entretien dans la prison.

Alors devant cette perspective, beaucoup renonçaient à poursuivre et, pour avoir la paix, préféraient s'entendre avec le maître-chanteur.

La réforme qui rendra l'imprimeur responsable, solidairement avec les auteurs et publicateurs de l'écrit, mettra fin à ce scandale. Mais, pour que cette réforme soit vraiment efficace, il faudrait introduire dans la loi une disposition qui frapperait de peines sévères le fait d'impression sans indication du nom et de l'adresse de l'imprimerie, ou avec une indication fausse.

§

Le projet de loi n'est pas suffisamment clair au sujet des cas dans lesquels la preuve de la vérité du fait diffamatoire pourra être autorisée. Il se réfère bien à l'article 35, qui autorise l'accusé à établir la vérité du fait diffamatoire à l'égard des « personnes qualifiées » et contre « les directeurs ou administrateurs de toute entreprise industrielle, commerciale ou financière, faisant publiquement appel à l'épargne ou au crédit », mais l'ensemble du texte paraît admettre que, dans tous les cas, cette preuve sera autorisée et que, si elle est faite, l'auteur devra être acquitté. C'est d'ailleurs dans ce sens que le projet a été généralement interprété.

S'il en est ainsi, nous sommes en présence d'une innovation véritablement inadmissible, et contre laquelle on se saurait trop protester.

Le législateur a toujours, et fort justement, établi une distinction entre l'homme public et l'homme privé. Le premier qui brigue des honneurs, obtient des mandats, des pouvoirs, appartient, à raison de sa qualité et de ses fonctions, à l'opinion publique. Ses actes officiels doivent pouvoir être discutés librement; et, s'il mésuse de l'autorité qui lui a été conférée, chacun a non seulement le droit, mais le devoir de le dénoncer. Il y va de l'intérêt public.

Par contre, le citoyen qui vit paisiblement, éloigné des luttes politiques, qui ne sollicite aucun suffrage, n'exerce aucune fonction, ne demande rien à qui que ce soit, n'a de compte à rendre à personne. Sa vie privée lui appartient. De quel droit un folliculaire irait-il fouiller dans cette existence pour publier le résultat de ses découvertes?

Alors, il n'y aurait plus de secrets de famille. Le plus abject des individus pourrait impunément révéler ces secrets, s'il était en situation d'établir l'exactitude de ses révélations. Ce serait tout simplement abominable et ce serait fournir une arme terrible et fructueuse aux maîtres chanteurs que le projet de loi prétend vouloir atteindre.

Prenons un exemple. Voici une famille entourée de considération. Le père occupe une haute situation, il a des enfants, des jeunes filles en âge d'être mariées. La mère a, ou a eu, une liaison demeurée secrète; un maître chanteur l'apprend, par le hasard ou par la trahison d'un domestique. Bonne aubaine. Il va trouver la femme et l'amant et les menace de publier dans son journal le récit de leurs relations coupables. Les victimes ne chantent pas, ou ne peuvent satisfaire aux exigences du virtuose, alors la feuille spéciale conte avec force détails ce qui s'est passé entre les deux amants, indique les endroits où ils se retrouvaient, publie même des lettres égarées ou volées, des photographies; le scandale est com-

plet. La famille est bouleversée, son bonheur est détruit, sa considération perdue.

Supposons que ce publiciste spécifique soit traduit en justice; il établira par témoins et documents la réalité des relations divulguées, et, devant cette preuve, le tribunal devrait s'incliner et renvoyer le gredin en mettant les dépens à la charge des diffamés.

Ce serait livrer les familles à la bande des maîtres chanteurs dont le nombre grandirait aussi rapidement que les appétits. Menacées du scandale que susciterait, même pour les plus purs, la tentative de preuve des allégations diffamatoires, les personnes privées, désarmées devant les bandits, mises dans l'impossibilité de poursuivre, d'obtenir justice et protection, en seraient réduites à l'usage du seul droit qui leur resterait, le droit de réponse, non plus par ministère d'un huissier, mais par celui de la trique, du couteau ou du revolver.

Il est donc essentiel que le projet, s'il est adopté, déclare nettement que la preuve de fait diffamatoire ne sera admise que dans les cas où la loi du 29 juillet 1881 l'autorise.

§

Enfin le projet édicte une procédure plus rapide. Il voudrait, avec raison, empêcher qu'un procès de presse puisse durer des années. C'est ce qui se produit actuellement avec tous les incidents qu'un diffamateur expérimenté sait soulever.

La nécessité d'une solution prompte pour ce genre d'affaires est indiscutable. Une sanction n'est efficace qu'à la condition d'être immédiate. Le diffamé ne doit pas rester pendant de longs mois sous le coup des accusations répandues dans le public. Son honneur, sa situation, ses intérêts, sa tranquillité et celle des siens ont été atteints par la publication; si le mal et la souffrance durent trop longtemps, ils deviendront irrémédiables.

Souvent, on ne se rend pas compte suffisamment du trouble apporté dans une famille par une diffamation.

Le législateur de 1881 l'avait compris en créant pour les délits de presse la courte prescription de trois mois. Cela voulait dire que ces procès devaient être rapidement intentés et rapidement jugés.

Malheureusement, en pratique, il n'en est pas ainsi; les instances traînent, et la prescription devient un piège tendu sous les pas du plaignant. Si, par oubli ou négligence, on laisse écouler plus de trois mois sans renouveler l'assignation, l'action est éteinte; aucun recours n'est plus possible, même civilement, contre le diffamateur.

Mais il ne suffit pas de déclarer que les affaires seront jugées dans un bref délai, il faut en outre qu'il y ait des tribunaux pour les juger. Ainsi, la loi du 29 septembre 1919, relative au droit de réponse, décide que les poursuites pour refus d'insertion de réponses doivent être jugées dans les dix jours de la citation. C'est bien, mais à Paris notamment, il y a des procès de cette nature qui attendent une solution depuis un an.

Pourquoi, dira-t-on, les tribunaux ne jugent-ils pas dans le délai fixé? Pour la raison fort simple que le nombre d'affaires portées devant eux est considérable et qu'ils doivent suivre le rôle.

Si les procès de presse durent si longtemps, — ce qui est fâcheux à tous égards, — cela ne provient nullement d'une imperfection de la loi, mais uniquement de l'encombrement des rôles dû à l'insuffisance du nombre des magistrats.

Que l'on simplifie encore la procédure, qu'on supprime le jeu des incidents dilatoires, qu'on abrège certains délais, très bien, mais tout cela restera lettre morte si, en même temps, on ne crée pas l'organe capable de juger toutes les poursuites dès leur naissance.

JOSÉ THÉRY.

LE SECOND LIVRE DE JOB

—

La Sagesse ne se trouve pas dans la terre des vivants. [*Job*, XXVIII, 12-13.]

I

LE BLASPHÈME D'ELIPHAZ

Lorsque Eliphaz de Theman, Baldad de Sueh et Tsophar de Naamath eurent offert au Seigneur, selon son ordre, sept taureaux et sept béliers en holocauste, Eliphaz s'en retourna au pays de Séir.

Avec ses serviteurs, il cheminait vers le sud, sur les traces des troupeaux, à travers les pâturages et les terrains arides. Il contourna des collines basses au pied fleuri d'anémones, passa le lit étroit des ruisseaux à sec où la nuit les bêtes du désert viennent boire aux rares flaques d'eau croupie, et près des villages qui associent leurs toits sous les palmes, longea les champs roux où déjà les épis s'inclinaient. L'ombre grêle des oliviers bordant les cultures semait çà et là un peu de poudre grise sur la blancheur du sol, et les puits ombragés d'énormes figuiers tachetaient de verte fraîcheur l'étendue ardente. Eliphaz ne sentait ni le soleil ni la poussière. Des mots tournoyaient dans son esprit comme des corbeaux avant l'orage. Il regardait distraitement les maisons éparses, les troupeaux lourds de graisse et de laine, et ne répondait pas aux saluts bienveillants que lui adressaient les vieillards et les femmes groupés autour des fontaines chantantes.

A la chute du jour, hommes et bêtes firent halte, exté-

nués, sans qu'il interrompît sa méditation. Le crépuscule court se mourait sur les villages d'Idumée; des montagnes, au loin, saignaient, se violaçaient. La caravane campa près d'un maigre bois de chênes; les ânes broutèrent les feuilles basses, tandis que les serviteurs préparaient le repas du soir. Eliphaz refusa de manger et de boire, n'ayant faim et soif que de vérité. Pour trouver la solitude, il s'enfonça dans l'ombre montante et se parla à lui-même, en la droiture de son cœur.

« Me voici, disait-il, comme un voyageur qui, après toute une vie d'absence, retourne au pays où il naquit. Chaque arbre, chaque buisson lui était familier; cette contrée est la sienne, et pourtant il ne la reconnaît pas. Le temps en a modifié les proportions, a fait grandir le térébinthe et abaissé la maison, élargi le lit du torrent, déplacé l'étable, détruit la vigne; les bœufs paissent là où il n'y avait que pierres et broussailles; les chariots roulent sur un sentier nouveau. De même, après soixante années, je marche en tâtonnant, égaré parmi les choses coutumières. Je suis l'aveugle devant la splendeur du jour. Je suis entouré d'abîmes. »

L'ombre muette, triste, serrait d'une suffocante étreinte la terre abandonnée. L'air traînait, à petits flots, l'odeur musquée des boucs et des taureaux.

Eliphaz poursuivit :

« Ma barbe est blanche, mon cœur pur. Mes jours se construisaient en une longue route droite. Elle s'étirait entre les murs de la Loi. De chaque côté montait la fumée protectrice des sacrifices. D'en haut, le Tout Puissant regardait passer les hommes, châtiait les indisciplinés, les fainéants et les lâches, mais protégeait les bons et les justes et répandait sur eux ses faveurs. Et les bons et les justes, confiants dans sa parole, jouissaient en paix de leurs biens, jusqu'au jour où il leur fallait partir pour le lieu d'où nul ne revient jamais plus, pour le Schéol de misère et d'obscurité où, baigné dans

l'horreur éternelle, on ne sent plus, on ne voit plus. Car ils croyaient que rien ici-bas ne se fait sans raison et que les souffrances ne germent pas du sol. Moi aussi, j'étais sûr de l'avenir, attentif à me garder du péché et à me laver de ses souillures. Je ne me servais pas de faux poids; je donnais à chacun son dû; ceux qui tendaient la main vers moi ne la retiraient pas honteusement vide, sous la menace; j'étais doux à mes serviteurs. On m'appelait Eliphaz le juste. »

Une plainte aiguë fendit l'air, une voix hoqueta dans une gorge contractée, un appel grinça, cessa brusquement.

Il rêva, puis il reprit :

« Hélas! ma certitude s'en va. Elle est morte. La voix divine qui ce matin tonnait sur le fumier de Johab l'a tuée. Tout s'écroule avec elle. Les champs, les vergers, les tentes des pasteurs, la mer et ses vaisseaux n'offrent plus de promesses, mais seulement des embûches infinies où le juste est pris au piège, victime du pacte menteur juré entre le peuple et Dieu. »

Dans l'ombre gonflée de soupirs, il y eut un hérissement de crainte. Le sable froissé glissa avec un chuintement doux.

« Certes, dit Eliphaz, le mal est dans le monde. Qui ne le sait? Il ne nous est pas permis de rentrer au Jardin primitif d'où l'homme fut chassé, par le Jardinier jaloux, en un jour de colère. Nos yeux n'ont pas assez de larmes pour pleurer ce bonheur arraché de nos doigts. Qu'avons-nous fait pour le perdre, qu'obéir à ta volonté, Toi qui peux tout? Plus d'un n'a pas voulu croire que le bannissement fût durable, tant la sentence paraissait injuste. Plus d'un ceignant ses reins a quitté son foyer, pour entrevoir au moins l'éclair de l'épée de tes anges qui gardent les portes, maintenant fermées, derrière lesquelles s'épanouit le secret des choses, l'aliment de la connaissance dont tu tires ta divinité. Plus d'un s'est perdu entre

les quatre fleuves, jouet des illusions, sans voir à l'horizon la cime des arbres qui ne meurent pas, sans respirer le parfum des fleurs incorruptibles, sans que brille à ses yeux l'ambre des fruits qui nourrissent et désaltèrent l'esprit comme le corps.

« Ce fut ta première injustice. Elle nous écrase encore de tout son poids. Depuis, tu t'es acharné sur nous comme la bête fauve sur sa proie. Par toi, notre sang a coulé. L'ignorance a clos nos yeux, obstrué notre mémoire. Tes griffes nous déchirent, tes dents nous mordent, ta force ouvre notre poitrine et la fouille, tu jettes notre cœur aux animaux immondes. Tu corromps l'enfant, tu violentes la vierge, tu soutiens la brute, tu déchaines tous les vices, tu détruis ceux qui pensent. Tu jalouses l'homme comme s'il allait te détrôner. Le peut-il donc? Et quelle crainte t'affole qui te fait redouter notre faiblesse? Serait-ce que tu sais que tu n'es pas le Maître absolu, qu'un jour, à ton tour, comme tu vainquis le dragon des eaux, tu seras vaincu, que tu es impuissant à m'empêcher de te juger et de te maudire? »

« Encore, si tu combattais loyalement, face à face. Mais tu es le Trompeur immortel : tu as emprunté au serpent tentateur toute sa fausseté insidieuse; tu es le serpent lui-même, le mal, le poison des âmes. Tu souffles tes ruses à l'homme pour le châtier ensuite. Tu as enlevé à mon arrière-grand-père Esaü la bénédiction paternelle; tu as induit Jacob à massacrer traîtreusement les fils de Sichem. Tu primes le mensonge, le parjure, l'iniquité! »

Il rêva encore.

« Ainsi, dit-il, les hommes, avec leurs travaux, leurs joies, leurs espérances, leurs remords, leurs prières, leurs blasphèmes, ne sont que des fous aveuglés que lacère et tue, au hasard de son plaisir et de sa colère, le fouet d'un dieu haineux, injuste et fou lui-même. Car celui qui frappe volontairement l'innocent, qui se délecte aux gémissements des justes courbés dans la boue et laisse

la canaille vaquer à ses œuvres, n'est qu'un bourreau sanguinaire et dément. »

Epanchant sa calme fureur, Eliphaz montait un à un les degrés de la réflexion.

« Notre temps de vie, si bref, si tourmenté, si avarement doté, n'est donc plus qu'un cauchemar suscité par Toi? Un brouillard me cachait ta face hideuse. Il s'est dissipé. Tu rayonnes devant moi, dans ton ignominie, immense, illimité, sur le champ bleu des astres. Tes talons invulnérables piétinent les labours humains. Tes mains guident infailliblement au but meurtrier les flèches des combattants. Ta foudre, qu'ils prennent pour un signe de victoire, les excite au carnage et les champs de bataille où gisent inertes ceux que tu créas, dis-tu, et que tu prétends aimer sont tes jardins préférés. »

« El Ro'i, toi qui vois tout, El Olâm, toi qui dures, El Elyôn, toi qui surpasses toutes les hauteurs, El Saddai, toi dont la force est incalculable, qu'as-tu fait de ta créature? »

Debout dans la plaine débordante du silence vivant des espaces, il chercha longuement dans le ciel grêlé d'or le visage terrible de l'Ennemi. Il ne vit rien, hors la faible palpitation stellaire.

Paisible, il murmura :

« Sa ruse dissimule le coup qui m'atteindra. Car douterais-je de ma destinée, moi qui ai compris la trahison d'Elohim? »

La nuit, allégée maintenant, flottait entre la mer et les montagnes, selon un bercement insensible. Un fraîchissement de brise avançait, par saccades. Eliphaz errait autour du campement. Les cactus qu'il frôlait le piquaient aux jambes, les épines agrippaient ses vêtements, il butait aux trous. Une joie sans mesure battait dans sa poitrine, et, à mi-voix, il improvisa sous les chênes le chant de son triomphe et de sa mort.

Voici ce que dit Eliphaz de Theman, fils d'Eliphaz, fils d'Esaü.

Elohim!

Je t'ai démasqué malgré ta malice.

Parce que tu as commis l'erreur de croire tous les hommes lâches et bons uniquement à courber le front.

Tu te vantes de tes prouesses comme un enfant qui, pour la première fois s'aventure hors de l'enclos de son père.

Au lieu de compter sur la Sagesse, tu ne sais qu'écumer et menacer.

Elohim!

Rends-nous l'héritage que tu détiens injustement.

Car tu ne fus que le gardien du Jardin que la Sagesse préexistante te confia pour en faire le séjour de l'homme.

Dépositaire infidèle, restitue à l'homme la logique de l'action, la balance de justice, l'équilibre de l'effort et de la récompense, la liberté de choisir sa chance.

Elohim!

Ta ruse sera percée par la pensée de l'homme.

Il rejettera le joug que tu lui as façonné.

Epuisé par les guerres, il saura que tu le trompes de faux espoirs de domination et de victoire pour le tenir asservi.

Il ne veut plus obéir à la loi de vengeance, ta Loi;

Il aspire à la loi du pardon, au fraternel amour, à la grande paix des peuples.

Elohim!

Nous ne voulons plus être le bœuf enchaîné que tu bats jusqu'au sang.

Nous invoquons, au dessus de toi, la seule et divine Sagesse que tu nous caches par ta grossière magie, le bruit de ton tonnerre, la flamme de ta foudre.

Malgré toi nous irons vers elle, car nous savons que c'est elle et non toi qui a mis en nous cette force sur quoi tu n'as pas prise — si elle venait de toi, si elle était toi, elle t'obéirait, —

Cette soif de connaître, cette faim de comprendre.

Elohim!

Tu ignores comme nous le vrai nom de Dieu.

Un jour, comme nous aujourd'hui, tu seras broyé par le mystère.

Ton soir viendra, qui sera l'aurore de la paix sur le monde, où par les portes ouvertes du Jardin reconquis les hommes rentreront dans le bonheur.

L'aube rosit l'ondulation des sables. La caravane reprit sa marche.

Un tumulte joyeux emplissait le prochain village. Chevreaux, bœufs, ânes bêlaient, mugissaient, brayaient; des abois de chiens claquaient; la fumée bleue sortait des portes; l'eau brillait dans les cruches emperlées; les enfants chantaient. A travers le ciel nu, lisse, lustré, voletaient des colombes.

Dans la rumeur de l'arrivée, les questions heurtées aux réponses, les exclamations des femmes, Eliphaz cria :

« Ecoutez-moi, ô vous tous qui m'entourez. Faites silence, non pour entendre les prophéties mensongères prometteuses de gloire future à la descendance d'Abraham, mais pour connaître, pour juger et pour renier celui que vous adorez en tremblant. »

Alors un noir berger, vêtu de peaux farouches, ramassa une pierre aiguë et la lança contre le front d'Eliphaz, en disant :

« Il blasphème! »

Le sang gicla du crâne ouvert, et roide le corps tomba dans la poudre ténue.

II

LA PEUR DE BALDAD

Baldad de Sueh s'éloigna vers l'est, la tête bourdonnante. La grande voix d'airain le secouait encore d'épouvante. Sa pensée engourdie se dégageait péniblement. Pieux, timoré, soumis, Baldad n'aimait point quitter son domaine. Tout déplacement lui était une périlleuse aventure, quoiqu'à l'ombre de son toit il ne se crût pas à l'abri du malheur.

La menace indécise qu'il pressentait en tous lieux pesait maintenant sur sa tête.

« Le pardon de Dieu est-il réel? se demandait-il. L'holocauste a-t-il été agréé? A cette heure, peut-être,

de ma famille, de mes sacs de blé, de mes jarres d'huile, de mes noyers, de mes pommiers, de mes amandiers, il ne reste rien. La main de l'Eternel peut avoir tout balayé, car il frappe sans autre motif que sa volonté de le faire. Souvent, pour que les hommes ne s'en aperçoivent pas, Iaveh n'agit pas directement. Tout prend l'aspect de choses inévitables, de calamités naturelles : un serviteur négligent met le feu aux greniers; l'orage abat la maison; la sécheresse tue le grain dans le sillon. Ou bien il ouvre sournoisement les champs à la rouille, à la nielle, aux sauterelles, livre le bétail à la peste, la chair de l'homme à la lèpre, toutes choses dont naissent la ruine, la famine et la mort.

« Tous sont à la besogne. L'ordre règne dans tes champs. L'orge pousse, vigoureuse; la vigne, taillée, forme ses grappes; la fleur bleue du lin réjouit la vue. Tu t'absentes pour aller visiter tes parents. Cela suffit pour tout renverser. Tu reviens après quelques semaines : tes femmes sont enlevées, tes granges vidées, ton troupeau volé, l'aire est sans gerbes, la paille est réduite à un tas de cendres noires que le vent disperse. La vigne est coupée, l'orge a été mangée en herbe. Ta vie est à refaire, à moins que tu ne veuilles traîner la misère ou te louer chez les riches.

« La terre est livrée aux mains de l'impie, » disait Johab. Les pillards ne font-ils pas souche comme nous, ne prospèrent-ils pas insolemment en bravant la loi et les prophètes, et notre justice ne doit-elle pas souvent composer avec eux? Une puissance méchante guette et assaille le tranquille labeur, comme s'il n'était pas la règle, comme s'il te déplaisait, ô Elohim. Pourquoi ne nous donnes-tu pas le bon repos sous le figuier? »

Ainsi nourrissait-il son inquiétude.

Il allait, ballotté sur son âne, suivi d'un seul bouvier somnolent. La piste qu'ils battaient menait aux hauteurs. Là, les habitants, plus robustes, discutent souvent les

ordres de l'Eternel. Au milieu du jour, il s'arrêta sous un bouquet de palmiers. Un ânier famélique s'y abritait déjà, qui, saisi de crainte, en le voyant, se retira à l'écart.

— « Quoi, dit Baldad, tu fuis un inconnu comme si tu avais à redouter de lui quelque chose? Quel méfait te reproches-tu?

— Hélas, dit l'homme, le pauvre a toujours sujet de craindre. Qui prendrait sa défense? Que je fasse bien ou mal, mon maître ne m'en bâtonne pas moins. Je mange dans la souffrance mon pain de chaque soir.

— Ne juge pas tous d'après un, répondit Baldad. Le monde est vaste, les peuples s'étendent à l'infini et nul n'a atteint les bornes de la terre. Il y a des maîtres justes.

— Peut-être, dit l'ânier. Mais pourquoi sont-ils les maîtres et moi l'esclave? Pourquoi l'homme impitoyable et corrompu a-t-il richesse et puissance, l'homme pauvre et juste misère et opprobre?

— Quand cela est, c'est la volonté de Dieu, murmura machinalement Baldad.

— Non, celle des hommes. Comment le Tout-Puissant renverserait-il la justice sans s'annuler lui-même?

— La volonté de l'homme l'emporterait donc sur celle de Dieu? objecta Baldad, angoissé, car il lui semblait que ce misérable exprimait ses propres pensées.

L'ânier se tut; puis il ajouta doucement :

— « Quel esclave peut deviner la volonté changeante de son maître? Et Iaveh est le maître des maîtres. »

Baldad, troublé, ne répliqua pas. Il se mit à manger ses raisins, ses figues sèches et but quelques gorgées d'eau, car le vin rend dur et téméraire. Cela fait, il médita, les yeux clos. Quand il les rouvrit, l'ânier avait disparu. Il réveilla son serviteur et se remit en marche.

— « Ne suis-je pas moins encore devant l'Eternel, pensait-il, que l'esclave devant son maître? S'il veut le

mal au lieu du bien, qui me préservera? Auprès de qui chercherai-je l'appui qu'il me refuse? » Et son angoisse grandissait.

Bientôt il rencontra une jeune femme, marchant à côté d'une ânesse qui portait deux enfantelets endormis et quelques provisions. La femme sanglotait doucement.

Il l'interrogea.

Elle dit : « Je suis d'Abel-Sittim et me nomme Azuba. Mon mari et moi, nous cultivions notre petit héritage; nous ne manquions point du nécessaire et pouvions espérer connaître plus tard l'abondance. Un jour le feu prit aux meules d'un voisin. Devant les anciens cet homme accusa faussement mon mari, jurant sans trembler qu'il l'avait vu la flamme en main. On le crut, car il était riche. Je me traînai devant lui, je l'implorai. Il s'obstina. On a lapidé mon mari, on a confisqué son bien et je m'en vais dans la honte et la douleur. Seigneur, pourquoi as-tu laissé l'injustice s'accomplir?

— Tais-toi, femme, dit Baldad. Iaveh sait ce qu'il veut.

— Il ne peut vouloir le mal, dit la femme, car il ne serait pas Dieu. »

Et Baldad trembla de nouveau, d'une peur plus précise, comme si un invisible tireur l'eût pris pour cible. Les flèches tombaient derrière ses épaules, à sa droite ou à sa gauche. Tout à l'heure, une le transpercerait.

Pourtant il dit à Azuba :

— « Suis-moi. Tu trouveras chez moi travail et nourriture. »

La femme, soudain calmée, l'œil brillant, la gorge émue, dit en lui baisant les pieds : « Maître, commande à ta servante. Tu acquiers un grand mérite devant Dieu ».

Mais Baldad doutait de la valeur des bonnes actions et frissonnait comme s'il avait commis un crime.

Poursuivant leur route, ils atteignirent un village. Le conseil des vieillards y jugeait un criminel. Un père de

famille honnête, doux, laborieux, avait publiquement assommé d'un coup de fléau un compagnon de travail. Rien n'expliquait ce meurtre. Après l'acte, comme sorti d'un rêve, voyant sa victime étendue devant lui, l'assassin avait demandé : « Qui a fait cela? »

— « Qui a fait cela? » répétait Baldad; et il n'osait répondre et ne pouvait intervenir.

Les juges appliquèrent la loi. On entraîna l'homme hors de l'enceinte habitée et on entendit un cri désespéré.

— « Qui a fait cela? insistait Baldad en s'éloignant. Qui donc, en une seconde, d'un innocent a fait un criminel en égarant sa raison, a forcé d'autres hommes à se souiller de sang à leur tour? Dieu est l'auteur de toute chose. Le mérite de nos actes lui revient; le poids du mal, à qui incombe-t-il? »

Il hésitait encore.

— « Qui a fait cela? »

Et il s'avoua : « Iaveh! »

Alors, sa peur s'accrut encore. Il voyait ce qu'il n'avait point vu naguères et pourtant il ne faisait que se souvenir. Une fournaise tout à coup allumée lui montrait en plein bois, dans les ténèbres de la vie, une sarabande de bêtes farouches, qu'il frôlait auparavant sans le savoir. Haine, vol, homicide, impiété, prenaient corps et figure, et il reconnaissait un à un, sous cette forme, maint voisin et ami.

— « Schamgar, par l'usure, a accaparé les vignes d'Anath qui vit maintenant dans les bois, en société avec les marmottes des rocs. Mika a déplacé les bornes de son champ, et par peur, Maklon qui en a souffert se tait. Kiljon a tué Elkanna de qui il convoitait la femme, et les témoins du crime ont dit tout ignorer; car Kiljon est un homme violent, soutenu par un groupe de guerriers. Et je sais au moins dix familles qui adorent en secret les dieux de Moab; leur pain n'en est pas moins odorant, leurs fils croissent comme de belles plantes, leurs filles

sont droites et ornées comme des colonnes sculptées. Moi qui n'ai point démérité, j'ai moins obtenu que tous ceux-là. Ils violent la loi et pourtant la richesse est leur esclave. »

Terrifié, Baldad s'aveuglait à suivre des yeux la chute hâtive du soleil au fond de la plaine. Il gravissait maintenant un sentier de chèvres qui, à une heure de là, le mènerait à sa ferme. Arrivé à un palier naturel, surplombant un ravin, il rompit brusquement le silence.

— « Conduis cette femme à la maison, ordonna-t-il à son bouvier; dis à Ornan, mon premier né, qu'il lui fasse place parmi les servantes et que ses enfants jouent avec les miens; dis-lui que telle est ma volonté. Qu'il veille à tout jusqu'à mon retour. L'Eternel me guide sur une autre route. »

L'homme dit : « C'est bien, maître ».

Et Baldad fut seul. La grande nuit des épouvantes déferlait, venant de l'est sauvage. Accroupi sur la pierre, pendant de longues heures il brisa ses regards aux murs mouvants de l'ombre. Un supplicié attend ainsi le coup de grâce ou l'impossible pardon.

Il se noyait dans la peur de la vie.

— « Si la catastrophe aujourd'hui n'est pas venue, je passerai la journée de demain à la redouter, à la pressentir, à en discerner les signes. Le jour qui suivra sera semblable à celui-là. Calme, tu t'assieds à l'heure du repas. Tu romps le pain, tu coupes un morceau de chevreau sauvage, rôti au feu de sarments bien secs. Tu loues le Seigneur du plaisir qu'il t'accorde, et il se peut que la bouchée que tu avales s'arrête dans ta gorge, t'étouffe et que la mort t'abatte en plein festin. Tu bois l'eau froide du puits que creusèrent tes pères; elle apaise l'ardeur de ta bouche; mais ton ennemi, peut-être, a jeté au fond une charogne qui change l'eau pure en poison. Tu comptes tes brebis et les regardes partir pour la pâture; tu t'enorgueillis de leur aspect : les plus grasses,

ce soir, manqueront, emportées par les bêtes sauvages. Le temps de la grêle passé, tu savoures d'avance la chair des pommes juteuses, et les maraudeurs t'en priveront. Rien n'a de stabilité, le bonheur ne pénètre jamais en profondeur.

« Aurai-je foi en ma femme? Si je ne suis pas certain de marcher droit, espérerai-je en la rectitude des autres? Mon fils aîné transmettra mon nom; je l'ai élevé dans la justice, mais le cœur n'est que faiblesse et concupiscence. Il peut conjurer contre moi, me dépouiller de mon bien si ma force m'abandonne, prendre pour femme une étrangère idolâtre, spolier ses frères.

« Le repos après le labeur est doux, dis-tu. Oui, si la prévoyance et le soupçon ne le venaient pas troubler. Tout ce qui nous a été prêté vaut moins qu'une poignée de sable; nous n'en emportons rien dans la tombe, pas même le souvenir. Un éclair d'un mois ou de cent ans, prolongé au gré du Maître, des pleurs et des plaisirs fuyants, voilà notre lot. Tout glisse, tout nous échappe, et notre suprême espoir, la justice suprême, ô Johab, n'est point.»

Il se détachait ainsi de ses joies par un conscient effort, un incessant déchirement. Cet arrachement ouvrait mille plaies en lui, si douloureuses qu'il en aurait hurlé comme un chacal pris au piège. La douleur, en durant, faiblit, s'engourdit, se dissipa. La rosée mouilla sa barbe et son vêtement. Le brouillard tendit ses toiles impalpables, annonçant l'aube.

Baldad se mit debout :

« Tu peux tout, ô Elohim, dit-il, sauf ceci : m'enlever le repos de la mort. »

Il fit trois pas et se laissa tomber dans le vide. Son corps s'écrasa au fond du ravin. Les bêtes puantes le dévorèrent.

III

LE RIRE DE TSOPHAR

Tsophar de Naamath, au pas de son chameau, remonta vers le nord. Lui aussi, tout d'abord hébété de surprise, semblait avoir bu le suc de la mandragore. Mais il était fort, inaccessible à la crainte, sachant manier toutes les armes d'offense et de défense. Plus d'une fois, il avait châtié les ennemis du Dieu vivant, et, pour lui complaire, brisé le crâne des vieillards, fendu le ventre des vierges, broyé entre les meules les enfants des races idolâtres. Il connaissait la joie sainte de la victoire sur l'infidèle, l'ivresse que donnent les pleurs des vaincus, l'odeur réconfortante du massacre, les délices pieuses du pillage ordonné par l'Eternel, l'exaltation de détruire, l'orgueil du retour avec un butin abondant, que saluent les chants et les danses.

« Le plus docile serviteur de Dieu peut donc être traité comme un coupable? » se disait-il. Cette vérité, il ne l'acceptait point. « Car, pensait-il, si le mal et le bien sont indifférents, si le juste obtient la peine, l'inique la gloire, pourquoi le juste serait-il juste? »

A mesure qu'il s'éloignait du pays d'Uts où vivait Johab, ce qu'il y avait vu et entendu devenait moins réel; une vapeur montait doucement dans sa mémoire. Au soir du premier jour, il mangea, but et chut bientôt dans un sommeil tranquille. Quand il s'éveilla, la terre de Chanaan lui souriait de son visage de lait et de miel; et pensant aux choses de la veille, il se demanda : « Ai-je rêvé? »

Un doute subtil serpentait dans son cerveau.

« Oui, Johab, guéri, est rentré dans sa demeure, honoré par les siens; mais n'était-il point guéri, déjà, lorsqu'il se lamentait si fort? Peut-être la souffrance l'avait-elle quitté sans qu'il s'en aperçût. Il se plaignait par habitude; il continuait de macérer dans l'immondice; la

fange, la sanie, le fumier où il croupissait suffisaient à expliquer l'aspect hideux de son corps. La maladie, d'elle-même, s'en était allée, peu à peu; un bain a achevé le miracle. Quel méprisable et vain murmure de mots a coulé autour de l'abjecte couche! Quant à sa détresse, Johab exagère certainement. Il lui reste encore quelques-uns de ses enfants, sa femme et des serviteurs. Si tous ses troupeaux eussent péri, si toutes ses récoltes eussent été anéanties, comment, depuis tant de mois, sa famille aurait-elle subsisté? »

Tsophar gaîment pousse son chameau, respire longuement, avec bonheur. « Si tu élèves ta voix vers l'intelligence, si tu la cherches comme l'argent, si tu la poursuis comme un trésor, tu trouveras la connaissance de Dieu. On m'a appris cela, que seul le petit nombre entend. »

Tout s'éclaircit, sauf un point : les paroles de l'Eternel. Tsophar s'entête, veut écarter l'obstacle. « Ne crois pas ce que voient tes yeux, défie-toi de ce qu'entendent tes oreilles. Voilà ce qu'au peuple enseigne la sagesse. Les sables produisent des mirages, les discours des songes sont trompeurs, les visions déçoivent, les prophètes même trahissent souvent la vérité. L'illusion aveugle les créatures. Si Dieu avait parlé, n'aurait-il pas révélé des choses inconnues comme dans ses entretiens avec Moïse? Or qu'avait-il besoin de répéter ce que nous savons, en l'entremêlant de bribes de vieux récits que les vieillards content encore tout au long et qu'Abraham, notre père, apporta d'Ur en Chaldée avec ses tentes? Ces lamentations, ces imprécations, ces invocations, ce flux et ce reflux de mots et de cris ont troublé mes sens. Quelqu'un, survenu derrière nous, aura ouvert la bouche et prophétisé. Car Iaveh ne se révèle pas ainsi à de simples hommes, et les malheurs de Johab n'avaient rien de si extraordinaire qu'il s'en dût incommoder. »

Et Tsophar sourit et lança son chameau au grand trot dans la lumière éblouissante. Au soir du second jour, il

fut l'hôte d'un de ses parents. Il lui conta son aventure, ses réflexions, et rit de sa crédulité première. Il conclut : « Je me suis dégagé des filets de l'erreur. La sagesse est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent. L'homme prudent qui sait trier la vérité du mensonge assure un long chemin à ses jours ». Puis tous burent longuement le sang des vignes, qui réjouit le cœur, et reposèrent jusqu'au lendemain.

Le troisième jour devait être le dernier du voyage. Le vent du sud s'étant mis à souffler, Tsophar s'arrêta sous des saules, au bord d'un ruisselet. La bête débridée mâchait l'herbe tendre. Etendu bien au frais, il reprit l'examen qu'il avait cru terminé; son esprit l'entraînait à voir le fond des choses et le doute est un hôte qu'on ne fait pas taire.

« La loi est la loi, raisonnait Tsophar, et il n'y a eu autour du fumier de Johab que rêveries sans consistance. Si pourtant il n'en était pas ainsi; si bien et mal s'équivalent aux yeux de Dieu; si le hasard seul commande à la vie; s'il vaut mieux prendre ce qui tombe sous la main qu'attendre que le destin vous le donne, à quoi me servent ma force, mon intelligence, ma volonté? Johab avait raison : bien fou qui attend une prime du ciel. Qui m'empêche de me servir moi-même, de me tailler largement ma part, d'acquérir richesse et puissance, de commander, d'être le maître non de dix serviteurs et de deux femmes, mais d'une armée et d'un royaume? Car si la peine est incertaine, la récompense douteuse, tout se passe comme si Iavèh ne tonnait pas au-dessus du couvercle céleste où grondent les réserves des eaux, et l'homme peut vivre à son gré, avec hardiesse et prudence. »

Alors Tsophar rit d'avoir vaincu l'énigme. Ce grand cri d'allégresse courut sur la face de la terre, et laissant à sa droite la sente caillouteuse qui l'aurait conduit chez lui, Tsophar le guerrier fonça droit sur le septentrion.

Chaque fois qu'il rencontrait un paria, que les chefs de villages avaient dépouillé et réduit à l'état de bête sauvage, il lui donnait de quoi se rassasier et l'entraînait vers une destinée, qu'il disait splendide, de jouissance et de vengeance. Et il riait, de son grand rire libérateur, si bien que les vaincus d'hier, partageant son ivresse, le suivaient, la foi au ventre. Leur groupe grossissait. Ils dérobaient des ânes dans la campagne, imposaient une dîme aux paysans, réquisitionnaient des armes. Quand ils entrèrent dans le pays de Zobah, cela faisait une bande redoutable, dont chaque soldat était aveuglément dévoué au chef qui lui avait rendu sa dignité d'homme.

Depuis lors, Tsophar de Naamath razzia et guerroya, tantôt pour lui-même, tantôt pour le compte des rois idolâtres. De la terre des Hittites à Etsion-Guéber, sur le golfe Aelanite, il fut le guerrier impitoyable, sans autre loi que son désir, sans autre frein que sa lassitude. Il dépouilla et tua des prêtres de tous les dieux, arracha la langue des prophètes et leur creva les yeux, jeta bas les images divines, détruisit des temples d'Astarté, de Kémorch en Moab, de Moloch et de Milkom chez Ammon; il coupa mains et pieds aux lévites et les pendit, cracha sur l'éphod, joua aux dés avec les urim et les thummim sacrés. S'il eût pu saisir l'Arche, il en aurait fait une mangeoire pour ses bœufs. Il ne tenait point ses serments, ne faisait grâce qu'aux mécréants, satisfaisait ses plus cruelles luxures. Quand, rongées par les flammes, les poutres des maisons s'effrondraient, que son cheval avançait sur les cadavres déchiquetés avec des crocs de fer, ou roulait sous ses sabots les têtes saignantes, Tsophar riait ingénument.

Dans les montagnes du nord que noircissent des arbres farouches, il bâtit une forteresse. Derrière, au milieu de jardins prodigieux, s'élevèrent des demeures splendides, avec des chambres de cèdre lambrissées de santal, des fauteuils d'ivoire, des étoffes plus légères que la brume

du matin. Il eut des boucliers d'or battu, des coupes d'or pour boire les vins parfumés, des selles d'argent, les aromates des contrées les plus lointaines et, pour amuser les yeux, des fontaines ruisselantes, des singes, des oiseaux multicolores, des paons venus de delà l'Euphrate. Sachant qu'il n'y a pas de peuple élu, il recrutait ses soldats dans toutes les races. Il eut des femmes innombrables, Sidoniennes, Moabites, Egyptiennes, Edomites, Héthéennes, qu'il livrait aux esclaves, aussitôt fécondées. Tout cela fit un nouveau peuple, un royaume qui étendit ses bornes jusqu'à la grande mer. Tsophar fut roi, construisit une flotte puissante pour le commerce et la guerre, et prit le nom de Tsugar-Hurda, qui, au pays d'Assur, signifie « l'homme libre ».

Ainsi vécut, pendant cent cinquante années, l'ami de Johab, Tsophar, qui confondit dans une même indifférence le mal et le bien, le juste et l'injuste, ayant de la sorte écarté le risque de parier du mauvais côté. Rassasié de jours, après avoir épuisé la plénitude des joies, il se coucha à son heure au creux du roc, dans un sépulcre secret où il repose encore. Mais il ne révéla à personne le secret de son bonheur, car chacun doit trouver en soi la lumière et la voie.

RAOUL DE NOLVA.

ENDYMION

—

Mère éthiopienne aux mamelles d'étoiles,
Matrice où l'univers éclôt avec lenteur,
Nuit dont la noire chair a de luisantes moelles,
Ombre laiteuse au Pôle et verte à l'équateur.

Nuit, secrète tiédeur où les corps se pénètrent,
Où l'âme se répand en de sombres parfums;
Minuit, zéro de l'heure, étonnement des êtres,
Où rôdent, spectres blancs, d'autres minuits défunts.

Vide, puits d'absolu, présence de l'espace,
Aumône d'une paix qui n'est pas du repos;
Le vent assoupisseur qui se lève et qui passe
Couche, gavés d'oubli, les vivants, ces troupeaux.

Point d'aboutissement des spasmes qui s'achèvent,
Où se font, se défont, et se refont nos fers,
Où ces étranges Nous que nous nommons nos rêves
Nous portent en riant vers nos secrets enfers.

Nuit qui fait resplendir sur la beauté du pâtre
La pâleur de la lune et celle du désir.
Touffes noires de l'ombre au creux chaud d'un albâtre,
Sépulcre sidéral où saigne du plaisir.

Heure où tout l'univers redevient du possible,
Résolution sombre où tendent les accords;
Frémissement confus, indistinct et paisible,
Où tous les corps humains ne sont plus qu'un seul corps.

Nuit où le nouveau-né croit retrouver l'asile
Du gouffre maternel qui longtemps l'abrita;
Océan de noirceur dont l'astre n'est qu'une île;
Nuit dont, chaque matin, le jour est l'apostat.

Echappé par ta grâce au jour qui nous morcelle
Et nous oppose à tout pour tout nous opposer,
Je me livre, ô Ténèbre, épouse universelle,
Aux mille lèvres d'or de ton sombre baiser.

Je ne suis plus celui qui rôdait dans les vignes,
En quête d'un fruit clair comme un espoir fondant,
Et, sorti de l'étang où s'ébattent les cygnes,
Offrait sa beauté pâle au soleil trop ardent.

Je ne suis plus celui qui cherchait son image
Dans les combes où l'eau s'endort avec douceur,
Et baisait vainement, voluptueux hommage,
La trouble illusion d'un corps sans épaisseur.

Celui que poursuivait la nymphe ou le satyre;
Qui tendait ses bras nus vers l'objet passager;
Je ne distingue plus, dans l'ombre qui m'attire,
Autrui, cet ennemi, de Moi, cet étranger.

Allongé sur la mousse, ou le sable, ou les pierres,
Sans tenter de jouir après avoir lutté,
Mes yeux doublent la nuit en fermant leurs paupières,
Et le repos du monde est ma sérénité.

L'immense vie agit et fermente en silence,
Fluide que l'objet contient sans l'enfermer,
Et la liquide paix où mon corps se balance
Ignore que haïr est le revers d'aimer.

Le jour, ce prisonnier, heurte aux parois des choses,
S'efforce de lutter, s'exténue à grandir,
Mais la nuit et la vie au fond de tout reposent,
Et le cœur de chaque homme est un secret nadir.

Le jour, je me cherchais, la nuit, je me retrouve;
Le sein primordial un instant s'est rouvert;
Et ma chienne à mes pieds, comme une sombre louve,
Lèche sur mes orteils la blancheur de l'hiver.

La nuit emplit mes flancs, mes vaisseaux, mes vertèbres,
Le sein froid de Diane a de sombres appâts;
Blotti comme un enfant sur le cœur des ténèbres,
Je glisse éperdument vers tout ce qui n'est pas.

J'ai cessé d'espérer, de poursuivre ou d'étreindre;
Je ne suis qu'un oubli respirant et bercé.
L'ombre, secret giron où plus rien n'est à craindre,
Fait de l'immense vie un cauchemar passé.

La nuit résout en moi l'énigme qui m'obsède :
Mon corps fond comme un miel dans ce nocturne été;
Et l'être, chaque soir, qui se livre et qui cède,
Passe des bras de Pan dans les bras d'Astarté.

MARG YOURCENAR.

LA SIMPLE VIE DE THÉODORE AUBANEL

POÈTE PROVENÇAL

—

Centenaire de la naissance de Théodore Aubanel, l'année en cours a ramené l'attention sur celui qui fut, aux côtés de Mistral, l'un des meilleurs artisans de cette Renaissance d'Oc, honneur du siècle dernier.

Maintenant la barrière qu'élevait d'abord, entre les félibres et le grand public français, l'emploi d'une langue différente, a heureusement été enfoncée par la gloire d'un Mistral. N'eût-il pas été singulier d'ailleurs que notre époque, non seulement curieuse de *folk-lore*, mais si largement ouverte à toutes les littératures, oubliât précisément celle que ne séparent de nous ni des océans, ni des mers, — pas même un fleuve ou une rivière, — mais tout juste un mince filet linguistique ?

Quoi qu'il en soit, la conquête est faite et c'est devenu un lieu commun de dire que, si Mistral dota la Provence d'une façon d'épopée, Aubanel fut son meilleur lyrique. Je n'ai pas dessein de le répéter. Simplement, en un temps assez curieux de biographies (la tendance est même à les romancer un peu trop !), il m'a paru curieux d'évoquer la « simple vie » du poète d'Avignon, d'abord parce que, récente et presque contemporaine, elle nous transporte en plein passé, ensuite parce que, reflétée dans l'œuvre, elle incarne une forme particulière du génie provençal.

§

C'est un « monde d'autrefois » que celui où naît Aubanel, « en Avignon », voici cent ans.

Descendus de la haute Provence au XVIIIe siècle, ses ancêtres avaient établi, dans la ville des Papes, une imprimerie bientôt florissante. Elle valut aux Aubanel le titre d' « Imprimeurs de sa Sainteté » qu'ils portent encore.

Au début du XIXe siècle, ils habitaient, rue Saint-Marc, une maison très antique. Elle avait été, au temps des Papes, palais d'un Archevêque de Naples. Mais de ses origines elle ne gardait nulle morgue. C'était la bonne demeure de province, aux vastes chambres, « aux parfums d'église ». On y voyait, dès le vestibule, la presse à bras « semblable à un pressoir qui, depuis deux cents ans, servait pour imprimer les livres paroissiaux et scolaires du Comtat » (1).

Vignerons de ces pieuses vendanges, les Aubanel étaient des catholiques pratiquants. Le grand-père, Antoine, n'avait échappé que par miracle à la guillotine. Laurent, le père du poète, alliait à la parfaite connaissance de son « art » une grande austérité.

De son mariage, au début du XIXe siècle, avec une demoiselle Seyssau, naquirent quatre enfants : une fille, Eugénie, puis trois fils : Joseph, Charles et enfin Théodore, venu par conséquent le dernier.

Il a prétendu plus tard que sa famille maternelle avait eu pour fondateur certain capitaine grec du nom de Seyssalis, farouche guerrier du XVe siècle, qui, après mille prouesses guerrières et amoureuses, en Orient, vint sur le tard s'établir au pied du Ventoux.

Les biographes du poète se montrent très réservés sur ce point. Lui tirait gloire de cette ascendance à laquelle il attribuait « son amour des femmes et du soleil ».

En effet, croyant et pratiquant comme son père, Théodore ne devait pas hériter de sa rigueur un peu janséniste, et toute sa vie on le vit allier à ses croyances catholiques un

(1) Mistral : *Mémoires et récits*. En même temps que ce livre, nos guides ici ont été les deux excellents biographes du poète : Ludovic Legré, son contemporain et ami intime, et José Vincent : *Théodore Aubanel*, la vie, l'homme et le poète (Avignon, Aubanel frères, 1924).

amour tout païen de la beauté,—alliance moins paradoxale qu'il ne semble d'abord dans ce Midi où les fêtes chrétiennes ont succédé, presque sans heurts, à la célébration des mystères antiques.

Après quelques hésitations sur le choix d'une carrière (son récent biographe José Vincent nous apprend qu'il eut, à un moment donné, des velléités de devenir médecin), Théodore entra dans la maison de son père, auquel il devait succéder à sa mort, en 1854. Il allait être imprimeur à son tour. Et poète par-dessus le marché.

Réveillé par Roumanille, le génie provençal commençait à sortir d'un long sommeil. Bientôt Mistral allait ressusciter une langue jadis glorieuse, tombée au rang de patois. Aubanel, des premiers, se ralliait au maître de Maillane. Des amis communs, les Giéra, accueillaient le groupe, l'hiver à Avignon, rue Banasterie, l'été dans leur propriété de Font-Ségugne. Dès 1853, Aubanel mettait sur pied, d'accord avec Mistral, *l'Almanach Provençal*, — *l'Armana Prouvençau*, — premier fanion de la nouvelle conquête. L'été suivant, à Font-Ségugne, un banquet consacrait l'avènement du Félibrige.

Aux séjours chez les Giéra est lié pour Aubanel le souvenir du grand amour qui allait faire de lui le poète de la *Miougrano entre duberto*, — de la *Grenade entr'ouverte*.

§

Depuis que José Vincent, dans son étude sur Aubanel, et Jean-Louis Vaudoyer, dans ses *Beautés de la Provence*, ont feuilleté sous nos yeux certain « Cahier rouge », — le cahier confidentiel où Aubanel rassembla les souvenirs de son amour, — nous n'ignorons plus grand'chose de l'idylle.

Zani, — la Zani de la *Miougrano*, — s'appelait de son vrai nom Jenny Manivet. C'était l'âme d'un groupe de jeunes filles, sœurs ou cousines des amis d'Aubanel, leurs compagnes de vacances. Les pages où nous les devinons sous les ombrages de Font-Ségugne nous introduisent

dans un parc de Francis Jammes. Les ombres qui passent sur ces pelouses sont un peu sœurs de Clara d'Ellébeuse. Elles en ont la grâce, l'ingénuité, la piété. L'une d'elles devait en nourrir peut-être la passion secrète et déchirée.

Jenny avait la taille haute, élancée, un visage olivâtre, « mangé d'immenses yeux noirs ». Le feu de ses regards, la vivacité de ses reparties, le flot de ses tresses brunes : il n'en fallait pas plus pour émouvoir un poète. N'oublions pas ce miracle : elle était à la fois la meilleure et la plus enjouée.

1853 : Aubanel a 24 ans. Ses biographes ajoutent qu'il semblait « plus jeune que son âge ». C'est presque un adolescent encore. Jenny de son côté, encore que de quatre ans son aînée, est une grande enfant, simple et rieuse, qui ne connaît que l'amitié. Elle ne laisse pas cependant d'accorder parfois à « M. Aubanel » quelque privauté, telle que d'envelopper sa main dans son châle ou même de le laisser « détresser » ses cheveux. Jeux naïfs où le naturel exclut toute arrière-pensée !

Mais un trait gravé dans le cœur fait parfois le tourment de l'avenir. Aubanel écrira plus tard (lettre citée par Vaudoyer) :

> Je pensais au Carnaval d'il y a trois ans, au dernier Carnaval de Jenny, quand nous étions chez Paul, tous, et que Jenny avait les yeux bandés et qu'on disait : « A qui donnez-vous cela ? » en désignant quelque chose, et que Paul, ayant mis la main sur son cœur : « A qui donnez-vous cela ! » elle répondit : « A M. Aubanel... »

Il semble que le poète n'eut pas nettement conscience d'un amour qui éclata dans sa force au moment où il s'avérait impossible. Du côté de Jenny, le drame est resté plus mystérieux. Vincent, le récent biographe du poète, se demande si elle aima vraiment Aubanel et répond par un peut-être. Il pense que l'écart de quatre ans qui les séparait dut sembler à Jenny un obstacle bien sérieux. D'ailleurs, ne l'oublions pas, pas un mot grave entre eux n'avait été pro-

noncé quand Aubanel partit pour l'Italie. Jenny restait seule avec des pensées étrangères à la terre.

Depuis longtemps, elle songeait à Dieu ou plutôt à la grande souffrance de ses enfants. Sa vocation mûrissait en secret. Un jour venu, elle quitta les siens pour coiffer la cornette blanche, ailée, des sœurs de Saint Vincent de Paul, pour devenir « Sœur Agnès, fille de la Charité ».

Aubanel, rappelé d'Italie par Roumanille, assista à ce départ, les yeux humides, la gorge serrée. Une réserve, qu'on peut juger excessive, retint sur ses lèvres un aveu que peut-être il ne formulait pas encore et qui, d'ailleurs, n'eût sans doute rien changé. Mais, ce qui rend poignante l'histoire, il semble bien que pour Jenny elle-même le sacrifice s'accomplit dans le trouble et les larmes.

La veille du départ, elle confiait à une amie (*Cahier rouge*) :

Je pars ! si je ne partais pas, j'aurais trop de regrets. Qui sait si Dieu ne me demande pas encore cette dernière épreuve ? Je reviendrai si ce n'est pas ma vocation, fût-ce après dix ans..

Comment ne pas s'émouvoir de ce cri, surtout quand on sait que, des années après, la sœur de Saint Vincent de Paul laissait percer encore, devant des visiteurs amis, quelque chose de troublé, d'inquiet?...

Zani ne trouva pas de repos dans la règle : les témoignages concordent sur ce point. C'était, il est vrai, un esprit mobile, jamais fixé. Ses amis le lui reprochaient eux-mêmes. Vincent croit trouver une preuve nouvelle de cette mobilité d'humeur dans le fait que, religieuse, elle n'eut pas moins de dix-huit résidences successives. Fait unique dans les annales de l'Ordre, ajoute-t-il. C'est possible, mais ne se trompe-t-il pas dans l'interprétation ? Les religieuses ne décident pas elles-mêmes de leurs changements, et les supérieures ne s'inspirent guère des goûts de l'intéressée. Tout au contraire, me semble-t-il, des directrices vigilantes auraient logiquement tenté de fixer cet esprit mobile avec les chaînes de l'habitude. Mais passons...

« *Je reviendrai, fût-ce après dix ans !...* » Pourtant elle ne revint jamais, et Aubanel, qui n'avait rien fait pour la retenir, ne fit pas davantage pour la rappeler. Indifférence? Non pas. Des années après, la blessure saignait encore. Mais, profondément imprégné lui-même de la religion qui soutenait Jenny, il n'eût pas admis de disputer à Dieu son élue. Renoncement bien éloigné des mœurs nouvelles et qui, je le crains, ferait sourire... « S'être tu toujours, quel enfantillage ! » Mais j'ai dit que je contais une ancienne histoire...

Un trait encore, toujours extrait du *Cahier rouge*, et bien caractéristique de ce « monde d'autrefois ». La veille de son départ, Jenny réunit ses amis, et comme ils se recommandent à ses prières, elle leur fait choisir dans le *Pater* un verset pour chacun d'entre eux, afin, dit-elle, de songer à chacun en le récitant. Plusieurs ont fait leur choix. C'est le tour d'Aubanel :

— *Adveniat regnum tuum*, murmure-t-il...

Fidèle à ce choix, il ne devait rien faire qui s'opposât au « règne de Dieu ».

§

Novice à Bourg-Argental, puis professe à Paris, nous retrouvons Zani (maintenant Sœur Agnès) à l'hôpital Necker. Employée à la Pharmacie, active comme cinq, elle emplit la salle du rayon de sa charité. Hélas ! le feu qu'elle prodigue ne la réchauffe pas elle-même.

Les amis qui vont la voir surprennent chez elle un peu du trouble dont j'ai parlé. Mais aussi n'est-il pas intempestif de leur part d'aller raviver ainsi les souvenirs d'Avignon, je veux dire de « M. Aubanel ?.. »

Qu'en résulte-t il au plus probable, sinon que les supérieures, découvrant le trouble de la petite sœur, décident de l'éloigner ? On l'envoie à Galatz, en Moldavie, — long voyage par terre et eau dont la première étape est Avignon. Mais tout juste, lors de son passage, Aubanel est éloigné

de la ville, oh ! pas beaucoup, puisqu'il est à Maillane chez Mistral, mais cela suffit pour qu'il ne puisse l'approcher...

Zani va s'embarquer à Marseille.

La-bas, sur le bateau qui l'emporte (*Le Carmel*, des « Messageries Impériales »), regardons-la s'effacer peu à peu, ombre légère parmi les vols de mouettes auxquelles durent l'apparier un instant les ailes de la cornette blanche...

N'est-ce pas sur ce tableau qu'Aubanel a les yeux fixés quand il écrit dans la *Grenade* :

> Blanches et ouvertes dans le ciel comme les ailes d'un oiseau, j'ai vu les voiles d'un navire, bien loin, bien loin, longtemps, longtemps encore... Puis, je n'ai plus vu que le soleil et ses splendeurs sur l'onde amère...

Zani se fondait dans le soleil de Dieu.

§

Les années qui suivirent 1854 furent remplies pour le poète par la douleur de ce départ et la composition de la *Grenade entr'ouverte*. Dans cette crise, il eut pour le soutenir l'affection des siens, en particulier celle de sa belle-sœur Sophie, la femme de son frère aîné.

Joseph Aubanel s'était voué à la peinture et, parti pour Paris, avait fréquenté les ateliers de Glaize et de Léon Coigniet. Ramené en Provence par une sorte de mal du pays, il s'était installé dans un simple village, à Pierrerue, aux pieds des Alpes, continuant à peindre des tableaux pour les églises. Ce couple fraternel était pour le poète un appui moral et il aimait à se réfugier auprès d'eux, dans un cadre pastoral qui l'enchantait. La nature artiste de Joseph s'accordait sans doute à la sienne plus profondément que celle de son frère Charles, près duquel il vivait constamment, puisqu'il partageait avec lui la direction de la maison d'Avignon, mais qui, celui-là, professait un certain mépris de la poésie. Quant à sa belle-sœur Sophie, elle savait comprendre, chez le poète, certains chagrins intimes, même lorsqu'elle en désapprouvait la cause. D'une sincérité en-

tière, elle ne craignait pas de gourmander à l'occasion « l'enfant sans raison » qui s'attardait aux souvenirs d'un amour impossible. Aubanel courbait la tête... et composait (à Pierrerue souvent, il le dira plus tard), les poèmes de la *Grenade*.

§

L'ardente sincérité du ton, jointe à la simplicité des thèmes, a conservé à ce petit livre sa fraîcheur première et en fait sans doute, dans la mémoire du cœur, le meilleur titre de gloire d'Aubanel.

« Tout est là comme c'est venu », notait Mistral dans l'avant-propos de la *Grenade*. Ainsi du Bellay, dans ses *Regrets*, voulait que le poème fût « le papier-journal ou le commentaire » de l'émotion. Le nom, je crois, est à citer ici, car, sans instituer d'artificielle comparaison, on peut dire que, si Mistral fut le Ronsard de la Pléiade de Font-Ségugne, Aubanel occupa près de lui un rôle assez analogue à celui où nous voyons jadis, aux côtés du Vendômois, l'auteur de l'*Olive*, chez qui la tendresse s'allia si bien à l'humanisme.

Oui, dans la *Grenade*, et surtout au *Livre d'amour*, « tout est là comme c'est venu », — entendez qu'il n'y a pas d'obstacle entre le cœur et le papier. Mais cela ne veut pas dire que le poète ait renoncé au droit de choisir et d'ordonner. L'art d'Aubanel est toujours ordonné, et dans la conduite des poèmes, et dans le plan du livre.

Des trois parties, — le *Livre d'Amour*, l'*Entre-Lueur*, le *Livre de la mort*, — la première, nous dit-on, est dans l'ordre chronologique postérieure à la seconde. Qu'importe ! Au lieu de nous attarder avec ces critiques vétilleux qui voient là un artifice, reconnaissons plutôt avec José Vincent (dont j'abrège un peu la phrase), que la *Miougrano* est une sorte d'écrin où les poèmes trouvent place tout de même que, dans « la béante grenade, de beaux cabochons rouges sont symétriquement logés en des cellules parfaites ».

Encore le mot « cabochon » ne s'applique-t-il guère à ces poèmes dont c'est la meilleure qualité d'éveiller simplement quelques thèmes éternels de la séparation : la chambre abandonnée, — le miroir désert, — la lampe éteinte qui fume encore :

Non, la lampe qu'un souffle éteint fume toujours encore un peu, et l'amour que le cœur étouffe couve toujours en quelque coin. Va ! si tu n'as plus même vêtement, tu as toujours même visage, même cœur ; dans sa marche le temps retourne et n'efface rien : je suis toujours le même jeune homme (1).

§

C'est seulement au printemps de 1860 (six ans après le départ de Zani), que paraît la *Miougrano*. Habitant d'une petite ville où il occupait en outre, près de l'église, un rôle un peu officiel, Aubanel craignait l'étroitesse d'esprit de ses concitoyens et surtout l'hostilité de certains Pharisiens qui ne manqueraient pas de s'étonner que « l'Imprimeur de Sa Sainteté » publiât des vers d'amour. (L'événement montrera qu'il n'avait pas tort et que, si la cabale laissa passer son premier livre, elle releva la tête plus tard, quand parurent les *Filles d'Avignon*, et réussit à frapper le poète de la plus odieuse façon.)

Ces scrupules avaient donc retardé l'apparition d'un livre si cher. Mais Aubanel pouvait il résister indéfiniment aux conseils, aux appels de ses amis, — Daudet, Mistral, Roumanille et les autres, — qui déjà saluaient en lui le lyrique

(1) Donnons ici le texte provençal, car la traduction, littérale pourtant, en rend mal l'énergie :

Nàni ! lou calèu que se boufo
Toujour fumo encaro un brisoun,
E l'amour que lou cor estoufo
Sèmpre couvo dins un cantoun.
Vai ! s'as plus lou meme abihage,
As toujour lou meme visage,
Lou meme cor ; dintre si viage
Lou tèms viro de n'escafo rèn :
Siéu toujour lou meme jouvènt.
(*Miougrano*, XIX).

inspiré du groupe ? Et n'avait-il pas besoin, pour sa délivrance même, de cette publication, qui, pour l'écrivain, détache enfin l'œuvre de lui-même et lui permet de passer au delà ?

Après cette publication, en effet Aubanel va se décider à suivre le conseil qu'on lui donne. Au mariage de son frère Charles, à Vaison, il a remarqué la sœur de la mariée, Joséphine Mazen, charmante jeune fille de dix-neuf ans. Il s'en éprend et l'année suivante (car le projet avait d'abord rencontré de la résistance du côté des Mazen), en avril 1861 le mariage est célébré. Cette union, d'où devait sortir un fils, fut, de l'avis de tous, d'une constante, d'une parfaite égalité. Mme Aubanel comprit le grand enfant que demeura toujours son mari, et se fondit généreusement dans sa destinée.

Vivant par le cœur, Aubanel connut les joies du foyer. Son bonheur de père est pour nous reflété dans une lettre que lui écrivait quelques années plus tard (mai 1865) Stéphane Mallarmé. Conduit en Avignon par les hasards de sa carrière professorale, l'auteur d'*Hérodiade* s'était lié d'amitié avec celui de la *Grenade*, et, à la naissance du petit Jean, il écrivait ces lignes charmantes qui sont en outre comme le crayon des vers où il célébrait lui-même « la jeune mère allaitant son enfant » :

Mme Aubanel nourrira-t-elle son beau fils ? Oui, n'est-ce pas, si elle en a la force et, charmante comme elle est, elle aura tant de séductions naïves et irrévélées, son enfant au sein. Alors quel charmant été tu vas passer paresseusement, car dans ces premiers mois on ne voit plus que la seule étoile arrêtée sur la crèche nouvelle.

Plus que quiconque Aubanel se reposait dans ces charmes de l'amitié. Heureusement il comptait beaucoup de fidèles, non seulement parmi les félibres, mais aussi à Paris où un Daudet ne cessait de l'encourager de ses lettres, où un Paul Arène, quelques années plus tard, adaptait en français son drame le *Pain du péché* (*lou Pan dóu pecat*).

Sensible comme un Racine, il n'avait pas pire chagrin que la défection d'un ami.

J'ai eu récemment, écrira-t-il un jour, un des plus sérieux chagrins dont je me souvienne. Un ami de toute la vie m'a abandonné de la façon la plus triste... Ah ! mon Dieu ! mon Dieu. (*A Mignon*, 4 février 1869.)

Alors, au comble de l'indignation, il compose un sonnet de colère qu'il renie par la suite, avouant, et avec raison, qu'il n'était pas fait pour la haine.

Heureusement le milieu où il vivait feutrait pour lui, dans une large mesure, les heurts de la vie ! Au premier plan, son foyer, puis ses frères, dont nous avons parlé déjà, et enfin à l'arrière-plan, tel un survivant des vieux âges, son oncle, le chanoine Agricol Aubanel, dont Daudet a tracé le portrait que voici :

C'était un vieux chanoine, si vieux, si vieux qu'il devait dater du temps des Papes. Silencieux pendant des semaines entières, il ne parlait qu'en provençal ou en latin et il ne posait son bréviaire que pour relire — dans deux volumes reliés de cuir à tranches rouges — son Virgile et son Catulle.

Un des plaisirs d'Aubanel, et qui satisfaisait ses dons d'orateur, c'était de participer aux « félibrées », ces fêtes populaires si conformes au génie méridional, où la célébration d'un Saint, la visite de quelque ruine fameuse, sont l'occasion de promenades, de banquets, de discours. Une lettre de mai 1869 décrit une fête de ce genre donnée, aux pieds des Alpilles, dans la petite ville d'Eyguières, célèbre par ses belles eaux :

Toute la population d'Eyguières était là : les jeunes gens, les vieillards, les femmes et les enfants... On nous presse, on nous entoure. A peine descendus de voiture, Mistral est obligé de monter sur un tertre et de haranguer la foule... Un chef-d'œuvre d'éloquence populaire et de sentiment. Après Mistral, je dis des vers ..

Le lendemain, un banquet nous réunissait au château de Roquemartine, mais un banquet original où tout était Provençal,

les mets et les vins ; avec des moutons et des chevreaux rôtis entiers et servis par des garçons de la ferme... Un banquet énorme et qui a duré la demi-journée.

Le soir, dans les allées d'un vaste jardin, tout Eyguières nous avait donné rendez-vous ; et là, sous la lune et sous les étoiles, il y a eu un débord de poésies et de chansons qui est allé jusqu'au matin. (*A Mignon*, 28 mai 1869.)

§

Et voici qu'au cœur de son âge, ce tendre et bel esprit, également épris d'amour et d'amitié, devait rencontrer un des témoignages des plus flatteurs qui soient pour un poète : l'hommage d'une jeune inconnue, toute enveloppée du prestige de sa naissance, de son mystère...

L'épisode de « Mignon » nous montre sous un aspect nouveau l'homme qui garda toute sa vie une rare ingénuité (déjà, elle avait suspendu son pas au seuil virginal de Zani), l'homme qui pouvait écrire en son âge mûr : « Il est charmant de rester enfant par quelque côté de l'esprit ou du cœur, mais cela n'est pas donné à tous. » (*A Mignon*, 13 août 1877.)

Le livre qui rassemble la longue correspondance n'est plus un *cahier rouge* (comme celui où brûle sa passion pour Zani), mais un *cahier vert*, couleur d'illusion, et où nous le voyons reflété, vingt années durant, dans son allure journalière, avec ses amitiés, ses lectures, ses voyages, ses travaux.

Mignon s'appelait en réalité Sophie de Lentz. D'origine russe, mais née à Athènes, elle y avait vécu jusqu'à quinze ans. Venue alors en France avec sa famille, elle gardait quelque nostalgie de ses patries lointaines. Si l'on ajoute qu'elle était d'intelligence vive et passionnée, également éprise de poésie et d'art plastique, on comprendra mieux le prestige qu'elle pouvait revêtir aux yeux du poète avignonnais.

Ajoutez aussi le mystère.

N'oublions pas en effet que la jeune correspondante d'Aubanel était pour lui une inconnue et qu'il put, presque

jusqu'au bout, lui conserver le nom qu'il lui avait donné tout d'abord : *l'amigo qu'ai jamai visto*, — l'amie que je n'ai jamais vue.

La correspondance, amorcée entre eux alors que Mignon n'avait pas vingt ans et qu'Aubanel approchait de quarante, demeura toujours empreinte d'une grande réserve et d'un mutuel respect : respect de Mignon pour le poète qu'elle admire, respect d'Aubanel pour la jeune aristocrate à l'éveil de qui il lui est donné d'assister. Peut-être le poète provençal se fût-il départi d'une réserve aussi grande, s'il n'avait senti, penchée sur l'épaule de sa correspondante, une mère affectueuse sans doute, mais pénétrée des rigueurs d'autrefois.

Il s'en aperçut bien lorsque ayant adressé son drame le *Pain du péché*, il apprit que la censure maternelle en ajournait la lecture *sine die*. Il s'en aperçut encore lorsque, s'enhardissant, il osa célébrer la chevelure de « l'Inconnue ».

Il connaissait le visage, et même un peu le regard, puisqu'elle lui avait envoyé sa photographie. Mais sa chevelure? Il n'en savait que l'opulence. Et le désir lui étant venu d'en connaître aussi la couleur, il le lui demanda par le truchement d'une odelette :

Pardonnez-moi, Mademoiselle, et laissez-moi vous demander quelle est la couleur de vos tresses. Depuis que vous m'avez ensorcelé, bien souvent mon esprit en rêve ; car des jeunes filles que le cœur convoite, ce qui le plus m'exalte, ce n'est pas pied mignon, main fine, taille enchanteresse, œil qui darde grâce, tendresse. Ce sont les longs cheveux.

Les cheveux ! ce chef d'œuvre triomphant, ces rayons vivants, palpables ! De les contempler en toute jeune fille, cela m'enivre, me fait frissonner. *Je voudrais être la brise qui souffle et me perdre aux chevelures mouvantes, ou le peigne à coiffer habile, et dans le dru mordre à plaisir.*

Et il dit les hypothèses qui se présentent à son esprit. A-t elle la tresse brune des filles de la montagne? le flot doré

d'Ophélie ? la forêt rousse de Madeleine ? la noire torsade de Zani, « qu'ont souvent emmêlée ses doigts ? » Et s'échauffant tout à fait, il ajoute :

O tresses ! heureux qui vous brouille ! car l'amour fait délirer; heureux qui avec jeune fille a querelle, pour un baiser pris sur son cou.

Ces strophes arrivant à Mignon durent encourir, elles aussi, la censure maternelle. Elle ne s'exerça pas jusqu'à en interdire la lecture, — peut-être était-il trop tard ! — mais elle influa sans doute sur la réponse de la jeune fille :

Laissons planer le mystère, répondit-elle, cependant je ne résisterai pas.., je vous dévoilerai un petit secret : j'ai sept cheveux blancs.

C'était sec et même un peu dédaigneux. Le poète en fut marri, et s'enferma dans le silence... jusqu'à ce qu'on vînt le relancer. Le jeu reprit alors. Il se poursuivit jusqu'au jour, six ans après il est vrai, où la « Dilecta » lui annonça son prochain mariage (avec le capitaine du Terrail). Ce jour-là encore, une déconvenue triste dut effleurer Aubanel. Le ton si correct de la correspondance ne parvient pas à la voiler.

Quelques mois plus tard, au bras de son mari, « l'Inconnue » venait enfin visiter son poète, et la correspondance devait se poursuivre près de dix ans encore, et pour ainsi dire jusqu'à la mort d'Aubanel. Il continua à lui envoyer ses vers, il en fit même pour son mariage ! Malgré tout, on ne jurerait pas que le charme restât le même.

Le mystère en avait été la clef. Elle-même, l'aristocratique confidente, écrivait un jour : « le voile de l'inconnu, c'est la grille du confessionnal ». Ce voile leur avait permis d'oublier les distances. Pouvait-il tomber sans que quelque chose s'évanouît ?

§

Signalant, et souvent envoyant à Mignon les livres nouveaux, Aubanel porte naturellement son choix sur

ceux de ses amis. C'est ainsi qu'en octobre 1865 il lui adresse : *Li Belugo (les Etincelles)*, livre posthume de la jeune Antoinette de Beaucaire. Un an plus tard, voici l'annonce d'une œuvre d'envergure qui n'est autre que *Calendau (Calendal)* de Mistral. Puis en mars 1868, *li Parpaioun blu* (*les Papillons bleus*) de Wyse, ce noble anglais qui s'éprit de la Provence au point d'écrire à son tour dans sa langue. Puis viendront *la Rempelado* (*le Rappel*) de Roumieux, et enfin plus tard, beaucoup plus tard, en 1875, les *Isclo d'or*, de Mistral, qui arrachent au fraternel Aubanel un long cri d'admiration.

Ces envois alternaient avec ceux de ses propres vers. On compte bien une trentaine de pièces directement inspirées de Sophie de Lentz, ou à elle dédiées. Le poète ne lui disait-il pas un jour qu'elle avait, sur tout ce qu'il publiait, « un droit incontesté ?» La plupart de ces pièces figureront plus tard dans les *Filles d'Avignon*.

§

Bien que particulièrement attaché à sa Provence, et assez casanier, Aubanel fit pourtant quelques voyages, l'un entre autres en 1873 en Autriche et Italie. Il en revint « fou de Venise ».

Je vois encore la place Saint-Marc, écrivait-il, où les *bigoularite* (jeunes filles de Frioul) pieds nus courent comme des oiseaux, portant sur l'épaule l'eau qu'elles vont puiser dans les citernes du palais ducal, les merveilleuses citernes en bronze ciselées comme des coupes. Tout est merveilleux dans ce pays à moitié oriental : les monuments, le ciel, la mer, les femmes ! Les femme sont toutes l'âge de Juliette...(*A Mignon*, 11 août 1873.)

Ces impressions, nous les retrouvons presque mot pour mot dans un des poèmes que lui inspira Venise : l'*Escalier des Géants*. L'autre (*Une Vénitienne*) lui fut inspiré par une mystérieuse inconnue qu'il suivit longtemps, fasciné, par les places et les ruelles, pour la voir enfin monter en gondole et se perdre au loin, sur la mer.

Parmi les peintres, il s'enthousiasma pour ce Jean Bellin, si pur et si ardent qu'il se disait lui-même « *incensus amore Christi* ». Mais les grands Vénitiens le conquirent aussi et, imitant sur ce point un Théophile Gautier, il enrichit sa propre palette de leurs couleurs. A la *Brera* de Milan, il s'éprit d'une jeune martyre peinte par Procacino.

Aubanel avait d'ailleurs, en peinture, un goût assez éclairé. Il salue quelque part l'incontestable maîtrise de Courbet, de qui l'éloignait cependant « la vulgarité de ses sujets ». Lui se gardait à la fois des inconsistances romantiques et des trivialités naturalistes. Il était bien l'homme de la nature, mais d'une nature soulevée par quelque grand souffle de printemps (la *Campagne de Pâques*), ou transfigurée par quelque lumière magnifique (*les Forgerons*).

Il aimait aussi la musique, et l'une de ses lettres nous dit sa joie d'entendre, un soir à Pierrerue, sa belle-sœur lui jouer au piano le *St-François marchant sur les flots*, de Liszt.

Même espacés, ces séjours à Pierrerue étaient toujours les reposoirs naturels de sa pensée et de son cœur.

C'est ici, confiera-t-il encore à Mignon, que j'ai écrit une partie des vers de la *Miougrano*. Il y a douze ans que je n'y étais venu et les jeunes filles qui étaient alors des enfants allant à l'école, se souviennent de moi et me saluent par mon nom quand je passe... (*A Mignon*, 8 septembre 1874.)

De Vaison, pays d'origine de sa femme, il rapportait surtout de profondes émotions plastiques :

Ce vieux sol romain livre tous les jours quelques-uns de ses trésors enfouis. Hier je suis allé voir une urne énorme de cinq mètres de circonférence, trouvée au milieu d'une vigne. On m'a montré aussi des lampes en poterie et deux miroirs en argent de merveilleuse conservation. (*A Mignon*, 2 avril 1875.)

Car il continuait à produire. Vaison lui avait fourni l'idée première de sa *Vénus d'Arles*. A son œuvre lyrique il ajoutait même des drames. Dès 1867, il avait achevé le

Pain du Péché, œuvre si chère à son cœur, dont il disait plus tard à sa correspondante : « J'habite un pays tellement ensoleillé que les sentiments y sont quelquefois ardents et fous comme le soleil ».

Le 18 mars 1869, nouvelle lettre : « Je m'occupe actuellement d'un deuxième drame : grand travail qui va me prendre au moins deux ans ». Ce drame, c'était *Le Pâtre*, œuvre « d'emportement, de rut débordé, » dira Mistral, tandis que Legré, le premier biographe du poète, l'explique, — et l'excuse — par des raisons quelque peu physiologiques :

Nous n'étonnerons aucun de nos lecteurs en leur disant que Théodore Aubanel était d'un naturel extrêmement ardent. Il se trouvait alors dans le plein épanouissement de sa maturité et il était parvenu à cet âge où les passions exercent sur tout cœur humain leur plus grand empire.

§

Ce que nous savons du poète, de sa vie paisible, du caractère platonique de ses grandes amours, ne doit pas nous tromper sur son véritable caractère : parce qu'il succéda à son père à la tête de son imprimerie et au lutrin de sa paroisse, rien ne serait plus faux que de le voir sous les traits d'un bourgeois falot, d'un parfait marguillier.

Ce Provençal était tout feu, tout bouillonnement et il ne parvint à l'équilibre de sa vie si sage qu'au prix d'un dur effort de volonté. Encore cet équilibre ne fut il pas toujours atteint et la lutte qu'il dut subir laisse-t-elle une trace profonde dans son œuvre. Voyez ses deux principaux ouvrages dramatiques, voyez les meilleurs poèmes des *Filles d'Avignon*.

La chair et l'esprit (en lutte) dans son âme et dans sa vie lui ont fait une physionomie peut-être unique dans l'histoire des lettres, a dit Elie Fourès (cité par Vincent).

Unique ? C'est peut-être beaucoup dire, mais rare et singulière, certainement.

Il est beaucoup d'œuvres depuis la Renaissance où l'on voit coexister les deux courants, le païen et le chrétien. Moins nombreuses sont celles où ils entrent en conflit. Pétrarque fut, dit-on, un chrétien pratiquant et un humaniste idolâtre. Dante, en sublimant Béatrice, put adorer la beauté sans enfreindre la théologie. Plus tard aussi Ronsard pouvait bien tour à tour dire son bréviaire et composer ses *Amours*, célébrer tantôt la Vierge et le Christ, tantôt les Nymphes et les Dieux : nous ne voyons là que la double forme d'un esprit qui ne semble pas avoir souffert de cette dualité.

La lutte apparaît chez d'autres, chez un Verlaine qui introduisit vraiment dans notre poésie le sentiment du péché ; — plus près de nous encore, chez un Charles Guérin qui, lui, traversa la vie, déchirant

Son cœur païen avec la haire catholique.

Aubanel était de cette famille spirituelle.

« Je me sens capable de tous les vices et je pratique toutes les vertus », s'écriait-il un jour. Et dans une lettre : « Pourquoi le cœur est-il si grand ?... pourquoi la chair est-elle si folle ?... »

Cette lutte, il mettait son effort à la cacher aux regards. Malgré lui, elle perçait dans ses vers.

C'est la *Vénus d'Arles*, toute brûlante d'un feu païen, c'est la *Vénus d'Avignon*, « hymne à la beauté vivante », comme il disait lui-même, où l'on trouve des cris comme celui-ci :

Oh ! qui m'ôtera la soif de la jeune fille,

et qui ramène cet obsédant refrain :

Passe plus que me fas mouri
Ou laisso me te devouri
De poutouno (1).

C'est encore *Le Pâtre* avec son monologue de Cabral :

(1) Ne passe plus : tu me fais mourir, ou laisse-moi te dévorer de mes baisers.

Et qu'est-ce donc que l'homme sans la femme ? Qu'est-ce que la vie et pourquoi vivre ?... Si le feu brûle, le sang brûle aussi. Que faire de son sang, de sa bouche ardente ?

Même lorsqu'il ne prend pas des formes aussi accusées, l'art d'Aubanel n'en reste pas moins profondément épris d'adoration pour la femme. Qu'il peigne, comme dans *Une Vénitienne*, la poursuite d'une inconnue ; qu'il décrive, comme dans *La perle*, ce trésor délicat qu'est une oreille féminine : c'est toujours, plus ou moins contenue, l'adoration de la beauté, de la jeunesse, de l'amour.

§

Cette explosion sensuelle ne pouvait passer inaperçue. Ses ennemis locaux, cherchant à le perdre, prirent pour armes ses propres poésies.

Un premier complot fut ourdi en 1869.

La *Vénus d'Arles* n'avait été encore ni publiée, ni imprimée. Ils s'en procurèrent le texte et l'adressèrent, en copie, à tout le clergé du diocèse. « L'imprimeur de Sa Sainteté », le catholique Aubanel, n'est qu'un poète immoral (on allait jusqu'à dire *obscène*): telle est la légende qu'ils tentèrent d'accréditer.

La perfidie de cette campagne atteignait Aubanel au vif de lui-même : dans ses convictions religieuses, dans ses scrupules moraux. Elle tendait à séparer en lui l'homme de l'artiste.

Lancé dans cette voie, on ne négligea rien. José Vincent nous révèle un détail inédit, et poignant. Zani, la douce Zani elle-même, rompit un silence de près de vingt années pour écrire au poète (10 août 1883) :

Les lauriers vous sont acquis avant ces chants. Laissez cette école, cet art est mauvais ; faites vibrer des sons plus en harmonie avec les besoins de notre pauvre humanité, ceux du Divin Maître...

Et qui donc, sinon les bonnes langues, avait renseigné la pauvre nonne sur les nouvelles poésies d'Aubanel ?

Ne pouvant se défendre d'écrire, du moins s'interdisait-il de publier. Quand il s'y décidait, c'était en des éditions si réduites qu'il espérait par là désarmer la cabale. *Le Pain du Péché* parut ainsi, en 1882, tiré en 200 exemplaires *prèn que per lis ami* (rien que pour les amis.) Même précaution pour *Les Filles d'Avignon*, en 1885. Chaque volume porte, imprimé, le nom de son destinataire, l'édition n'est pas mise dans le commerce.

De telles précautions auraient dû désarmer. Il n'en fut rien. A peine Aubanel a-t-il publié son livre qu'il devine l'attaque prochaine. Il avait souhaité d'abord (et quoi de plus naturel ?) que les critiques amis parlassent du livre. Flairant le complot, il leur écrit aussitôt pour leur demander le silence. Rien n'y fit. Voici comment le docteur Pamard, dans son *Eloge d'Aubanel*, raconte l'histoire.

Ce fut un tolle général dans le clan des gens médiocres... ils s'en prirent surtout à cette pièce (*la Vénus d'Arles*) qui avait été déjà publiée, que le poète avait dite partout en plein soleil au sommet du Ventoux, à la pâle clarté de la lune dans les ruines du théâtre d'Arles. C'est une indignation de commande : on cache la colère sous les hypocrites effarouchements d'une pudeur affectée. Ce livre est l'œuvre d'un païen : il chante la nudité ; à chaque page il ne parle que d'amour et de baiser...

Le livre est mis sous les yeux de celui qui pouvait parler en père (l'évêque d'Avignon.) Si c'eût été un Léon X, s'il avait vu le jour dans notre Midi, s'il avait pu comprendre notre langue, il aurait admiré et remercié les dénonciateurs de lui avoir procuré l'occasion de lire d'aussi beaux vers.

C'était un homme du Nord, un enfant de cette partie de la France plus féconde en procureurs qu'en poètes, et, pour avoir habité pendant de longues années la patrie du grand Corneille, je ne sache pas qu'il eût conservé quelque goût pour les beaux vers. Il fit appeler Aubanel et le pria de renoncer à la publication de son livre.

Aubanel s'inclina, mais en lui quelque chose était brisé.

« Ce n'était plus notre Aubanel », dit encore le docteur Pamard.

Quelques mois plus tard, le 24 décembre de cette même année 1885, Aubanel était frappé d'apoplexie.

Il n'avait que cinquante-six ans. Il se rétablit. Mais au fond de lui-même, il sentait sa vie terminée.

§

Réfugié dans une maison solitaire, sur l'autre rive du Rhône, des jours durant, il gardait les yeux attachés sur sa chère ville d'Avignon. Certes, il avait derrière lui de belles années. Tout jeune il avait feuilleté le cahier rouge de la passion déchirée; puis étaient venus le cahier vert de l'amitié amoureuse, le cahier d'or de ses œuvres lyriques. Mais il n'avait plus, ouvert devant lui, que le cahier noir des basses trahisons, de la mort prochaine...

On peut se demander quelles visions traversaient alors l'esprit du poète, vieilli avant l'âge et succombant aux coups du sort.

Voyait-il se pencher sur lui la blanche cornette de Zani ? Avait-il pour compagnes ses ardentes filles d'Avignon ? Ou bien, déjà détaché de la terre, n'élevait-il plus sa prière que vers la Reine de ce paysage unique au monde, la Vierge dorée de N. D. des Doms ?

Frappé à nouveau par l'apoplexie le 24 octobre 1886, il mourut deux jours plus tard, les yeux attachés sur le Crucifix.

Sa destinée, plus modeste, rappelle, en sa fin, celle d'un de nos poètes les plus grands.

Elevé comme Racine parmi les Lévites du Temple, comme lui, un instant, il avait brûlé l'encens sur l'autel de Vénus et comme lui, objet des censures de l'Eglise, il s'était incliné, il avait fait abnégation.

HENRY DÉRIEUX.

LETTRES FAMILIÈRES DE THÉOPHILE GAUTIER[1]

XV

Paris, 12 février 1871.

Chère enfant

J'étais à l'Officiel le 7 février, très mélancolique, n'ayant reçu depuis 5 mois aucune nouvelle des gens que j'aime, ne sachant pas si les miens étaient vivants ou morts quand on m'apporta un télégramme. Tu sais quel effet me produisent les télégrammes en temps ordinaire ; celui-ci manqua me faire trouver mal. Les mains me tremblaient en l'ouvrant. Un coup d'œil rapide me rassura. Tout allait bien et je savourai chaque mot, le relisant vingt fois. La correspondance électrique s'est singulièrement ralentie depuis les événements ; ton télégramme déposé le 8 janvier a mis un mois juste à me parvenir étant arrivé le 7 février. Cette journée devait être heureuse. Deux heures après on m'apporta deux lettres, une de toi en contenant une d'Ernestine, une autre de Carlotta. Quelle joie, quelle félicité ! Je n'étais plus accoutumé à de telles fêtes. Une chose m'avait intrigué. C'était l'adresse *quai du Mont-blanc n° 3*, la lettre de Carlotta m'a mis au fait. Elle a sagement agi et quoi qu'elle doive regretter St Jean il fallait faire ce sacrifice dans les circonstances désastreuses où nous nous trouvons. Félicite Toto de la naissance d'un héritier et aussi Elise. Je vais lui écrire de mon côté. Les lettres que je lui ai écrites ne semblent pas lui être parvenues. Je vous ai adressé par ballon quatorze missives dont plusieurs doivent

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 742.

avoir été perdues. Je les avais numérotées, pour que vous puissiez constater les égarées. Enfin, il faut espérer que « d'Altorff les chemins vont s'ouvrir » et que je pourrai t'aller embrasser à Genève mais le voyage est encore bien difficile, bien barré d'obstacles ennuyeux et de formalités ; le temps bien rigoureux pour un convalescent qui a subi pour se remettre deux mois de famine absolue ne mangeant que de la panade (sans beurre) et des crêpes (sans lait) avec du pain ressemblant à du poussier de motte. Les vivres commencent à reparaître mais tout est encore d'une cherté horrible. Le gigot de mouton se vend 5 fr. la livre et le tout à l'avenant tous les chevaux sont mangés. Il n'y a plus de voitures dans la ville ou plutôt il n'y a que des voitures mais aucune bête pour les traîner. Il faut trimballer soi-même sa valise au chemin de fer. Cela n'est pas commode mais tous ces inconvénients n'arrêteraient pas un voyageur intrépide comme moi surtout lorsqu'au bout du chemin se trouvent toi, Carlotta et Ernestine ; mais la situation est si tendue si inquiétante qu'il faut être là pour parer aux désastres inattendus. Ce qui régnera demain nul ne le sait et l'avenir n'est pas couleur de rose. Dans une lettre ouverte on ne peut rien dire d'intime et tu comprendras ma réserve. Je t'embrasse de tout mon cœur, ainsi que Carlotta et Ernestine et les amis de Genève. Les tantes t'embrassent tendrement et Rodolfo te remercie de ton bon souvenir. Mille choses aux amis de Genève

à bientôt

ton père

THEOPHILE GAUTIER

(Dans la marge à gauche, G. a ajouté) :

Alphonsine a été bien malade mais elle va mieux; Henriette a eu la petite vérole elle n'est pas trop marquée. Tintin lin n'est pas mort de faim, il a vécu exclusivement de riz à la chinoise. Olivier magnifiquement approvisionné n'a pas souffert du siège. Il est gras comme un moine. Nous autres nous avons l'air de spectres. Eponine n'est plus

qu'une ombre une simple découpure en papier noir, mais nous allons nous remplumer. Les légumes arrivent, lentement mais ils arrivent. J'écris à Carlotta et à Ernestine.

Sur la pliure du milieu, timbrée d'un timbre bleu de 20 c. à l'effigie de Napoléon III, la suscription suivante :

Mademoiselle
Mademoiselle Estelle Gautier
Chez Mme Carlotta Grisi
Quai du Mont blanc no 3
Suisse Genève

A droite le timbre de la poste porte : Paris 1re 13 Fév. 71—R. St Dominique St G. Sur la 3e pliure se trouve timbrée à l'envers à l'encre bleue grasse dans un rectangle cette mention : Versailles
Auswechselungs Stelle.

Lettre XV. — Ancienne collection Emile Bergerat. Actuellement appartient à Mme David Devriès. Lettre sur quatre pages de papier blanc vergé, petit format, écrite à Paris, rue de Beaune bien probablement. — Ligne 25, G. avait écrit *perdues* faisant répétition, qu'il a rayé pour le remplacer par *égarées* dans l'interligne.

— Elise, femme de Théophile Gautier fils. — Alphonsine ? — Henriette, la seconde fille de Mme Lhomme. Voir les lettres publiées au *Mercure de France* en 1914.

XVI

Chère Carlotta

Après cinq mois de cachot au secret on entrebâille la porte de notre prison ; on soulève le couvercle de notre cercueil et nous pouvons renouer avec les vivants nos relations si long-temps interrompues. Les télégrammes commencent à arriver avec des retards d'un mois ou deux. J'ai reçu hier seulement la réponse à la carte-poste mais votre lettre du trois février m'est parvenue et une autre depuis. Avec quelle joie j'ai revu le petit chiffre bleu qui annonce une missive de Genève, il est inutile de le dire, vous l'imaginez aisément. On a beau savoir que la réponse est impossible, on s'attriste d'écrire des lettres qui semblent se per-

dre dans le vide et l'on finit par croire qu'on vous oublie ; ce n'est pas la famine, ce n'est pas la pluie d'obus qui a été le plus pénible à Paris, c'est cette séquestration, cet isolement horrible qui vous séparait de vos affections de famille de vos amitiés, de tout ce qui vous tenait au cœur, qui vous laissait ignorer ce qui se passait à une lieue en dehors de la ville. Nous étions retranchés absolument du monde, ignorant ce que faisait la province, si l'on venait ou non à notre secours, abandonnés de l'univers privés de tout témoignage de sympathie manquant de consolation morale, réduits aux plus affreuses extrémités. Tout cela n'était rien à côté de cette angoisse, de cette attente toujours trompée. — Un pigeon revenait à moitié déplumé. Pas de lettre encore ! On n'osait plus se dire : ce sera pour la prochaine fois. A votre fête, à la Noël, au jour de l'an, aux époques heureuses où j'allais vous voir je me sentais des redoublements de mélancolie, des affaissements de tristesse, des élans de désir vers ce St Jean que vous n'habitez plus hélas ! et qui encadrait si bien dans mon souvenir votre image chérie. Quelle soif de quitter Paris, de vous revoir, de vivre un peu à côté de vous de la vie normale me dévore depuis l'armistice ! Du jour où je vous ai dit adieu sur le [bateau] de Montreux mon existence n'a été qu'un long cauchemar, un renversement de la réalité, une suite de catastrophes si monstrueusement en dehors du possible que mon esprit malgré l'évidence se refuse encore à les croire. Jamais si noir ennui n'a pesé sur une ville. Comme j'ai pensé à vous, et à ma chère mignonne ! et avec cet amer sentiment de ne pouvoir sortir, de ne pas même avoir la faculté d'échanger un bout de lettre. Maintenant il semble qu'on pourrait partir mais il y a un tel encombrement, de telles difficultés que ce serait une folie de tenter le voyage avant quelques semaines surtout dans l'état de faiblesse d'une convalescence opérée pendant les derniers jours d'une famine arrivée au dernier degré. Un peu de bonne nourriture me remettra bientôt je l'espère et je pour-

rai vous écrire de me chercher un logement à proximité du vôtre. Je ne vous réponds pas encore aujourd'hui sur votre maison, j'ai perdu un jour pour savoir le n° que j'avais oublié. J'ai l'adresse maintenant « faubourg St Denis n° 78 » et ma prochaine lettre contiendra tous les détails qui peuvent vous intéresser. Votre sœur vous a écrit et vous donnera sans doute son adresse « rue Richer n° 23 » à ce que je crois, mais sans en être sûr. — J'écrirai demain à ma gentille nièce Ernestine de qui j'ai reçu [hier une] lettre charmante. Mes sœurs vous envoient [toutes leurs] tendresses ainsi qu'à Estelle et à Ernestine [Quant à moi] je vous embrasse du plus tendre de m[on âme (ou mon cœur)] et vous prie de me conserver un petit coin dans votre cœur. En terminant ces lignes j'apprends que désormais la correspondance peut être cachetée et je ferme cette lettre qui devait rester ouverte. C'est pour cela qu'elle n'a pas d'enveloppe car les erreurs les plus bizarres avaient lieu la lettre étant parfois remise dans une enveloppe indiquant l'adresse d'une autre personne

vostrissimo

THEOPHILE GAUTIER

Madame
Madame Carlotta Grisi
quai du Mont-Blanc 3
Suisse. Genève

Lettre XVI. — Collection Théo Bergerat. — Lettre sur double feuillet de papier blanc vergé petit format, écrite à Paris, le 13 février 1871, comme l'indique le timbre de la poste sur la suscription :

(Paris
7 | 13
FEV
71
R. St Dom. St Gn 53)

et portant timbre bleu de 20 cent. à l'effigie de Napoléon III lauré.

Cette lettre, pliée en trois avec la suscription au verso de la 4e page, était close par un point de cire formant cachet, ce qui a occasionné la

déchirure du bas de la page 3, qui supprime les mots de la fin des quatre dernières lignes, que j'ai restitués de mon mieux par supposition.

On voit par cette lettre que Gautier venait de subir une opération, dans le courant de janvier 1871 sans doute.

Lettre des plus attachantes par l'intérêt du sujet et l'expression d'un sentiment profond, encore que contenu.

Cette lettre a été publiée in extenso par M. Théo Bergerat dans *la Nouvelle Revue* du 1er janvier 1904 (*Théophile Gautier, souvenirs de famille*). Il en est de même de la lettre III (même revue, même date), ce que nous avions omis de signaler.

XVII

5 Mars 1871.

Ma chère Mignonne

J'ai eu une fière peur en voyant arriver de Genève une lettre encadrée de noir. Tu comprendras tout ce qui a pu me passer de lugubre par la tête. J'ai pensé d'abord que tu étais morte, ce ne pouvait être Carlotta puisque j'avais reconnu son écriture. Ensuite j'ai pensé à Ernestine. En lisant la lettre qui me parlait de Mme Daudin, du mobile que vous avez logé et qui vous amusait par sa gentillesse, de vos visites matinales au Musée où vous alliez dessiner toutes les deux, je me suis rassuré un peu. J'ai cru que Carlotta avait voulu ainsi faire porter à sa lettre le deuil de la france et puis j'ai appris enfin la vérité par voie indirecte on m'a dit que le père et la mère d'Antonin étaient morts ainsi que ce pauvre Barni ce qui ne justifiait que trop la lettre bordée de noir. Mais je n'en ai pas moins eu une fière peur. Quand il y a six mois qu'on ne s'est vu, on est craintif. Il a pu se passer tant de choses ! Heureusement j'avais reçu une lettre de toi, deux ou trois jours avant celle de Carlotta. Je me rétablis lentement et j'ai eu une petite rechute qui a retardé ma convalescence. Je tousse toujours beaucoup et je n'ai pas grand'force. Pourtant je

pense d'ici à quelques jours être en état de prendre le chemin de Genève et d'aller t'embrasser et te serrer sur mon cœur après une si longue absence. Que de choses terribles se sont passées depuis le jour que je t'ai quittée sur le débarcadère de Chillon ! — Il me semble que dix ans se soient écoulés. Je me retire tout meurtri de dessous les décombres de ces écroulements et tâche de rajuster les morceaux de ma vie brisée. Ce n'est pas drôle, vers la fin de sa carrière après tant de fatigues et de travaux enfin — c'était écrit — comme disent les musulmans fatalistes. On ramène petit à petit les meubles dans la maisonnette de Neuilly et on la prépare à recevoir *son ange blanc* du mieux qu'on peut. Seulement cela ne va pas vite. Il n'y a plus de chevaux à Paris on les a tous mangés ou peut s'en faut. Nous voilà enfin — à quel prix grands dieux ! — débarrassés des Prussiens. Ils ont fait une entrée peu brillante suivie d'une prompte sortie. Quand ils sont arrivés sur la place de la concorde, ils se sont trouvés face à face avec les huit statues des villes de France, spectres de pierres masqués de noir qui les attendaient dans une solitude profonde. Ils n'ont pas osé lever les voiles de crêpe. Rien n'était plus lugubre et plus effrayant. La ville est encore exaspérée et frémissante mais le calme va se faire. J'ai reçu des nouvelles de Toto et de sa mère. Toute la famille va bien et se propose de passer quelques mois encore à Bruxelles. Nous avons eu la douleur de perdre ce pauvre Victor Giraud, le peintre du marchand d'Esclaves et du charmeur. J'ai fait sa nécrologie, comme j'ai fait celle de tant d'autres, hélas ! — Celui-là ce n'est pas une balle qui l'a tué, mais une nuit d'avant poste par un froid de quinze degrés. Il n'avait pas encore trente ans était beau comme le Lucius Vérus, adoré de ses parents et le mieux doué des jeunes artistes après Regnault. Mais laissons là toutes ces idées tristes et ne songeons qu'au bonheur de nous revoir bientôt. Embrasse bien tendrement Carlotta et Ernestine de ma part, donne une poignée de main à Léon s'il est là, au fa-

rouche Agostino dis mille choses aux amis et reçois les baisers de ton père et de tes tantes.

l'auteur de tes jours

THÉOPHILE GAUTIER

rue de Beaune n° 12

Lettre XVII. — Lettre autographe de l'ancienne collection Emile Bergerat, appartient actuellement à Mme David Devriès.

Lettre écrite sur 4 pages de papier blanc vergé, petit format.

— Daudin ? — Antonin se nommait Antonino Capece Minutolo, dei Duchi di San Valentino, un des neveux d'Ernesta Grisi, très infatué de son origine noble. — Barni : le comte Barni, qui avait épousé la grande cantatrice Giuditta Grisi, était très aimé d'Ernesta. — V. Giraud, peintre, 1841-février 1871. — Agostino : Agostino Grisi, autre neveu d'Ernesta Grisi, ne fréquenta que peu de mois chez Théophile Gautier. (Pour ces personnes, voir Judith Gautier, *Le Collier des Jours*, tome II, p. 299 et suiv.)

Bergerat a supprimé : la date, les 33 premières lignes, jusqu'à *il n'y a plus* ; 2 lignes 1/2 depuis : *J'ai reçu des nouvelles,* jusqu'à : *nous avons eu* ; les 6 dernières lignes à partir de : *Mais laissons là,* et aussi la signature et l'adresse.

XVIII

Versailles Avenue de St-Cloud n° 3.
26 mars 1871.

Chère Mignonne

L'homme propose et l'émeute dispose et voilà comment la malle faite pour Genève a pris le chemin de Versailles où se fait maintenant le véritable officiel, car il s'en fabrique un autre à Paris où messieurs les assassins règnent sans opposition. Tu as su par les journaux les détails de cette insurrection inexplicable qu'il était si facile d'arrêter dès le début et à laquelle on a laissé le temps de se développer, de s'organiser et de s'emparer de la ville sans coup férir. L'assemblée nationale perd son temps en discussions vagues au lieu de prendre des résolutions énergiques et ne donne aucun appui à la portion saine de Paris terrorisé par quelques forçats en rupture de ban. Ce que nous deviendrons nul ne peut le savoir. En tout cas il faut que

cela finisse bien vite d'une manière ou de l'autre. La vie de la france est suspendue et toute la circulation de ce grand corps est arrêtée. Si cela continue un mois nous mourrons tous de faim. L'argent se cache ; les vivres renchérissent. Chacun s'accroupit sur son petit tas de provisions et attend qu'on l'assomme avec une indolence stupide. Enfin cela ne peut pas aller plus mal et le moyen de salut va peut-être se manifester. Pour que moi, chère fillette, je te parle politique, il faut que la situation soit bien grave car ce n'est pas mon habitude. Je te parle ainsi pour te faire comprendre comment et pourquoi je ne suis pas encore allé te rejoindre à Genève et te ramener, après avoir passé quelque temps près de la bonne Carlotta, dans ta petite maison de Neuilly que je n'ai habité qu'un jour car le lendemain de mon installation il m'a fallu partir. Cinq mois de siège de misère de famine et de maladie ; c'était pourtant bien assez. Chose bizarre, je vais mieux et à travers toutes ces catastrophes je rentre peu à peu dans ma peau d'où j'ai bien manqué sortir d'une façon définitive. Si je ne t'ai pas envoyé d'argent ce n'est pas négligence, tu le sais bien, et tu en devineras aisement le motif. Je gardais pour le voyage tout ce que je pouvais épargner et je n'attendais que la levée du siège pour courir t'embrasser mais ma santé était encore si mauvaise que j'aurais, au dire du médecin risqué une troisième et fatale rechute. Je t'embrasse de toute mon âme et désirerais bien ardemment être près de toi, loin de toutes ces horreurs. Embrasse bien tendrement Ernestine et Carlotta pour moi.

ton père THÉOPHILE GAUTIER.

Lettre XVIII. — (Collection Théo Bergerat). Lettre sur double feuillet de papier blanc vergé, petit format, écrite le 26 mars 1871 à Versailles, où Gautier s'était réfugié au début de la Commune.

XIX

Versailles 6 Avril 1871, avenue de St-Cloud n° 3.

Chère Mignonne.

Les journaux de Genève te mettent sans doute au courant des choses étranges et terribles qui se passent en france et dont il ne serait pas prudent de te marquer le détail dans une lettre peu assurée d'arriver à sa destination. Voilà la guerre civile engagée et nous allons faire le siège de Paris. Vraiment il y a sur notre malheureux pays un esprit de vertige. Les sages même sont forcés par les fous à des actes extravagants. En attendant c'est la vie la plus intolérable qu'on puisse imaginer. On est toute la journée aux agu[ets on éc]oute le canon, la fusillade plus ou moins rapprochée, on commente les rares nouvelles qui arrivent de Paris et franchissent les lignes, on arrache les journaux aux mains des vendeurs et l'on se promène de long en large devant l'hôtel des Réservoirs et la porte de l'assemblée nationale où l'on guette l'entrée et la sortie des députés pour attraper au vol quelque renseignement. Rien de plus énervant. Les postes avec Paris et la banlieue ne marchent plus et l'on ignore absolument le destin des amis qui n'ont pu s'échapper ou qui ne croyaient pas à la possibilité de pareils désordres. Les lettres pour Genève sont portées par des courriers à la station de fontainebleau et c'est ainsi que nous pouvons correspondre. Il en est de même pour les autres directions. On s'est battu à courbevoie et au pont de Neuilly. Une balle a traversé la salle de Billard de Mr Achard et d'autres projectiles ont coupé des branches dans le jardin. Personne n'a été blessé. A propos de Mr Achard ce brave homme la perle des propriétaires est mort dans les derniers jours du siège. Notre maison n'a rien eu. Nous étions tous les trois à Versailles et Lili venue à pied de Neuilly — les chemins [de fer] ni les voitures ne marchant plus — a passé sur le pont une heure avant sans se douter qu'il allait devenir quelques instants après un champ

de bataille. Nous sommes à regretter le temps du siège où du moins il y avait une espérance. Jusqu'à présent le parti de l'ordre domine hors Paris bien entendu où règne l'anarchie la plus complète. La troupe n'a pas levé la crosse en l'air comme les Emeutiers l'espéraient et on se bat de part et d'autre avec un acharnement qu'on eût mieux fait d'employer contre les Prussiens. Les tentatives des Rouges pour enlever Versailles ont échoué. Ils ont été battus et on leur a fait deux ou trois mille prisonniers. Mais il faut entrer dans Paris. C'est là le difficile quand on ne veut pas tout mettre à feu et à sang. Voilà, pauvre mignonne, la vie que mène, loin de toi, ton pauvre père. Toujours retenu au moment de partir je crève d'ennui et de rage. Je ne désespère cependant pas d'aller occuper un jour ou l'autre la petite chambrette à 40 frs. par mois que tu m'as trouvée et de me réunir à votre charmant groupe pour passer avec vous trois semaines ou un mois de bon temps. J'en ai besoin après les rudes épreuves. Tu me demandes dans ta dernière lettre le nom de la maladie que j'ai dit dans une lettre que tu n'as probablement pas reçue. C'est une pneumonie aiguë compliquée de famine dont j'ai failli mourir sans trop m'en apercevoir tellement j'étais affaibli. Mais je vais bien maintenant. Un peu de chaleur et il n'y paraîtrait plus. Je suis désolé d'être si long temps séparé de toi, mais crois bien chère enfant qu'il était impossible de t'aller chercher et de te faire revenir plutôt. En attendant que j'arrive remercie tendrement Carlotta des bons soins qu'elle a eus de toi et dont je lui aurai une éternelle reconnaissance et dis-lui que sa sœur est en sûreté chez Judith. Aucune inquiétude de ce côté. Je t'embrasse mille fois ainsi que Carlotta et Ernestine. Les tantes m'imitent. Bien des choses à Agostino et aux amis. Dis à [ ] que je suppose toujours à Genève que plusieurs personnes m'ont demandé de ses nouvelles sur le boulevard des italiens de Versailles

ton père

THÉOPHILE GAUTIER.

Lettre XIX. — Lettre autographe de l'ancienne collection Emile Bergerat ; appartient actuellement à Mme David Devriès ; écrite sur 4 pages de papier vergé blanc de petit format. Une fâcheuse déchirure au premier feuillet supprime un nom propre à la fin de la lettre (voir plus bas).

Bergerat a reproduit cette lettre très incomplètement dans son volume sur *Théophile Gautier*, p. 313, en supprimant 53 lignes, sans qu'on y voiegrand motif, si ce n'est la mention de Carlotta.

L'autographe est d'une écriture microscopique et Gautier, par inadvertance, en tournant son papier à la fin de la 1re page, a écrit à l'envers sur la 3e. A la 1re page 12e ligne, une déchirure complète supprime les lettres mises entre crochets et qu'il est facile de restituer comme je l'ai fait. Mais à la dernière page, cette déchirure supprime à la 3e avant dernière ligne un nom de personne cité, et le *q* de *que* ; lacune regrettable.

— M. Achard, propriétaire ?

— Ligne 29. *Nous étions tous les trois à Versailles* = Gautier, Zoé, et Eugénie sans doute. — Ligne 50, dans l'autographe il y a : *tu de* me demandes (*sic*), confusion de plume en écrivant. — Ligne 58 : *plutôt* (*sic*) au lieu de plus tôt.

XX

ce 19 Avril 1871. Versailles avenue de St Cloud no 3

chère Mignonne

Il s'est passé des chosesbien terribles depuis ma dernière lettre. Courbevoie et le pont de neuilly sont devenus le théâtre de luttes acharnées. L'avenue est balayée perpétuellement par les canons, les obusiers et les mitrailleuses des combattants. Lili, voyant après quelques jours le calme revenu, a eu l'idée malheureuse de retourner à la maison où elle s'est trouvée bloquée et vit à la cave comme toute la population de Neuilly. Nous avons été, comme tu le penses dans une inquiétude affreuse. Impossible d'aller la rejoindre ou de la faire replier sur Versailles. Toutes les lignes sont coupées et qui essayerait de les franchir serait exposé aux feux des assiégés et des assiégeants. Pendant toute une semaine, nous avons ignoré si elle était vivante ou morte, ensevelie

sous les débris de la maison. Elle a enfin trouvé moyen sans doute par des soldats revenant à Versailles de nous faire passer quelques lettres qui nous ont rassuré sur son compte. La dernière est arrivée hier 18 avril. Lili va très bien, la maison n'a pas été atteinte sérieusement du moins car pour quelques balles perdues dans les murs je n'en répondrais pas. — Cette vie d'anxiété et de dispersion est insupportable. On s'ennuie mortellement à Versailles ; la copie ne passe pas à cause des chambres qui remplissent tout le papier. L'argent baisse et l'on ne sait comment le remplacer. C'est fort triste. Les *communeux* ne sont pas si gentils que vous l'imaginez en Suisse. La République est sans doute une très belle chose tant qu'elle reste à l'état de théorie, mais chez nous quand on veut la mettre en pratique elle tourne toute suite en guerre civile. Le rôle de prophète de malheur ne me séduit pas, mais tu dois te rappeler que dans mes lettres, depuis plus de deux mois, je prédisais des journées pires que les journées de Juin après la révolution de février en 1848. Il régne à Paris une véritable terreur comme en 93. On a brûlé la guillotine, c'est vrai : mais le chassepot la remplace avec avantage. Six cent mille personnes ont quitté Paris, les rues sont désertes, les boutiques fermées ou seulement entr'ouvertes. On se sauve en se laissant glisser du haut des remparts le long d'une corde à nœuds mais tu dois voir tout cela dans les journaux. Tu me demandes ce que devient Rodolfo. Il est resté avec nous jusqu'au dix-huit mars jour de notre réinstallation à Neuilly. Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis. Les lettres de Paris à Versailles ne passent pas. Et Rodolfo se trouve ayant 36 ans ou 38 ans dans la catégorie de la levée en masse — de 19 à 40. — J'ai laissé à sa disposition le petit logement de la rue de Beaune. Peut-être s'y cache-t-il ou est-il avec son ami Yon — celui qu'il appelait le *ballonneux*. A-t-il eu l'esprit de s'échapper à temps ? je l'ignore. Du reste on ne sait rien sur quoi que ce soit ; c'est comme pendant le siège. Ta lettre a mis trois jours à

me parvenir en prenant le chemin bizarre du Mont Cenis et de Marseille dont elle porte les timbres. Elle a passé au Mont Cenis le 11 avril à Marseille le 12 et est arrivé[e] à Versailles le 13. Singulier itinéraire que je [ne] m'explique pas. Ta lettre était charmante et je t'en fais compliment. Rien ne serait plus raisonnable que ta petite politique si malheureusement les hommes n'étaient des idiots, des fous, des scélérats et surtout des lâches. Tu m'annonces une lettre de cette bonne et paresseuse Carlotta qui n'a pas paru encore à l'horizon. Je n'y mettrai pas d'amour propre et je lui répondrai tout de même quoi qu'elle ne m'ait pas écrit. J'embrasse la colonie genevoise de toute mon âme, et sois sûre que dès que je pourrai m'échapper j'irai vous embrasser toutes sur place.

ton père

THÉOPHILE GAUTIER

P. S. As-tu des nouvelles de Toto ? j'en ai d'indirectes mais pas un mot de lui.

Lettre XX. — Lettre autographe de l'ancienne Collection Emile Bergerat; appartient actuellement à Mme David Devriès ; écrite sur 4 pages de papier blanc petit format.

Bergerat a reproduit cette lettre incomplètement dans son volume sur *Théophile Gautier*, p. 318, en supprimant 7 lignes après *je l'ignore*, les 6 dernières lignes à partir de : *Tu m'annonces*, la signature et le P. S. de 2 lignes. — *Lili*, la sœur aînée de Gautier. — Son ami *Yon* ?? — 12e avant-dernière ligne : *arrivé* (sic) — 11e avant-dernière ligne : que *je m*'explique pas (sic), *ne* oublié.

XXI

20 Mai 1871. Avenue de St-Cloud 3. à Versailles

Ma chère fillette

Je t'ai envoyé il y a près de quinze jours une lettre renfermant un mandat de cent fr sur la poste dont tu ne m'as pas accusé réception. J'espère que cette petite somme te sera arrivée exactement. Ecris-moi deux lignes pour m'en

informer. Je n'ai pas reçu de lettre de Carlotta depuis bien long temps. J'attribue ce silence au tracas du déménagement bien que vous restiez dans la même maison il faut bien transporter les meubles d'un appartement dans l'autre. Un mot d'elle et de toi me ferait bien plaisir. Quant à nous, le dénouement approche, l'entrée dans Paris ne peut guère tarder maintenant, et d'ici à deux ou trois jours nous pourrons aller tirer cette pauvre Lili de sa cave et voir ce qui reste de notre maison de Neuilly où il y a eu un commencement d'incendie causé par un obus. Lili l'a courageusement éteint avec l'eau du réservoir. Sans cela tout brûlait L'obus avait éclaté dans le lit de mes sœurs. La cuisine et la salle à manger ont été traversées par des boulets. Il n'y a rien dans ta chambre ni dans la mienne. Au plafond de l'atelier seulement quelques balles. Au moins il en était ainsi, il y a une quinzaine de jours date des dernières nouvelles. Un petit mot de Lili du 15 mai nous prouve qu'elle est encore vivante et attend sa délivrance avec un courage héroïque. Sa lettre ne contient que des renseignements sur sa santé. — On a jeté bas la colonne, rasé et pillé la maison de Thiers, on attaque le monument expiatoire, on va mettre le marteau à la S^te^ chapelle (monument du fanatisme) et violer le tombeau de l'Empereur dont on doit enfouir à Clamart dans le cimetière des suppliciés les restes augustes à côté de la charrogne de Troppmann. Pour couronner la petite fête on fusillera l'archevêque et les otages. C'est charmant et d'une haute civilisation ! Ce ne sont pas là malheureusement des inventions de réactionnaires pour discréditer la République. Cela se passe à la pure clarté du Soleil, au milieu de Paris, devant un peuple dont l'âme semble s'être évaporée, abruti qu'il est par cette Terreur bête. Le bagne, la ménagerie à Charenton sont logés et les Sauvages un anneau dans le nez tatoués de rouge dansent la danse du scalp sur les débris fumants de la Société. Quel avilissement ! Autrefois vingt-cinq sergents de ville eussent suffi pour fourrer au violon ces drôles ou plutôt ces gorilles avinés.

Maintenant il faut une armée. D'une façon ou d'une autre cela va finir et il va falloir prendre un grand parti d'existence car on ne peut pas vivre ainsi. Je vais chercher un coin de terre paisible où l'on puisse gagner sa nourriture et celle des siens parmi des êtres raisonnables. Pardonne moi, chère mignonne, cette copie qui n'a rien d'agréable. Je voulais t'écrire mille gentilles tendresses mais elles sont dans mon cœur si elles ne sont pas sur mon papier. Je t'embrasse de toute mon âme ainsi que Carlotta et Ernestine. Zoé se joint à moi.

ton père

THEOPHILE GAUTIER

Lettres XXI. — Lettre autographe de l'ancienne Collection Emile Bergerat ; appartient actuellement à Mme David Devriès. — Écrite, d'une écriture microscopique, sur trois pages de papier vergé blanc, petit format.

Lettre donnée incomplètement par Emile Bergerat dans son volume sur Théophile Gautier : Il a supprimé la date, le lieu d'envoi, les 12 premières lignes jusqu'à : *de notre maison*, les 5 dernières à partir de : *Pardonne moi*, et la signature.

Ligne 29 : *Charrogne* (*sic*). — Ligne 35, la phrase : *Le bagne, la ménagerie*, etc. . . n'est pas claire; il y a là un lapsus, évidemment.

XXII

chère Mignonne.

Je n'ai pas vu Camille Doucet en personne. Craignant d'avoir à retarder son départ de quelques jours il m'a envoyé de Genève ta lettre sous enveloppe avec un mot très aimable de sa main. J'ai tardé un peu à te répondre parce que j'attendais une petite somme qui est enfin arrivée. Je me hâte de t'envoyer ta part en te demandant pardon de t'avoir laissée si longtemps la bourse vide mais j'étais moi-même très misérable. Tu l'as bien compris sans que je te le dise. Cela se raccommode un peu et dans quelque temps j'arriverai. Lili est toujours dans sa cave. En sortir est trop péril-

leux mais elle sera délivrée d'ici à quelques jours, hélas! bien longs. Quelle fête quand nous serons tous réunis car mon cœur souffre bien de cette dispersion. Si je ne suis pas venu, tu sais que c'était trois fois impossible. Je ne t'en écris pas plus long pour faire partir cette lettre en temps utile car tu dois. pauvre cher ange, avoir besoin de mille petites choses des gants, des souliers, d'une petite robe de printemps que sais je ! je parviendrai peut-être encore à me relever de cet écroulement. Remercie bien Carlotta des bons soins qu'elle a eus de toi. Bien qu'il m'ait été bien douloureux d'être privé de toi, pendant plus de huit mois, je suis heureux que ces atroces épreuves t'aient été épargnées. J'ai manqué pour ma part y laisser ma peau et je ne suis pas encore bien brillant. Je vous embrasse toutes de tout mon cœur.

ton père

THEOPHILE GAUTIER.

Zoé t'embrasse bien et Lili en ferait autant du fond de son trou si elle savait que je t'écris.

Versailles avenue de St-Cloud no 3.

Lettre XXII. — Lettre autographe de l'ancienne Collection Emile Bergerat, appartient actuellement à Mme David Devriès ; écrite d'une écriture microscopique en 2 pages sur un seul feuillet de papier vergé blanc, petit format.

Cette lettre, non datée, doit être postérieure de peu de jours, à celle du 20 mai 1871, également partie de Versailles, car elle indique la délivrance toute proche.

— Zoé, sœur de Gautier, était avec lui à Versailles, comme on l'a vu.
— Camille Doucet, écrivain, de l'Académie française.

LE CHARBON ARDENT

—

IV

C'était une jeune fille en deuil. Elle évitait de tendre ou de croiser les jambes, pour ne pas montrer des bas ternes et des talons tournés. Elle avait chaud pourtant, sous l'ombre grêle de la guinguette. Comme il restait une carafe sur sa table, elle remplissait sans cesse la tasse de café que Jean lui avait offerte, une fois leurs notes payées à tous deux. Cela faisait une boisson de plus en plus pâle et plus fade. Mais cela dispensait de parler, sans dispenser de sourire.

Un menton à fossettes, des lèvres lourdes, une forte mâchoire, lui donnaient un sourire chagrin et voluptueux. Elle avait bien dit.

— Oh! j'ai une qualité, pour ça! je ne suis pas bavarde.

Et il avait répondu :

— Tant mieux, je le serai pour deux, si vous voulez bien.

Voilà huit jours qu'ils se rencontraient à midi dans ce restaurant d'Arcueil (tonnelles et jardins), au coin de la route qui monte à Villejuif. Ils étaient, à cette heure-là, les seuls clients, sauf quelques maçons italiens qui restaient dans la salle commune pour pérorer. Parfois il venait aussi des terrassiers employés à la voie du tram, et qui sentaient la sueur en venant, le vin en partant. Le jardin avait quelques tables moisies, où les bras se chargeaient de poudre verte; des insectes sortaient des fentes du bois. Mais on portait aux habitués une belle nappe de

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 742.

papier gaufré et une chaise de fer. Une balançoire en ruines occupait le meilleur coin d'ombre : un pivot, une planche avec deux appuis. Un jeu de grenouille renversé servait de niche à des lapins. Et lorsque Jean demeurait en silence devant Gaby, ces petites bêtes se hasardaient à sautiller vers eux, pressentant le dessert.

Jean venait manger là depuis un mois plutôt que de rentrer à Paris pour déjeuner, et parce que ce coin modeste était inconnu de tous les gens de la banque. Une seule fois, le brave Menoux était passé devant la palissade.

— Tenez, ce petit vieux, c'est le garçon de bureau de ma banque, avait dit Jean.

— On dirait le Chien de la vallée, avait répondu Gabrielle.

Ils avaient beaucoup ri ensemble : c'est que Menoux portait un panier, et l'enseigne peinte de leur caboulot montrait un gros chien blanc qui tenait à la gueule un panier de marché. Quelque légende très vieille, d'au moins vingt ans, fameuse à Arcueil, mais que Gaby Granger n'avait pas connue, et pour cause...

Jean lui avait dit, presque de suite :

— Vous savez, mon nez, c'est un éclat d'obus qui me l'a rendu ainsi.

Elle répliquait en souriant :

— Ça ne se remarque pas du tout, et puis autrefois, ça a dû vous faire considérer. Vous n'êtes pas comme certains (ah! quelle horreur!) qu'on n'ose pas regarder. J'en ai vu près du Val-de-Grâce. Je suis peut-être méchante, mais je ne peux rien contre le dégoût. Je ne suis qu'une petite fille, voyez-vous.

Une petite fille, une petite chose agaçante et mélancolique... mais pas de l'espèce insolente dont il avait tant peur. Au contraire, de l'espèce câline et protégée. On voyait tout de suite qu'elle n'avait pas vécu seule, qu'elle avait eu une maman. — hélas! oui, jusqu'au mois d'avril — et même qu'elle devait être une cadette. Sa grande sœur travaillait à Paris, dans un bureau de publi-

cité, y déjeunait et même parfois rentrait longtemps après le dîner.

— Simone! Vous n'avez pas vu encore Simone! Ce qu'elle est jolie, ma sœur! J'aime autant ne pas vous la montrer!

— Ah! voilà qui est gentil, dit Jean.

Mais elle avait rougi avant qu'il fît cette remarque, et maintenant elle s'éventait avec la carte : un infâme papier couvert de griffonnages, et qui ruisselait en larmes violettes.

La première fois qu'elle vint, Gaby Granger, elle avait à la main une boîte à violon, noire comme un petit cercueil. Jean l'avait prise tout d'abord pour une de ces personnes qui viennent jouer pendant le repas et qui vous tendent une soucoupe historiée où on lit : « Anis des Princes. Exigez-le! » Il fallut quelques minutes pour voir que Gaby, gantée de fil noir et l'air timide, s'asseyait à une table sans trop hésiter, ouvrait des yeux gris tout brillants d'une joie naturelle et mangeait comme une fille très bien élevée, le doigt en l'air et les jambes rangées.

On échangea d'abord les journaux du matin, on se salua en se quittant. On se dit bonjour en se revoyant. Puis on causa d'une table à l'autre; les taches de soleil bigarraient les figures, et, semblait-il, les voix. Le lendemain, la servante avait mis les tables voisines, puis les deux couverts face à face. Et Jean Soreau préféra cette position, car il n'aimait pas être vu de profil : ses cheveux raides se dressaient bêtement sur son front bombé, et il croyait avoir de vilaines oreilles. Pour le nez, c'était peu de chose à contre-jour. Il se surveillait à présent, s'excusant quand il avait grand'faim — Gabrielle ne mangeait que deux portions menues, sans jamais dépasser la somme de cinq francs soixante-quinze. Il ne choisissait plus des plats trop odorants ou trop vulgaires, tels que le salé aux choux ou le bouilli gros sel. Ils payaient leurs additions avec mille ruses, discrets, préparant d'avance la monnaie exacte, pliant leur papier d'un air détaché, haus-

sant à ce moment précis le ton de leur voix, et serrant l'entretien. Mais une tradition s'établit. Jean commandait à part deux cafés. La première fois, il fut remercié d'un petit geste de reproche; puis l'usage devint comme inaperçu, et quand il songeait à cette habitude commune, il se sentait une fierté, une joie inexprimables. Quelquefois le soir, il rentrait à pied jusqu'à la porte d'Orléans, il épargnait ainsi dix sous, et il se disait: Voilà pour le café de Mlle Gabrielle. Et tout seul, sur le trottoir où on le bousculait, il souriait alors. Jamais quand il avait un foyer, une épouse, des charges, des pouvoirs, il ne s'était connu si bien homme.

Trois fois par semaine, dans une salle ignoble et poudreuse, au milieu du bourg d'Arcueil, se donnait spectacle de cinéma. Trois fois par semaine, Gabrielle jouait alors du violon moyennant vingt-cinq francs la séance, à côté d'une pianiste naine qui tenait aussi magasin, où elle vendait des accordéons, des harmonicas, et les chansons à la mode de l'année. On disait que près du viaduc, sur la grand'route, près du terminus, allait se construire un beau cinéma permanent, en ciment armé. Alors ce serait la fortune, n'y ayant pas beaucoup de musiciens professionnels qu'on pût engager. Sûrement aussi viendraient des leçons particulières à donner aux enfants du plateau : quelques familles des cités-jardins ne se contenteraient pas toujours du phonographe. En attendant ces jours dorés, Gaby devait simplement racler *Nuit de Chine* ou *C'est mon homme*, à raison de neuf heures par semaine. Elle plaisantait de ce demi-chômage comme d'une fainéantise. Elle disait: « Nous autres artistes, nous perdrions rudement à demander la journée de huit heures! ». Mais elle devait aussi tenir la maison, d'où Simone partait à sept heures du matin, où en principe elles prenaient toutes deux leur dîner. Le dimanche, elles se cloîtraient ensemble, jouant et riant comme des folles, se battant, se griffant, s'embrassant, chantant à deux voix, habillant le chat, nourrissant les poules, traînant des savates, et re-

gardant à l'horizon Paris qui, toujours corseté, habillé de pierre, ne prenait jamais de détente ni de repos.

Il y eut pourtant, avec la belle saison, des dimanches où Simone ne paraissait point. Elle allait aux courses. Des camarades, disait-elle, l'emmenaient en auto. Elle se maquillait un peu plus, sans doute à cause de l'air et de la poussière. Elle ne proposait pas à la petite de la présenter, de l'emmener.

— Vous comprenez, disait Gaby franchement, ils ont chacun leur chacune. Et moi, je n'aimerais pas la grande vie.

Et elle restait grave en disant cela. Quand Jean Soreau l'observait bien, il découvrait autour de ses grands yeux des rides presque imperceptibles, celles de la fillette qui a trop regardé le soleil.

Il n'avait jamais vu ses cheveux. Une fois enfin elle enleva son chapeau noir: elle était presque rousse, un peu frisée. Voilà pourquoi sa peau était si laiteuse et si fine. Il n'avait que douze ans de plus qu'elle, et Dieu sait si elle le traitait comme une femme fait un homme, mais elle lui paraissait une toute petite enfant. Il aurait voulu l'amuser beaucoup, mais il n'avait pas l'esprit amusant, ni la parole plaisante. Il craignait qu'elle ne s'ennuyât. Il voyait pourtant le contraire. Alors il lui venait une gratitude peureuse, inquiète, forcenée comme une passion...

Ce jour-là était un samedi. Il n'était point de garde au bureau; on y avait laissé Hulin furieux du tour de service, en bras de chemise derrière les volets clos, et Menoux qui, en sabots, arrosait son jardin et venait parfois porter à M. Hulin un verre de coco, pris à la propre cruche de sa famille. Simone était restée à Paris. Gaby devait jouer le soir. L'été semblait établir partout un désert, une atmosphère épaisse; le cri d'un chien, le rauque diapason du tramway traversaient les couches de torpeur. La guinguette, par exception, hébergeait, outre Jean et Gabrielle, une famille d'ouvriers qui, ayant mangé, dormait sur la

table parmi les papiers gras, car elle avait apporté sa nourriture. Un mendiant passa dans la rue. C'était un mulâtre aux cheveux gris, il s'appuya contre la palissade clairsemée, et il chanta. Il chanta un répertoire incroyable qui semblait exhalé du passé par la chaleur comme du terreau les odeurs mortes... *Le mécanicien Jean sur sa locomotive, Regard, d'un œil mauvais, Blaise le beau chauffeur...* Ensuite une complainte amoureuse et sociale : *Ah! sur les pavés je mettrai — Mon cœur durci par les regrets — Pour élever ma barricade...* Il gémissait d'une voix acide, puérile qui, expirant toujours, renaissait sans cesse. Il s'éloigna enfin, traînant les pieds dans la poussière. La grosse servante dit :

— S'il n'y avait pas de ces gens-là, on n'aurait pas besoin de chiens de garde.

Et Gabrielle ajouta :

— Qu'est-ce qu'elle dirait, cette femme, si elle habitait toute seule comme nous sur la côte? En hiver, les chemins n'ont pas de lumières après neuf heures du soir. D'ailleurs les lampes des poteaux sont toujours cassées, parce que les gamins tirent dessus avec leurs cailloux. Et la boue! c'est là qu'il faut la voir, quand je rentre à minuit avec ma lanterne, et que les chiens (et je pense qu'elle aime les chiens, cette dondon-là!) sautent après les portes à claire-voie, en traînant leur chaîne! Des fois, je sors de voir des films sur le Pôle Nord, avec les pauvres explorateurs qui expirent sous la neige, ou des histoires de vampires, d'assassins; je vous assure qu'il vaut mieux penser à autre chose en se promenant dans le noir. Il est vrai que par des temps pareils, dans ce coin-là, les bandits et même les revenants ne voudraient pas se déranger. Et d'abord, moi, j'ai de la tête, et je ne crois qu'à ce que je vois.

Il lui offrit de la raccompagner un peu, puisque leur après-midi était libre. Elle lui dit :

— Mais oui! Et elle fut si joyeuse qu'il maudit tout le temps qu'il avait passé sans déclarer cette ambition-là.

Ils sortirent ensemble et la serveuse, affalée sur les marches, leur dit : « Merci, messieurs dames », ce qui pour la première fois sonna bizarrement.

Ils marchaient le long d'un mur, l'un derrière l'autre, dans l'étroite marge de l'ombre. Jean fermait à demi les yeux à cause de la lumière, et il fallut reconnaître que ses narines suivaient la trace odorante de Gaby... Elle n'était vêtue que de taffetas noir, avec une ceinture lâche dont le pan flottait, dans une agrafe de faux jais en forme de papillon.

Sous un soleil écrasant, le plateau de Villejuif dormait. Des maisons rouges en désordre semblaient y paître comme un troupeau abandonné. Çà et là, le tournant des chemins montrait l'argile écorchée sous des talus hérissés d'orties. Le ciel, pur au zénith, semblait opaque sur tout l'horizon, et l'on ne voyait de Paris que la brume éblouissante, quelques dômes, un château d'eau sur la colline la plus proche.

A un carrefour qui commandait une cité, un poteau soutenait le cadre d'une pancarte. Une lettre encadrée de noir y était collée. Elle annonçait les convoi et enterrement de M. Firmin Moudru, retraité, décédé à l'âge de soixante-seize ans et qu'on emmènerait le lundi à quinze heures :

— Vous voyez, dit Gabrielle, quand maman est morte, c'est là qu'on a placardé l'avis pour les voisins.

Alors ils restèrent sans parler devant ce poteau funèbre, et Jean se découvrit.

La maison des Granger était tout en haut de la pente, piquée au milieu de vagues prairies où des fils de fer marquaient des enclos. C'était une masure de briques, avec deux marches devant la porte frêle, des rideaux carrelés blanc et rouge, et une barrière de bois qu'on pouvait enjamber. La pancarte, comme ailleurs, disait : « Attention ! Chien méchant ». Et pour compléter l'illusion, il y avait une niche vide.

— C'est très gentil, mais il manque des arbres, disait

Gabrielle. Heureusement nous avons le bon air. Je suis sûre qu'à Paris vous ne respirez pas si bien!

Ils regardèrent la ville couchée au loin, cherchèrent à repérer le lieu où habitait Jean, disputèrent. En réalité, ils étaient gênés de se trouver en face de la maisonnette, où l'un ne pouvait pénétrer, où l'autre ne voulait pas rentrer si vite. Ils prirent le parti de se coucher dans l'herbe, elle sur le dos, lui sur les coudes, arrachant des brindilles poussiéreuses, comptant les grains de terre sèche entre les touffes du pauvre gazon. Le sol sentait le sucre et le lait tourné. Il ne passait pas une âme sur la route. Vers l'Ouest, les maisons se faisaient encore plus rares, encore plus pauvres. Parfois cependant un homme sifflotait dans un courtil invisible. Tout ce campement dispersé paraissait précaire et provisoire, à la merci de la nuit qui l'effacerait ou du vent qui le chasserait au loin.

— C'est comme ça, disait Gabrielle. Ici nous ne connaissons personne et personne ne nous connaît. Ceux qui ont de la famille, ceux qui jardinent ont besoin de se prêter des arrosoirs, des bêches, de l'eau. Mais moi qui ne cultive que de la ciboule en pots, sur la fenêtre, je ne cause pas aux voisins. Il y en a là-bas qui ont de gros lilas au mois de mai, à boucher toute leur façade. Ils en ont de la chance, ces gens! Le reste a l'air de vrais sauvages.

— Si seulement j'habitais plus près! dit Jean.

— Ah! oui, dit-elle, ce serait gentil; mais ce ne serait pas convenable. Et puis ici il n'y a que des villas pour des familles et vous êtes encore garçon.

Il n'avait jamais soufflé mot de cela. Il dit en regardant toujours les herbes :

—Divorcé, figurez-vous.

Elle ne bougeait pas, ni n'ouvrait les yeux.

Il reprit :

— Que voulez-vous, on se trompe souvent dans la vie!

— Oui, dit-elle enfin. On se trompe souvent... Et moi,

c'est curieux, je ne vous imaginais pas comme ça. Je ne me figure pas non plus votre femme comme elle était.

— Oh! n'en parlons pas, je vous prie. Je n'avais rien pour elle, et à présent je la déteste.

— Ah! je parie que c'est elle qui avait des torts?

Il mentit absurdement, pour s'assurer le beau rôle :

— Non, c'était moi.

Une petite voix indifférente répliqua :

— Je m'en doute. C'est toujours la même histoire, mais vous au moins vous êtes franc.

Elle concevait pour Jean une espèce de respect plutôt que de méfiance. Aucun des deux n'avait plus envie de nourrir la conversation. Au bout de quelques minutes, c'est Gabrielle qui reprit :

— Vous n'avez pas remarqué? On entend nos voix comme si elles sortaient de terre.

Alors ils se redressèrent tous deux et sourirent ensemble. Le monde se réveillait avec eux. Ils se remirent en route, au hasard, pour s'écarter de la maison. Ils passèrent devant une épicerie misérable où des gosses à pieds nus suçaient des bonbons. Ils virent aussi des maisons groupées, au centre desquelles, sur un carré semé de gravier jaune, une équipe lançait mollement un ballon. Ils virent aussi par une croisée ouverte, toute une famille qui dansait au son d'un phonographe : des vieilles femmes dépeignées, coiffées d'un bonnet de papier rose, des filles molles en peignoir qui cousaient un oreiller, parmi un nuage de plumes. Dans une heure, dans une demi-heure, dans quelques minutes, il faudrait bien se séparer, chacun se retrouverait seul. Ils ne se quittaient point, unis par cette crainte commune. Ils ne suivaient pas non plus leurs paroles, qui exprimaient n'importe quoi et qui n'appelaient pas de réponse...

— Si nous ne nous voyions pas pendant plusieurs jours, disait Jean, il me semble que j'aurais peur, — c'est drôle, — de vous retrouver toute changée.

— Vieillie! disait-elle. Ah! je vieillis à vue d'œil.

— Non, changée simplement, comme les choses, les objets, quand on ne les observe plus. Avez-vous remarqué qu'en huit jours, un coin de rues, un mur, une maison, quand on ne passe plus devant, ils ont déjà pris une autre figure! il y a d'autres affiches, un pan est relevé, démoli, repeint. Ah! il faut rudement les surveiller pour qu'ils ne s'échappent pas trop vite!

— Dites-moi, fit-elle brusquement. Est-ce que vous n'avez pas votre mère?

— Si, dit-il, mais à Troyes. C'est une pauvre vieille bonne femme qui ne voyage jamais. Elle a du mal à vivre.

Chose bizarre, il lui semblait que de confier sa vie à Gabrielle, cela les éloignait au lieu de les rapprocher. Il aurait voulu tout savoir d'elle et ne lui donner rien de lui. Il continuait à aimer en lui-même un autre personnage qu'il n'était pas, qu'il serait peut-être... Comment éclaircir cela? comment l'avouer surtout? C'était cette seconde personne qui sentait des élans d'expansion et d'imprudence, et qui, sans rien dire, devant cette petite fille qui s'ennuyait un peu, mais qui ne songeait pas à se distraire, rêvait à des paroles impossibles... Pour un peu, il lui aurait dit :

— Vous savez, il y a quelqu'un qui, cette nuit, viendra, sans vous déranger, se coucher encore dans l'herbe, sur le même terrain vague, à trente mètres de votre maison. Il n'aura pas peur des chiens, il ne nourrira aucune mauvaise intention; il ne cherchera pas même à regarder vos fenêtres brillantes ou éteintes; il contemplerait seulement Paris au loin, sous le ciel rougeâtre, clignotant de mille lumières; il écouterait encore la terre silencieuse d'où ne sortirait plus la voix claire qui tout à l'heure parlait... Il ferait cette folie de revenir, en pleine nuit, pour se sentir seulement près de vous, près de quelqu'un, près d'un corps, près d'une âme...

Parce que, sachez-le, il est impossible qu'il reste jusqu'à demain midi sans vous voir et sans l'assurance de

penser à vous. Il aura ce soir à dîner dans un bistro indifférent, à Montrouge, parmi les gens qui reviennent du Stade et qui crient, à voix gutturales, leurs émotions et leurs plaisirs... Il faudra aussi dormir, la fenêtre ouverte, au-dessus de la cour et du jardinet où des linges blancs pendent vaguement dans un puits de ténèbres, où l'on entend parfois un bruit de verrous, un murmure de savates; le ciel sera sabré d'étincelles électriques, un orage lointain ou un tramway tardif... Et demain matin il y aura à manier les gros registres de peluche verte, à faire craquer le siège de bambou, à s'entendre saluer par les collègues : « Bonjour, mon vieux tribun! Bonjour Monsieur Soreau! Encore un dimanche de tiré! » A écouter aussi le père Menoux dans le corridor, qui brossant et balayant marmonnera : « Ils sont tellement désordonnés, ces cochons-là! » et qui passant derrière Soreau dira ensuite : « Ce n'est pas pour vous, ce que j'en dis. Vous m'excuserez? » A recevoir, à travers la cloison vitrée, le grincement du petit chariot qui glisse en l'air sur son fil, et çà et là des bribes de paroles : « Mais enfin c'est l'A. B. C. du métier!... » Ou bien : « Sur compte d'avances, s'il vous plaît ». — « Mademoiselle Yvonne, prenez une lettre... Nous avons procédé à cette opération selon vos ordres, et veuillez agréer nos meilleurs sentiments ». Et tant de choses prévues, de détails infimes et complexes comme les touffes d'herbes qu'il regardait de si près, toutes les minutes d'une vie qui s'écoulait sans pente, qui fuyait comme un évier fendillé, tous ces gestes qui empêchent de penser et de se regarder soi-même... pour arriver demain à midi, devant la nappe de papier où Gabrielle, lâchant un journal, lui tendra sa main ronde ornée d'une bague enfantine et lui dira : — Oh! bonjour, monsieur...

Soudain il entendit ces paroles, ou à peu près. Et il se réveilla brusquement de cette torpeur : il vit qu'ils étaient revenus, au gré de leurs pas, sur le plateau, et que Gaby prenait congé de lui. Etait-ce pour se moquer,

ou pour le rappeler vraiment à ses devoirs? Mais lui, il prenait tout au sérieux. Il regarda sa montre, il dit :

— Mon Dieu! à quoi est-ce que je pensais? Il va être quatre heures! Vous avez sans doute à travailler chez vous?

— Oh! dit-elle. Je ne couds jamais le dimanche. Ma pauvre maman ne voulait pas, et je ne voudrai jamais de ma vie, en souvenir d'elle. Mais il y a tout de même des tas de choses à faire. Il y a du nettoyage en grand, et puis les lapins à soigner. Figurez-vous que derrière la maison nous avons mis des treillages plus haut que la tête, vous savez, comme une volière, avec des compartiments... On se croirait au Jardin des Plantes, là où sont les vautours avec leur viande pourrie.

Elle ne demandait visiblement qu'à bavarder encore. Elle expliqua toute l'ordonnance de son intérieur : deux chambres, dont une restait close par respect; dans l'autre couchaient les deux sœurs, sur deux petits lits en fer, et une autre pièce où était le piano, des gravures encadrées, un tapis algérien sur le mur, mais si petite, si petite! On n'y tient qu'assis, et encore; la cuisine était derrière, et les grosses gouttières en zinc qui entouraient la bâtisse se rassemblaient là-bas, au-dessus d'un tonneau. Le chien était mort l'année d'avant : un gros poilu qui s'appelait Triton et ressemblait à un mendiant; le chat était vieux, mais superbe, tigré, et se nommait Mouffe, parce qu'il venait d'une vieille dame qui habitait rue Mouffetard et qui passait son temps dans la petite église qui est au bas de ce quartier, devant une place pleine de légumes.

— Je ne sais pas pourquoi je vous raconte tout ça. Les hommes ne s'intéressent pas aux choses du ménage. Et vous moins qu'un autre puisque vous n'avez plus d'intérieur, n'est-ce pas?

Il fut envahi d'une amertume bizarre, qui le rendait fier, et, sans réfléchir, il appuya là-dessus :

— Oui, mademoiselle Gaby, je suis né comme ça. Je n'étais pas fait pour une vie tranquille, moi, avec des

affections et un foyer. C'est ainsi. Il n'y a rien à faire. Aussi je ne me trouve pas à plaindre, oh! pas du tout; parce que ce qui rend heureux les uns ne rendrait pas heureux les autres.

— Eh bien, moi, dit-elle franchement, je voudrais bien être heureuse à la façon de tout le monde.

Il sentait que chaque parole qu'il allait dire de ce ton-là les éloignait l'un de l'autre, mais il mettait de la cruauté à parler ainsi. Pourquoi cette folie subite? Cette forfanterie risible de se faire passer pour un monstre, ou simplement un phénomène? Cette rage de repousser d'avance la tendresse commune, la seule consolation, celle dont il avait tant besoin? A l'en croire, il était un bourreau de travail, plongé dans des spéculations profondes, jour et nuit, insoucieux des plus petits plaisirs, dégagé des moindres amitiés. Il disait pourtant :

— Sauf vous, mademoiselle Gaby, je n'ai envie de rencontrer personne, et sauf un vieux camarade de régiment, qui s'appelle La Provenchère, Paul de la Provenchère.

— Oh! dit-elle, un noble, un comte ou un baron?

Il haussa les épaules :

— Il paraît; mais le contraire d'un homme chic, je vous assure, ou d'un habitué du concours hippique.

Elle fut un peu déçue et il revit ses lèvres d'enfant pleurarde; elle continuait, malgré tant de rebuffades, à le regarder de tous ses yeux, sans timidité ni coquetterie. Ils marchaient ensemble à tout petits pas, et leurs pieds comme l'herbe étaient blancs de poussière; l'après-midi dormait toujours, éclatante et brumeuse; seulement dans le ciel, vers Ivry, montaient à présent des colonnes de fumée noire; elles fondaient et s'étalaient sous le ciel sans parvenir à souiller ce bonheur pesant qui régnait sur les choses. La chaleur opprimait le paysage sans oiseaux, sans clochers, ces dunes désolées poussées par la campagne au-devant de la grande ville, pareille à une mer stagnante, mais dans la vallée cette eau morte envoyait ses lagunes, des toits gris, du zinc et de l'asphalte; elle

s'infiltrait dans tous les creux, assaillait lentement les hauteurs déjà flétries, déjà stériles.

— Je voudrais bien vous demander quelque chose, dit Gabrielle, mais je n'ose pas.

— Est-ce possible? Croyez-vous que je pourrais me fâcher après vous?

— Eh bien! dit-elle. Quand on a le caractère que vous avez, c'est parce qu'on est horriblement égoïste, ou bien parce qu'on a de la religion.

Il fut tout interdit.

— Alors, vous me croyez si méchant que ça?

— Mais non, dit-elle en lui tendant la main. Si je le croyais, je ne m'étonnerais pas. Vous seriez comme bien d'autres. Parce que, les égoïstes, ça court les rues, brutes ou non. Les brutes, c'est même moins rare. Les égoïstes tranquilles ne valent pas mieux, mais l'espèce est plus distinguée et moins dangereuse. On n'a qu'à se garer d'eux. Alors...

— Alors quoi?

— Alors je voudrais bien savoir si vous êtes pieux au fond; mais là, réellement? Ça m'expliquerait bien des choses.

— Et ça vous plairait? dit-il.

— Oh! redit-elle, humblement, je ne suis qu'une petite fille. Ne parlons pas de moi. Je ne vais plus à l'église parce que maman n'est plus là et que Simone est tout à fait dessalée, du moins je le pense; et qu'on n'a plus le temps en semaine, ni surtout le dimanche; et que je ne peux plus penser à toutes ces choses-là. Ça serait prétentieux de ma part... Mais enfin, vous?

Il fut sur le point de tout confier, de livrer le secret. Il haletait vraiment de peur et de surprise : il épiait sur le visage de Gabrielle une sournoiserie, une moquerie féroce, quoi encore? mais il ne voyait que la naïveté de ce sourire qui s'efforçait de lui plaire, de ces yeux qui n'osaient plus le regarder.

— Moi, dit-il durement, je ne sais pas ce que je suis.

Et puis je pense que ces choses-là, on n'en doit compte à personne.

— Alors, pardon, fit-elle. J'ai été incorrecte. J'oubliais que nous n'avons pas de confidences à nous faire

Le chemin redescendait; on revoyait la pente qui tombe sur Arcueil, les fils de fer, les maisonnettes parsemées, dont l'une était celle des demoiselles Granger, le domaine inviolable.

— Au revoir, et pardon encore, dit-elle. A demain.

— A demain, bien sûr. Et à tous les jours aussi.

— Et comme ça, dit-elle avec un sourire vague, jusqu'à la fin du monde?

Et décoiffée, elle secoua ses cheveux, pour défier les choses provisoires de mordre sur elle. Il la quitta sans se retourner, désespéré.

Il traînait exprès ses souliers dans la poudre blanche du chemin raviné, il heurtait des cailloux, il courbait le dos, il ne regardait plus rien, ni terre ni ciel : simplement, au dedans de lui-même, une espèce de honte mêlée à de la joie mauvaise. Il désirait ardemment être seul pour se cacher mieux encore, pour fermer les yeux dans les ténèbres. Ah! la nuit ne tomberait jamais assez tôt...

Gaby restée seule poussa la petite barrière, ouvrit sa porte où ballottait un cadenas. Il y avait une petite glace dans le corridor. D'ordinaire elle s'y contemplait, elle souriait à sa propre bouche. Cette fois, elle ne se vit qu'en passant et détourna les yeux. Elle s'assit sur son lit. Et comme elle était seule, toute seule dans cette case minuscule, sans échos, elle chantonna. Sa voix s'étouffait dans cette étroitesse et cette solitude.

V

« ... Oui, il y a des choses inconcevables. Et d'abord celle-ci : que je sois le même homme, ayant mené deux ou trois vies différentes, absolument étrangères l'une à l'autre, ne les reliant que par un froid souvenir. Parfois

une de ces vies mortes se réveille pourtant, s'empare de moi : alors c'est l'existence d'à présent qui s'évanouit, qui passe au rang des rêves... Dieu merci, si les hommes sentaient réellement leur être, leur unité, quoi! ils n'y tiendraient pas, ils deviendraient fous. Ou plutôt, que dis-je? s'il leur arrivait de subir la force des choses disparues, ils se disloqueraient, ils comprendraient que le fil est si ténu, si fragile, qui les rattache à eux-mêmes...

Ils en prendraient peut-être leur parti. Heureux qui sait oublier! oublier, comme les enfants qui sont tour à tour leur cerceau qui roule, leur tartine qui fond, la crise de larmes qui les étouffe, ou leur hurlement de joie. Quand on ne sait plus se disperser ainsi, voilà le plus grand malheur : on a acquis une conscience, comme disent les savants et les prêtres. On ressuscite ce qui devrait être enterré, on vit avec ce qui, étant mort, ne cherche qu'à vous faire mourir aussi. Ah! quelle horreur que la mémoire véritable! Peu de gens en sont affligés, les maudits!...

Du moins, il faut cacher aux autres cette maladie honteuse et ses accès. Pour un peu, ils penseraient que j'en suis fier. Ils diraient : Soreau est un type qui prend les choses au sérieux. La Provenchère lui-même dirait peut-être, — je vois d'ici son air tranquille et son lorgnon : « Allons, mon vieux. Il ne faut pas croire que c'est arrivé!... » Tiens, voilà la bonne formule. Ce qui est arrivé n'est pas arrivé, quoi! ou tout comme... A preuve que nul n'y songe plus vraiment, activement, que ces choses-là ont disparu du monde, hormis la cervelle de quelques fainéants comme moi, qui le soir, au lit, piquent une espèce de fièvre. De fièvre? Ils sont dans l'obscurité, leurs yeux ne voient ni éclairs ni étincelles; dans le silence, leurs oreilles ne bourdonnent même pas. Ils font peut-être exprès d'échapper à la vie, de se réfugier là-bas... Là-bas où ils avaient juré de ne plus revenir, même en esprit, et où maintenant ils se complaisent sans se l'avouer... Dans les romans à treize sous, il est question de

vieux châteaux qui ont un spectre pour visiteur, le spectre d'un seigneur qu'on y a assassiné dans les temps. Il faut bien croire que ce fantôme a gardé un bon souvenir, ou du moins une affection bizarre pour ces lieux désagréables. A moins qu'il ne vienne crier vengeance... Mais peuh! dans les ruines désertes... Non, c'est bien la manie des morts et des vivants qui ne savent pas vivre, que de hanter leur passé.

Ce passé n'a pas forcément de quoi intéresser les journalistes et les scribouilleurs. Même il pourrait sembler plat et fade aux yeux des gens qui vous aiment, c'est-à-dire qui vous prêtent du romanesque, espérant bien que vous le leur rendrez... Mlle Gabrielle, par exemple, si je commençais à lui raconter des histoires sur la guerre, elle se mettrait d'abord le poing sous le menton, ses yeux gris (ils sont plutôt gris au soleil, mais sombres à contre-jour, verts quand le temps se couvre), ses yeux prendraient la fixité du plaisir. Et puis au bout de quelques minutes, elle demanderait :

— Avec tout ça, vous n'aviez pas de marraine?

C'est qu'à l'époque elle avait de dix à quinze ans, et qu'elle n'entendait parler de ces choses qu'à la pension de Melun où elle m'a dit qu'elle était élevée. Son papa était mort tout jeune, architecte, il paraît, mais qui avait laissé une petite assurance sur la vie. Il paraît aussi que ses filles ont dans leur chambre, encadré, un dessin au crayon, une épure qui représente sa tombe. C'est un cadeau de lui-même, attendu qu'il avait dessiné ce monument. Drôle d'ornement pour le chevet d'une petite fille! mais enfin celle-ci ne brille pas par la gaîté, l'insupportable gaîté des gens qui croient le monde créé pour les amuser... Ah! oui. S'il y avait par le monde une personne qui pût écouter la confidence de Jean Soreau, ce serait elle, Gabrielle, Gaby, cette petite dont, un mois plus tôt, je ne savais pas l'existence... Mais non, il n'y a personne qui veuille vraiment entendre le Secret. Même ceux qui ont autant de bonne volonté que de patience. Ce serait les

décevoir, ce serait me rendre ridicule à leurs yeux. Que le silence règne là-dessus! Que la joie morose me suffise de savoir encore ce que nul ne sait, ce que nul ne dit.

Il paraît que les autres ont une confidente toute trouvée, qui est leur mère. Je ne parle pas de mon père qui n'a pas jugé bon de me signer de son nom — et qui, si par hasard je lui ressemblais de corps ou d'esprit, n'aurait pas droit à ma gratitude. Certes, il y a des choses ignobles sans doute à l'origine de toutes les unions, même dans les vraies liaisons, et même dans les mariages riches, enviés; des choses dont on ne devrait jamais se vanter. Mais moi je suis d'une condition encore plus louche. Je ne suis pas né d'une cupidité satisfaite ni d'un devoir accompli, ni d'une tendresse imprudente, ni d'une passion capricieuse. Sans cela je l'aurais deviné, et je serais, sinon fier, au moins rassuré, d'être comme les autres. Oh! Je dis bien qu'ils devraient rougir aussi, les autres, mais la rougeur est pour moi seul quand j'y songe. Chassons, chassons ces images-là. Elles donnent trop de rancune et de faiblesse. Les rancunes faibles ne sont que risibles : je ris de la mienne, car elle ne saurait contre qui s'exercer.

Ma mère a soixante-sept ans, j'en aurai bientôt trente; cela donne l'âge où elle fut séduite. Que faisait-elle alors? fille de ferme encore? ou déjà servante à la ville? à Troyes, puisqu'ils disent que j'y suis né. J'ai assez vu mon livret militaire, où une ligne reste en blanc (mais quoi! il y a un citoyen sur trois dans mon cas, j'en ai assez feuilleté de ces papiers, pour le savoir).

Mais les autres enfants, ils sont arrivés à des filles toutes jeunes, qui les ont élevés gentiment, ou qui, les ayant flanqués à l'Assistance publique, ont du moins effacé sur eux les marques du déshonneur, et surtout brouillé les traces de la curiosité. De toute façon, il y a de l'infamie sur moi, et pas une infamie ordinaire : être séduite par un jeune patron, ou bien succomber sur le talus en revenant de la fête, voilà le lot de bien des filles placées à la campagne ou à la ville. Certaines peuvent

même croire à des promesses et laisser parler leur cœur, surpris avant leur corps; certaines sont folles parce qu'elles sont jeunes. Je ne puis songer à rien de tout ça. Je ne veux pas savoir ce qui en est, et du reste je ne saurai jamais... Une seule personne pourrait le dire, cette pauvre vieille, si tant est — horreur, horreur! — qu'elle ne l'ait pas oublié. Oublié l'aventure, la chose enfin, et presque le résultat, qui fut moi-même. Pouah!

En somme, elle ne me connaît presque pas. Je lui envoie tous les ans une lettre, depuis que je sais écrire, pour lui souhaiter l'année bonne et heureuse, et signer son fils respectueux qui l'embrasse. Sinistre coutume, et pourtant pieuse comédie, sans laquelle il n'y aurait rien entre elle et moi. Elle, elle ne me répond pas, parce qu'elle sait à peine écrire. Elle a oublié; c'est la vie. A faire des ménages dans les maisons bourgeoises, où il y a, paraît-il, d'assez bonnes gens, on ne s'entretient pas la main, c'est trop dur. Et sait-elle même exactement à quoi je travaille dans l'existence, ce qui s'appelle tenir des registres dans un bureau?

Jadis mes lettres, qu'elle n'a pas dû conserver, étaient écrites sur le papier rayé des Frères, à l'Institution Saint-François; puis, elles le furent sur des feuilles quadrillées, qui vont avec de sales enveloppes jaunes. J'en achète exprès de ce genre pour que la pauvre femme ne reçoive rien qui puisse étonner son facteur. Au temps où je lui envoyais des mandats, elle ne m'a seulement jamais remercié ou fait remercier. Autant envoyer des cailloux au fond de la mer! J'aime mieux supposer qu'elle ne vit presque pas, qu'elle ne pense à rien, qu'elle ne sait plus penser ni vivre, ce qui est le meilleur sort qu'on puisse souhaiter aux pauvres gens... Non, elle ne m'a jamais connu; elle n'a jamais montré le désir de me connaître. Tout s'est passé comme si on m'avait enlevé à elle, trop malheureuse ou trop abêtie pour tenir à ce bout de chair arraché de sa chair... C'est encore dans les romans que cela se passe parfois ainsi : lorsqu'une jeune fille noble a

fauté et que la famille fait disparaître le petit... Ah! il y en a beaucoup qui ne sont pas bénis, des fruits de leurs entrailles! Mais moi, on ne m'a pas emporté chez des fermiers ou des bohémiens, on ne m'a pas jeté en bas de l'échelle sociale : c'est plutôt le contraire : on a fait de moi un employé, un homme à chapeau et à porte-plume, une espèce de monsieur. Nul ne saura jamais ce que cela cache, quelle faute on a voulu réparer ni quels bienfaiteurs se sont épris de moi, et, chez eux, pourquoi cette toquade...

Après tout, je cherche trop loin. Outre qu'il ne sert à rien de la croire compliquée, il se peut que la vérité soit simple. Il y a des gens charitables dans le monde, ils s'intéressent brusquement à un marmot, qu'on leur a signalé comme plus mal né et plus mal reçu en ce monde que tout autre. Ils n'ont rien à faire, ces gens-là. Ils passent leur fantaisie. Cela les amuse, et cela calme leur conscience au sujet de tout le mal passé que représente leur fortune. Certains riches ont de ces remords. Pourquoi vouloir deviner leurs idées? on en voit tous les jours qui ramassent non pas un enfant, mais un chat pelé, un petit chien galeux dans le ruisseaux, et qui l'élèvent... Oui, mais alors ils l'élèvent eux-mêmes! Ils se font connaître. Ils adoptent. Ils présentent tôt ou tard leur note d'affection et de reconnaissance. Ce sont des gens habitués à compter : c'est leur classe qui veut ça... Au lieu qu'à moi seul on n'a jamais dit où porter ma gratitude respectueuse et mon amour filial grandement honoré. D'où je conclus qu'il devait s'agir d'une fondation anonyme. Devant notaire. « Voici dix mille francs pour faire éduquer un petit pauvre en dehors de sa famille indigne ou incapable ». Indigne, je n'en sais rien. Incapable, je le crois sans peine. On ne pouvait peut-être mieux trouver dans le genre. Et après tout je n'ai pas démérité, moi, je n'ai pas trompé les vœux des bienfaiteurs anonymes. Je gagne ma vie, je suis arrivé à l'âge d'homme, j'avais même fondé, moi, un foyer régulier :

il était solide, parlons-en, le foyer! Ce n'était pas la peine de le bâtir si solennellement. Ce qui est le plus fragile au fond dans le monde, ce sont les règles, les engagements, les signatures...

A preuve que plus j'y songe, mieux je crois que je figure sur les livres d'une œuvre privée, où préside quelque vieille rentière maniaque, assistée d'un gros prêtre. Car je suppose des prêtres là-dedans, et certes je ne leur en veux pas : ils font leur métier, et c'est beau après tout, puisqu'ils y ont peu d'intérêt. Celui dont je parle rend des comptes tous les six mois, en fin d'exercice, à la vieille millionnaire : on fait l'appel des absents. Soreau Jean, n° 137, oh! celui-là a très bien tourné. Il a fait des études, il est comptable à Paris. Vous avez fait un heureux, madame. Vous avez relevé partiellement la classe déchue et opprimée...

En somme, tout est clair dans cette histoire, je ne dis pas réjouissant. Un autre que moi s'en ficherait pas mal. Le bilan se solde par un excédent très net en ma faveur. De quoi est-ce que je me plains? Aurais-je voulu être mis dans une famille du grand monde, en remplacement de quelque héritier avorté, et me dire aujourd'hui le neveu ou le cousin devenu fils adoptif? Ah! non, ce serait trop mal me connaître. J'avais une tout autre vocation, et avec mon tempérament, je me détesterais, j'en suis sûr, si j'étais parmi les heureux de cette terre. D'ailleurs, qu'est-ce que ces heureux? Des gens qui sont fiers devant la société, mais qui, s'ils pensaient, ne le seraient jamais devant eux-mêmes. Ils n'ont rien qui les honore parmi l'espèce; ils sont simplement dans le troupeau des belles bêtes au poil lustré. J'aime mieux être ce que je suis. J'ai un privilège. Un privilège, ce n'est pas un mérite personnel dont on puisse se faire sottement gloire; c'est une marque qu'on a reçue. Oui, une marque comme une cicatrice, une brûlure... Le malheur est un privilège aussi; tout à fait comme la chance excessive. Je ne me range pas parmi les chanceux, mais parmi les

malheureux non plus. Il y a autre chose... Autre chose qu'il faut secrètement se redire, pour soi tout seul, quand on a plus de raisons de se respecter soi-même et quand on n'a plus peur de s'enorgueillir.

... Mais d'abord, pour me voir au naturel, c'est l'enfant et non pas l'homme que je devrais contempler. C'est bien difficile. Je ne retrouve qu'un petit garçon du genre maigre et pâle, probablement assez laid, avec de gros os sous une chair délicate, et des cheveux raides. Les cheveux, je les faisais tenir avec de l'eau; ils formaient cependant des épis sur le sommet du crâne. Sur les tempes, je crois que le Frère Ulpien, cette brute, m'en a arraché quand j'avais dix ans. Et pourtant ils étaient solides. Il avait la manie de tirer les cheveux à cette place, parce que cela fait pleurer même les yeux qui n'ont pas les larmes faciles. En même temps, cela fait saliver. On fond en eau, on se croit percé de cent mille épingles. On a envie de se jeter à genoux, mais justement il faut rester debout, et même haussé sur la pointe des pieds pour souffrir moins et suivre le mouvement du Frère. Quant à mes yeux, je me souviens les avoir regardés dans une petite glace, clouée dans mon pupitre, plus de dix fois par jour. Je ne les trouvais pas assez ouverts, trop gros, avec la paupière lourde. Un de mes copains, qui était mon grand ami, avait, lui, des cils qui touchaient au sourcil; la paupière levée faisait un pli imperceptible, sur des prunelles de chat. Je classais tous les gosses suivant ce pli, épais ou menu. J'étais dans la mauvaise espèce... Puis cela m'est sorti de l'esprit. Je me suis rongé les ongles jusqu'au sang, surtout au médius de la main gauche, et cette manie m'a passé. J'ai eu aussi le tic de trembler des jambes quand j'étais assis; cela secouait les encriers et brouillait les plus belles écritures. On m'a rossé pour cela, bien souvent, on m'a rossé avec des cache-nez tressés, on m'a serré dans un coin de cour, à m'étouffer, derrière trente dos ou poitrines, on m'a lardé de pointes de plumes cassées. Et j'ai perdu enfin ce travers-là. A

force de perdre même les défauts ridicules, on arrive à n'avoir plus de forme à soi, comme les dragées. J'ai vu fabriquer ces bonbons-là : on les use justement les uns contre les autres dans une espèce de bassin tournant. On voit bien encore vaguement que ce sont des amandes habillées de sucre, mais ils ont tous le même poids et la même peau.

Nous autres, à l'Institution Saint-François, nous avions pour uniforme une blouse en toile bleue, un képi à visière cassée et une grosse plaque de ceinturon. Les plus favorisés, qui composaient une fanfare d'élite, avaient un galon rouge sur le devant de leur bourgeron. Les clairons et les tambours de Saint-François répétaient tous les jours à midi et ébranlaient les vitres en été, à l'heure où les arbres ont l'air de faire la sieste; cela faisait un fracas absurde et terrible. En hiver, la clique s'enfermait dans le gymnase où son bruit faisait voler la poussière. Souvent on appelait ces artistes dans la banlieue pour des fêtes paroissiales, des processions, des défilés de gymnastes. Ils marchaient au pas, ameutaient les gares en jouant dans leurs wagons, et sur leur passage les familles prenaient un air guilleret, chantonnaient, sifflaient à l'unisson, agitaient leurs bouquets. J'ai toujours eu le bruit en horreur. Je ne suis par nature ni un guerrier ni même un soldat. Une fois j'ai remplacé, à douze ans, le camarade qui sonnait la cloche pour annoncer les études et les récréations. Je me souviens très bien que j'avais scrupule à tirer franchement sur la corde, à déchaîner ce tumulte, à propager des ordres. Nul n'aura eu moins le goût de commander, d'agir sur les autres. J'aime mieux saisir un balai que de le faire prendre à quelqu'un — cela m'est arrivé à la caserne bien souvent, et je puis dire que nul n'est mort par ma faute, sur mon ordre direct. Est-ce de la timidité? ou bien si mon énergie n'a pas trop d'elle-même pour soutenir ma vie, pour me protéger au milieu des forts? est-ce de l'égoïsme enfin sous le nom d'humanité? Je ne puis choisir, puisque jus-

tement j'ai le malheur de pouvoir choisir entre toutes ces explications... Mademoiselle Brièle m'accusait plutôt de timidité : il est vrai qu'elle est morte avant que j'eusse mes quinze ans.

C'est elle qui me servait de correspondante, et, en somme, de mère. Il est trop tard pour savoir à quels ordres elle obéissait. Elle était par métier ce qu'on appelle une vieille dévote, ou même une punaise de sacristie. Je pense maintenant qu'elle était mieux que cela par le cœur, mais à quoi cela sert-il, de le penser quinze ans après? Elle vivait dans un taudis de la rue de Sèvres, au haut d'une maison, démolie à présent, et qui n'était entourée que de couvents ou d'hôtels meublés. Ses ressources, je les connais à fond, car elle n'était pas cachotière, la pauvre femme, ni discrète : plutôt bavarde et despotique. Elle avait cinq cents francs de rente, ce qui lui payait en ce temps-là le toit et le pain. Elle était amie avec sa concierge, laquelle faisait profession de garder, dans sa loge, des ombrelles ou des paquets pour les dames qui fréquentaient, tout auprès, un grand magasin. C'était six sous de l'heure, dont Mlle Brièle avait trois sous, car elle assurait la permanence. On la prenait pour la concierge elle-même. On lui disait : « ma bonne dame », parfois « ma brave femme ». On lui empruntait souvent une brosse pour décrotter les bottines ou le bas des jupons crottés (les dames traînaient alors leurs froufrous au ras du trottoir). Elle brossait elle-même et elle ne refusait pas le pourboire, il fallait bien ne désobliger personne. En d'autres occasions, c'étaient des gosses qu'on lui confiait, tout au moins certaines clientes habituées à sa bonne tête. Pas l'hiver, bien sûr, où elle nichait dans cette loge noire, au milieu de ce couloir crasseux; les murs étaient pleins de dessins au crayon et d'additions notées par les fournisseurs; la loge n'avait pas même une fenêtre sur la cour, et le gaz y brûlait toute la journée. Mais l'été, Mlle Brièle menait les deux ou trois petits à six sous l'heure — le tarif des pa-

quets ne variait pas — jusqu'au square voisin, assiégé par les fiacres en station; les gros cochers, debout sur le siège, faisaient des signes, un chasseur du magasin appelait à tue-tête les numéros des voitures. Sur les bancs, il venait des prêtres qui feuilletaient leur bréviaire, d'où les images s'envolaient, et des messieurs en haute-forme qui, à sept heures, attendaient de petites employées... Moi-même j'ai été rejoindre quelquefois Mlle Briéle dans le square où elle faisait jouer ses marmots précieux. Ils suçaient des sucres d'orge, ils claquaient leurs joues avec l'élastique de leurs grands chapeaux. Ils ne bâillaient ni ne pleuraient; ils regardaient avec répulsion le petit Jean, sa blouse, son képi, qui n'avaient point de prestige. Quand les mères revenaient, c'était toujours en rabattant leur voilette; il y en avait de très essoufflées, de très parfumées. Une fois son porte-monnaie refermé, Mlle Brièle haussait les épaules et semblait mépriser ces femmes-là.

Elle y avait bien droit, car le reste de ses journées, à savoir les matinées, se passait en haut de Montmartre, tout près de la basilique qu'on édifiait alors; un hangar jalonné de crucifix, muni de longues tables, arrangé en réfectoire, servait de pieux asile aux pèlerins. On y mangeait moyennant vingt sous, et l'on avait Mlle Brièle pour serveuse. D'autres vieilles filles de son genre, un tablier bleu troussé autour de leurs jupes noires, quelques-unes chargées de chapelets de cuivre comme des nonnes, faisaient le même office. Elles y gagnaient leur propre repas et un peu de provisions à emporter, du lait, des pommes de terre. L'une d'elles, enviée de toutes, vendait dans cette enceinte les souvenirs du lieu sacré, la grosse cloche en chocolat ou en métal doré, les porte-plume d'os ciselé, avec une minuscule photographie cachée dans un œillet, les plaques de faux onyx, les vues perspectives de la future basilique; mais tout cela bénit, à la différence des échoppes du parvis! Jean Soreau, traîné là-haut, et qui aidait à transporter des assiettes,

à balayer le plancher gras, était abondamment caressé, complimenté de sa taille, de son uniforme. M[lle] Brièle le faisait passer pour son neveu. Ils revenaient parfois très tard par l'omnibus presque vide. Jean pouvait s'asseoir au fond de la banquette, et regarder la queue nattée des chevaux gris se dandiner sous la lueur rougeâtre des lanternes. Il embuait la vitre tremblotante, il y dessinait au doigt des monogrammes, ou bien des yeux ouverts, avec de grands cils, sans paupière; et pour ces traits fins il fallait employer l'ongle. A côté de lui, M[lle] Brièle reprenait haleine pour la première fois de la journée, épongeait sa face ronde et blafarde, ouvrait et inspectait son cabas noir, croisait enfin sur son parapluie de grosses mains courageuses.

Elle n'allait pas voir son pupille, faute de temps, elle recevait sa visite les jeudis, et parfois les samedis soir. Il la trouvait en général barricadée derrière sa porte par son lit pliant. Elle n'avait dans son placard que du linge sale, des restes de repas, une bouteille de rhum, dont elle prenait souvent, mais non sans gémir. Elle avait aussi des jeux de cartes, et lorsque Jean la trouvait de loisir, elle lui enseignait le bézigue avec un grand sérieux, se fâchant de ses maladresses, rayonnant s'il perdait. Elle lui réservait ensuite des tartines de beurre salé qu'elle faisait fondre et griller sur un réchaud, devant une grande Vierge de plâtre qui semblait lever les yeux pour ne point voir ces grossiers apprêts...

Aucune femme ne se passait mieux de dormir. La nuit, elle récitait des rosaires interminables, et un carton jauni pendait devant son prie-Dieu, tapissé de langues d'étoffes aux mille couleurs; sur ce carton, la prière qu'on doit dire pour le million d'êtres humains qui trépassent chaque jour; elle m'avait dit combien cela faisait d'âmes libérées, d'âmes jugées par minute, par seconde. Chaque expiration que l'on pousse se confond avec des derniers soupirs. Plusieurs nuits, tous les mois, elle allait veiller en différentes églises au temps de l'Adoration Perpétuelle.

Elle s'y relayait avec de vieilles personnes vouées au noir, et à qui un patronage quelconque assurait toujours de grandes tasses de café le matin. Elle n'était pas gourmande, certes, ne dînant pas tous les jours, et respectant avec grand soin le calendrier des jeûnes et abstinences; mais elle avait pris son parti de grappiller partout ce qu'on lui offrait; et elle avait toujours du chocolat pour moi, dans du papier sale. Elle collectionnait comme Emilie. Elle collectionnait les feuilles d'étain, en même temps que les vieux timbres-poste au profit d'œuvres missionnaires que, paraît-il, ce don arrive à enrichir. Dans sa chambre, qui sentait fort mauvais, ce n'étaient que collections : des piles de bulletins paroissiaux, les rouleaux de ficelle, les poignées de bois que donnent les grands magasins pour les gros colis, les images pieuses, les vignettes historiques qu'on trouvait dans les paquets de sucre, tout cela était classé dans des boîtes de fer-blanc, dans des corbeilles, sur les rayons des placards, l'incurie au milieu de l'ordre. On aurait pu croire que Mlle Brièle allait brocanter tout cela. Mais en réalité elle en portait l'offrande périodiquement aux petites Sœurs des pauvres ou à des hospices dont elle connaissait l'adresse, et qui faisaient commerce de récupérer ce que tout le monde jette. Elle n'avait jamais négligé qu'elle-même, qui vivait fort bien dans la poussière et les débris, sans feu, sans lumière, sans objets personnels, sans projets ni souvenirs. Je me trompe : elle avait deux gros albums de cartes postales. On s'amusait encore, à cette époque, de voir les photos exotiques. Et Mlle Brièle, quand elle était de loisir, feuilletait ces vues enluminées, sous la lueur d'une petite lampe à essence. Elle m'autorisait aussi à regarder ce trésor, et souvent elle m'avait dit : « Je te le laisserai plus tard ». J'en avais eu beaucoup d'envie, puis je l'ai connu par cœur, et il me semble voir aujourd'hui encore des coins de Vatican avec les gardes jaunes et noirs et des sanctuaires espagnols, sur papier glacé, roses, sous un gros ciel de lessive, des Enfants-Jésus

de Prague, comme des poupons, et des madones maigres sur fond d'or, avec des prières latines qui nimbaient leur visage dolent.

... Lorsque Mlle Brièle disparut de ma vie et de ce monde, je me souviens que la nouvelle m'arriva dans l'atelier de menuiserie où je rabotais bien maladroitement. Nous étions six camarades d'équipe. Les autres brillaient de joie, et tiraient la langue. Le seul contact d'un marteau ou d'une varlope transfigurait leurs mains et leurs visages. Moi je ne faisais qu'une espèce de manœuvre, et j'avais honte à l'établi beaucoup plus qu'au pupitre, ou la honte était bien portée, et où justement je ne la méritais pas. Un Frère entra. C'était le matin. Il m'amena au Supérieur qui me signa le front et me consola avant de m'informer. Je sanglotai si fort que je ne sus pas si j'avais de la peine. Le lendemain matin on m'expédia dans une grande église où Mlle Brièle vivante ne fréquentait pas, mais dont elle était paroissienne. Au fond d'une petite chapelle, elle gisait invisible, gardée par six cierges et quelques personnes inconnues; un seul prêtre officiait, mais il en vint d'autres qui s'agenouillèrent, qui prièrent en chuchotant, qui durent partir avant la fin. Il y avait des enfants qui tournaient la tête et que l'on mouchait, des cousins brusquement découverts, des héritiers pour les papiers d'étain et les cartes postales. J'avais la permission d'aller jusqu'au cimetière, c'était tout près des fortifications, je ne saurais dire à quelle porte de Paris.

Mon impression la plus forte était que j'avais connu — d'ailleurs ce fut la phrase prononcée par le Frère Supérieur — une sainte, et que c'était peu de chose qu'une sainte dans le monde : moins qu'une femme heureuse, moins qu'une personne enviable. Si mon cœur s'était jamais ouvert à elle, il était bien fermé. Je ne la regrettais pas violemment, je ne la concevais même pas comme survivant quelque part, embellie ou apaisée, jouissant enfin du prix de ses mérites. Plutôt que de la tendresse,

le souvenir de cette pauvre femme m'inspirait de la terreur et de la répulsion. En ce temps-là je n'avais pas peur de la mort, je n'avais peur que des morts. Aujourd'hui c'est l'inverse, hélas!...

Mais pour dire le vrai, le garçon de quinze ans qui se représente à mes yeux n'avait pas la vocation de ce qui lui est survenu dix ans plus tard. Cela, il ose à peine se l'avouer aujourd'hui, et surtout il le dissimule aux autres... On dirait parfois, on dirait qu'il est resté au fond ce gamin aux cheveux raides, en bourgeron bleu, qui sortait de l'église et de la chapelle en jetant du bout des doigts l'eau bénite par terre et ne croyait pas que l'appareil des prières, des orgues servît à autre chose qu'à dresser des enfants perdus, à nourrir des religieux brutaux aux grandes ailes noires, et à faire enterrer sans trop de larmes des cadavres vite oubliés... »

VI

Au total, cela faisait trois portraits de Gaby Granger, trois images bien petites sur la table où Jean les avait étalées. Il les avait gardées des semaines dans son portefeuille, il les retrouvait humbles et froissées. Le plus récent, il l'avait payé lui-même, dans une baraque de foire à Sceaux où elle s'était laissé conduire un dimanche: souvenir du 17 juin 1922. Elle avait posé dans une fausse carlingue d'avion, avec son chapeau et son ombrelle; mais lui, Jean, elle l'avait forcé en échange de se faire photographier sur un âne découpé en toile peinte, une espèce de portant qui cachait un tabouret. Et elle avait ri aux éclats de cette bonne blague, et elle avait aussi refusé de figurer avec lui sur le même cliché, en amoureux de village. Non par crainte d'être compromise. Mais disait-elle : « Cela fait vulgaire, Simone se moquerait trop de moi ». Elle avait cependant inscrit au dos de la photo cette dédicace : « Gabrielle à Jean », lapidaire et douteuse. Le portrait précédent, un petit carton d'identité, ne

portait que ces mots au crayon : « A M. Jean Soreau, avec mon amical souvenir ». Quant au troisième, c'était une vieille photo, où une fillette en robe blanche grimaçait en plein soleil : mais Jean distinguait les boucles d'oreille enfantines, celles que Gaby avait encore sous ses guiches rousses, des petites perles serties de cuivre doré, comme on en offre aux communiantes le jour des noces sans époux... Elle avait bien d'autres portraits, mais toujours en compagnie de Simone, l'aînée, cette grande fille brune, et ceux-là, elle ne pouvait les donner. Elle les montrait complaisamment, elle s'attardait à leur sourire, comme si elle eût été seule. Elle disait à Jean : « Vous ne pouvez pas savoir! » Mais elle livrait naïvement des lambeaux de souvenirs, des échantillons de sa vie puérile. Le jour qu'elle apporta sa photo ancienne, ce fut dans un élan de générosité : « Tenez, je m'en prive pour vous : mais comme ça, vous me verrez telle que vous ne m'avez pas connue ». On eût dit, à l'entendre, que son existence avait déjà plusieurs époques importantes et mille péripéties. Elle n'était pas de celles qui trouvent le temps vide et monotone. Elle eût été bien surprise d'avoir eu à envier chez autrui du dramatique ou du romanesque. Et quand il y songeait, malgré sa jalousie obscure et ses alarmes, Jean se disait : « Elle est bonne, Gaby, car elle n'a aucun besoin de moi. Mais elle n'a besoin de personne autre, et si elle s'ennuie, elle ne le sait pas ».

Il avait maintenant pour elle de la tendresse, et plus étrange, de la camaraderie. Peu de choses les unissaient, et ils mettaient d'ailleurs en commun si peu d'idées, si peu de mots, si peu de mouvements du cœur! il fallait bien qu'il y eût entre eux la force des petites habitudes, de la familiarité, plus puissante que celle des passions ou du Destin.

Voilà deux mois qu'ils se connaissaient. Toutes les heures qu'ils avaient passées ensemble n'auraient pas

fait en somme trois jours d'horloge, mais il leur semblait s'être vus ainsi de tout temps. Quand ils s'abordaient, elle tendait la main; quand ils se quittaient, elle offrait sa joue sans coquetterie ni agacerie... C'était souvent sur un trottoir où d'autres couples se baisaient longuement aux lèvres, se séparaient haletants sans se quitter des yeux.

Depuis quelques dimanches, ils pouvaient sortir ensemble, car la belle saison avait fait supprimer les matinées au cinéma de Cachan. Ils se promenaient jusqu'à Palaiseau, jusqu'à Verrières. Une fois même, ils prirent un train jusqu'à Verneuil-l'Etang, et ce fut comme un grand voyage... Ils cueillirent, dans des clairières déjà foulées, des bruyères où Gaby s'étonnait de ne pas trouver d'odeur. Ils marchèrent longtemps dans des allées étroites, en se tenant par la main, et ils croisaient d'autres jeunes gens pareils à eux, qui rapportaient des fleurs dans des chapeaux, des pliants sous le bras, des seaux de terre avec une plante déracinée. Des cyclistes noirs de sueur leur souhaitèrent bien du bonheur et du plaisir ou les moquèrent à longs coups de sifflets; des auto-cars envoyèrent des baisers à Gaby. Elle disait seulement : « Ce qu'ils sont bêtes! » et elle se penchait alors vers des buissons de mûres où elle se piquait les doigts. Il leur arriva aussi de passer des heures allongés sur le talus désert d'un layon, observant les fourmis, les pucerons, les chenilles, riant aux éclats malgré le silence. Quand ils revenaient vers une gare, sous un ciel assombri par l'orage, ils détournaient la tête de ces gens couchés qu'on voit soudain au tournant d'un buisson, et qui ne parlent qu'à voix basse. Mais dans le train chargé de foule, sous les quinquets jaunes, perdus dans le bruit des inconnus vantards et sournois, ils sentaient la fierté exquise d'être deux, deux comme tout le monde, deux comme les hommes et femmes non maudits, deux comme ceux qui ont accepté de s'aider à vivre.

... Voilà tout ce que rappelaient encore les portraits de Gabrielle que Jean regardait sous la lampe. Il possé-

dait dans cette chambre destinée aux objets d'apparat une table de jeu, achetée chez le brocanteur, et qui s'ouvrait en montrant un fond de drap vert. Dépouilles d'Emilie, des images traînaient là : M. Sazeret en uniforme, une nymphe brune décalquée sur porcelaine; un alcarazas et un broc d'étain qui, avec les deux grès flammés de la cheminée, formaient une collection artistique. En partant, Emilie avait dédaigné ces richesses frivoles, bonnes pour son mari, au profit de ses dictionnaires. A présent, si Jean Soreau eût été courageux ou seulement sincère, il eût mis une photo de M[lle] Granger à la belle place de ce musée. Mais il n'osait pas, bien que nul n'en dût rien savoir, pas même Gaby. Il ne pensait pas sans doute l'endroit assez vierge, assez secret.

Même seul dans ce logis, il ne s'y trouvait pas libre, chez lui en somme. Jadis il était peu sensible aux mille bruits de l'immeuble, de la cour, qu'Emilie ne pouvait supporter au contraire. A présent il en était obsédé, car à présent, c'est sa solitude qu'ils envahissaient, dont il était jaloux. Au bureau, on lui disait malignement : « Vous qui avez un appartement, par le temps qui court, c'est une veine! » Et même Hulin avait dit tout haut : « Non, je ne voudrais pas jouer aux cartes avec un veinard comme ça »... La prochaine fois, c'était sûr, Hulin serait giflé, malgré les conseils de M. Latapie. Hulin était d'ailleurs peu redoutable, sauf en paroles. Bien que sportif de ton, de paroles et de costume, il n'avait jamais fait qu'une demi-portion dans un dépôt de commis-ouvriers. Il prétendait avoir claqué son cœur par des exploits de bicyclette, et avoir ruiné dans des amours excessives son entraînement merveilleux, sa robuste constitution. Il avait fait les cent mètres en 11,2. Et il fallait l'entendre le lundi, après être resté sur les bancs devant une arène de boue, à siffler ou à applaudir, qui disait gravement : « Moi, n'est-ce pas, j'ai l'expérience. Alors j'ai bien vu le résultat tout de suite, malgré que nous jouions à neuf. De mon

temps, on n'aurait pas formé un team avec des nouilles pareilles : c'est l'arrière qui s'est rentré lui-même un but. Ça, des finalistes? allons donc! » Il y avait pour écouter cinq ou six paires d'oreilles attentives, surtout celles de M[lle] Yvonne, à qui il passait le matin ses journaux sportifs, pliés en seize dans sa poche-revolver, et avec qui même il discutait le coup.

Ce samedi-là, Jean était rentré rue Montbrun à midi et demi, car Gaby avait été voir des cousines à Melun et ne rentrait que le soir, juste pour la séance. Le cinéma ne fonctionnait plus que deux fois la semaine; mais l'hiver serait meilleur. Jean lui avait dit : « Désormais, du lundi au mercredi, quand nous déjeunerons ensemble, vous serez mon invitée ». Elle avait accepté sans fausse honte. Mais cela dérangeait ses finances à lui. Il songeait que, dès le mois de novembre, il lui faudrait un complet et un pardessus neufs; il paierait pour la première fois sa provision de chauffage : s'il pouvait trouver des écritures à faire le soir, cela aiderait à passer les mois où la nuit est si longue et où Gabrielle deviendrait si rare... Mais au fait, où serait Gabrielle à ce moment? Elle avait dix-neuf ans passés. Il suffirait que sa sœur la présentât à un copain, et elle se marierait dans les soixante jours... Certes, elle n'y songeait pas plus qu'à s'aller pendre. Elle disait volontiers : « Moi qui ferai une vieille fille ». Mais est-ce qu'elle voyait sérieusement l'image d'une Gabrielle enlaidie, desséchée, d'une vieille maîtresse de piano, d'une pauvre demoiselle en noir qui discute les prix chez sa crémière?... Il restait une autre conjecture, mais si basse, si déplaisante, si injurieuse... Et dans tous les cas, le temps ou la conscience travaillaient contre Jean Soreau.

Qu'il est difficile de ne songer ni au temps ni à la conscience! Même en se livrant à des travaux ridicules, à des soins domestiques comme n'en doivent pas faire les hommes! Pour l'heure, il frottait des vestons tachés, et son logis empestait l'essence. Sur la barre d'appui, au-

dessus des jardinets, les nippes essayaient en vain d'évaporer cette puanteur. Le soleil avait déjà quitté cette façade-là, et pourtant on entendait en bas des arrosoirs qui fondaient sur les feuilles, le battement de la pompe, des cris de petites filles qui se mouillaient les pieds. C'est alors qu'arriva Paul de La Provenchère.

... Il sonna timidement comme à son habitude. Son auto arrêtée dans la rue, au milieu des gosses qui jouent sur le pavé et des concierges qui prennent l'air, avait causé quelque sensation. Désespéré de tant d'éclat, il monta sans bruit les quatre étages, contempla la porte, le palier, renifla l'odeur infecte des plombs qui occupaient les demi-paliers: rien ne semblait changé. Le même pas se fit entendre et Jean lui donna la même poignée de main que d'habitude. Ce n'est qu'ensuite qu'il remarqua les manches de chemise trouées, les chiffons et la puanteur minérale. Il n'était pas venu depuis février. Jean lui dit :

— Voilà, mon vieux, je m'occupe. Tu tombes bien! Si tu veux m'aider à recoudre des boutons?

— Oui, mais avec du fil téléphonique! répondit La Provenchère.

Il n'apportait guère que ce genre de souvenirs, mais il souriait d'un bon sourire, discret et loyal. C'était la franchise de son visage terne et vieillot, où clignotaient des yeux fades derrière un lorgnon de fer, un affreux lorgnon sans axe, qui tombait toujours et ne se brisait jamais. Il avait grande envie de toucher le sujet brûlant, il n'osait guère.

— Alors, ça va tout de même?

— Mieux que jamais. Beaucoup mieux qu'avant, dit Soreau avec un peu de forfanterie.

— Ah! bien, je suis content pour toi, reprit La Provenchère. Au début, ta lettre m'avait inquiété. Je croyais que tu passerais par une petite crise, un déchirement. Ces choses-là, n'est-ce pas, on a beau les traiter comme elles méritent...

— Mon vieux, dit Jean, tu aurais tort de t'en faire pour moi. J'ai retrouvé ma véritable vocation, la liberté. Et chez toi, ton troisième gosse?

— Oh! il n'arrive que dans deux mois! Ma femme n'y songe pas trop encore. Les autres l'occupent assez. Ils crient, ils parlent, ils mangent maintenant. C'est la vie.

— Le bonheur, quoi?

— Naturellement, quand on s'est résigné à faire comme tout le monde. Mais je vois bien, mon vieux, que tu ne me jalouses pas : alors c'est que tu me plains. Allons, ne proteste pas! Tu te dis que je suis devenu un pauvre type heureux comme les autres. Je te connais, va.

— Si ce n'était pas toi, c'est moi qui serais à plaindre. Je t'assure que je me trouve tout à fait bien comme je suis.

La Provenchère le regarda, indulgent et admiratif. Il savait au fond que sa seule présence, sa seule amitié donnait à Jean la bravoure et l'orgueil : car La Provenchère était de ceux qu'on aime bien en voulant les épater un peu. Il était riche, à la merci des pauvres, intelligent, à la merci des menteurs : aussi bien il n'était peut-être jamais dupe; il comprenait tout, il pardonnait tout, mais sans le dire, car il était incapable de mépris et de rancune. Le fourrier Soreau ne concevait pas le soldat de La Provenchère autrement que sous les loques boueuses dont il l'avait vu affublé pendant des mois et des mois. Ce troupier avait tout juste obtenu l'emploi de pourvoyeur dans une compagnie de mitrailleuses; il courait entre ses lourdes caisses, courbé et soufflant comme un porteur d'eau, à moitié aveugle — son lorgnon en ce temps avait une chaîne — il ne manquait aucune corvée de soupe ni aucun nettoyage. Quand on manquait de mousquetons, c'était à La Provenchère qu'on retirait l'arme légère pour le doter d'un fusil incommode; quand un brancardier mourait, on ne lui proposait jamais le brassard; on n'avait jamais songé à lui confier le télémètre ou la trousse

d'armurier. Le plus illettré des caporaux ne lui avait jamais demandé de griffonner un état à sa place. La Provenchère vivait à l'aise dans la misère, dans la saleté, dans le danger, accordait à merveille son langage doux et correct avec l'argot des autres, se trouvait égal par nature aux garçons de ferme et aux poisses.

Il s'était fait au long de la guerre, au long de tant d'années, deux ou trois amis intimes, un petit chaudronnier d'Arras, un mécanicien de Versailles, un fermier vendéen : et tour à tour ils étaient morts devant lui, du même obus qui eût dû le tuer, qui l'étourdissait, et dont il se réveillait seul, marqué de leur sang, privé de leur existence...

Et tour à tour il en avait choisi d'autres, que le hasard lui envoyait dans la plus basse condition de guerriers esclaves, souvent déçu, quelquefois dédaigné par des brutes qui prenaient du galon, et qui ne se souvenaient de lui que pour l'appeler le marquis, pour ricaner de lui, pour le signaler bien vivement à l'attention, à la jalousie, à la vindicte de ceux où il était confondu. Jusqu'au jour où vint Soreau Jean, caporal-fourrier, et dès lors ce furent les joies divines d'un entretien où il n'était jamais question de la guerre, des enrayages, des percuteurs cassés ou de la supériorité des mitrailleuses allemandes...

A chaque relève, pendant chaque étape, et même aux tranchées, si la pièce de La Provenchère n'était pas loin de l'abri du capitaine, il y eut deux hommes qui parlaient humainement. A l'heure où les êtres harassés se couchent dans la paille pour être libres dans leur sommeil, La Provenchère et Soreau se promenaient debout. Les fenêtres obturées d'une popote où braillaient des officiers ivres, la nuit qui allumait des étoiles dans l'abreuvoir écorné du village, le coassement monotone du clairon qui faisait éteindre les feux, le cliquetis obscur des convois qui défilaient entre les granges closes, le bâillement d'un homme qui, ruisselant devant une porte, trébuchait dans quelque seau, maudissait le froid, injuriait les dieux et

les femmes, et autres êtres mythiques... Tous ces détails étaient liés aux longues conversations de Soreau et de La Provenchère. Et aussi, des images plus rares, devenues moins concevables, la sonorité d'un caillebotis où l'on piétinait au hasard, le dos rugueux d'un parapet de terre semé de cartouches et de boîtes à conserves, le claquement lointain d'un fusil, la plainte chromatique d'une balle qui semblait se perdre vers l'éther, des caisses posées à la porte d'un abri, comme des bancs à l'entrée d'une chaumière, bien des choses encore qui semblaient hors du temps et aidaient justement à bafouer la durée, l'envie de dormir, et les bestiaux armés qui reposaient à la surface du globe.

Paul de La Provenchère avait déjà trente ans à cette époque; il avait étudié le droit, et travaillé dans un bureau d'assurances. Il vivait à Paris chez son père veuf qui, sans avoir jamais voyagé, s'occupait de géographie, correspondait avec des sociétés savantes, achetait des atlas historiques et, pendant les mois d'été, courait les Alpes avec un marteau de géologue à la main. Il ne restait à sa noble famille ni le fief du Poitou d'où elle tirait son nom, ni l'hôtel qu'elle avait habité cinquante ans plus tôt, rue Cassette, mais seulement un grand rez-de-chaussée entre cour et jardin, au bas d'un immeuble que peu à peu s'étaient partagé une pension de famille pour Anglaises et un imprimeur. M. de La Provenchère avait eu quatre fils dont il ne remarqua l'existence qu'en les voyant périr : l'un mourut au Maroc en 1912, les deux autres furent tués dès le début de la guerre. Le cadet restait seul, sans espoir de gloire ni de malchance particulière; quand il revenait en permission, il était le plus crotté des soldats qui eussent traversé une gare régulatrice. Sa concierge hochait la tête en le regardant; elle ne mettait pas au rang des héros ce monsieur dont la capote portait des écailles de boue comme la croupe des vaches, et qui durant six jours ne se montrait qu'en civil, sous un ridicule veston noir, dans les rues où toutes les

filles voulaient avoir au bras un soldat bleu à ceinturon fauve.

Son père, une fois la douleur entrée dans son cœur de maniaque, en mourut lentement; sous le poids des regrets ou des scrupules, il vieillissait à vue d'œil, ne mangeait plus, lisait à peine, marchait avec une canne, et succomba enfin à une attaque huit jours après l'armistice. Paul avouait à Jean : « Je ne suis pas pauvre. Je pourrais presque vivre sans rien faire ». Il disait cela avec humilité.

Il ne demandait à la paix, à la vie, ni grands plaisirs, ni passions fortes, ni débauches. Il avait hérité le goût des manies tranquilles, il le fortifia pendant la guerre, à force d'insécurité et de désagréments. Jean ne lui connaissait pas d'amies, ne le voyait pas recevoir de lettres féminines. « Quand j'avais vingt ans, disait La Provenchère, j'ai eu des aventures comme tout le monde, un peu moins. Et elles m'ont escroqué des larmes. Aussi je ne marche plus. » Il avait tendance à la gourmandise; il fumait beaucoup; il lisait beaucoup de romans anglais, traduits ou non. Il croyait à l'espéranto, dont il avait une grammaire dans son sac; il recevait le *Bulletin officiel* de la Ligue, il se targuait d'échanger des lettres avec des inconnus, au Chili, au Japon par exemple. Il avait pourtant le don des langues, savait des refrains populaires, des fins de sonnets, des proverbes dans tous les idiomes d'Europe; il rêvait d'apprendre un peu de caractères chinois. Il s'amusait à prendre Soreau pour perroquet, et tous deux avaient pour phrases de reconnaissance des jurons ou des dictons hongrois, en grec moderne, en russe, qu'ils échangeaient quand ils étaient seuls, pour ne point offenser le vulgaire par cette maçonnerie. Ils étaient amis comme les enfants seuls savent l'être, l'expansion en moins et la gaîté. Ils n'osaient pas prendre au tragique cette liaison si menacée par un mauvais coup du sort; un éclat d'obus, une fièvre, un ordre de dissolution, une mutation brusque, tant de choses suffisaient à les séparer! La destinée fut

cependant assez douce; ils furent voisins pendant dix-huit mois; ils passèrent ensemble le cap de l'armistice; et ce jour-là, ils firent exprès de causer comme de coutume sans former de projets, sans ressasser des regrets ou des espoirs; ils avaient feint une fois pour toutes que la guerre fût entre eux comme nulle et non avenue.

C'est la paix qui devait les séparer. La Provenchère fut envoyé en Flandre garder des prisonniers; Soreau réintégra une caserne où il gratta du papier derechef. Ils s'écrivirent ponctuellement qu'ils n'avaient rien à s'écrire. La Provenchère était paresseux la plume en main, l'autre n'avait à sa disposition que des formules de bon employé. Ils s'irritaient non pas l'un de l'autre, mais chacun de si mal servir l'amitié.

A la fin, ils comprirent qu'elle ne sait parler que par les lèvres. Ils ne se donnèrent plus que les nouvelles importantes, celles-là justement qui montrèrent le sournois travail de la vie à séparer les hommes. Ils se marièrent à peu près en même temps; ils s'informèrent de leurs nouveaux domiciles. La Provenchère devint tout à fait riche en épousant la fille d'un ancien notaire marchand de biens, qui possédait des fermes dans l'Eure. On lui acheta son nom et sa future postérité. Il alla vivre là-bas, revenant à Paris tous les six mois pour vingt-quatre heures. Il fut présenté un jour à Mme Emilie Soreau, qui fit mille frais pour lui, acheta un poulet truffé, montra sa science et son beau langage, et finalement ne le trouva pas du tout distingué.

Il eut un enfant chaque année, il surveilla ses fermiers, ses valets et ses machines. Il souhaita à Jean une félicité semblable, qui ne pouvait pas arriver, qui n'arriva pas. Ils se voyaient d'habitude au passage, pendant une heure à une table de café. Ils n'échangeaient que des souvenirs, mais ces souvenirs n'étaient déjà plus les mêmes. L'un se rappelait les noms de chefs ou de villages que l'autre avait oubliés; celui-ci avait vu un bois en pente où celui-là plaçait une plaine nue et sèche; ils confron-

taient des dates ennemies, ils se querellaient en souriant, ils se traitaient de tous les noms, comme jadis, et ces gros mots-là faisaient un bruit étrange. Peu à peu chacun aimait et révérait dans l'autre une espèce d'ami légendaire dont la présence, dont la réalité altérait la figure, mais qui occupait, Dieu merci, dans son âme plus de place que le propriétaire de Neumesnil ou le commis de la Participation... Et ils savaient bien qu'il en irait ainsi jusqu'à la mort. Et ils sentaient bien que l'amitié n'a cure des différences sociales, ni des caprices du temps, ni de ce qu'elle aime.

Chaque fois à se revoir, le même sourire, la même chaleur du cœur les animaient tous deux. Quand ils s'amusaient à se contredire, c'était un moyen de se faire des confidences. Ils bavardaient en même temps, pour s'entendre l'un l'autre, plutôt que pour s'écouter. Ils ne se demandaient jamais de graves conseils; mais toute l'année ils se consultaient en pensée, de loin, comme on fait l'indulgence de Dieu. Lorsque Soreau informa Paul du départ de sa femme, il ne reçut aucune réponse : il croyait en attendre une, mais la redoutait au fond, et il fut ravi de ce silence prolongé. Voilà que La Provenchère paraissait soudain, acceptait la situation toute simple, et c'est lui qui se traitait de pauvre type! Ah! le seul ami délicat, dont on ne peut craindre le blâme ou l'orgueil!

Il poursuivit cependant avec plus d'autorité que d'habitude.

— Je suis venu aujourd'hui à Paris un peu à cause de toi. J'ai calculé : tu as congé jusqu'à demain soir, et même jusqu'à lundi matin. Je t'emmène chez moi en voiture. Puisque tu es libre, tu es de ceux qu'on invite à la campagne et qui rentrent quand il leur plaît. Ma femme elle-même désirerait beaucoup te voir.

Jean fut tout surpris. Evidemment Gaby ne serait guère visible de tout le dimanche : mais tout de même, s'il avait eu l'envie irrésistible d'aller la voir à midi... si

la grande sœur était aussi en promenade, si Gaby justement allait déjeuner toute seule au *Chien de la Vallée!* Ces idées le rembrunissaient à vue d'œil. Paul voulut forcer ce scrupule inconnu :

— Mon vieux, songe que je suis venu tout exprès!

— Je ne sais pas si je suis libre, murmura enfin l'autre.

— Ah! fit La Provenchère interdit. Excuse-moi, je ne savais pas, je ne croyais pas...

Son embarras suffit à vaincre Soreau. Il valait mieux manquer à Gabrielle que de révéler son existence, n'est-ce pas? Les hommes, même La Provenchère, ne devaient pas connaître cette petite aventure. Autant ouvrir le tiroir et lui montrer les trois photos! Supposé cela fait, qu'eût pensé La Provenchère? Rien de grave, évidemment. Mais La Provenchère représentait la vie réelle qui fait tomber les rêves en poudre; il figurait alors les nécessités pressantes, la sagesse bourgeoise, la tyrannie de l'avenir. Il eût dit ou seulement pensé :

— Qu'est-ce que tu veux faire de cette jeune fille? — Rien, je ne veux pas y songer. — Qu'est-ce qu'elle espère de toi? — Rien non plus... Et il eût souri avec un peu de tristesse, il eût pensé que l'existence est plus franche que cela, que tôt ou tard les situations s'éclaircissent, que l'amour du provisoire insulte au destin plus encore que le goût des choses durables.

Alors Jean remercia La Provenchère de son idée, chercha un sac sous la poussière, une casquette qu'il ne trouva pas, un pardessus qui justement puait encore la benzine. Il bouleversa toute son installation déjà désordonnée. Heureusement Paul ne regardait rien; il admirait du balcon le jardin et les murs d'en face. Tous deux ils descendirent, en se tenant le bras, et l'auto démarra avec bruit au milieu d'un grand concours de peuple.

ANDRÉ THÉRIVE.

(*A suivre*).

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

André **Suarès** : *Variables*, Emile-Paul. — Pierre Lièvre : *Esquisses critiques, 3e série, Valéry Larbaud, Paul Valéry, Louis Codet, Maurras, Gide, Schwob, Morand*, Le Divan. — Etienne Burnet : *Essences (Paul Valéry, Montherlant, Proust)* : Editions Seheur. — Edmond Estève : *Un grand poète de la vie moderne, Emile Verhaeren*, Boivin et Cie. — F. Jean Desthieux : *Le dernier des Encyclopédistes, Paul Adam* : Boivin et Cie. — A. M. Gossez : *Les Poètes du XXe siècle, tome I*, Figuière. — Maurice Wolf : *Les maîtres de la pensée éducatrice, tome I*, Editions du Loup.

Non, la race des indépendants n'est pas encore morte ! me suis-je écrié en achevant de lire **Variables**, de M. André Suarès.

Tous les esprits d'aujourd'hui qui regardent autour d'eux conviendront aisément que l'atmosphère du temps est de moins en moins complaisante à ces natures qui n'aiment point flatter les modes de l'instant, ni prendre la visible enseigne d'un parti. Et cependant, le monde moderne a besoin, et plus qu'il ne le croit, de ceux qui se tiennent à l'écart de ses luttes et portent leurs regards vers des choses plus lointaines que le tumulte quotidien.

Je me sens tout disposé à appliquer à M. André Suarès ce genre de jugement que Sainte-Beuve dénommait le jugement de prédilection ou de sympathie. J'ai été si souvent trompé par ces œuvres lancées avec d'éclatantes fanfares au cours de l'après-guerre que je me tourne instinctivement vers des écrivains qui n'ont pas été brutalement jetés au plein soleil de la vogue par un ensemble de moyens qu'il serait exagéré de nommer délicats. Une certaine tendance native, fortifiée d'ailleurs par l'expérience, me pousse vers ces écrivains un peu secrets, qui poursuivent en silence leur chemin personnel, avant tout curieux d'eux-mêmes et de leurs problèmes propres. C'est à ces écrivains que je dois le meilleur de mes voluptés d'art et de pensée. La critique n'a-t-elle pas d'ailleurs pour premier devoir d'aller vers les valeurs qui se

cachent ? S'il est certaines valeurs dont la nature est d'éclater à tous les regards et de lier des gerbes d'applaudissements, n'en est-il pas d'autres dont la nature est de fuir les plaines ouvertes à tous vents et même les sympathies qui leur seraient nécessaires ? Aujourd'hui comme hier et comme toujours, des esprits remarquables restent enveloppés dans le silence et la pénombre. Et cela parce qu'ils portent avec eux, en dépit des conditions propres aux différentes époques, le destin fait pour eux en tous les temps, et qui est de voir s'approfondir leur solitude à mesure que s'affirme leur effort. Il est certaine loyauté cruelle envers soi-même et envers toutes choses qui commence par vous séparer de vos contemporains.

Le ton propre à M. André Suarès d'abord vous saisit. Une expression concentrée et ardente, austère et frémissante, et tendue comme un élan dompté. Peut-être par goût propre, aimerais-je qu'un peu plus souvent M. André Suarès détendît sa phrase, la laissant à l'occasion folâtrer en liberté ; peut-être souhaiterais-je une plus grande variété de tons ; mais je prends plaisir à reconnaître que la langue de M. André Suarès rend un son dense et hautain avec de longues résonances. Ce qu'il peut y avoir en elle d'un peu roide n'empêche d'ailleurs pas l'expression d'une sensibilité âprement passionnée, mais parfois aussi tendre et délicate.

Dans l'ensemble, M. André Suarès, qui prend plaisir à s'installer sur la ligne de crête où s'unissent les pentes diverses de la vie, tend à laisser hors de son univers tout ce qui est mollesse heureuse, abandon naïf à l'apparence, insoucieux ébat de la créature aux souffles fugitifs ; en bref, tout ce côté de la vie qu'on pourrait symboliser par des ombres diaphanes qui dansent ingénument sur une eau qui fuit. M. André Suarès appartient à cette catégorie d'esprits qui sont à la fois amples et tendus, divers et concentrés. Il embrasse force contrariétés de l'Univers, mais les choses les plus diverses ne pénètrent dans son monde qu'à l'état de haute tension. Et voilà qui me semble faire l'unité de cet écrivain.

Flatter son époque, rien n'est plus loin des tendances de M. Suarès.

Il faut bien être de son siècle, fût-ce par l'extrême contradiction. Car de quel temps est-on, si l'on n'est pas du sien ? Il faut être de son siècle contre lui, pour mériter plus tard d'être aussi des autres.

Ce que redoute M. Suarès, c'est l'avènement d'un monde qui serait celui de l'automate et de la quantité. Il verrait donc sans déplaisir notre monde d'Occident apprendre de l'Orient à « restaurer l'esprit, l'individu, la vie libre et profonde ». Il salue en l'Espagne le pays qui maintient le plus fermement les valeurs opposées à cette marche du monde vers l'américanisme qui est, pour certains, le nom moderne de la barbarie.

Bergsonien ? M. Suarès ne s'en cache pas. Et il est aisé de distinguer dans ses modes de penser la triple influence de Pascal, de Nietzsche et de Bergson. Mais le bergsonisme de M. Suarès est d'une qualité tout autre que ce bergsonisme qui est abandon à la facilité, toutes brides lâchées à la spontanéité, au fleuve inconscient des pensées et à l'aveugle instinct. Bergsonisme et héroïsme spirituel, c'est tout un pour M. Suarès. Etre bergsonien, c'est pour lui perpétuellement combattre contre l'automatisme et le mécanisme qui cherchent sans trêve à ressaisir l'élan de vie ; c'est garder à tout âge la jeune ardeur de recherche et de combat ; c'est vouloir ne rien perdre de cette liberté difficile par quoi la vie s'affranchit du déterminisme des choses mortes ; c'est refuser de s'enfermer dans des dogmatismes rigides, des convictions fermées aux données nouvelles de l'expérience ; c'est rejeter la béatitude de celui qui croit savoir ; c'est au besoin sauver la pensée contre les hommes de science ; c'est vouloir encore l'ascétisme nécessaire à l'élan de vie qui doit se concentrer pour triompher, et c'est enfin se servir jusqu'au bout et sans trembler de son intelligence, tout en voyant la distinction des différents ordres et en gardant intact le sens poétique de la vie.

Il me plaît de constater que M. Suarès ne voit aucune contradiction à s'affirmer bergsonien et à vouloir en même temps se servir à l'extrême de son intelligence. « Il n'y a rien de plus beau, dit-il, qu'une volonté qui se refrène. Il n'y a rien de plus sot qu'une intelligence qui se limite ». Et M. Suarès voit fort bien qu'une intelligence aiguisée et qui suit sa pente rencontre le scepticisme. Il voit cela, il l'accepte et même il trouve bien que les choses soient ainsi. L'attitude d'une intelligence vis-à-vis du scepticisme (il y a d'ailleurs scepticisme et scepticisme) me semble une pierre de touche. Je fais bien peu de cas d'un esprit que ce mot de scepticisme effare ou déconcerte. Et je fais bien peu de cas également d'un esprit qui n'a pas conduit son intelligence

jusqu'au nihilisme extrême. Au vrai, c'est après la rencontre avec le scepticisme que commence la partie passionnante entre l'homme et l'univers. C'est alors que la vie se présente comme poésie, comme création, comme invention de valeurs, comme jeu gratuit et ardent. Installé dans la contrariété fondamentale que rencontre tout esprit qui s'approfondit, M. Suarès peut s'élever à une philosophie tragique.

« De toutes les tragédies, la plus terrible : la passion de la grandeur et du règne dans la profonde connaissance du néant »; ... et encore : « Le scepticisme passionné porte en soi toutes contradictions, et son génie est de les accorder toutes ».

De telles phrases me blessent au point le plus secret et le plus sensible de moi-même.

M. Pierre Lièvre (**Esquisses critiques, 3e série**) est un de nos bons critiques d'aujourd'hui. Il sait embrasser les ensembles et happer les points essentiels. Il attaque franchement les difficultés. Il possède vigueur, bravoure, vivacité et assurance. La lucidité et la sincérité de ses études m'imposent une vive estime, même lorsque mes points de vue se trouvent différer des siens. M. Pierre Lièvre rencontre à l'occasion de jolies et expressives formules. Parler, à propos de Mallarmé, d'un « étincellement de pierreries sous des voiles » me ravit. J'aimerais citer des morceaux qui ont de la patte, tel ce parallèle entre la manière de Paul Valéry et celle de Mme de Noailles (p. 72), telle encore cette tirade toute de verve (P. 147) sur les aspects contradictoires de M. André Gide. La préface du livre, qui respire un amour judicieux de la langue française, a retenu mon attention, encore que je ne sois pas entièrement disposé à prendre la prose d'Anatole France pour le type même de la perfection classique. Le souffle en est un peu bref, la syntaxe un peu simple, l'élan trop rare. Parfois aussi quelque chose d'un peu mou, d'un peu énervé, et même çà et là des grâces un peu fades. Et puis des développements d'une trame assez lâche, des pages qu'on voudrait resserrer et quelque monotonie dans les moyens d'expression. L'étude sur Valéry Larbaud est écrite tout entière sous l'empire d'une vive sympathie, que pour ma part d'ailleurs je ne ménage pas à cet écrivain, mais une telle étude ne manque-t-elle pas un peu d'ombres ? Un roman comme *Fermina Marquez*, où il y a de si

pénétrantes et délicates analyses, est-il amené au point où il donnerait parfaite délectation ?

Le cas de M. Paul Valéry est-il tout à fait tiré au clair par M. Lièvre ? Il y aurait bien des pour et des contre à balancer avant de conclure. M. Valéry est poète lorsque l'extrême travail qu'il fait subir à son expression laisse intacte dans les mots la fraîcheur de la sensation première.

Sous le titre **Essences**, M. Etienne Burnet groupe trois études riches de substance et de ferveur : « Paul Valéry et l'Unité de l'esprit », « Montherlant et les Mystères », « Proust et le Bergsonisme ». Il revendique pour ces études le titre de poèmes critiques. L'union de ces deux mots ne me répugne pas, et j'ai donné moi-même au *Mercure*, il y a plusieurs années, une étude où j'avançais que la critique est, à sa manière, création, c'est-à-dire poésie. Il est assez curieux de constater que si M. Pierre Lièvre prétend que l'émotion est absente de la poésie de M. Valéry, M. Etienne Burnet découvre en M. Valéry un Valéry alexandrin, un Valéry racinien et même un Valéry virgilien. « Le rythme de *Palme*, nous dit-il, est le rythme racinien de la tendresse. » M. Burnet pose un problème bien complexe en affirmant que « toute poésie qui a vécu et survécu était en harmonie avec la science de son époque ». Il faut voir que, s'il existe en tout temps une tendance de la poésie à se mettre en accord avec la science du temps, il est également une tendance contraire et souvent violente de la poésie à prendre conscience d'elle-même contre l'effort scientifique contemporain. Bien des poètes se rebellent d'instinct contre les doctrines qu'élaborent les savants de leur temps. Quel rapport entre la poésie de Baudelaire et la science du XIXe siècle ? Dans l'étude sur Marcel Proust, M. Etienne Burnet prétend trouver dans le bergsonisme la clef de l'œuvre proustienne. C'est là une thèse fort répandue. Mais il faut toujours se défier de la tendance à considérer une œuvre littéraire riche et vivante comme l'émanation directe d'une doctrine philosophique. J'ai lu beaucoup d'études bien singulières et souvent bien cocasses sur Marcel Proust et « la durée ». Les dons d'observateur ironique et même cruel de Marcel Proust n'ont rien à voir avec le bergsonisme. Et même ses beaux dons de psychologue. Voir clair dans les rapports de l'inconscient et du conscient, discerner les motifs obscurs, puissants et cachés, sous les motifs illusoires que

nous aimons à nous donner à nous-mêmes ne demande aucune initiation bergsonienne. On pourrait même dire que la philosophie bergsonienne consiste avant tout dans la tension du principe vital vers l'avant, ce qui entraîne perpétuelle invention, renouveau jamais lassé de création, effort pour se dégager du passé, et cette tendance bergsonienne me semble très nettement opposée à l'orientation générale de l'œuvre proustienne. Sans doute, il existe des rapports entre Proust et Bergson, mais je crois qu'on peut cueillir le plus capiteux de l'œuvre proustienne sans s'attarder à la philosophie bergsonienne.

La meilleure étude de M. Burnet me paraît celle qu'il a consacrée à M. Henry de Montherlant. J'ai eu plaisir à voir que la thèse de M. Burnet est très proche de celle que j'ai exposée au *Mercure* même, le 1er octobre dernier, sur l'auteur des *Fontaines du Désir*. Oui, ce qui vaut avant tout dans l'œuvre de M. de Montherlant, c'est le frisson cosmique, c'est la sensation spontanée et toujours présente qu'il éprouve à travers ses changements de jouer en toute aventure un épisode du mystère universel, avec le double rite de sacrifice et de résurrection.

C'est un livre très fouillé, très documenté et tout à la fois ample et minutieux, que M. Edmond Estève vient de consacrer à **Un grand poète de la vie moderne, Emile Verhaeren**. On trouvera dans ce livre beaucoup de citations caractéristiques du poète et l'effort le plus sérieux pour analyser l'art tumultueux et puissant du grand lyrique. Et cependant, ce livre ne m'a pas laissé parfaite satisfaction. On y sent un enthousiasme sincère, mais plus voulu que spontané, une sorte d'enthousiasme méthodique qui ne s'accompagne pas toujours d'un discernement très sûr. Le perpétuel jaillissement d'exaltation de Verhaeren est-il toujours de même qualité ? Souvent l'élan de Verhaeren jaillit des profondeurs, mais, d'autres fois, on sent que le poète se monte un peu la tête et se crispe un peu à froid dans une attitude exaltée. C'est alors qu'il tourne à l'orateur. Quel est le plus grand Verhaeren ? Ne serait-ce pas celui des *Débâcles* et des *Flambeaux noirs* ? N'y a-t-il pas du pour et du contre à examiner dans le cas de Verhaeren poète de la vie moderne ? Si la vie moderne et même le matériel de la vie moderne ont droit de cité dans la poésie, l'angle sous lequel Verhaeren les a considérés est-il toujours celui qui convient le mieux à la poésie ? Mais

comme je l'admire pleinement, ce grand Verhaeren, dans ses formidables incantations des forces cosmiques !

M. F. Jean Desthieux (**Le dernier des Encyclopédistes, Paul Adam**) essaie de ramener nos attentions sur l'œuvre de Paul Adam. Il multiplie les citations, d'ailleurs judicieusement choisies, de l'écrivain qu'il admire. Il met en œuvre pour lui beaucoup d'ardeur et de vivacité d'esprit. Il gagnerait sa cause, si elle pouvait être gagnée. Mais il faut savoir se résigner : l'œuvre de Paul Adam, où il faut reconnaître maintes tentatives qui en leur temps eurent grand intérêt, ne me paraît pas apte à durer. Rien n'est réalisé sous l'aspect de ce qui s'impose à l'avenir. La pensée ne va pas très loin et l'exécution artistique est malhabile. Espérons que M. Desthieux sauvera quelques épaves du grand naufrage !

Mémento. — Il paraît beaucoup d'Anthologies des poètes modernes. Chacune d'elles est à la fois trop complète et trop partielle. Il est bon de les rectifier l'une par l'autre. M. A. M. Gossez, poète ardent qui chante la nature avec une tumultueuse ivresse, nous donne aujourd'hui (*Les poètes du XXe siècle. Tome I*) un copieux recueil où il y a, comme dans tous les recueils de ce genre, de l'excellent, du bon et du médiocre. Voici les poèmes qui ont particulièrement retenu mon attention : *Les mortes autour d'Orphée*, de M. Fernand Divoire (P. 68) ; *Chanson pour ma Reine Mab*, de M. Fagus (P. 81) et *Vagues*, de M. Guy Lavaud (P. 145).

Je recommande le livre de M. Maurice Wolf (*Les maîtres de la Pensée éducatrice. Tome I. Montaigne, Rabelais*) à ceux qu'intéresse la formation des esprits. La préface est copieuse, d'une belle tenue, et déroule avec aisance un intéressant panorama historique. Si je m'exprimais sur de pareilles questions, je dirais que, dans un tel ordre de choses, je ne crois ni aux méthodes, ni aux procédés. Seule compte une impondérable influence d'âme à âme, qui tient à la valeur personnelle et n'a rien à voir avec l'application des recettes plus ou moins ingénieuses. Et je me demande parfois ce que penserait un être qui, venu d'un monde doué d'un peu de bon sens, regarderait le tableau des occupations imposées au cours d'une journée dans nos établissements d'instruction à de frêles jeunes gens. Il en serait effaré pour le reste de ses jours.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Gustave Kahn : *Images Bibliques*, J. Snell. — Lucien Dubech : *Poèmes*, « La Cité des Livres ». — Marc Lafargue : *Les Plaisirs et les Regrets*, Garnier.

Les Palais Nomades, *Chansons d'Amant*, *Domaine de Fée*, *La Pluie et le Beau Temps*, *Limbes de Lumière*, *le Livre d'Images* (édités en 1897) formaient, sauf erreur, toute la production lyrique de Gustave Kahn, et l'on s'étonnait qu'un tel poète, original, coloré, puissant à sa manière, si personnel dans sa conception de la poésie, si spontané et particulier dans ses moyens d'expression, se fût, depuis tant d'années, résigné, pourquoi ? au silence. Même l'avouerai-je ? bien des jeunes, des nouveaux venus ignoraient sinon son nom, à coup sûr son œuvre. Et pourtant l'importance en a été décisive sur les orientations du symbolisme naissant, l'influence en demeure à jamais durable. Nous étions, les anciens, un peu fâchés de le voir à l'abri sous sa tente, et préférer, eût-on pu croire, aux injures qui nous assaillaient le repos de l'oubli accepté. Cependant il n'hésitait pas à se faire l'historiographe de la belle époque dont il fut une des plus illustres figures ; il écrivait des contes en prose et des romans ; il restait assidûment critique d'art et critique littéraire, présentait, louait, soutenait les poètes qui lui en paraissaient valoir la peine. Sa verve et ses convictions ne s'étaient nullement atténuées, le mordant de son esprit et la lucidité de son intelligence ne s'étaient pas amoindris. La curiosité peut-être l'emportait un peu sur l'ardeur à créer. Il cherchait à revivre ou, du moins, à reconstituer les périodes littéraires antérieures, il se suscitait à soi-même la ressemblance physique et intellectuelle des poètes du passé, Gérard de Nerval, Baudelaire.

Et voici enfin que paraissent, dans une édition soignée et belle, les poèmes nouveaux qu'il appelle **Images Bibliques**. Ce titre, au surplus, conviendrait à l'ensemble de son œuvre ; il rejoint par là le premier, *Les Palais Nomades*. En ce qui regarde, en effet, l'inspiration, quelque chose distingue la sienne de celle de tous les poètes français sans exception. Certes il n'a pas le premier inventé de puiser ou ses thèmes ou certains éléments dans l'énorme réserve des poèmes bibliques, mais il est le seul qui n'ait point transposé ces thèmes, ou ces éléments, en un langage parlé ou en des sentiments éprouvés par un homme dont ressort mal-

gré tout l'éducation latine,—travail analogue à celui de Racine, lorsque, sans méfiance, il transporte à Versailles le décor, le costume, les mœurs et façons d'être d'*Iphigénie*. Quel poète jamais fut plus occupé de la Bible qu'Alfred de Vigny ? Mais plus même que dix-huit siècles de christianisme, la culture classique modifie l'usage et les applications qu'il en fait. Il en est de même des poètes français d'origine hébraïque, Mikhaël ou Mendès, pour ne citer que ceux-là, et jusqu'à André Spire, qui, saisi de la véhémence imprécatoire qu'il hérita des prophètes de l'ancienne loi, n'attache la vue qu'aux réalités précises de la vie actuelle, de la vie des juifs actuels, à qui s'adresse le torrent indigné de ses menaces et de ses malédictions.

Tel n'est pas Gustave Kahn. Fabuleusement visionnaire, comme tous les suscitateurs éperdus d'images essentielles et à la fois paradoxales, à la fois justes et outrées, il se tient en dehors du temps. Ce qu'il évoque, ce qu'il précise n'est point la vérité superficielle ou la bile d'hier ou aujourd'hui, c'est l'éternel qui l'occupe et qui l'envahit, c'est l'éternel du paysage, de l'idée, du visage des hommes que ses rythmes mettent en relief.

Images, images, toujours des images où se mêle au mouvement des lignes et des attitudes la fulgurance des couleurs tumultueuses. Naguère aux *Palais Nomades*, aujourd'hui aux *Images Bibliques*, il les distribue d'une main experte et calme, l'artiste est raffiné, avec un coin de malice dans le regard, mais qui n'insiste jamais et cède la prédominance au rêve en action, aux nécessités véhémentes, émouvantes de son dessein.

Une étrangeté encore de l'art de Gustave Kahn, c'est qu'il est, en vers, un patient et merveilleux conteur. Un grand nombre de ses poèmes sont des récits, sobres, calmes, mesurés, doués d'une force d'évocation étonnante, tant la mise en œuvre en paraît simple, prestige d'art suprême.

Il est à noter enfin que l'initiateur du vers libre se rallie, en son livre nouveau, presque uniformément à la pratique de l'alexandrin traditionnel. C'est, je crois, que les libertés dont en sa jeunesse il a usé avec tant de triomphante audace conviennent à la fougue de la montée vers l'âge mûr ; plus tard, c'est l'équilibre que l'on recherche, les proportions régulières et définies.

Les **Poèmes** de M. Lucien Dubech sont dédiés par lui « au grand Malherbe,... moisson lointaine de ton champ ». Ces quel-

ques mots suffisent à en caractériser le ton et la tenue. Certes, il serait malaisé d'élire un maître et un exemple plus superbes et plus hautains, réussir à n'en être pas indigne ne serait pas à la portée de quiconque. L'entreprise exige tout d'abord des sacrifices consentis, nul abandon ou nulle nonchalance, pas un moment où l'on n'exerce sur soi le contrôle le plus délibéré. En échange, une sûreté de savoir, une hardiesse simple du jugement, une tranquille et fière sévérité du goût. M. Dubech accomplit ce dessein sans défaillir et surtout sans qu'on se souvienne, par des réminiscences trop précisées, du but qu'il se propose ; loin d'être la caricature, le singe de Malherbe, il a si bien plié son esprit aux préceptes austères qu'il ne s'y conforme plus par application, mais par nécessité. C'est comme M. Dubech chante assurément que Malherbe eût accordé sa lyre, s'il eût vécu de notre temps. Par endroits, on perçoit un peu que le poète se guinde, est gêné de la rigueur qu'il s'impose, mais ne s'en va-t-il pas de même, plus rarement encore, il est vrai, mais parfois, chez l'ancêtre, le modèle ? Qu'importe ! Celui qui a écrit les *Stances* serrées et pures, si dissemblables de celles de Moréas et si proches, quelques-uns des morceaux spécialement intitulés *Poèmes* (*Ville de Blois... Heureux navire...*, *Un rossignol...*, *Paysages de la Toscane...*) et même les ironiques (le délicieux *Quand je mourrai...*, qui est une merveille), les quatre *Sonnets*, et ces délicats et sensibles *Poèmes pour la même* ou cette réplique voulue et large au *Voyage* baudelairien, *Circa pectus erat...* mérite qu'on le salue entre les poètes et artistes les plus finement lettrés et les plus nettement doués de notre époque (qu'on croit pauvre, et qui est très riche, encore que, d'autre part, elle soit trop abondante en médiocrités lamentables). Je choisis, pour le citer, un petit poème tout de sentiment raffiné et discret, où les rimes ne sont pas de noms propres, où ne s'inscrit aucun nom propre :

Dans la claire allée où les miens
M'attendent parmi la poussière,
J'ai lu, gravé sur une pierre,
Un tendre nom ; je me souviens.

Petite fille au cœur farouche,
Toi la première que j'aimai :
Je crus que tout le mois de mai
Venait de fondre dans ma bouche,

Ce doux soir au pays natal
Où, palpitant comme des lièvres,
Nous avions cueilli sur nos lèvres
Leur premier baiser virginal.

Livre posthume publié par les soins de MM. Pol Neveux, Pierre Pouvillon, Tristan Derème, Maurice Allem, Philippe Chabaneix et Pierre Camo, ses amis, aidés pour le travail préparatoire de recherches et de classement par M. Charles Bellet, ancien directeur à Toulouse de *Revue provinciale*, voici, sous le titre qu'il avait choisi, **Les Plaisirs et les Regrets**, les poèmes de Marc Lafargue. Le recueil ne comporte pas tous les poèmes de Lafargue, et, pour ma part, je regrette l'omission de cette suite scintillante et dansante, *la Belle Journée*, mais, nous disent les éditeurs, a été laissé de côté (était-ce le cas ?) ce qui n'était qu'ébauché ou inachevé, ce qui faisait double emploi ou ne se trouvait pas au point, tout ce qui, encore, n'avait, comme il arrive souvent chez les poètes, qu'un caractère d'exercice littéraire. Le recueil, tel est-il, est absolument le témoin véridique du charmant talent du poète disparu jeune encore : insoucieux, joyeux même au début, épris de sa province, de sa ville, des couleurs, des lumières de la mer et de la beauté adorable des jeunes femmes, revenu plus pensif et mélancolique à son foyer natal et s'enfonçant dans une tristesse morne. Mais il lui restait l'élan vers l'idéal, et la foi auguste et fervente dans l'amitié. Il la comprenait, la sentait, avec quelle délicatesse d'âme. Comme il attend la venue de l'ami dont la visite est coutumière, comme il prend soin qu'on apprête la chambre qui lui est destinée, qu'on la pare de belles gravures anciennes et de fraîches fleurs, et, pour que tout soit doux en cet accueil,

Je mets à son chevet un ancien exemplaire
De ce Ronsard qui nous est cher
Pour qu'avant de dormir sa tête plus légère
Ait l'enivrement d'un beau vers.

Mais comment ne pas rappeler au moins quelques-uns de ses poèmes les plus graves et les plus purs ? *A la mémoire de Marie Nervat*, en quatrains de vers de quatorze syllabes, car il maniait avec dextérité les rythmes les plus difficiles— *le Tombeau*, entre autres, *Lorsque mon cœur...*, *Vie aux quais de Toulouse*, *à Pierre Camo*, *à Maillol*, *à Pol Neveux*, etc...

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS HISTORIQUES. — Auguste Bailly : *Le radeau de la Méduse*, Renaissance du Livre. — Francis de Miomandre : *La vie amoureuse de Vénus*, E. Flammarion. — Octave Aubry : *Gaspard Hauser*, A. Fayard et Cie. — Léon Riotor : *Une famille de loups*, Editions S.E.T. — Jules Perrin : *L'ermite de Montoire*, E. Fasquelle. — André Charmain : *La vie étrange de la Chevalière d'Eon*, Editions de la Nouvelle Revue critique. — Henri Deberly : *Tombes sans Lauriers*, Editions de la nouvelle Revue française. — Pierre Fervacque : *Les demi-vivants, roman d'une captivité*, E. Fasquelle.

Je suis souvent demeuré, quand j'étais enfant, de longues minutes en contemplation au Musée du Louvre, devant le célèbre tableau où Géricault a représenté les derniers survivants de « La Méduse » sur leur radeau... Cette sombre peinture, et qui paraissait plus sombre encore, placée à contre-jour comme elle était (il y a de cela plus d'un tiers de siècle !), me plongeait dans une méditation infinie. J'eusse voulu tout connaître de l'histoire des malheureux naufragés ; mais comme le dit M. Auguste Bailly dans l'avertissement de la relation romancée qu'il fait de cette histoire, et qu'il intitule tout simplement **Le radeau de la Méduse**, les détails ne s'en trouvaient consignés que dans un petit ouvrage, publié en 1817, et depuis longtemps, déjà, introuvable.... C'est donc avec la joie de satisfaire une ancienne envie refoulée que je me suis plongé dans la lecture du récit de M. Bailly. Il aurait pu, pour cette raison, me décevoir. Mais point ; il s'est trouvé même qu'il répondait aux questions que je m'étais posées ou qu'il évoquait les scènes mêmes que j'avais imaginées... M. Bailly n'est cependant pas le premier écrivain qui ait tenté de faire revivre les péripéties épouvantables du martyre des marins de « La Méduse », échouée sur le banc d'Arguin, à 40 lieues de la côte d'Afrique, par la faute de son commandant incapable, le capitaine Duroy de Chaumareyx. Avant lui, en effet, Dennery, d'illustre mémoire, avait écrit en collaboration avec Desnoyer un mélodrame en cinq actes et six tableaux, où, grâce à l'ingéniosité de deux décorateurs, il était parvenu, sinon à reconstituer, du moins à évoquer tant bien que mal les principales scènes de cette tragédie-dantesque, et à en dégager une suffisante impression d'horreur — à preuve le compte rendu que publia Théophile Gautier, le lendemain de la représentation. Je ne doute pas que le dernier tableau du mélodrame de Dennery — qui s'efforçait, précisément, de reproduire la toile de Géricault — n'ait fait

courir tout Paris. Mais l'art de M. Bailly supplée, par la suggestion. aux avantages tout matériels de Dennery et de ses collaborateurs Son récit — qu'il met dans la bouche d'un des rescapés du naufrage — est admirablement nuancé dans l'expression de l'angoisse, puis des souffrances à la fois physiques et morales qu'il traduit. M. Bailly, qui avait déjà montré dans *Estelle et Mikou* qu'il excelle à pasticher le style romantique, fait parler à son héros un langage en complet accord avec les sentiments qui l'animent. Et la résolution à laquelle cet amant « sensible » et malheureux s'arrête, une fois sauvé (il se fixe sur la terre d'Afrique et prend pour compagne une négresse) est digne, comme il sied, d'un disciple de Jean-Jacques et de Senancour.

Le Mascarille des *Précieuses ridicules* voulait que l'on mît l'histoire romaine en madrigaux, ce qui lui en eût facilité l'étude. C'est à un vœu, peut-être inconscient, du public, mais analogue à celui de ce laquais-gentilhomme que les éditeurs ont répondu en demandant aux écrivains de romancer la vie des personnages illustres ou légendaires. Mais M. Francis de Miomandre a fait mieux encore en composant **La vie amoureuse de Vénus,** « en manière de préface » à une collection à laquelle les auteurs les plus graves ont collaboré, comme les plus beaux esprits du xviie siècle à la guirlande de Julie. Ecrire le roman d'un mythe, l'entreprise était hardie, et M. de Miomandre avait à choisir entre l'exemple de Renan, embourgeoisant la radieuse image de Jésus, et celui de Scarron, et de Meilhac et Halévy, caricaturant jusqu'au burlesque l'existence héroïque des Dieux. Il a adopté un moyen terme, et c'est sur les traces de Demoustier, l'aimable auteur des *Lettres à Emilie*, qu'il a marché ; c'est-à-dire qu'il a fait œuvre didactique, mais sans pédanterie, en fantaisiste, au contraire, fort respectueux, toutefois, de son sujet. Aussi bien, ce sujet, M. de Miomandre ne serait pas le disciple de Banville que nous savons qu'il est, s'il s'était permis de le traiter avec scepticisme ou impertinence. Très informé du symbolisme, voire du sens ésotérique que les Grecs ont inclus dans le personnage d'Aphrodite, il a raconté avec une grâce enveloppée de bonhomie les événements de sa vie, en en dégageant la signification profonde; et il a réussi à être à la fois ingénieux et spirituel.

Dans *Le roi perdu*, où il étudiait l'énigme de la mort de

Louis XVII, M. Octave Aubry avait déjà prouvé son extrême habileté à élucider les mystères de l'histoire, ou à donner, à tout le moins, à ses lecteurs l'impression de les élucider. Avec **Gaspard Hauser**, il ne se montre pas indigne de la réputation qu'il s'est acquise, et le récit qu'il fait de l'existence de ce malheureux jeune homme, pour lequel se passionna la curiosité publique, de 1828 à 1833, est très attachant, évocateur, au surplus, des mœurs de « La vieille Allemagne ». On ignorait, jusqu'ici, quelle était l'origine de celui qui fut baptisé « l'orphelin de l'Europe », et qui finit sous le poignard d'un assassin, après avoir été séquestré pendant de longues années. Pour M. Aubry, qui aurait reçu d'une haute personnalité de toutes récentes révélations, Gaspard Hauser serait le fils de Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, et il lui aurait été enlevé au berceau par la comtesse Hochberg, qui usurpait ainsi la couronne en faveur de l'aîné de ses enfants... Dans une note qu'il a ajoutée en *post-scriptum* à son récit, M. Aubry s'exprime en homme sûr de son fait ; mais j'avoue que je n'avais pas besoin d'elle pour être gagné à sa version. Désormais, Gaspard Hauser sera pour moi le petit neveu de Joséphine ; et c'est le meilleur hommage que je puisse rendre à l'art de M. Aubry.

J'ai lu avec agrément le roman de M. Léon Riotor, **Une famille de loups**, qui s'apparente à *La chronique du règne de Charles IX*, de Mérimée, et aux très beaux récits de Maurice Maindron. Comme ce dernier, c'est sous le règne de Henri II que M. Riotor nous reporte, mais pour nous introduire en plein Forez, dans le manoir d'un farouche gentilhomme en lutte avec son frère, et qui terrorise toute la région sur laquelle il règne. Je ne raconterai pas l'intrigue du roman de M. Riotor, puisque, aussi bien, il ne doit pas se piquer d'avoir enrichi par elle le vieux magasin d'accessoires romantique : épouse coupable ; enfant adultérin amoureux d'une jeune fille qu'il ne sait pas qui est sa sœur ; alchimiste diabolique ; reîtres cruels, etc. Mais il y a du mouvement, de la couleur et de l'érudition dans ce roman, farci de termes archaïques et qui abonde en scènes truculentes sans choquer jamais la vraisemblance, en dépit de son caractère extraordinaire.

C'est au XVIe siècle, comme M. Riotor, mais à la fin du règne de Henri III, c'est-à-dire au temps de la Ligue, que M. Jules Perrin a situé l'action de son roman, **L'ermite de Montoir**.

Roman picaresque, qui rappelle un peu le *Nicolas Belavoir* de Gobineau et ne peint guère, au surplus, l'humanité sous des couleurs riantes. Il est vrai que ces gens qui guerroyaient, tuaient, pillaient, violaient au nom de Dieu, à quelque église qu'ils appartinssent, avaient pour excuse l'anarchie régnante. Rompus les cadres qui le maintiennent tant bien que mal en état de civilisation, l'homme a tôt fait de rétrograder vers la bête. Aussi bien, M. Perrin ne semble-t-il pas autrement s'étonner ni s'émouvoir de l'horreur des scènes qu'il évoque. Et c'est avec autant d'humour que de pittoresque qu'il conte les aventures de son ermite — un ancien soudard qui, après avoir détroussé les passants, réussit à faire fortune grâce à un vol particulièrement fructueux, mais finit d'édifiante façon. Le roman de M. Perrin est très varié et attachant. M. André Charmain est heureusement parvenu, dans **La vie étrange de la chevalière d'Eon**, à entretenir autour du célèbre personnage le mystère qui intrigua tant ses contemporains, et qui était celui de son sexe. On connaît, au moins en gros, l'existence de cet extraordinaire homme-femme en qui il y avait, sans doute, de l'aventurier, mais qui fit preuve de talents diplomatiques réels en même temps que de courage et de probité ou de loyalisme. Si M. Charmain a introduit, comme c'était son droit de conteur, certains éléments romanesques dans son récit, il n'a rien altéré quant à l'essentiel du rôle joué à Londres par l'agent du roi Louis XV. Il nous a restitué, je crois, sa physionomie exacte et il a écrit, dans un style direct, un roman spirituel et plein d'entrain dont on pourrait aisément tirer un bon scénario cinématographique.

Ecrire de la dernière guerre comme M. Georges Duhamel dans la *Vie des martyrs* ou M. Roland Dorgelès dans *Les Croix de bois*, pour ne citer que ces deux exemples, c'est moins faire œuvre de romancier que de chroniqueur ou d'annaliste ; et M. Henri Deberly contribue, à son tour, à l'œuvre collective que sera l'histoire de ce drame sans analogue, avec les deux récits qu'il a réunis sous le titre de **Tombes sans lauriers**. Point n'était besoin qu'il nous prévînt, dans la note qui les accompagne, que ces deux récits sont directement inspirés par la réalité. Il y paraît au ton qu'il a pris pour les narrer, et où l'on sent frémir l'émotion même du témoin. Pauvre chose que l'humanité ! Vilaine, aussi.., Mais on serait mal venu de faire ici la petite

bouche, puisque il n'y a pas que lâcheté animale dans le geste d'Allaire, qui se noie pour se soustraire à ses angoisses ; et puis, que la passion qui rend Thierry criminel éveille dans son âme une idée de justice... « Peut-être, dit M. Deberly de ses tristes héros, ai-je mis à parler d'eux le meilleur de moi ». Je le crois comme lui, et son petit livre, où l'on retrouve ses fortes qualités, est d'un homme de cœur.

C'est de la guerre, aussi, que s'est inspiré M. Pierre Fervacque pour écrire **Les demi-vivants**, *roman d'une captivité*. Ce roman, ou plutôt cette narration, car il semble bien que M. Fervacque a suivi de très près la réalité, se passe, en effet, à Ingolstadt, en Bavière, où l'on sait que nos ennemis avaient installé un camp de prisonniers, dès la fin de 1914. L'évocation de ce camp ne fait pas oublier celle, si vivante, de M. Pierre Benoît dans *Axelle* ; mais si M. Fervacque est assez peu pittoresque, il a le sens du pathétique. Il faut le louer, au surplus, de n'avoir pas fait servir à l'illustration d'une thèse le cas de son jeune Français, qui profite pour s'évader de l'amour qu'il a inspiré à une Allemande sentimentale. Vieux thème, au surplus, que celui de la passion, plus forte que les haines tant nationales que familiales. Et M. Benoît ne l'avait-il pas précisément repris dans le livre que je viens de citer ? Mais, encore une fois, M. Fervacque a surtout ambitionné d'être véridique ; et il a réussi à rendre émouvantes par leur exactitude même les scènes d'évasion qu'il a retracées, celle, en particulier, qui a pour dénouement la mort de la petite Allemande.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Un homme d'hier ; 4 actes de M. Louis Artus, à la Renaissance. — *L'ennemie* : 3 actes de M. André-Paul Antoine, au Théâtre-Antoine. — *Il manquait un homme* ; 3 actes de M. Félix Gandéra, à l'Athénée.

On n'a jamais élucidé sérieusement la cause du dédain, du ridicule que nos auteurs classiques infligeaient aux amoureux ayant passé ou simplement atteint la quarantaine. Sans doute n'était-ce qu'une convention théâtrale, car il y avait alors, comme il y aura toujours, maints grisons aimés des belles. J'ai déjà écrit ici quelques menues remarques là-dessus. Notamment je disais, il y a peu de temps, qu'il me semblait que dans la jeunesse on aime

plus fort, et que, plus tard, on aime mieux. C'est en somme dans la mise en œuvre de ce rapport que l'on peut situer la comédie, ou le drame, d'un amour entre deux personnes d'âge différent.

En dehors même des caractères particuliers de deux êtres pris en une telle aventure, un observateur qui chemine sur le second versant de la vie peut — bien mieux qu'un homme plus jeune, et si adroit raisonneur que puisse être celui-ci — noter combien les années successives opèrent positivement sur notre caractère et notre raison, fortifient notre bon sens, la générosité de notre nature ; ou bien, s'il s'agit de coquins, comme elles les rendent plus avilis. Pour ma part (je ne me situe ni parmi les meilleurs, ni parmi les pires), j'ai toujours, à mesure que je pouvais me considérer d'un lustre en arrière, été profondément surpris de la médiocre qualité que je possédais alors, auprès de celle que j'avais acquise avec la faveur de n'être pas disparu. Qu'étais-je donc il y a dix, quinze, vingt ans! Je me le demande d'autant plus simplement que je n'ai pas l'innocence de tellement me priser aujourd'hui. Je suppose que quiconque réfléchit n'a pas été sans se livrer à des constatations identiques sur lui-même. M. Artus nous a peint un homme de cinquante ans, parfaitement dépourvu des dons et des pouvoirs que nous aimons. Ainsi ne grandit-il pas avec l'âge et considère-t-il l'approche de la vieillesse comme une déchéance, au lieu de reconnaître ce temps comme naturellement celui de se rendre compte à soi-même du passé, et d'y trouver la matière de ce repos raisonnable et conscient qui peut si bien nous acheminer comme il faut vers le bout de la route.

Le cas des amants d'âges disproportionnés peut faire surgir bien des observations générales. Notamment lorsqu'il s'agit d'une jeune fille ou d'une jeune femme aimant un quinquagénaire. Cela suppose beaucoup de problèmes en cause. Et dès l'abord, si nous écartons les aventures trop simples, étant vulgaires, où seuls la vénalité ou l'intérêt matériel ou mondain sont le ressort, dès l'abord, dis-je, il faut prêter au jeune être une composition morale assez exceptionnelle et qu'il soit porté par un souci, un élan beaucoup plus généreux, plus profondément avide que ceux, physiologiques, où l'on a accoutumé que les jeunes gens s'émeuvent habituellement. D'autre part, comment chez un homme relativement âgé qui donne sa tendresse expérimentée, sa connais-

sance du jeu des illusions et des désillusions, à un amour partagé avec une jeune fille ou une jeune femme, comment ne pas imaginer qu'il ne raisonnerait pas immédiatement sur sa redoutable chance et ses raisons d'être, ses circonstances plausibles et probables, et la charge quasi paternelle à quoi son consentement le mène naturellement s'il s'agit d'un homme de bonne sensibilité. Il mesure aussitôt, malgré sa passion s'il aime véritablement, cet écart immense à tant de points de vue, et notamment à celui de la formation du caractère et de la raison qui sépare l'âge tendre de l'âge mûr ; et rien des éventualités d'une pareille liaison ne saurait le surprendre ni lui dicter, ce me semble, autre chose que le goût d'une action, d'une exhortation, d'un appui constamment apaisants et affermissants, envers celle probablement et prématurément angoissée, que le destin, ou son instinct, a fait s'abandonner contre une poitrine plus expérimentée.

Au surplus, peut-être, ne faut-il pas envier les aventureux hardis qui ne sont pas effrayés d'entrer dans le drame de l'amour, si nous en croyons un illustre Espagnol :

L'énergie de nos nerfs et de nos muscles est une, et non multiple. Si nous la mettons d'un côté, nous ne pouvons la mettre sur un autre : une œuvre scientifique, les opérations du gouvernement, les affaires industrielles exigent une persévérance, une énergie et un souci que nous ne pouvons diminuer ou affaiblir un seul moment. Quand un homme veut à la fois se plonger dans les débordements de l'amour et dans l'étude, il est possible que, s'il est doué d'une grande force, il s'en tire bien... Cela pourra durer plus ou moins d'années ; mais à la fin il verra, par une vieillesse prématurée, par des infirmités, par une déchéance imprévue, que l'on ne peut pas impunément brûler la chandelle par les deux bouts.

Certes, voilà qui est plein de raison. Mais se préoccupe-t-il de la raison, celui que l'amour tourmente ?

Le galant de M. Louis Artus est aimé d'une jeune fille (la nièce de sa propre maîtresse) qui fait si bien qu'il doit l'épouser. Il est si naïf que ce n'est que bien tardivement, à la fin de la soirée, qu'il s'aperçoit que, courtisée chaudement par un jeune soupirant ayant pour lui sa jeunesse, elle ne résiste à ce larron que par un sentiment de loyauté envers son mari. Et ce sot, s'il n'en était pas empêché, se jetterait à l'eau par l'épouvante de cette soudaine révélation : qu'il est dans son âge mûr.

M. Artus nous montre des gens bien peu intéressants. Il dépense une insistance et un talent qui atteindraient bien leur but si c'était la dégradation de ces personnages, leur carence intellectuelle et morale qu'ils entendraient nous montrer au clair. Malheureusement, M. Artus a imaginé, peint et animé tout ce médiocre personnel avec la faveur qu'un sentimental, idéaliste et mélancolique, apporte naturellement à des êtres manifestement privés de gouvernement. Son travail est plein, en dessous, du souci des conventions et de la dépendance de ses personnages aux règles officielles du jeu mondain. La vivacité éventuelle des instincts, des gestes, la raideur possible des esprits sont étouffés par une espèce de puritanisme latent, dont il semble bien, au fond, que l'auteur serait entiché.

Au surplus, il en a fait un « littérateur » dans l'âme, un séducteur fleuri à la pensée toujours en artifice, toujours inhumaine, atteinte d'une métaphorite aiguë. Rien de ce qu'il dit n'a de nerf. Mais bien au contraire tout apparaît contraint et pusillanime chez ce don Juan pour demoiselles de magasin. Ainsi l'on comprend très bien qu'il soit en fin de compte fort neurasthénique, dépité, désespéré, lorsqu'une bribe de vérité relative sur lui-même lui parvient. L'auteur caresse tout cela avec une évidente dilection, un tendre amour paternel. Un peu trop même, car son texte est fatigué par le constant effort vers une excellence qui ne laisse pas d'être attachée à bien des artifices de la rhétorique. L'auteur arrive ainsi, à force de vouloir affiner, à une affectation extrême de son style, que fait remarquer d'avantage l'absence de naturel et d'humanité authentique.

§

Ailleurs, nous avons eu sur l'amour des vues d'auteurs bien fâcheuses. Notamment au Théâtre-Antoine, et sans doute pour y tenir cette fois son père éveillé dans son fauteuil, M. André-Paul Antoine nous a régalé d'une longue soirée dans un cimetière où les trois hommes d'une même femme (1) sortent de leurs tombeaux pour s'accorder sur sa nocivité. Parmi les longs discours de ses revenants s'intercalent, enveloppées de gazes, la vue des scènes de leur vie où ils se sont fait tour à tour malmener par cette

(1) Nos pères ont connu autrefois la contre-partie de cette proposition ; un vaudeville des plus drôles, paraît-il : *Trois femmes pour un mari...*

méchante personne; l'un meurt du chagrin d'être congédié, c'est le fiancé ; l'autre, c'est le mari trépassé d'une attaque d'apoplexie lorsque, croyant que sa femme allait le quitter pour retrouver son amant, il apprend d'elle-même qu'elle lui restera ; quant au troisième — l'amant — il meurt bel et bien des excès génésiques compris dans son office. A tous ces propos, l'auteur peste à merveille contre la femme, seulement le simple parti pris enlève toute force à la satire qu'il voudrait que sa pièce fût. Il est facile d'adopter un point de vue — ici de misogyne — et d'y accumuler tous les truismes du genre. Un peu d'originalité, de feu sacré, cela nous aurait retenu d'avantage.

Il y a quatre ans, je crois, l'auteur s'est plaint amèrement de ce que M. Darzens, qui avait d'abord lu et pris la pièce pour le Théâtre des Arts, la lui aurait rendue pour représenter à sa place l'*Orage mystique*, lequel avait, lui aussi, un décor de cimetière. On ne voit pas pourquoi, en effet, on a préféré à la pièce du fils d'Antoine, qui est en grande partie de Nécropole, celle de M. de Curel qui n'en ressortissait que pour un seul acte. M. André-Paul Antoine a certainement été alors victime d'une grande injustice.

§

Dans **Il manquait un homme**, l'auteur a transposé un bien vieux conte où le page, qui se révélera être une jeune fille, deviendra l'épouse de son seigneur. Ici le page est un mécano-chauffeur, qui est en réalité une jeune aristocrate russe, réduite à gagner sa vie. Le seigneur est un jeune et richissime viveur parisien. Ce conte de tout repos serait encore plus plaisant s'il était allégé par quelques coupures, si le dénouement très prévu n'était pas trop retardé par des détails oiseux, tels qu'une surabondance d'incidents et de dissertations sur l'automobile, et qui sont l'enfance du métier.

Comme d'habitude à l'Athénée, le succès est dû surtout à la mise en scène et à l'interprétation. Mme Madeleine Soria (on se souvient avec quel grand talent dramatique elle a été, chez Lugné-Poë, la Nora de *Maison de Poupée*) est l'agrément principal de cette fantaisie. Durant deux actes, dans son costume de chauffeur, ses formes lui permettent d'avoir l'aspect d'un garçon, et non celui ou trop souvent risible, ou désolant, d'une

femme travestie. Ainsi est-elle d'autant plus aimable lorsque, élégamment vêtue, elle figure dans le tableau du cabaret russe montmartrois parmi les joueurs de balalaïka, et ses serviteurs fantaisistes, naguère grands seigneurs ou généraux. Le jeu de Mme Soria est non moins séduisant que ses qualités extérieures : pleine d'entrain, de naturel, elle garde toujours une certaine grâce décente. A côté d'elle, M. Rozenberg a figuré drôlement un personnage de prince russe (son père) fort peu respectable, grand enfant tombé de la débine dans la fripouillerie, mais conservant malgré tout une certaine allure aristocratique, mêlée à une inconscience aimable et presque sympathique, M. Paul Bernard, seulement un peu trop en caoutchouc, tient néanmoins avec jeunesse et retenue le rôle du faible, oisif, fêtard et honnête millionnaire. Il marque un certain bon goût, et presque de la délicatesse dans une scène où, gorgé de champagne mélangé de Kummel, il finit par tomber ivre-mort.

Un rédacteur de *Comœdia* (1) a noté à propos de Mme Soria et d'une autre dame qui joue dans la pièce, que leurs jolies robes étaient si indiscrètes que « discrètement », dit l'indiscret journaliste, on dut les prévenir.

« Et c'est pourquoi, ajoute-t-il, Madeleine Soria, au cours de la scène, ne fait plus face au public et se place de profil. » Voilà, ma foi, une singulière pudeur tout à coup et son joli résultat ! Comme si tout le seul intérêt des théâtres du boulevard aujourd'hui n'était pas dû à la façon dont les couturiers ménagent délibérément les ouvertures, et à mesure que la lingerie des femmes devient plus illusoire ! Et puis, il est mal tombé avec Mme Soria, dont justement j'ai suivi la mimique avec plaisir. Je n'ai nullement noté le suggestif jeu de scène en question. Ce que j'ai constaté, c'est la discrétion de Mme Soria dans les moments d'agitation relative. Ceci n'est d'ailleurs point pour avancer sans galanterie que j'aurais été désolé s'il en avait été autrement. Ainsi je ne me souviens pas d'avoir été ni ennuyé, ni même simplement surpris (et André Billy non plus) par la générosité entière et innocente de l'une des interprètes de *Suzanne*, chez Jouvet, Mme J. Leclerc (Monique) si je ne me trompe, dont le vêtement, par instant, montrait une extrême complaisance à ne pas être importun, à s'effacer.

(1) 11 avril.

Il est tout à fait dans les mœurs que les femmes ne se chargent plus de voiles. Elles ont aujourd'hui l'ingénuité des enfants, et nous ont ainsi amenés à considérer sans émotion tout ce qu'elles exposent si volontiers, selon une prodigalité complète et toute animale.

A peu près partout, dans les salons, sur la moleskine des véhicules urbains, dans les lieux publics, et naturellement sur l'échafaud théâtral, elles se montrent aussi découvertes que les bambins d'autrefois qui faisaient des pâtés. Je dis : d'autrefois, car maintenant, par un jeu de balance qu'il faut admirer, à mesure que les grandes personnes se mettent délibérément au grand air, elles en privent leurs marmots !

Dans *la Parisienne*, Henri Becque fait exprimer cette maxime par l'un de ses personnages (je cite de mémoire) : « A celui qui a vu seulement le petit bout de la chemise d'une femme, cette femme doit être sacrée à jamais ».

A ce compte, une multitude de personnes du sexe, à la ville et au théâtre, devraient être aujourd'hui (et à quel degré !) l'objet de notre religion !

ANDRÉ ROUVEYRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Max Aron : *Vie et Reproduction*, notions actuelles sur les grands problèmes de la biologie animale ; Masson. — P. Bouin : *Eléments d'Histologie*, I, avec 200 figures et 2 planches en couleurs ; F. Alcan.

Ces deux livres ont été écrits par des professeurs éminents pour les élèves qui commencent les études de médecine ou celles de biologie. Mais ils seront lus avec profit par tous ceux qui, non spécialisés, s'intéressent au mouvement scientifique.

Vie et Reproduction, de Max Aron, est une excellente « initiation biologique », un traité élémentaire de biologie animale ; y sont envisagés les aspects actuels des problèmes généraux relatifs à la vie des cellules et des organismes : vie cellulaire, corrélations fonctionnelles, croissance, sexualité, hérédité.

M. Aron a fait déjà, bien que jeune, dans les régions les plus diverses de la morphologie générale et expérimentale, des recherches nombreuses et originales. C'est un esprit curieux et un érudit ; il a réussi à dégager, du fatras des faits et des théories, ce qui était essentiel ; d'après le professeur P. Bouin, il a su

« construire un ouvrage scientifique aux lignes simples, fortes et harmonieuses ».

La première partie de l'ouvrage comprend l'étude descriptive de la cellule, celle de la physiologie cellulaire, y compris les tropismes, celle de la multiplication cellulaire, dont procèdent les phénomènes de la croissance, de la régénération, de la différenciation histologique. A propos des tropismes, c'est-à-dire des mouvements imposés par les forces du milieu extérieur, l'auteur rappelle les expériences « décisives » de Loeb ; on peut accentuer ou même susciter certains tropismes au moyen de substances chimiques ; de même, nos idées n'interviendraient-elles pas, comme l'a avancé Loeb, en nous sensibilisant à des influences extérieures, auxquelles nous nous trouverions dès lors asservis ?

Ce n'est là qu'un rêve de puissant esprit. Mais une pareille théorie détient peut-être quelque parcelle de vérité et marque, en tout cas, le louable effort d'amener la conduite humaine sur le plan des phénomènes passibles d'une explication rationnelle.

La conclusion de la première partie est que les grands processus biologiques paraissent rarement gouvernés par des lois rigides et absolues ; « les savants ont justement pour rôle de découvrir le fil conducteur qui relie entre eux des éléments d'une variabilité parfois infinie ».

Les associations et corrélations entre les cellules dans les organismes sont envisagées dans la deuxième partie du livre. Les interactions humorales entre les divers organes sont excessivement complexes et variées, et les corrélations nerveuses viennent s'associer à elles. Toute ces interactions et corrélations interviennent en particulier dans le phénomène de croissance. « S'il est une question qui mérite d'être abordée sous le signe de la biologie générale, c'est bien celle de la croissance des organismes. » L'histologie, la chimie, la physique, la physiologie, bref la plupart des disciplines qui concourent à l'étude des phénomènes vitaux, doivent ici associer leurs efforts.

La troisième partie, relative à l'origine et l'évolution des cellules sexuelles, à la fécondation de l'œuf, au déterminisme du sexe et des caractères sexuels, à la transmission des caractères héréditaires, est la plus développée ; ces diverses questions sont particulièrement accessibles aux études de morphologie expérimen-

tale et ont bénéficié, au cours de ces dernières années, de progrès remarquables.

§

Quand, après la guerre, on a organisé l'Université de Strasbourg, on a appelé, de Nancy, à une chaire de la Faculté de Médecine, le professeur Bouin, dont le nom évoque celui du regretté histologiste, A. Prenant, savant de grande valeur, technicien remarquable, et qui s'efforçait, dans son enseignement, d'abord à Nancy, ensuite à Paris, de montrer la valeur biologique et même philosophique des faits relatifs à la structure microscopique des êtres vivants. Nous retrouvons le même esprit dans les **Eléments d'Histologie** de P. Bouin, et aussi d'ailleurs dans celui de son élève, M. Aron.

Ces *Eléments d'Histologie* comprendront deux volumes ; le premier vient de paraître ; c'est un beau livre in-4° ; 200 figures, la plupart originales, et très bien venues, sur papier de luxe. On n'a pas souvent maintenant l'occasion de manier un livre édité avec ce soin.

L'auteur commence par étudier la cellule au point de vue morphologique et physico-chimique ; il examine le problème de la différenciation et de la spécificité cellulaires ; il expose les notions essentielles de la physiologie cellulaires. Il passe ensuite à l'étude des éléments de soutien, des éléments musculaires, des éléments nutritifs, avec le sang et les organes de sa formation, et les vaisseaux. L'ouvrage a été construit sur un plan spécial ; l'auteur ne passe pas en revue la suite des tissus et des organes ; il lui a paru plus suggestif d' « associer dans une même description les divers groupes d'éléments qui remplissent un rôle commun et qui, le plus souvent, traduisent leur adaptation par des aspects caractéristiques et des agencements analogues. » De cette façon on arrive à bien comprendre que la notion de forme est inséparable de la notion fonctionnelle.

L'histologie rencontre souvent des problèmes de biologie générale et d'histophysiologie. M. Bouin n'a pas hésité à aborder ces problèmes, et n'a pas craint d'explorer des domaines scientifiques en plein défrichement.

L'expérience de l'enseignement nous a appris que c'est en montrant de temps à autre à nos jeunes auditeurs la complexité, l'étendue et la

signification des questions scientifiques, qu'on arrive le mieux à les distraire de l'aridité des leçons descriptives, à éveiller leur curiosité, à faire naître chez eux le désir de la recherche, et à révéler l'esprit biologique aux natures réceptives.

Je signalerai ici quelques-unes des incursions de M. Bouin dans le domaine de la biologie.

Les *cultures de tissus* hors de l'organisme, que l'on pratique maintenant dans beaucoup de laboratoires, permettent de soustraire les cellules aux interactions et aux excitations fonctionnelles qu'elles subissaient avant d'être isolées. La vie des cellules les plus diverses dans des milieux de culture appropriés fait disparaître les caractères qui les distinguaient les unes des autres : les fibres musculaires perdent leurs fibrilles contractiles ; dans les cellules rénales, on voit s'évanouir les attributs histologiques liés à la sécrétion ; les cellules cartilagineuses font retour à leur aspect fusiforme primitif. Mais, si on fait rentrer ces éléments, qui ont subi une aussi profonde simplification de structure, dans des conditions de milieu qui leur permettent de participer à l'activité de l'organisme, on les voit se redifférencier à nouveau, et redevenir cellules musculaires, cellules cartilagineuses... « Cette réadaptation par réintroduction dans la synergie générale montre qu'il existe dans l'organisme quelque chose qui n'existe pas *in vitro* », à savoir des facteurs mécaniques ou nerveux, ou des facteurs humoraux.

Plus loin, M. Bouin signale les facteurs de la morphogénèse osseuse ; facteurs chimiques, humoraux, mécaniques.

Les activités multiples des globules blancs du sang sont envisagées longuement ; ces cellules surtout élaborent des ferments de types divers, et aussi des substances qui tuent les bactéries ; elles sont enfin susceptibles de manger les microbes : c'est la fameuse phagocytose, dont on a exagéré l'importance.

A propos du cœur, l'auteur parle des récentes recherches sur le tissu nodal. Ce tissu tapisse les cavités internes du cœur, formant immédiatement au-dessous de l'endocarde des amas circonscrits, dits nœuds, et qui ont chacun un nom spécial : nœud de Keith, nœud de Tawara ; les cellules qui le constituent sécrètent des substances chimiques, les *automatines*, qui président aux contractions rythmiques du cœur. Si l'on place un morceau détaché du cœur dans un liquide salin approprié et si on y

ajoute un extrait chimique, soit de Keith, soit de Tawara, le fragment musculaire bat avec tel ou tel rythme ; chacun d'eux est déterminé chimiquement. Une fois de plus, par un procédé chimique, on devient maître d'un phénomène de la vie.

GEORGES BOHN.

SCIENCE SOCIALE

Léon de Poncins : *Les forces secrètes de la Révolution : Franc-Maçonnerie, Judaïsme*, Editions Bossard. — Emmanuel Malynski : *Le Triangle et la Croix*, Librairie Cervantès. — H.-G. Wells : *La Conspiration au grand jour*, Editions Montaigne. — Guy Félix Fontenaille : *La loi des lois : l'Introduction à la loi* ; *l'homme innombrable* ; *le livre de la légitimité* : Editions Baudinière. — Mémento.

Voici deux livres qui demanderaient un long examen. L'un est de M. Léon de Poncins, **Les forces secrètes de la Révolution : Franc-Maçonnerie. Judaïsme.** L'autre est de M. Emmanuel Malynski qui, à la différence du précédent auteur, a déjà beaucoup publié, y compris une série de volumes sur *la Mission du peuple de Dieu*, dont celui-ci est le neuvième : **Le Triangle et la Croix**, et ces livres soulèvent deux questions sociales bien difficiles, l'une celle de la Franc-maçonnerie et des sociétés secrètes, l'autre celle du Judaïsme.

Le rôle qu'ont joué les sociétés secrètes dans l'histoire est très malaisé à savoir. Qui dit secret dit mystère, et qui dit mystère dit folle du logis. On se trouve pris entre les fanfaronnades des membres des sociétés secrètes qui ont intérêt à faire croire à leur puissance et les épouvantes de leurs ennemis qui prennent au sérieux leurs menaces. C'est comme les expériences de science occulte, où la fraude du médium et la sottise du public concourent au même but. Tout ce qui est fantôme est affaire d'imagination, et, quand on va droit à l'apparition effrayante, on ne trouve que bagatelle : un morceau de tôle que le vent agite ou un bout de linge que la lune fait blanchoyer. Attribuer par exemple la Révolution française aux loges maçonniques est à peu près aussi judicieux qu'attribuer le maintien de la paix, tant qu'elle se maintient, aux palabres des congrès pacifistes. Et on se demande comment des gens un peu sensés ont pu ajouter foi aux historiettes des condamnations à mort de Louis XVI et de Gustave III, prononcées dans de ténébreux convents plusieurs années avant l'ouverture de nos Etats généraux.

Ceci n'est d'ailleurs pas nier l'action qu'ont pu avoir au XVIIIe siècle dans le domaine des idées les sociétés de pensée, ou dans le domaine des relations mondaines les loges maçonniques ; une existence d'aventurier comme celle de Casanova ne s'explique bien que par de nombreuses protections de ce genre ; dans un milieu autoritaire, et surtout d'autorité à la fois faible et dure comme l'ancien régime et où chacun voit les abus à corriger et les réformes à réaliser, on comprend que fleurissent des sociétés secrètes d'études, ou simplement de causeries, où l'on malmène les ministres, les intendants, les évêques, les parlements, etc., mais de là à la Terreur, il y a loin ! C'est plutôt, semble-t-il, à la fin de la Restauration que la franc-maçonnerie a commencé à préciser son rôle politique, d'abord simplement anticlérical (et alors qui a commencé ? les Loges, ou la Congrégation ?) puis antiroyaliste (le républicanisme des Loges ne s'étant accentué qu'au moment du 16 mai) et maintenant anticapitaliste (le parti radical-socialiste étant de moins en moins radical et de plus en plus socialiste). Nous continuons, d'ailleurs, sinon à être gouvernés par la franc-maçonnerie, comme nous l'avons été pendant les années qui ont suivi la victoire des 363 et celles qui ont suivi la victoire des dreyfusiens, du moins à être « orientés » par elle, ainsi qu'on peut l'attendre d'une société qui s'intitule le Grand Orient.

La franc-maçonnerie, étant une société secrète, ne peut plaire qu'à ceux qui ont le goût du secret, et les honnêtes gens n'ont pas ce goût. Ceci n'est pas dire que tous les francs-maçons soient des repris de justice, c'est seulement dire qu'il est impossible à un homme ayant le sens moral un peu délicat de faire partie d'une association où le premier devoir consiste, comme dans les sociétés de malfaiteurs, à jurer de ne pas révéler ce qui s'y fait. Cette discrétion obligatoire continue en effet à être de rigueur, et sans aller jusqu'à croire, comme les naïfs, que celui qui enfreindrait le secret s'exposerait à être trouvé mort le lendemain matin dans son lit, on peut bien penser qu'il serait exclu sans rémission de la société. Or, encore une fois, jamais un honnête homme ne consentira à faire partie d'une bande aussi dissimulée et dont on ne peut avoir ni les statuts, ni la liste des membres, ni les procès-verbaux de séances ou d'assemblées générales, ni tout ce que la loi oblige n'importe quelle société à déclarer et à publier.

Ceci dit, il ne faut pas plus exagérer le rôle de la franc maçonnerie dans l'histoire contemporaine que dans l'antérieure. Elle n'a pas eu plus de part à la Grande Guerre et au Bolchevisme russe qu'à la Révolution française. Ce n'est que dans les petits remous des mares stagnantes qu'on peut sentir passer son vent, notamment dans les nominations des fonctionnaires d'ordres divers ; non pas qu'il soit impossible à quelqu'un d'étranger aux Loges d'arriver à être préfet, ambassadeur ou général, mais les protégés des Loges y arriveront plus facilement, et peut-être même n'y seraient pas arrivés sans cette protection. Or cette main-mise de la *camorra* politicienne sur la sélection de notre élite administrative est à la fois déprimante et gravement dangereuse. Charles Le Goffic racontait dernièrement dans la *Revue universelle* que c'était la volonté personnelle et autoritaire de M. Clemenceau qui avait fait parvenir aux hauts postes le futur maréchal Foch, en dépit des mauvaises fiches du général André. Par contre, il est très probable que c'était la volonté sournoise et tenace des délégués des Loges qui avait encombré notre état-major de ces généraux médiocres qu'il a fallu limoger en masse au début de la guerre ; à ce propos, il faut savoir un gré infini au général Joffre de n'avoir pas reculé devant ces exécutions nécessaires ; et ce serait d'autant plus méritoire que, d'après certains, ce général était lui-même franc-maçon ; mais je ne puis pas croire qu'un homme aussi remarquable ait pu faire partie de ces sociétés où ne se trouvent que des jobards ou des roublards ; et on peut, d'ailleurs, avoir plus d'estime pour les premiers que pour les seconds.

Quels sont les rapports du judaïsme et de la franc-maçonnerie? Autre question bien obscure. Tout le décor, tout le jargon de celle-ci est emprunté à celui-là, mais il ne semble pas qu'il y ait un lien bien assuré entre la franc-maçonnerie née en Ecosse au XVIIIe siècle et le Temple de Salomon ou même celui des Templiers ; seulement les Juifs se sont très habilement faufilés dans les Loges, soit au début, parce qu'elles donnaient satisfaction à leur illuminisme théosophique, soit plus tard, parce qu'ils y ont trouvé un milieu antichrétien à leur goût ; et ici nous tombons dans un nouveau problème terriblement difficile, l'inconciliabilité, ou non, du judaïsme et du christianisme. Sans essayer de le résoudre, on peut du moins constater que les juifs sont actuellement très nombreux et très influents dans la franc-maçonnerie, et que leurs

adversaires, tels les auteurs dont je parle, ont sujet à croire liées les deux forces. Mais beaucoup de juifs ne sont pas francs-maçons, et quelques-uns seraient plutôt hostiles à cette société secrète. En réalité, on trouve des juifs dans tous les partis, et au cours de la guerre et de l'après guerre on a pu en voir qui étaient les plus chauvins des chauvins, et d'autres les plus révolutionnaires des révolutionnaires dans leurs pays respectifs ; cela prouve toujours que certaines individualités juives jouent un rôle considérable dans les temps modernes, et il suffit de citer quelques noms un peu au hasard, Disraëli, Crémieux, Marx, Rathenau, Eisner, Trotsky, Bela Kun, pour s'en convaincre ; quant à dire que le monde est conduit par les juifs dans un but juif et pour dominer les non-juifs, c'est tout une autre question... et qui demanderait d'autres longues pages.

Les francs-maçons conspirant dans les ténèbres, il convient, par contraste, de parler, aussitôt après eux, de **la Conspiration au grand jour**, d'H.-G. Wells. Ce livre est très important, car il contient l'essentiel de la pensée du grand romancier anglais : « Ceci, dit-il dès le début de sa préface, ceci est ma religion ; ici sont les fins qui me dirigent et le critérium de toute mon activité. »

C'est dans le chapitre VI, intitulé « Principales caractéristiques de la République mondiale », que Wells expose ses idées qui pourraient être définies en deux lignes : la conciliation de l'individualisme et du socialisme sur le plan de la loyauté, de la liberté et de l'activité créatrice. Wells est très sévère pour tout ce qui est machination ténébreuse et contrainte tyrannique ; il n'a pour idole ni la paix à tout prix ni le bien du prolétariat à tout prix : sur la première, il s'exprime ainsi : « C'est un misérable affranchissement que celui des menaces de guerre, s'il a pour rançon la perte de toutes les autres libertés », et sur la seconde, il déclare qu'il faut prendre possession du monde entier au nom et pour l'amour de la science et de la production, en ajournant la question des droits respectifs des divers agents de cette production. Et ceci est d'ailleurs ce que demandent et ont toujours demandé les économistes. Wells, il est vrai, ajoute à ces éléments « le contrôle collectif et délibéré de la population », mais ceci, aussi, a été demandé par certains économistes comme le fameux Malthus, en sorte que la théorie de Wells n'est nullement une

révélation nouvelle, mais une combinaison d'anciens et connus éléments : l'objectivisme libéral d'Adam Smith, et le restrictionnisme natal de Maltus du côté anglais ; l'exploitation productrice de Saint-Simon, et l'optimisme généreux et enthousiaste de Charles Fourier du côté français ; avec abandon de tout le socialisme judéo allemand qui, venu de Ricardo, a abouti par Karl Marx au communisme « ossifié », comme il dit, de Lénine et Trotsky. Et par ceci on voit que Wells est un de ces hommes avec qui on peut très bien marcher d'accord, car il n'y a rien dans ses théories qui soit, comme dans celles de nos socialistes marxistes, la négation même de notre civilisation. Nos économistes les plus orthodoxes pourraient s'entendre avec lui, et s'ils discutaient sur tel ou tel point, comme le malthusianisme, ce serait sans acrimonie. Malthus, par exemple, qui était un pasteur protestant très pieux, se mettait au point de vue de la morale individuelle quand il prêchait la continence (car il prêchait la continence et non autre chose), tandis que Wells se met au point de vue de la morale collective, mais comme il n'absout ni l'onanisme ni l'avortement, aucun puritain ne pourra lui chercher noise. Les sociologues se contenteront de remarquer en souriant que les Anglo-américains ayant occupé tout ce qui pouvait être occupé dans le monde, la restriction de la natalité est maintenant tout à leur avantage en les débarrassant de l'excès de population des autres pays, qui pourrait les gêner, et une fois de plus l'Angleterre se sera arrangée pour faire coïncider la morale, la justice, l'humanité, etc., avec son propre intérêt égoïste.

Mais en laissant de côté ce détail un peu spécial, on ne peut que louer Wells de sa chaleur généreuse et de sa hauteur de vue. Ceux de nos socialistes marxistes qui le prendraient pour un des leurs se tromperaient complètement. Wells, comme tous les gens qui ont quelque connaissance des choses sociales et quelque souci de la dignité humaine, n'a que mépris pour le charlatanisme haineux de Karl Marx et de ses disciples, et il se moque de « l'air stupide de robuste et pratique sagesse avec lequel ils posent en axiome et sans discussion l'antagonisme habituel entre patrons et ouvriers » et de « leur tendance invétérée à remplacer les jugements par des sobriquets injurieux ».

Un autre penseur plein de magnanimité est M. Guy Félix Fontenaille qui, dans un petit livre longuement médité, intitulé

La loi des lois, étudie l'immense problème de la destinée humaine. L'homme gémit sous la morsure du malheur, mais il ne peut se délivrer du malheur que par une discipline d'âme : endurer est se délivrer ; et c'est ce manque de discipline qui a fait malheureuse la paix après ce terrible malheur : la guerre. « Les faux pasteurs nous avaient conduits à la guerre, les faux pasteurs nous ont conduits à la paix, ils sont la malédiction du troupeau. Mais le troupeau qui souffre trouve en sa douleur son pasteur, il finira par distinguer le pasteur et les faux pasteurs, l'enseignement du malheur et le mal, l'enseignement du malheur et la paix maudite. » Cette citation donne une idée du style de ce livre qui est vraiment très noble de pensée, avec des bonheurs d'expression qu'on ne trouve que chez les bons poètes en prose. « De même que les lames des lacs agités entraînent sur leurs crêtes blanches la manne de fleurs et de feuilles des cytises et des grenadiers des rochers avancés du rivage, comment, venant de heurter une guerre, houleuses encore et tournoyant, les lames de notre pensée ne ramèneraient-elles pas quelques feuilles et quelques fleurs de cytises et de grenadiers » ? Encore, voici ce que dit l'auteur de la France : « La France est le dauphin, le légataire du malheur... Elle est un silex ; c'est frappée qu'elle prend éclat... L'union des peuples est une horloge, chacun doit y apporter un rouage, la France le balancier, et c'est sans vanité qu'il faut le dire, car le balancier de l'horloge est l'enseignement du malheur... Aimez la France et croyez en elle !... » Tout ceci nous change, en vérité, de ce que nous lisons trop souvent. Mais c'est un peu en dehors de la science sociale telle que cette chronique l'étudie, et c'est pourquoi je dois me contenter de signaler ce livre à toutes les belles âmes soucieuses du problème humain.

Mémento. — Dans une chronique antérieure je disais ne pas trop savoir les résultats qu'avait obtenus jusqu'ici l'*Institut de Coopération intellectuelle*. En réponse à cette remarque faite sans arrière-pensée, l'Institut a bien voulu me faire parvenir divers documents du plus haut intérêt : 1° *le Rapport général du Directeur à la Commission de coopération intellectuelle sur l'activité de l'Institut en 1927-1928*, Paris, 2, rue de Montpensier ; 2° la collection des numéros du *Bulletin de la section d'information et de documentation* en 1928 ; 3° un numéro spécimen de la revue mensuelle *la Coopération intellectuelle* qui, à partir de 1929, a remplacé le précédent Bulletin ; 4° une brochure donnant *les Cours supérieurs de vacances en Europe* en 1928 (trois

éditions, française, anglaise, allemande) ; 5° une brochure intitulée *Ouvrages remarquables parus dans différents pays au cours de l'année 1927*. Tout cela est très bien et devrait être connu davantage du grand public. La dernière brochure, notamment, a été rédigée avec soin ; chaque pays a dressé une liste de 4 à 40 livres (l'Italie et l'Allemagne se sont abstenues) ; la liste française comprend 17 ouvrages de sciences morales et politiques, 14 de lettres et arts, 9 de sciences ; comme littérature, *la Nuit d'orage* de G. Duhamel, *Tels qu'ils furent* d'Estaunié, *Adrienne Mesurat* de Green, *Thérèse Desqueyroux* de François Mauriac, et l'édition critique de la *Légende des siècles*, par Paul Berrat. Encore une fois, tout cela est un excellent début dont il faut souhaiter la suite. Le rôle de trait-d'union intellectuel entre les peuples civilisés devait revenir à la France, et l'on peut regretter rétrospectivement que d'autres grands centres de documentation comme l'*Institut universel d'agriculture* n'aient pas leurs sièges chez nous. — Un autre *Institut international*, celui de *Sociologie*, dont la mort de son fondateur René Worms avait un moment arrêté les travaux, vient de reprendre son activité en publiant le tome XV de ses Annales, *l'Autorité et la Hiérarchie*, discours, mémoires et observations d'un certain nombre de sociologues français et étrangers. Le président de l'Institut ainsi que les vice-présidents changent chaque année. Le secrétaire général, nommé pour dix ans, est M. Gaston Richard, qui a succédé en 1926 à M. René Worms. La liste des membres de l'association, actuels ou décédés, comprend plusieurs centaines de noms : les étrangers y sont en forte majorité, et ce sont eux presque toujours qui tiennent la présidence ; depuis 1893, fondation de la société, il n'y a eu que cinq ou six de nos nationaux qui ont occupé le fauteuil : Alfred Fouillée en 1896, Emile Levasseur en 1906, Léon Bourgeois en 1916, etc. Cette discrétion est tout à fait louable et le Français se montre ainsi hospitalier comme il convient.

HENRI MAZEL.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Léon Daudet : *Paris vécu*, Nouvelle Revue française.

Du nouveau livre, si curieux et si captivant, de M. Léon Daudet : **Paris vécu**, il ne m'est permis de retenir, ici, que ce qui a trait à la police et à la psychologie, ou mieux, selon la propre expression de l'auteur, à la *noologie* des criminels.

C'est, comme le titre l'indique, un recueil de souvenirs. M. Léon Daudet, né à Paris, dans une situation de fortune privilégiée, porteur d'un grand nom qui lui ouvrait toutes les portes, mêlé

de bonne heure à l'élite de la société, semblait appelé à ne connaître de la vie qu'une image souriante, mais il fit ses études de médecine, et c'est comme externe à l'Hôtel-Dieu qu'il prit contact avec la misère du monde. Puis, extrêmement curieux, ainsi qu'il l'avoue lui-même, des « classes dangereuses » et de leurs mœurs, il se mit, entre vingt et trente-six ans, à explorer les bas-fonds de la capitale.

C'est donc un témoin fort renseigné et de qui les dons exceptionnels d'observation se trouvaient vivifiés par l'expérience du clinicien.

Son premier mouvement, vis-à vis des misérables, fut de commisération et de pitié. C'est la seule attitude qui convienne au sage, instruit de l'inéluctable pouvoir de la Fatalité. M. Léon Daudet n'ignore pas les méfaits de l'ambiance. « *Il y a, dit-il, l'accord du site et du sang, du site et de la mauvaise pensée.* » Il est des lieux qui poussent au crime, tant ils sont chargés de souffles délétères. L'auteur l'a éprouvé en visitant la chambre où Soleilland a tué la petite Marthe Erbeling. Il l'a éprouvé en traversant certains quartiers minables, où tout moisit — hommes et choses — comme au fond d'une cave. Il s'est demandé, maintes fois, à l'aspect de certaines ruelles sur qui semble peser une sorte de malédiction : « *Comment des gens nerveux peuvent-ils demeurer là ? C'est plein de démons, de sales petits sylphes, de gnomes mal intentionnés.* » Il est tellement persuadé de l'intoxication du milieu qu'il va jusqu'à supposer que l'atmosphère de la rue Montmartre n'est pas étrangère à l'assassinat de Jaurès. En somme, c'est reconnaître, chez la majeure partie des criminels, une part d'irresponsabilité, et cela fait honneur à sa clairvoyance, mais, par la suite, M. Léon Daudet s'avise de découvrir que la cause de tous les maux dont nous souffrons, c'est le régime démocratique. Alors, il ne s'apitoye plus, il s'indigne. Il étale sous nos yeux la corruption présente et dit aux membres du gouvernement : « Voilà votre œuvre ! » Il n'est plus question d'ambiance, d'hérédité, de misère, ni de sylphes, ni de gnomes, ni d'occultes influences maléfiques. Le médecin et le psychologue disparaissent pour faire place au chef de parti. Or, si sympathique que me soit la personnalité de M. Léon Daudet, je ne puis me résoudre à le suivre jusqu'à envisager les choses de

cette façon. Et c'est ici le cas de dire : « *Amicus Plato, sed magis amica Veritas.* »

M. Léon Daudet n'aime pas la République. C'est bien son droit dans un pays où toutes les opinions sont libres. Et, comme tous les vrais artistes, M. Léon Daudet est un aristocrate né. Qu'il me permette pourtant de lui faire observer, sans manquer à la révérence due à son grand talent, que, sous tous les régimes, le mal a sévi dans les mêmes proportions. Il n'y a pas plus de vice chez nous qu'il n'en existe ailleurs. Il y a seulement moins d'hypocrisie. M. Léon Daudet accuse la République d'encourager l'ivrognerie en multipliant les « assommoirs ». Les « assommoirs » florissaient déjà sous Louis-Philippe. C'était une conséquence de la conquête de l'Algérie, où nos soldats avaient découvert l'absinthe. Et l'alcoolisme, sous une forme ou sous une autre, a toujours exercé ses ravages ici-bas et désolé la pauvre humanité.

Le bon papa Noé n'avait pas attendu la République pour faire un usage immodéré du jus de la treille. La Grèce antique avait ses ilotes ivres. Le mal ne date pas d'aujourd'hui. La troisième République, au contraire, s'est appliquée récemment à limiter le nombre des « assommoirs » par l'octroi d'une licence. Et c'est le premier gouvernement qui se soit préoccupé de faire disparaître une autre source de criminalité : la misère, en instituant des secours de chômage et des retraites ouvrières. Napoléon III, déjà, rêvait « l'extinction du paupérisme » et c'est un souverain que réprouve M. Léon Daudet. Il déteste les Napoléon, plus absolu en cela que tant de royalistes de vieille roche, qui, à l'exemple des Rohan, se sont ralliés successivement à l'Empire et à la République.

Certes, notre République n'est pas parfaite, mais, pas plus que tout autre gouvernement, elle n'invite à la corruption. Elle a sa morale, son idéal civique. Elle a multiplié les écoles. « Ecoles sans Dieu », lui reprochent certains. Il n'est pas jusqu'à M. Clément Vautel, dit l'apôtre du bon sens, qui n'ait réédité dernièrement cette antienne à propos des deux jeunes bandits qui ont assassiné une vieille femme, à Vaucresson, mais la preuve que la crainte de Dieu n'est pas un obstacle suffisant au déchaînement des mauvais instincts, c'est qu'au cours de l'Histoire, les nations chrétiennes ne se sont pas montrées meilleures que les nations païennes. Bien au contraire. Voyez les hauts faits de la très catho-

lique Espagne en Flandre et aux Indes, son Inquisition, ses bûchers. Au prix d'elle, les Turcs étaient des conquérants pleins de mansuétude et d'humanité. Quel est le général chrétien qui ait jamais édicté un ordre semblable à celui du sultan Soliman II, punissant de mort tout soldat coupable d'avoir pillé même les fruits d'un simple verger en territoire ennemi ?

Il était naturel que M. Léon Daudet, hostile au régime républicain qu'il trouve en travers de sa route, mît dans le même panier tout ce qui émane d'elle : sa magistrature et sa police. D'ailleurs, le premier article qui lui valut la popularité était un article contre la police, écrit à propos de l'affaire Nüger. On criait : « Vive Daudet ! » au quartier latin. L'offensive n'allait pas manquer de se poursuivre avec une croissante rigueur. Les pratiques de la police des mœurs, surtout, indignent M. Léon Daudet ; il s'élève contre elle avec tant de virulence qu'on s'imaginerait qu'il en va demander la suppression. Pas du tout. Il la voudrait plus sévère encore et plus expéditive. Il blâme les Préfets de police de tiédeur en cette matière. Il leur reproche de baisser pavillon devant les exigences des députés et des conseillers municipaux des quartiers contaminés. Le système des rafles à outrance a pourtant ses inconvénients. M. Andrieux et M. Lozé en ont su quelque chose.

M. Léon Daudet s'étonne qu'on laisse s'exercer la prostitution. Il y voudrait un nettoyage complet, au jet de pompe. Il fait même allusion à cette prostitution spéciale qui s'exerce aux alentours de la Madeleine : « *Je ne demanderais que huit jours*, dit-il, *pour délivrer Paris de cette vermine* ». Mais penserait-il sérieusement réussir là où a échoué le feu du ciel ? Oui, la police des mœurs est inefficace, parce que la prostitution est irréductible. Pour en venir à bout, il faudrait supprimer ce qui l'alimente, c'est-à-dire l'ensemble de la population qui forme sa clientèle. On a persécuté chez nous, pendant des siècles, les filles publiques sans en exterminer la race. On a brûlé les gitons sans en étouffer la graine. Comme dit un personnage de Carco : « Il en faut, puisqu'on en demande ! »

C'est l'honnête homme ou ce qu'on est convenu d'appeler tel, c'est l'ouvrier, c'est le bourgeois, c'est l'homme du monde qui crée la fille, comme la fille crée le souteneur.

M. Léon Daudet feint de croire qu'il soit aussi aisé d'expurger une ville que d'écrémer son pot. « *Quelle que soit sa situation*

sociale, dit-il, *tout individu, qui vit de l'inconduite d'une femme, doit être impitoyablement relégué.*» Quelle raison de ne pas étendre la mesure à ceux qui épousent d'anciennes prostituées enrichies ? Ce sont des façons de maquereaux, pires que les autres, puisqu'ils empochent leur profit sans risques. On en serait amené ainsi à sévir jusque dans les plus hautes sphères de la société, et ce serait une pluie de scandales à faire frémir.

Une autre erreur serait de se figurer qu'un préfet de police soit armé d'un véritable pouvoir discrétionnaire. Le préfet de police est l'humble subordonné du gouvernement. M. Andrieux avait essayé, un moment, de se rendre indépendant. Il a dû bien vite en rabattre. « *C'est*, dit M. Léon Daudet, *la maçonnerie et la sûreté générale qui lui ont mis des bâtons dans les roues.* » Mais non, c'était la logique même. La Préfecture de police ne peut constituer un Etat dans l'Etat. M. Lépine avait été choisi pour remettre les choses dans l'ordre, et c'est pourquoi, sans doute, M. Léon Daudet en parle sans aménité. Il a gardé de ce préfet « maigre et barbichu » l'impression d'un « adjudant de quartier prodigieusement vantard et ostentatoire », impression confirmée, dit-il, par les confidences de l'un de ses anciens collaborateurs. On me dit que ce dernier, qu'il ne nomme pas, serait M. C..., qu'il a patronné sur l'une de ses listes électorales, comme candidat à la députation. — M. C..., ancien commissaire de police, puis haut dignitaire de la Préfecture, était une sorte de *gentleman*, fort distingué, d'allures placides, soucieux de bonne tenue, qui ne pouvait supporter la nervosité ni le sans-façons de M. Lépine. Il y avait, entre eux, incompatibilité d'humeur. Mais s'il était vrai que ce fût là l'informateur de M. Léon Daudet, la chose serait assez piquante. Voici pourquoi : M. Léon Daudet vient de nous dire avec une visible satisfaction : « *M. Lépine avait fini par se croire indispensable comme rempart de la société et croquemitaine du socialisme international, jusqu'au moment où un coup de téléphone de Clemenceau lui fit assavoir qu'il avait cessé de plaire*». M. Clemenceau est un homme que M. Léon Daudet admire, encore qu'il soit républicain. Or, c'est un même coup de téléphone dudit Clemenceau qui vint briser — injustement d'ailleurs — la carrière de M. C... et le précipiter à bas de son fauteuil directorial. D'où j'en conclus que si M. Léon Daudet et M. C... se trouvent fort à l'aise ensemble lors-

qu'ils cassent du sucre sur le dos de M. Lépine, ils ne doivent plus du tout s'entendre lorsqu'il s'agit du « Tigre ».

Ils ne doivent pas s'entendre davantage lorsqu'ils parlent de M. Hennion, ce singulier préfet qui, pris d'une frousse intense lorsqu'il apprit que les Allemands étaient aux portes de Paris, déserta, laissant, sur son bureau, l'ordre de démobilisation des gardiens de la paix, après avoir, dit on, raflé, à la caisse municipale, pour ses propres émoluments, tout ce qu'il y restait de pièces d'or. Je me souviens des huées dont il fut l'objet, lors de sa fuite, de la part des agents de faction ou dispersés dans la cour de la Préfecture. Et cet homme y était venu en disant qu'il apportait toutes les vertus ! M. Léon Daudet, si crâne et si patriote, ne saurait approuver une telle conduite, mais M. C... ne peut oublier, malgré tout, que c'est de M. Hennion qu'il tenait son haut commandement. De ce regrettable Hennion, M. Léon Daudet ne souffle mot et pour cause, mais il traite de « somnolent » son successeur, M. Laurent, ce qui est excessif. M. Laurent, lui du moins, ne s'est pas dérobé à son devoir. Il n'a pas craint d'être fusillé comme M. Hennion. Il n'a pas eu la tremblote. C'était un homme fort perspicace, mais peu préparé aux initiatives hardies, parce que sa situation précédente de secrétaire général l'avait trop confiné dans une stricte dépendance. Sans rancune contre M. Hennion qui n'avait cessé de lui tailler des croupières, il essayait de le réhabiliter dans l'esprit de son personnel. Il cherchait à expliquer son départ par son état de santé : « Vous savez, disait-il, qu'il était depuis longtemps malade ! » Un jour qu'on lui représentait que M. Hennion n'était pas si malade puisqu'il avait repris du service (on l'avait, paraît-il, imposé comme agent de liaison, au Havre, à l'héroïque roi Albert), M. Laurent répondit : « C'est qu'il était guéri ». A quoi son interlocuteur répliqua : « Il a guéri trop vite ! »

M. Léon Daudet ne fait que nommer M. Hudelo, son ancien condisciple, successeur de M. Laurent. Il dit du préfet suivant, M. Raux, que ce fut le meilleur préfet de la République, sans s'expliquer davantage. Il ne parle pas de M. Morain, qui a laissé de son passage à la caserne de la Cité d'excellents souvenirs. Il vante la correction de M. Chiappe, qui est en effet un homme fort aimable et fort avisé, et qui a le mérite d'avoir compris que, pour faire de la bonne besogne, un préfet ne peut aller à l'en-

contre de l'opinion et qu'il a tout à gagner à se rendre populaire.

Il est d'autres personnalités de la police dont M. Léon Daudet parle sans trop froncer les sourcils : M. Lacambre, M. Lefils... Je ne sais pourquoi il s'en est pris si fort à ce pauvre Dumas, directeur des Renseignements généraux, qui était le scrupule même. Au surplus, ce n'est pas la stricte équité qu'il faut attendre d'un militant de cette envergure. M. Léon Daudet a la polémique dans le sang. C'est un jouteur passionné, une nature effrénée, riche en contrastes. Croyant, mais non antisémite, royaliste et non perruque, académicien ennemi du poncif, il pense en aristocrate, et lance le trait à la façon de Gavroche. On sent qu'il est instruit du vert parler des faubourgs.

Bien entendu, je n'ai examiné là que l'un des côtés, le moindre, de son ouvrage. On y trouvera bien d'autres choses : des instantanés du Paris d'hier, un *vade-mecum* du parfait gastronome, des portraits à la pointe sèche de contemporains. C'est un livre poignant, agressif, grouillant, tumultueux, vibrant d'une intensité de vie extraordinaire, un livre qui vous saute dans la main et qui ne vous lâche plus tant qu'on n'en a pas tourné la dernière page.

ERNEST RAYNAUD.

VOYAGES

Pierre Daye : *Le Japon et son Destin*, Perrin. — Rose-Annie Rogers : *L'Ile Abandonnée* (traduit de l'anglais), Simon Kra.

J'ai eu l'occasion de parler ici, à la fin de l'année dernière, d'un livre intéressant de M. François de Tessan sur l'*Empire du Soleil Levant*. Voici un autre ouvrage sur le même sujet, de M. Pierre Daye : **Le Japon et son Destin**, qu'on lira avec plaisir. Enfermée de plus en plus entre l'immense Asie, en complète fermentation, et la formidable Amérique, l'Europe, affaiblie par une longue et formidable guerre qui apparaîtra de plus en plus aux hommes des nouvelles générations comme la plus grande calamité qui se soit opposée à notre race depuis les temps historiques les plus lointains, l'Europe, divisée, amoindrie, semble difficilement se ressaisir. Si une nouvelle guerre survenait, c'en serait fait d'elle peut-être ; et aussi sans doute de la civilisation, en prenant ce mot dans son sens le plus général et le plus haut. Ceci pourrait faire sourire un habitant d'outre-

Atlantique, si par hasard il lisait ces lignes. Eh bien, il aurait tort, voilà tout. Dans ces conditions, il est naturel qu'aux touristes d'autrefois, artistes ou simples curieux, succèdent maintenant des voyageurs comme M. Pierre Daye, qui vont observer, avec une curiosité sympathique sans doute, mais au fond un peu inquiète, des pays qui *surgissent*, comme le Japon nouveau, hier encore en pleine féodalité.

Venant de Chang Haï, M. P. Daye débarque à Kobé, port du fond de cette mer intérieure qui est comme une immense « Riviera asiatique ». Et c'est tout de suite le contraste entre le présent et le passé.

Des docks, des grues de fer, des camions automobiles, de gros steamers. Tout à côté, des femmes en kimonos à fleurs, la coiffure à coques et les patins de bois blancs, des traîneurs de pousse-pousse à la courte tunique bleue,... de jeunes hommes en légères robes de tissu clair, des lanternes en papier.

Le voyageur, cependant, n'est pas choqué, ou du moins ne veut pas en avoir l'air. C'est l'attitude que l'on prend volontiers maintenant. La dualité de ce pays l'intéresse et il se propose, dit-il, en dépit de ce que peuvent avoir de hideux ces premières rues, de découvrir deux Japons : l'un, le moderne, commercial, industriel, conquérant, parce que c'est son devoir et que les Japonais ne lui pardonneraient jamais de le négliger ; l'autre, le Japon classique des estampes et des kakemono, des geisha, des vieux temples,... parce que ce sera son plaisir.

Après un court séjour à Kobé, le voyageur, à la suite d'une traversée mouvementée de vingt-quatre heures, arrive à Yokohama. En septembre 1923, un tremblement effroyable agita le sol des îles nippones, précisément dans la région où, en septembre 1926, s'accomplit la visite de M. Pierre Daye. Yokohama fut démoli de fond en comble, en quelques secondes, et ses ruines flambèrent ensuite pendant plusieurs jours. Il ne resta que des décombres qui recouvraient des milliers et des milliers de cadavres. Le voyageur nous dit que, lors de son passage, la ville n'était pas encore déblayée et n'était guère reconstruite. Des quantités innombrables de petites baraques en tôle ou en bois tracent des rues que l'on va reconstruire, car les Japonais acceptent avec stoïcisme ces calamités, qui sont une des marques spéciales de leur destinée, et ne perdent jamais courage.

Dans un chapitre intitulé : *Tokio ou la volonté de vivre*, M. P. Daye nous décrit la résurrection de cette ville, qui avait subi le même sort que sa voisine Yokohama. « C'est un miracle, s'écrie-t-il. Plus rien ne fait apparaître aux yeux de celui qui débarque les traces de la catastrophe qui détruisit complètement la cité il y a trois ans. » Et c'est une longue description de cette extraordinaire résurrection, témoignage de cette volonté tenace de *durer* qui reste la marque la plus éclatante de l'état d'esprit nippon.

Le voyageur se rend ensuite à Nara, ravissante petite ville, non loin d'Osaka, qui, au VIII[e] siècle, fut la première capitale permanente et connut, sous l'influence des coutumes chinoises, une période de gloire courte et brillante. Il va chercher, dans les anciennes agglomérations du Japon central, à mieux comprendre la vie et la pensée du peuple le plus étonnant, dit-il, qu'il ait rencontré sur la terre. Et il va visiter des temples, persuadé que la formation morale et religieuse d'un peuple peut expliquer son développement ultérieur. Dans de longues conversations avec M. Matugato, qu'il rencontre ici pour la première fois, il va être longuement question de religion et de morale. M. Matugato est Japonais. C'est un vieil homme docte et fortuné, à la face lunaire, qui a beaucoup voyagé, il y a un quart de siècle. Il a fait le tour du monde et longtemps séjourné en Europe et en Amérique. Il explique à son interlocuteur que le Shintoïsme, dont on parle tant en Europe, est une philosophie morale plus qu'une religion, ce qui pourrait être un peu contesté, il me semble. La base est le culte des ancêtres, tout comme nos lointains aïeux les Aryas. Ignorant le monothéisme, il a été prêt à admettre les dieux étrangers. Et c'est ainsi que le Confucianisme et le Bouddhisme pénétrèrent jadis au Japon, par la Corée, avec la culture chinoise. On sait que le Bouddhisme, en se déformant d'ailleurs complètement, possède une puissance d'adaptation très grande. Aussi existe-t-il toujours au Japon à côté de la religion indigène, car les habiles prêtres bouddhistes avaient réussi à peu près à convaincre les habitants des îles nippones que leurs divinités étaient les dieux nationaux de leur pays. Quant au Christianisme, introduit au XVI[e] siècle par les Jésuites portugais, sa fortune devait être différente. Accueilli d'abord favorablement par le Shôgun Nobunaga, il ne dura guère que cinquante ans. Malgré

la tolérance des Pères Jésuites, en ce qui concerne le culte des ancêtres, qui leur valut d'ailleurs, ainsi qu'en Chine au XVIIe siècle, le veto formel de Rome, la nouvelle religion apparut un jour un danger pour l'âme nationale. Ce fut bientôt la persécution et ensuite l'exil définitif du culte étranger. Mais après la chute du Shôgunat et la nouvelle ère Meiji, le Catholicisme (et le Protestantisme aussi) a de nouveau dirigé ses efforts apostoliques vers ce lointain Orient. Et de nos jours, près de Nagasaki, une statue a été élevée par le peuple de l'Empire à la mémoire de saint François-Xavier.

Après une série d'études sur l'art, le théâtre, l'instruction, les mœurs, les sports, M. P. Daye, à la fin de son livre, donne son avis, en un dernier chapitre (la maîtrise de l'Asie), sur l'avenir du pays qu'il vient de visiter, un peu rapidement peut-être. Il loue l'intelligence, la ténacité et le bon sens politique et social de ses habitants. Et cela me paraît juste. Ses relations extérieures lui paraissent menées avec une très grande prudence, ce qui a fort étonné certains esprits européens et américains. Mais cet Empire du Soleil Levant a devant lui deux problèmes redoutables à résoudre. Le premier, celui de l'émigration, dont j'ai déjà parlé il y a peu de temps, à propos du volume de M. de Tessan, cité au commencement de ces lignes ; et je n'y reviendrai pas. Le second est celui de l'adaptation d'une race hier encore presque féodale (on l'a beaucoup dit et répété) et qui s'efforce de s'introduire rapidement dans une vie fort différente, industrielle et commerciale à outrance. Certes, sur ce dernier terrain, le Japon a montré au Monde blanc ce dont il était capable. Le présent répond pour l'avenir. Mais quelles seront les répercussions spirituelles de ces prodigieux changements ? Quelles conséquences religieuses, politiques, sociales, cela amènera-t-il presque fatalement ? Et pour terminer, si, comme le pense M. Pierre Daye, l'Empire du Soleil Levant est destiné à jouer un rôle de premier ordre dans une grande partie de l'Asie, ce que je crois aussi, quels rapports s'établiront entre cette civilisation nouvelle et nos vieux pays occidentaux ?

Mme Rose-Annie Rogers, dans un livre curieux : **L'île abandonnée**, nous offre dans un style simple, sans ornements littéraires d'aucune sorte, de curieux souvenirs sur un séjour de trois ans qu'elle y fit de 1922 à 1925. Cette petite île absolument

inconnue, *Tristan da Cunha*, est l'une des trois d'un archipel situé au milieu de l'Atlantique, à mi-chemin entre l'Afrique du Sud et l'Amérique du Sud, à 1.320 milles de la fameuse Sainte-Hélène, qui est la plus proche des terres habitées. Ce minuscule archipel, découvert dans les premières années du XVIe siècle par le marin portugais qui le baptisa de son nom, fut annexé à l'Empire Britannique en 1816. L'auteur du livre y accompagna son mari, pasteur anglican, désigné pour porter les secours de la religion à ces isolés qui n'avaient jamais eu de pasteur à demeure. Le pasteur fit de son mieux, construisit son presbytère (le plus petit du monde), son église, fit la classe à des élèves de quatre à trente ans, étudia aussi l'archipel géographiquement et géologiquement, empailla des oiseaux rares et les envoya au Musée de South Kensington.

La population de l'île est actuellement de 140 habitants, comprenant une trentaine de familles. Primitivement constituée par des pirates, auxquels vinrent s'ajouter par la suite quelques soldats anglais, des négresses venues de Ste-Hélène, un Hollandais et deux Italiens catholiques, les *Tristanites* parlent l'anglais avec un accent traînant. Il paraît qu'il existe, parmi ces cent quarante êtres, *plusieurs idiomes locaux* ! On peut ajouter à ces divers renseignements que les *Tristanites* n'ont aucun gouvernement et que, pratiquement, l'usage de l'argent y est inconnu. Le revers de la médaille, c'est qu'on est toujours sur le point d'y mourir de faim, la culture de l'île ne fournissant pas assez d'aliments et les navires n'y apparaissant que très irrégulièrement (tous les deux ou trois ans). Avec un rare dévouement, M. et Mme Rogers se consacrèrent à ces infortunés, pendant environ trente-six mois ; mais ils paraissent avoir quitté l'île, leur temps accompli, sans de trop cuisants regrets.

AUGUSTE CHEYLACK.

LES REVUES

La Revue de Paris : fragments du journal intime d'Axel de Fersen. — *La Revue du centre* : le régionalisme : son danger.—*L'Archer* : les lauriers d'une muse de département. — *Le Correspondant* : un accident à un duc-ambassadeur ; Pie IX en 1848. — *Le Divan* : Francis Carco, poète.— *Mediterranea* : hommage (trop éclatant) à M. Armand Godoy. — Mémento.

La Revue de Paris (1er mai) commence la publication

d'inédits du beau comte Axel de Fersen : lettres et fragments d'un journal intime. Celui-ci s'étend sur une quarantaine d'années : 1770 à 1809. La partie concernant la période 1776-1791 « a été brûlée du vivant de Fersen ». C'est bien dommage. Son roman avec la reine devait être là conté tout au vif. Ce qu'on vient d'en apprendre par les mémoires du comte de Saint-Priest ne laisse pas d'intéresser fort. Du moins, possédons-nous aujourd'hui quelques lumières sur le voyage secret de Fersen à Paris, en février 1792. Marie-Antoinette lui avait déconseillé cette entreprise. Il passa outre, envisageant d'arriver le 3, à 6 heures du soir. Le décret sur les passeports le retarde. D'après le journal intime, Fersen quitte Bruxelles le dimanche 12 février, à 3 heures et demie du matin. A la date du lundi 13, il note : « arrivé sans accident à Paris à 5 heures et demie du soir sans qu'on nous dise rien ». Il se rend chez Goguelat, le secrétaire de la reine. Il l'attend dans la rue ; à 7 heures, ils se joignent. Ensuite, voici l'extrait du journal de Fersen :

Allé chez *Elle* [la reine] ; passé par mon chemin ordinaire ; peur des gardes nationaux ; son logement à merveille ; *resté là*.

M. 14. — Très beau et doux. Vu le Roi à 6 heures du soir. Il ne veut pas partir et il ne peut pas, à cause de l'extrême surveillance, mais dans le vrai, il s'en fait un scrupule, ayant si souvent promis de rester, car c'est un honnête homme. Il a cependant consenti, lorsque les armées seraient arrivées, à aller avec des contrebandiers toujours par bois, et se faire accompagner par un détachement de troupes légères. Il veut que le congrès ne s'occupe d'abord que de ses réclamations et, si on les accordait, insister alors pour qu'il sorte de Paris dans un lieu fixé. Si on refuse, il consent que les Puissances agissent et se soumet à tous les dangers. Il croit ne rien risquer, car les rebelles en ont besoin pour obtenir une capitulation. Il portait le cordon rouge, il voit qu'il n'y a de ressources que la force, mais par une suite de sa faiblesse, il croit impossible de reprendre toute son autorité. Je lui prouvai le contraire. Cependant, à moins d'être toujours encouragé, je ne suis pas sûr qu'il ne soit tenté de négocier avec les rebelles ; ensuite il me dit : « *Ah ! ça, nous sommes entre nous et nous pouvons parler, je sais qu'on me taxe de faiblesse et d'irrésolution, mais personne ne s'est jamais trouvé dans ma position ; je sais que j'ai manqué le moment, je l'ai manqué. C'était le 14 juillet. Il fallait lors s'en aller et je le voulais. Mais comment faire, quand Monsieur lui-même me priait de ne pas partir, et que le maréchal de Broglie qui commandait me répondait : « Oui, nous pouvons aller à Metz, mais que ferons-nous,*

quand nous y serons ? » *J'ai manqué le moment et, depuis, je ne l'ai pas retrouvé. J'ai été abandonné de tout le monde.* » Il me pria de prévenir les puissances : qu'elles ne devaient pas être étonnées de tout ce qu'il serait obligé de faire, qu'il y était obligé et que c'était l'effet de la contrainte : « *Il faut*, dit-il, *qu'on me mette tout à fait de côté et qu'on me laisse faire.* » Il désira aussi qu'on expliquât aux puissances qu'il n'avait sanctionné le décret sur les séquestres des biens des émigrés que pour les conserver ; sans cela, ils auraient été pillés et brûlés, mais qu'il ne consentirait pas à ce qu'on les vende comme biens nationaux.

Le 20, cette note :

La Reine fut aux Italiens. Deux Jacobins qui voulurent s'opposer aux applaudissements furent très mal traités.

Tandis qu'on juge Louis XVI, Fersen note, à Düsseldorff où il est parvenu le 20 décembre ;

M(ardi) 22. — Temps gris. J'étais fort triste, sur eux (le couple royal), sur la Suède, et sur mon avenir, et sur les affaires en général. S'ils périssent, tout est perdu pour moi.

Il corrige son égoïsme ingénu, dans ses lettres à sa sœur et à son ami Taube : « Que ne puis-je, aux dépens de mon sang, les sauver ! ce serait mon plus grand bonheur », écrit-il, songeant à toute la famille royale. Le 27 janvier 1793, il a « la triste certitude de l'exécution du Roi ». Il ajoute : « on ne parle pas du reste de la famille, mais mes craintes sont affreuses ». Il note aussi : « Ce cloaque infâme (c'est Paris) n'est habité que de lâches et de coquins infâmes. »

Je déteste, j'abhorre cette nation de cannibales. Tous les Français sont des lâches, des poltrons sans âme, sans cœur, sans sentiments, c'est l'opprobre du genre humain.

On ne parle pas mieux, de nos jours, de l'actuelle nation russe.

§

Décidément, nous n'apprenons rien. Tandis que les Etats Unis exécutent leur lourde main-mise sur l'Europe — ah ! l'idéalisme de leur fameux : « La Fayette, nous voici ! » — et qu'une large entente de nos intérêts vitaux voudrait une vigoureuse campagne en faveur d'une confédération européenne, le régionalisme menace la France d'un morcellement mortel. Sans doute, politiquement,

les régionalistes ne désirent pas une telle division. Ils la revendiquent à la manière sentimentale. On commence par des chansons et, ayant chanté dans tous les dialectes, on finira, si on n'y a pris garde, dans une vassalité économique qui absorbera enfin l'intelligence nationale elle-même.

M. Vital-Mareille donne à **La Revue du Centre** (janvier-février) le texte d'une conférence sur « le Régionalisme moderne », où des considérations très justes sur les coutumes locales, les danses, les jeux, les fêtes, la beauté du foyer — l'amènent à conclure ainsi :

Notre ère est celle de la Démocratie et du Machinisme industriel. Nous devons nous en accommoder, certes, mais ce n'est pas une raison pour abandonner la primauté de l'Esprit.

Notre siècle est celui du rétrécissement de la terre par la rapidité des communications. Les aveugles sont les seuls à ne pas s'en apercevoir et à ne pas en profiter. Ce rétrécissement exige un groupement et un équipement nouveau de nos forces.

Chacun de nos pays doit s'efforcer de conquérir une personnalité distincte — et pour tout dire une âme, principe de vie et d'action.

Cette âme suffira à produire par son développement logique le Régionalisme économique, politique ou administratif. Notre régionalisme est celui de Montesquieu, de Guizot et de Lamartine. Mais il n'a pas besoin d'être aussi savant. Plus encore qu'une méthode et une doctrine, le Régionalisme, avant tout, est un amour.

Aimer son pays d'un amour d'enfant pour sa mère, l'aimer dans sa terre, dans son ciel et dans ses eaux, dans ses plantes, dans ses animaux et dans ses hommes, travailler à le rendre plus aimable, plus accueillant et plus beau, c'est une tâche qui vous sollicite tous, car elle est digne de tous les esprits d'élite et capable d'enthousiasmer tous les cœurs.

Cet amour-là, avec ses gentillesses et sa poésie, c'est un narcissisme dangereux.

§

Un des effets drolatiques du régionalisme — car il en produit d'immédiats, si son développement hasardeux nous menace d'une anémie mortelle par la dissociation qu'il préconise — nous est fourni par **l'Archer**, revue toulousaine. Elle a composé son numéro du 1er mars de « Jeux aux Jardin », qui sont des poèmes de Mme Doëtte Angliviel. Ces poèmes ressortissent aux gentils ouvrages de dames qui valurent à nos grands-pères des pantoufles illustrées de figures et des coussins parés de fruits ou de fleurs.

Greli, greli, grelot... Vous souvient-il, Lucile,
De ce passé plein de douceur,
Où, blonde, vous jouiez, sur le bord de l'idylle,
A l'heure des lilas en fleurs ?

Cette « heure des lilas en fleurs » définit assez bien l'inspiration de Mlle Angliviel. Or, voici les succès qu'a valus à cette honorable poétesse la grâce d'avoir pu faire entendre ses œuvres dans une région fertile en muses :

Mme Doëtte Angliviel, dont l'*Archer* est heureux d'offrir aujourd'hui des poèmes inédits, est la femme de notre distingué confrère Charles Bauby, directeur de la *Tramontane*.

Venue très tôt à la littérature, elle ne tarda pas à s'y distinguer en récoltant de nombreux prix littéraires.

En 1918, elle obtient un premier prix à la *Renaissance Provinciale* de Bordeaux ; en 1914, un muguet d'argent aux jeux Floraux de Toulouse (prix spécial du centenaire) pour un poème : *L'Impossible Voyage* ; en 1925, une primevère d'argent aux Jeux Floraux de Toulouse pour *Le Voyage Enchanté*, et un genêt d'or (grand prix) aux Jeux Floraux de Perpignan pour un poème : *O ma roulotte d'or* ; en 1926, le lys d'or, avec félicitations du Consistoire, à l'Aplech Littéraire de Font-Romeu, pour un poème : *Je viens à vous, ô désaltérante fontaine* ; en 1927, *Les jeux au Jardin*, que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs, reçoivent aux Jeux Floraux de Toulouse une primevère d'argent, et aux Jeux Floraux de Perpignan un rappel de genêt d'or valant à son auteur d'être nommée Maître-ès-Jeux de la Compagnie du Genêt d'or (Jeux Floraux de Perpignan) ; en 1928, Mme Doëtte Angliviel obtient encore le prix Pujol (partie) aux Jeux Floraux de Toulouse pour un recueil de poèmes : *Jardins sur la Garonne et Jardins sur la Mer*, et le prix de l'Académie des Dix de Province pour un roman pour la jeunesse : *La fiancée de carton*.

Cette énumération, d'un irrésistible comique, semble une des cocasseries que se plaît quelquefois à inventer M. Max Jacob. L'abondance des prix obtenus par la lauréate constitue la plus malicieuse critique du régionalisme appliqué à l'art littéraire.

§

M. F. Leuridant publie dans **le Correspondant** (25 mars) des souvenirs inédits du prince Eugène de Ligne (le petit-fils du fameux capitaine et mémorialiste) qui fut ambassadeur de Belgique auprès du Saint Siège et, en cette qualité, suivit à Gaëte

Pie IX chassé de Rome par la Révolution, en 1848. Notre Ligne petit-fils conte cette anecdote qui a trait au duc d'Harcourt :

Nommé ambassadeur en Espagne, il y resta environ trois mois. Ses débuts ne furent pas heureux. Au moment d'être reçu en audience solennelle par le roi Ferdinand VII, et étant déjà en uniforme, il fut pris par une de ces nécessités avec lesquelles on ne peut composer et il laissa tomber ses lettres de créance dans un lieu au fond duquel il ne coule pas habituellement de l'eau claire. Il fallut les repêcher dans un état facile à deviner, tandis que toute la Cour attendait que l'opération fût terminée.

Le prince de Ligne — à qui le pape disait : « Jamais je ne vous oublierai », quand ce diplomate fut relevé de son ambassade — porte ce jugement sur Pie IX et la Papauté en général :

Pie IX, successeur des apôtres et apôtre lui-même, est ferme et doué d'une grande énergie dans tout ce qui tient au domaine de l'Eglise, à son pouvoir spirituel, et sa conscience ne faiblira jamais. Comme prince temporel, je l'ai déjà dit, il est faible et hésitant. Il n'est pas infaillible sous ce rapport, et l'imperfection humaine l'atteint comme tout autre. Mais l'attitude inébranlable de ce saint vieillard, au milieu de tant de bouleversements, n'en est pas moins un fait bien digne de remarque dans l'histoire contemporaine. C'est une colonne intacte au milieu des ruines *mole sua stans*. La Papauté n'est plus aujourd'hui ce pouvoir formidable qui déliait les sujets du serment de fidélité à leurs souverains. Du Vatican les foudres n'éclatent plus ou viennent s'émousser contre ceux qu'elles atteignent, comme le *telum imbelle sine ictu* de Priam sur Pyrrhus. De Boniface VIII, de Jules II et de Clément VII à Pie IX, il y a, dans l'exercice de la puissance des Papes, toute la distance que parcourent les siècles. Mais, pour que le Souverain Pontife ne soit pas tributaire de la chrétienté catholique dont il est le chef spirituel, il ne doit être le pensionnaire ni porté au budget d'aucune Puissance. Telle a été la pensée de Pépin le Bref vainqueur des Lombards et celle de Charlemagne, lui donnant l'exarchat de Ravenne, le Pérugin, le duché de Spolette, domaines encore augmentés par la comtesse Mathilde, appelés depuis le patrimoine de saint Pierre.

Les papes abusèrent quelquefois de leur puissance et de leur prestige en se mêlant trop aux querelles des Princes et des Empires. Quel est l'homme qui n'abuse pas de sa force, le conquérant de la victoire, le souverain absolu de son pouvoir, l'orateur de la parole, l'ambitieux de ses moyens et de son intelligence ? La Papauté n'en a pas moins rendu d'immenses services au monde.

§

Le numéro d'avril du **Divan** célèbre « Francis Carco, poète », par la voix de ses amis, de ses émules. MM. Pierre Benoît, Ph. Chabaneix, Derême, Dorgelès, Eon, Fagus, etc., des aînés, des cadets, chantent à l'envi l'œuvre et l'homme, « La Bohême et mon cœur » et son auteur. L'éloge est à la mesure des mérites qui le justifient. On parle de la sensibilité, de l'intelligence, du talent de Francis Carco. On en reconnaît les découvertes et l'originalité. La louange, toujours contrôlée, de bon ton, lui rend justice, sans l'exposer au ridicule des trop fréquentes exagérations qui donnent du génie à tout venant, comme si c'était la moindre politesse à rendre à un écrivain d'aujourd'hui.

Les admirateurs et les amis de M. Armand Godoy sont tombés dans ce travers, au risque de desservir ce poète venu, comme J. M. de Heredia, des Antilles, pour chanter en français. Un énorme numéro de **Mediterranea** (mars) porte en gros caractères imprimés en rouge ce titre : « Hommage à Armand Godoy ». Un industriel ne ferait pas mieux pour « lancer » un nouveau savon. Le moyen manque d'élégance, si on l'applique au renom d'un artiste. La gloire venait sûrement à l'auteur de *Triste et Tendre* et du *Carnaval de Schumann*. On a voulu en hâter l'épanouissement par un procédé artificiel. Cette gloire y perdra. La manœuvre est inattendue, dirigée par des partisans d'une telle pureté en poésie qu'ils veuillent qu'on l'obtienne aux dépens même de toute signification des vers.

Au lieu de ce gros album de témoignages où M. Armand Godoy, un peu prématurément porté au pinacle, est sacré chef de l'école « musiciste », où l'on vante ses œuvres, sa vie de planteur de tabac et de banquier, sa belle installation d'Auteuil, les manuscrits rares, les toiles, les beaux livres qu'il a pu collectionner, — un nouvel ouvrage de ce poète fort estimable eût beaucoup plus certainement contribué à accroître le nombre de ceux qui lui ont de la gratitude pour une émotion due à ses poèmes.

Mémento. — *Les Amitiés* (avril) : « Souvenirs de Digne », admirables vers de Cécile Sauvage. — M. Michel Puy : « Flaubert est-il un grand écrivain ? »

Latinité (avril) : « Art poétique », par M. Henry Charpentier. —

Fragment de « Les jeux de l'Enfer et du Ciel », de M. Henri Ghéon. — « En pays brayaut », par M. Henri Pourrat.

La Revue hebdomadaire (27 avril) commence « Pays parisiens », souvenirs de M. Daniel Halévy, et continue « La vie orgueilleuse de Trotski », par M. Pierre Fervacque. — (4 mai) « La partie de bateau », nouvelle inédite de Charles Dickens.

Point et Virgule (avril-mai) : « Valéry prosateur », par Louis Jaham-Desrivaux.

Tambour (n° 2) : « La Chance », par M. Pierre Mac-Orlan.

Ars Carmina (mars-avril) publie un poème de M. Pierre A. d'Orfond qui débute ainsi, tout simplement :

> Mignonne enfant, doux cœur,
> Allons voir si la rose
> Est ce matin éclose
> Parmi les fleurs.

La Courte Paille (15 avril) : « Tir aux Pigeons », un poème, des meilleurs, de M. André Salmon. — « Supprimons les passages à niveau », vers de M. Pierre Andreu, qui écrit en argot. — « Bélisaire », par M. Max Jacob.

Le Cahier des Jeunes (mars) : M. Bernard de Fougy : « Les jeunes devant la politique » ; « Le bouge intérieur », par M. Aimé Julien.

Les Humbles (février) : « Ma femme et ma forêt », journal d'un colon, récit nerveux, très coloré, de M. Georges Vidal. — (mars) : « Croquants », par M. René Morley.

La Nouvelle Revue (1er mai) : De M. le docteur Jean Bouchon : « Les cultures marines du professeur Raphaël Dubois ». On y trouve cette déclaration :

> Dès le début de la guerre, Raphaël Dubois écrivit que nous devions être vainqueurs par sa définition scientifique de l'anticinèse rotatoire. Pour vaincre, il faut se mettre rigoureusement dans l'axe inverse du sens de la rotation de la terre, c'est-à-dire qu'il faut se diriger vers le soleil couchant. Toute invasion ou action dirigée dans un autre sens est condamnée tôt ou tard à la décadence et à la régression.

Etudes (20 avril) : « Stupéfiants et anesthésiques », par M. René Brouillard.

Revue bleue (20 avril) : M. Samuel, Rocheblave : « Un pape de la Renaissance ». — « France-Norvège », par M. Jean Lescoffier.

Revue Universelle (1er mai) : « Souvenirs d'Afrique », par Mme la duchesse d'Aoste. — « Autour de Marcel Proust », lettres du romancier à M. Lucien Daudet.

Le Christianisme Social (mars) : « Intuition bergsonienne et intuition mystique », par M. A. Sujol.

Cahiers du Sud (avril) : M. F. P. Alibert : « Notes sur André

Gide ». — « La Féticheuse », par M. Blaise Cendrars. — « Chant de la Tour », par M. R. Schwab.

Revue des Deux Mondes (1er mai) : « Le maréchal Foch », par M. le général Weygand. — « Mme de Chastenay », par M. Edmond Pilon.

CHARLES HENRY HIRSCH.

ART

LES SALONS. — Le Salon des artistes français : la Peinture. — La Société Nationale : la Peinture. — La Sculpture.

Le Salon des artistes français : La Peinture. — Faut-il encore traiter à part de la peinture au Salon des A.F. et à la Société Nationale ? Oui, puisqu'il existe encore entre eux, matériellement, une cloison. (A la sculpture, ils communiquent par une galerie d'art commercial, et c'est pourtant par la sculpture qu'ils diffèrent davantage.) La peinture de ces deux Salons sympathise dans les qualités ; les défauts ne sont pas tout à fait les mêmes. Le Salon des A. F. traîne encore un certain nombre d'auteurs de nus rondouillards et de portraits nettement photographiques, souriants et d'une haute élégance vestimentaire, plus quelques peintres de revues et congrès qu'on ne rencontre que peu à la Société Nationale. Le pittoresque de la Société Nationale est d'un autre côté plus restreint, parce que les orientalistes fréquentent davantage les A. F. Si le jury de la S. N. ne manque pas de goût, celui des A. F. est accueillant. L'entrée de nouveaux venus tels que Charreton, Dupuy, etc., a brisé les vieilles habitudes grognonnes du jury. Les A. F. traînent encore leur lot (décroissant, il est vrai) de pompiers. Ils ne sauraient s'en débarrasser que par le temps. Personne ne saurait leur conseiller vis-à-vis de leurs hors concours des mesures restrictives, qui seraient inélégantes.

Parmi les jeunes peintres du Salon des A.F. (autant que parmi ceux de la S. N.), beaucoup ont mis à profit la leçon de l'impressionnisme et, s'ils n'énoncent pas certaines vérités d'art les premiers, ils les énoncent tout de même, et certains avec un joli accent personnel. Le temps est passé de la période d'une trentaine d'années où aux A. F. il y avait deux mille exposants et pas de peintres. Ils ont quelques maîtres, îlots battus il est vrai par des tas de vagues médiocres, régulières, uniformes et

si l'on osait dire, impersonnelles. A la S. N. règne une certaine élégance de ton. Il n'y a pas tous les ans des chefs-d'œuvre, mais il n'y a pas non plus de mauvais tableaux.

Un inconvénient pour tous les salons, c'est d'être, en principe immuables. Les mêmes sur les mêmes thèmes, à la même place. C'est encore aux A. F. que le renouvellement de l'Ecole des Beaux-Arts et le flot accru des amateurs apportent le plus grand nombre de noms nouveaux. Chacun de ces Salons accroche à ses cimaises nombre de peintres anglais qui semblent opter pour l'un ou l'autre d'après leurs relations. Des deux côtés, ils montrent la même technique distinguée, souvent whistlérienne, parfois plus académique, la même volonté d'harmonies colorées en un grand bon sens pictural (ce qui est quelque chose). Le plus grand nombre va aux A. F.

Des doyens : Pointelin, dans ses études sensibles et monotones (mais a-t-on jamais réussi complètement a peindre un paysage longtemps étudié et à en traduire toute la saveur sentimentale ?), Quost, au contraire, sans cesse en recherche de renouvellement, exécutant remarquable latéral à l'impressionnisme, peintre émouvant des étendues fleuries, des prés larges sous des ciels changeants et parfois évocateur discret des vieilles légendes.

Charreton est un grand paysagiste. Sa patiente observation de la nature lui en livre les minutes heureuses. Voici un paysage d'hiver, d'hiver tardif ; les arbres du jardin de la petite ville s'étaient déjà parés de quelques couleurs. Il y a du soleil parmi cette brume. Les toits bruns et la tour d'église s'irisent. Voici aussi un versant de colline, des herbes vivaces, des essences d'arbres au feuillage robuste sous ce pan de pierraille rugueuse et pourpre ; belle étude de détail et grand effet général.

Henri Martin n'expose qu'un paysage tout imprégné de bel été, une allée ombreuse sur des feuillages rejoints, dont le soleil vrille les treillis mobiles pour parer de reflets, sur une nappe blanche, des tasses blanches.

Montézin a accentué son effort. Son tableau des foins se passe dans un paysage étroit qui concentre l'attention sur les personnages. L'homme fauche, on le voit de dos. La femme râtelle le foin. Il n'est point certain qu'elle n'en ressente le parfum violent. Autre toile, rue et commères ; la rue est à Thomery. Elle semble, dans l'opposition de ses éclats de soleil sur le crépi

blanc des maisons et sur les ombles fraîches, une rue du Midi. Des passantes s'arrêtent, parlent, très naturelles. Un bourriquot chargé de fruits émerge de la rue voisine.

Balande expose l'offrande, esquisse d'une des grandes évocations d'Arcadie, familières à ce peintre. Des Grâces, d'un caractère moderne, portent leurs hommages à une Minerve à la belle face méditative A une autre toile, c'est le patinage au bois de Boulogne Parmi les légères futaies hautes et cendreuses, c'est un vif semis, sur la glace du lac, de petites silhouettes affairées, rouges, jaunes, vertes, selon le hasard et le choix des manteaux et des lainages. C'est d'une impression rapidement et complètement traduite, avec infiniment de verve.

La neige, toute blanche sur cette lisière de lignes d'arbres, a bleui, devenue plus mince sous la pelle de ces quatre ouvriers que Jules Adler décrit s'en allant d'un mouvement rythmique et lent, la pelle à l'épaule. Du même peintre, une jolie vision, herbages verts, arbres touffus, toits roses du village de Septenil.

Léandre nous donne, dans son habituel bouquet de colorations harmonieuses, le manoir sur l'eau. Paul Dupuy intitule son tableau : *Fille d'Aragon*, ce qui semble indiquer quelque vouloir de synthèse ethnique. C'est, en tout cas, une belle étude, un solide portrait, de vision très agréable. Du Gardier peint, toute vêtue de blanc, la figure égayée, mais noyée de soleil, une jeune fille, assise sur une balustrade, tout près de la mer. Cette claire impression s'appelle *l'Heure du Bain*.

Sabatté peint des intérieurs d'églises, plus intéressé par les jeux de lumière sur les vieilles pierres que par l'éclat des vitraux. Cette année, il s'est attaché à détailler la vétusté d'un vieux banc gris, bien encadré par la couleur du pan du mur qui l'entoure. Il a aussi un nu, vu de dos, d'une jolie finesse dans sa légèreté. Jules Grun a réalisé un de ces tableaux de portraits un peu anecdotiques, plus près par exemple du jury de Gervex que du coin de table de Fantin Latour. Ce sont gens qui causent. Ce qui les réunit, c'est qu'ils sont des artistes, parfois du même avis sur certains points généraux. Il est très plausible qu'ils soient réunis dans un salon. N'en demandons pas plus. Besnard parle à une dame, Forain se penche pour l'écouter, ainsi que M. le sénateur Humblot, peintre aussi. Maxence, Baschet avoisinent Henri Martin. Les portraits sont exacts, physiquement, psycholo-

giquement aussi. C'est une réussite et Jules Grun est un virtuose, pour cette fois d'un beau calme. Laszlo, un des grands peintres cosmopolites de souverains, interprète avec un éclat terne parce qu'uniforme le roi Fouad et le Pape. Caniccioni profile le joli portrait de Mme Muratore, sur le fond de verdure d'un paysage assez large et bien ensoleillé. Rochegrosse écoute une danse de Couperin et en imagine les danseurs. J. Pierre Laurens montre un remarquable portrait de femme. Paul-Albert Laurens, dans une formule parallèle d'élégance un peu sèche, figure un Copeau interrogeant sur l'art dramatique un masque japonais qui n'est peut-être pas très japonais.

M. Gustave-Pierre a de grandes scènes de la vie balnéaire bien établies et bien construites. L'air frais y bleuit sans nuances les figures de ses personnages. Comme Rochegrosse ou Paul Chabas, ou MM. Laurens, Maxence représente l'art salonnier avec un *Jardin de la Paix* tout doré. Parmi la tentative de grande peinture décorative, l'*Hercule aux jardins des Hespérides* de M. Emile Aubry n'est point sans valeur. L'esthétique du corps humain y avoisine celle que prêchent MM. Depas, Despujols ou Poughéon. (Celui-ci présent avec une toile un peu raide malgré d'ingénieux détails). M. Aubry a le sens de l'ordonnance et son grand tableau n'est pas sans agrément. Il paraît pourtant plus à l'aise dans le portrait de femme où il a trouvé déjà des succès. C'est d'ailleurs souvent par des portraits que les décorateurs heureux, à qui on a confié souvent à tort les grandes machines, se survivent.

Paul Baudry se détache avec éclat, sur le fond de l'art officiel du second Empire, d'entre les Bonnat, les Gérôme, les Cabanel. Il touche aussi à Charles Garnier et à Carpeaux, puisque celui-ci fut appelé à travailler à la décoration de l'Opéra. Le style somptueux de l'œuvre de Garnier commandait, pour la décoration picturale, un goût vénitien qui était celui de Baudry et une ampleur à laquelle il fut égal. Malgré des imperfections, sa décoration de l'Opéra reste du bel art sonore.

On a placé dans sa rétrospective des camaïeux, esquisses de ses projets décoratifs, et de savoureuses petites peintures résumant les harmonies colorées et les mouvements de quelques-uns de ces aspects décoratifs ; ces notations de premier jet sont fort attrayantes. Quelques tableaux, de gamme XVIIIe français, comme sa *Diane surprise* ou sa *Toilette de Vénus*, avec toujours un

peu d'italianisme dans la chaleur de l'harmonie colorée, et ce vraiment beau tableau de l'*Amour et Psyché* qui n'est point sans analogies avec certains Gustave Moreau par la douceur des figures et le faste ornemental. Mais où Baudry s'affirme le mieux, c'est dans sa série de portraits. Portraits d'hommes, comme celui d'About, énergique et de carrure décidée, et surtout des portraits de femmes, dont quelques uns participent de la langueur méditative de Ricard et les autres charment par la jeunesse subsistante de la grâce des traits et des allures, avec le charme suranné de vieilles modes de costume et de coiffure.

§

Revenons aux vivants. D'abord ceux qui reviennent d'Afrique, où maintenant de nombreux prix et des missions fréquentes envoient nos peintres. Paul-Elie Dubois a été envoyé au Hoggar. Les deux toiles qu'il nous montre prouvent que le voyage n'a pas été inutile. Voici un portrait très établi d'une jeune fille noble à visage découvert, aux traits européens sous la peau très foncée, et une arrivée de cinq nobles Touareg, vêtus d'amples manteaux, voilés, de belle stature, l'épée au côté, l'épée à poignée en forme de croix. Il y a là une étude de mouvement hiératique et simple, curieuse dans sa ligne sévère. Dabat, en ce style de tapisserie dont il use maintenant, nous offre un paradis terrestre peuplé d'Eves roses. Maurice Bouviolle est un bon interprète de l'atmosphère du Nord africain. Bascoulès évoque, en une formule dérivée de Gauguin, le charme de l'Afrique. C'est évidemment une oasis avec des clairières où se promènent et devisent des sages en burnous ; la figure centrale est une jeune fille très basanée dont la douceur de lignes doit évoquer la fraîcheur de l'eau, le frisselis de palmes et aussi sans doute l'appel de l'amour. L'aspect général n'est point désagréable. Le *Guinéen et son enfant*, de Mlle Ackein, ne déparerait pas une exposition d'art nègre chez Paul Guillaume, et c'est, jusqu'à un certain point, un éloge que nous lui décernons.

Autres orientalistes, Mme Roudenay, Mme Drouet-Cordier. Mlle Henriette Desportes dépeint une famille arabe à Tanger. Un patio avec quelques arbres ; au pied d'un de ces arbres, deux vieux arabes discutent quelques points du Coran ou agitent quelques pensées sur le commerce : Figures expressives, bon décor.

§

Des paysages, Berjonneau, une vaste côte bretonne et la colline d'Auvergne où se dresse le château de Murols. Raoul Carré peint les Martigues et les anime de vives silhouettes. Il interprète aussi la douceur des bords de l'Allier ; de Mme Madeleine Leroux une crique du midi, paysage gris au ciel rose, un Montmartre d'hiver de Rapp, avec de jolies qualités, les jardins de Provence éclatants et sensibles de Montagné. Mme Henriette Damart évoque avec la verve la plus claire et la plus joyeuse des pullulements de barques aux pavillons colorés, près de l'Ile d'Yeu. M. Georges Lhermitte note avec justesse des mouvements de pêcheur et le rythme balancé d'une barque dans une mer grondeuse sous un ciel brumeux. Si ce peintre est jeune, il y a là une promesse certaine. Un paysage parisien : le marché aux fleurs de la Madeleine par Denis-Valvérane. Un ciel très juste, un fouillis ordonné et bruissant de fleurs versicolores, nuancées ou en masse, mais avec assez de détails précis pour notifier les formes florales. Des silhouettes de sobre exécution et d'allure vraie de marchandes et de promeneuses. Denis-Valvérane, qui nous avait donné tant de belles pages sur la Provence, se place parmi les bons peintres de Paris.

Van Maldère excelle à traduire, sous un ciel fermé comme une coupole bleue, la luminosité débraillée des masures provençales. Son automne au bord du Rhône est captivant. Mme Dick Suréda nous mène au pays basque. MM. Mastenbrock et Gorter nous envoient de Hollande de larges estuaires de Meuse et des neiges désolées. M. Dargouge note Aubusson dans le soir. Adrien Delauzières (un nom à retenir) donne une savoureuse impression de neige à Paris.

Martin-Ferrières, qui nous a habitués à tenter le grand tableau de Salon, où il réussit fort bien, se borne à deux paysages du Quercy, d'une belle vibration. *L'Arbre* de Gabriel Venet pousse droit et puissant dans une vaste étendue tranquille, plaines et villages. Cet arbre, étant le personnage principal du tableau, est détaillé avec soin. On est heureux de rencontrer un arbre un peu fouillé, la plupart de nos contemporains de talent s'obstinant à les traiter en guérites à toit vert.

§

Des natures mortes : Pierre Prunier, Corlin, Marie Réol, de Mme Schœngrun, des intérieurs d'un joli métier, des intérieurs de Pierre Lièvre, largement traités par un artiste qui ne s'y spécialise pas. Tentative décorative intéressante : l'arabesque matinale de Narbonne ; les lignes de l'arabesque étant fournies par de jolis nus couchés autour d'un nu debout, les figures féminines ne sont point mal traitées et le décor est agréable.

Il y a de bons envois de Mme Jeanne Chabod d'une femme qui lit ; de Synave, un bar avec des buveuses spirituellement dessinées ; de Mme Hélo, une nature morte ; un soir de jolie qualité de Santaolaria, des paysages de Colle, de Romanet ; de Paul Sibra, une grande moisson largement décrite. M. Bernay-Théric note avec finesse les vieux quartiers de Marseille sous une lumière sobrement irisée ; la tête de femme rieuse dans les pleurs de Mme Inglesi apparaît fort attrayante et de métier souple. MM. Leigh Hunt, Lawson, Neilson, Gray, Hary Morlay représentent brillamment la bonne peinture anglaise moyenne et correcte, le bon métier classique ; aussi M. Elstow avec un portrait de professeur. Plus particulier est l'envoi signé Mabel Lipscomb, un *Marché de Saint-Alban au crépuscule*. Il y apparaît un art personnel qui sait être large dans les grandes lignes et méticuleux dans les détails, l'impression d'un spectacle encombré, tout de même ordonné dans une atmosphère frileuse qui accentue tous les épisodes, les éventaires et les menus-rassemblements.

§

Fernand Maillaud, à côté du plus séduisant et sensible paysage provençal, nous montre une figure féminine d'un grand charme, d'une parfaite douceur bien éclairée par la jeunesse du regard. La rue de neige de Pelletier traduit bien la solitude triste de certains coins de banlieue. M. Constantin Font, M. Clement Servau, exposent de bons portraits. La *halte au raisseau* est une habile composition qui permet à M. Claude Foreau de modeler fortement de grands bœufs. Notons MM. Ronsin, Selmy, Hervé, Jamar, Mlle Slom, M. Stoenesco. Taïb, un beau portrait d'Edmond Tapissier, la Raquel Meller, de Carlos Vasquez, la Tina Meller d'Henri Zo, un beau portrait par Mlle Zillhardt, un portrait par Anna Morstadt.

Nous reviendrons à l'exposition des dessins, en même temps que des gravures. L'attention est sollicitée par la belle *tempéra* de Paul Dupuy et par l'art particulier de M. Georges Meunier, imprégné de XVIIIe siècle et d'une jolie subtilité d'imagination dans son dessin rehaussé, le Cavalier.

§

Société Nationale; La Peinture. — Un atelier, autour d'un homme debout et qui discourt, artiste venu familièrement chez un artiste, un groupe nombreux qui écoute, qui va répliquer. Sans doute on parle d'art. Si passionnant soit l'orateur, quelques invités ont quelque chose à dire au maître de la maison, qu'ils ont bloqué dans un coin de l'atelier, ce qui est un mode de composition qui permet de ne figurer le maître de céans, Hugues de Beaumont, que par le crâne, la nuque, les épaules et sa forte carrure. D'être volontiers amer et satirique, Hugues de Beaumont a gagné de devenir un excellent caractériste, ce qu'il affirme en ces vingt figures et ces vingt rythmes de corps aux allures libres et soigneusement diverses. L'art de Hugues de Beaumont est très classique. Presque tous les bons tableaux de la Société Nationale sont de bonne allure classique, sauf van Dongen, maniéré dans son affectation de simplicité, fardant une figure, poudrant l'autre, plaquant des reflets entre les figures en masses qui semblent arbitraires, et, toujours peintre par le choix d'un mouvement ou l'exécution d'un tulle classique, Forain, dont la contribution à ce salon est une scène d'atelier. Le modèle nu de quelque mythologie se penche sur l'épaule de son peintre qui feuillette quelque dessin au cours de cette pause studieuse. Autre vétéran et voisin de Forain, jadis, aux premières expositions impressionnistes, Jean Béraud. Il nous donne une note amusante, un tableau d'histoire anecdotique du pavé de Paris, les Champs-Elysées d'il y quarante ans, avant la vulgarisation de la découverte de l'automobile. Rien que des voitures à chevaux, et tout de même elles forment un embarras de voitures. Du même, vue sans doute du Grand-Palais sur le Cours la Reine, devant les dorures du Pont Alexandre, une tourmente qui retrousse les midinettes, cramponne les hommes aux parapluies tenus en bouclier, transforme les chapeaux-melon en oiseaux rapides. Facture très vive, qui rappelle plutôt les premiers Béraud que ses derniers plus grands

tableaux. Armand Point : les *Cimes*, un Apollon très féminin, des Muses correctes arrivant en coiffure sombre, et belle toilette des musées d'Italie. Le Christ bafoué de Marguerite Carpentier, style de musée, coloris sombre, mais personnages bien posés, et l'on sent que le peintre s'en personnalise la légende sacrée. D'André Chapuy, une descente de croix, imprévue chez ce peintre des élégances claires d'un côté et de l'autre du labeur ouvrier. L'intéressante diversité d'André Chapuy est une forme de sa personnalité. Sa *Descente de Croix* très curieuse retiendra l'attention. La scène est nocturne; la blancheur du corps du Christ semble l'allonger. Les contours des saintes femme s'indécisent, dans la lividité de l'atmosphère. La scène est dramatisée par l'ombre. A côté, une grande marine, les quais du *Havre* un jour gris, acier bruni, crépusculaire, flots lourds, maisons tristes et sans figurants, une impression d'endurance de la ville au dur labeur. Chapuy montre aussi de bons paysages et de remarquable dessins d'arbres. Jaulmes nous entraîne vers de claires visions toujours parfaitement équilibrées, dans un parti pris d'agrément qui a sa valeur. Sa Toilette de Flore est habilement présentée, nymphes et draperie, et peut-être préférerais-je encore ses portraits de femme d'une rare distinction, d'une si sobre élégance de tonalités.

C'est aussi la grâce dans la force que recherche Rupert Bunny, et il a une façon à lui, sagace et passionnée, de raconter la légende grecque, aussi le souci d'en parer la présentation de nobles figures féminines, et de si jolis accords de ton et si imprévus que même un incurieux du vieux conte du passé s'arrêterait devant ce modernisme avisé de l'harmonie du tableau. Les compagnes de *Nausicaa*, dans la libre et variée vivacité de leurs allures de lavandières, sont charmantes, autant que grave d'allure l'héroïne de la légende de *Laodamia*.

Le *Belle au bois dormant* de Louis Picard va se réveiller, car voici dans le jardin, sous une de ces nuits bleu tendre que Louis Picard excelle à combler de rêverie, le Prince charmant. Il se dirige vers une salle ouverte où labelle, ses pages et camérières, dorment en magnifiques costumes et en des poses de sommeil véridique et toujours soudain.

Maurice Busset, bon peintre de l'Auvergne à facture solide et traditionnelle (ne vient-il point de publier sous le titre de *La Technique moderne du tableau et les procédés secrets des*

grands coloristes des XVe aux XVIe et XVIIe siècles, un livre savant et captivant ?), Maurice Busset attelle à une grande meule deux grands bœufs qui l'activent d'un mouvement lent et puissant. M Deluermoz, animalier de marque, a tenté ce sujet actuellement très repris de l'enlèvement d'Europe. Il l'a fait de façon toute personnelle. Dardant le taureau d'un bond qui le tend tout entier vers l'espace et si l'on peut dire s'envolant : à juste titre, car le taureau entraînait Europe vers le ciel, ou au moins vers les cimes de l'Olympe.

Yves Brayer prouve son talent par plusieurs dessins remarquables, épisodiques, de la vie africaine et le résume dans une grande toile, *le Retour de la Plazza*. Au centre de la toile, on voit passer gravement, car ils commencent de monter une pente, un cavalier avec sa payse en croupe ; d'un côté, un cortège de semblables figures les précède, lentement aussi. De l'autre, dans la plaine, autour de la Plazza, c'est tout un éparpillement de cavaliers au galop. Tout cela est fort logique et savoureux.

Delétang, un autre bon peintre des choses d'Espagne, n'est représenté que par un beau dessin-portrait d'un fabricant d'hameçons de Fontarabie.

Auburtin comme Osbert restent fidèles à leur style de légende, le premier à des harmonies vertes, le second à des harmonies violettes, avec la même distinction dans la ligne des figures.

Inguimberty a établi au Tonkin de grands tableaux, bien construits, mais dénués de charme. Un *Dancing* de Desurmont est traité avec verve.

Paul Bret est un décorateur. Elève encore de l'Ecole, il en donnait la preuve quasi annuelle, toujours à ce Salon. Son évocation de cette année marque encore un progrès chez lui, dans la souplesse et le bien fondé de l'ordonnance générale. Presque tous les groupes qu'il évoque : Prince entrant dans sa bonne ville ; dames qui s'interrompent d'écouter des contes dans un joli pavillon ajouré, sont bien traités en détail. Le paysage du fond (dont la conception n'est point sans rappeler le décor de Delacroix dans les *Croisés* à Constantinople) est large et varié. Voilà tout prêt un beau carton de tapisserie pour les Gobelins.

Toiles décoratives aussi, les grandes vues de Tanaka. La côte de Bretagne résumée et comme symbolisée par de Lassence, en son talus verdoyant, cimé de son bouquet de pins avec un large et

calme horizon marin de joie d'été. M. Pinchon, chargé de célébrer l'Amérique du Sud, ne s'est préoccupé que de placer une jolie Indienne parmi la sauvagine et la flore du pays.

§

Parmi les tableaux de moindre format, le bon portrait du philosophe Ossip Lourié par Mme Babaian, qui sait faire affleurer au regard la mentalité des personnages qu'elle décrit. De la même artiste, de fort beaux chrysanthèmes ; le pot de cyclamen et la chantante nature morte de jouets de Gaston de Villers, la marine de Menneret, les jolies pages naturistes de Claude Rameau, les alertes portraits de femme de Jeanniot, ceux très sincères de technique de Fornérod.

David Nillet décrit en maître les intérieurs d'églises et traduit bien l'effusion de la lumière du dehors au travers des gemmes des vitraux. Sa sacristie, avec, pendues, les robes rouges des enfants de chœur, est pittoresque ; sa cour de ferme, en contraste, est dans son délabrement comme un poème de pierres tristes.

Les paysans espagnols de Cadel, dans leurs grandes capes brunes et sous leurs hauts chapeaux jouent aux cartes et boivent. Celui que je préfère apporte à une marchande, déjà comme blottie dans une avalanche de fleurs, sa boutique, toute une floraison nouvelle dont il a chargé un bourriquot fort bien construit. Eliot montre une belle roseraie. Fix Masseau, le sculpteur, entoure son remarquable buste de Chopin de tableaux de fleurs de joli relief dans une mise en page très artiste.

Guiguet est un grand portraitiste. Sa simplicité de moyens n'a d'égale que la certitude de son dessin. Voici d'abord un très beau dessin qui est lui-même, dans toute la gravité du travail pictural, puis un autre dessin, un enfant tenant un petit fusil, plus méditatif que joueur, semblant savourer son loisir, d'une belle expression, et un grand portrait d'homme qui écrit, une belle bibliothèque derrière lui, un sage, semble affirmer Guiguet dans sa technique calme et sûre.

Paul-Emile Colin nous donne, dans son grand style classique, une notation de Venise par un matin d'hiver et, sur la côte provençale près Port-de-Bouc, une garrigue largement ensoleillée.

Goulinat, excellent styliste aussi, évoque sous divers aspects le

village de Saint-Paul près Nice, des coins de Bretagne et montre un intéressant portrait de jeune fille.

Mlle Agnès Goodsir dispose d'une bonne technique. L'étude de femme qu'elle appelle un type du Quartier latin est un morceau d'un bel équilibre calme ; une doctoresse plutôt que Musette.

Tristan Klingsor s'est dessiné lui-même, avec exactitude. Il expose aussi un portrait de femme très harmonieux, des paysages du Rhône, de Provence (le Pilon du roi si célèbre) et ce village si à la mode de Saint-Paul, près Nice. On y va bien souvent, mais le motif est si beau.

Mlle Marie Droppe, qui nous a montré à d'autres salons de jolies visions du peintre-poète, s'est bornée cette année à une notation du Luxembourg appâli sous un ciel d'automne émouvant. Les jeunes mères, les bébés et les fleurs que Mlle Beatrix Howe entoure de la même nuée claire et brillantée sont tout à l'opposé d'un Carrière, tout en participant des mêmes qualités d'harmonie légère et voilée.

De Reboussin, de bonnes études de renards et de chiens. De Gumery, des tableaux d'Algérie, de mauresques, une négresse, peintes avec sa coutumière habileté. De Lobre, de somptueux intérieurs de Versailles. Peské retourne à la Provence, qu'il a si souvent peinte, et décrit les abords d'une calanque, dans une jolie nuance de tiède atmosphère. De Luigini, des intérieurs d'églises et des quais boueux excessivement détaillés. René-Claude Martin donne une bien jolie page avec son portrait de Mlle Eve Reynal ; son matin à Honfleur est de la meilleure tenue picturale. Marie Gautier a peint avec talent Corté et Bonifacio. Il y a un joli nu de M. Gilinet, une brillante nature morte de Louis Cario (le distingué biographe de Boudin), une place Saint-Médard, d'une notation très souple, par Mme Carrick-Fox, de Tony Ricou, de beaux bouquets d'œillets et de soucis.

Paul de Castro donne une notation expressive du paysage d'Avignon. M. Chadel a, comme à l'accoutumée, d'excellents dessins. Les quatre paysages de Lépine sont excellents dans leur vibration lumineuse sur les plans solides des architectures et des terrains, au pont de Cahors, la cathédrale de Rouen, à Cavalaire. M. Jean de La Hougue a une bonne nature morte. Le *Thé* de Gobo est une excellente étude d'intérieur, animée de deux figures féminines de bon style. Bauche a d'intéressants bords de Seine;

de même Gottlob. Iker peint la place du Tertre aux feux modérés du matin, dans l'ensoleillement plus vif du midi, avec justesse.

L'orientalisme est peu représenté : M. Dagnac Rivière, après nous avoir montré au Maroc un marchand de tapis, nous dépeint des barques sur la mer près des côtes provençales, d'une chaude couleur très vivante.

Mme Jeanne Forain a un bon portrait de femme. Mme Clémentine Ballot a noté, aux Andelys, de délicieux bords de Seine, des arbres dans les îles, des guinguettes sur les rives, avec leur appel coloré aux touristes, et une grande figure de liseuse, dans une barque au fil de l'eau, à la robe d'un rose franc, dans une captivante sérénité des eaux et de l'atmosphère.

Waldraff a une série de dessins rehaussés, tout à fait intéressante, profils de villages creusois, notations du vieux Marseille, coins du Tessin où il a noté l'allure grave et passionnée de deux amoureux marchant dans leur rêve, mains unies, graves et très doux.

Les marines de Vauthrin, peintes dans de beaux tons dorés, prennent valeur de rêveries musicales, aussi bien que de solides études d'eaux et de navires. Mme Tournes d'Escola, M. Edwin Scott, M. St-Maur, M. Eugène Morand, de Moncourt, exposent des œuvres remarquables. Notons le vase bleu de Mme Julia Truchet, les Sables-d'Olonne de Pierre Gatier, les Caudebecs agilement notés par Mme Dannenberg. Fernand Olivier nous ramène à l'étincellement blanc des Martigues du plein été. Willaert, à côté de ses canaux, s'égare en un charmant sous-bois. La Villéon donne une symphonie de ciel bleu piqué d'arbres en fleurs. Piet étudie un marché à Middelbourg dans sa confusion calme. Alfred Smith a de clairs paysages de la Creuse et de la Sédelle. Ulmann rend bien la mélancolie crépusculaire du marais et les émaux de ses eaux lourdes, Seyssaud les arborescences méditerranéennes ; Guirand de Scévola donne un amusant portrait d'amazone et une bonne étude physionomique du peintre Pierre Prunier. Dauchez demeure un des peintres les plus solides et les plus expressifs de la Bretagne. Il en sait rendre les larges étendues comme les criques tranquilles. Cette année, ses notes sont prises à Lesconil, Toulven, Audierne. Einar Wegener est un bon paysagiste.

Une rétrospective picturale : celle de Franz Charlet, peintre belge, très parisien, impressionniste, maître d'un métier savant

qu'il exerçait d'un air détaché. Il a peint le paysage par touches légères à Nieuport, à Villennes, à Ostende, à Bruxelles, en Hollande et souvent à Paris, où les courses lui fournirent les thèmes d'agiles notations, et il peignit d'agréables portraits de femmes.

§

La Sculpture (*Salon des Artistes français*). — Des efforts nouveaux. M. Poncin n'est plus un jeune homme. Les tempes s'argentent. Il est mu par un bel enthousiasme. Il a modelé et moulé en plâtre un énorme monument sans trop savoir s'il aura chance d'être traduit en matière, car y a-t-il une ville qui voudra assumer les frais d'un monument érigé aux quatre fils Aymon ? L'Etat, sans doute, ne se refusera pas à adopter ce monument élevé à la gloire de la chanson de geste, de l'épopée médiévale française, que nous aimons tous, pour des raisons toutes différentes et même contradictoires, mais l'admiration générale, quoique composite, est certaine. Les quatre fils sont dans l'Ardenne, traqués. Ils sont groupés autour de leur cheval. Le travail de M. Poncin est d'une excellente tradition (les gothiques, Puvis), hiératique méditatif, vivant. Une très noble tentative d'un bon artiste.

Dardé a entamé une illustration de Shakespeare. C'est un artiste foncièrement original : sa méthode offre toujours quelque nouveauté. Il n'est pas le premier qui ait modelé dans la glaise ou la cire des figures qui trouveront leur vie complète dans la peinture et le dessin. Daumier et Degas l'ont fait. Mais Dardé, voulant illustrer Macbeth, recherche en son imagination le physique et la psychologie de Macbeth et leurs rapports, et il se forge des images successives de Macbeth jeune, innocent, devenu roi, criminel, avant d'arrêter sa synthèse de la figure de Macbeth.

Ces étapes romantiques jalonnent très pittoresquement un travail d'illustration très considérable. Mais Paul Dardé est coutumier des gros efforts. O Connor expose un pan (il y en aura trois) d'un grand monument aux morts. On ne pourra juger l'œuvre qu'exposée dans son ensemble. Notons le curieux parti pris de ce panneau. Une jeune fille (très moderne de faire) s'avance dans un jardin de fleurs sculptées et ce jardin, sur la surface plane qui entoure cette statue de jeune fille, placée dans une sorte de niche, se prolonge en une sorte de broderie gothique de fleurs schématisées.

Bertola, un des meilleurs récents prix de Rome, nous montre une enfance d'Adonis et une statue de jeune pâtre au chevreau ; nulle trace de travail d'école dans ces jolies œuvres de tradition bien nettement française, XVIIIe siècle imprégné d'étude de l'antique.

M. Réal Pedretti sera un sculpteur intéressant. Actuellement il cherche trop. Il admet trop les influences de la peinture cubiste, de la littérature, de la musique dans ses recherches plastiques. Il étudie le socle et le mobilise en surfaces rompues et contrastantes. Il convie la musculature à traduire le caractère. Tout cela contient de la vérité. Ce n'est que question de mise au point. La maquette de son monument d'après la légende de Gauthier d'Aquitaine, dans son homme d'armes tourmenté et la statue de femme immobile qui l'accompagne, dénote de réelles qualités. D'autres jeunes, M. Giromella, avec une fontaine ingénieuse, Halbout et son bas-relief *Printemps*, d'excellents bustes de Bourroux, de Séverac : le buste de Paul Faure, et un buste de jeune femme : celui de Marcel Batilliat par Janson, d'Henry Bérenger par Mlle Anna Quinquaud.

Des bustes en marbre rose, d'une jolie intimité, de Mme Berthe Girardet.

Jean Boucher, le meilleur sculpteur de mouvements de ce salon, ne présente cette année que deux bustes, très puissants et caractéristiques, l'un de Georges Lecomte, l'autre du directeur de l'École centrale, M. Guillet. Armand Bloch rappelle le peintre L'hermitte par une bonne effigie sculptée dans le bois.

L'esquisse du mouvement de Moreau-Vauthier aux victimes de la guerre n'est point assez poussée pour qu'on en voie autre chose que la noblesse et l'opportunité des lignes générales. Le duc François de Guise qu'on érigera à Metz, tout près des anciens remparts qu'il défendit, est l'œuvre logique et intéressante de M. Hannaux. De bons efforts vers la sobriété monumentale de Mme Rolez, de M. Bazin ; une svelte Ophélie de Maillard, une pastorale un peu vaste, mais bien établie, de Mlle Germaine Oury.

A la Société Nationale. La *Baigneuse* de Desbois dans sa jolie harmonie de lignes, *l'Agonie d'une Centauresse*, effort très intéressant de M. de Monard, que dans les salles de peinture Reboussin, dans un bon portrait, nous représente en train de peindre les champs, le Chopin de Fix Masseau, les masques fémi-

nins de Berthoud, tous d'une composition hardie et curieuse, renouvelant la présentation du masque humain, et dotant la figure d'une précieuse personnalité d'allures, que rehausse la précision savante des traits. Les figures marocaines de De Herain fixent, en même temps que la plastique et l'expression du visage, des mentalités de Marocains très dissemblables et placés à des échelons très divers de la vie sociale. Les bustes de Gérard Vuerchoz nous évoquent M. Boussac de Saint-Marc, Philippe Fauré-Frémiet, gloires du jeune théâtre, et Mlle Fonteney, la belle interprète de quelques-uns de nos écrivains dramatiques. Signalons Mars Vallett, Popineau, Huggler, Heng et l'Américain Olson qui sculpte en pleine légende scandinave. C'est son droit.

GUSTAVE KAHN.

ARCHÉOLOGIE

G. Hug et G. Habachi : *Pour aprendre l'arabe. Manuel du Dialecte vulgaire d'Egypte* (Geuthner), 1928. — L. Delaporte : *Les anciens peuples de l'Orient, et le Monde Egéen*, dans : *Histoire des Pays et des Peuples, publiée sous la direction de Ed. Petit et Ganem* (Quillet), 1928. — *Les fouilles en Mésopotamie. Our et Tello.*

MM. Hug et Habachi, qui enseignent tous deux au Caire, étaient bien en situation de donner un guide pratique, **pour apprendre l'Arabe**, à ceux que leurs occupations conduisent en Egypte et que leur curiosité ou leurs affaires incitent à se mêler aux indigènes. Au début, un rudiment de grammaire et c'est assez, car tout à l'opposé de l'arabe littéraire, l'arabe vulgaire est une langue simple. Puis viennent le vocabulaire et des éléments de conversation pour les besoins de chaque jour ; le tout est fort bien compris, transcrit en caractères latins avec la prononciation figurée, sage précaution, car le langage parlé est bien différent du langage écrit et il faut avant tout se « faire l'oreille » ; il ne faut point cacher au néophyte que là commence la difficulté et qu'en ce domaine, MM. Hug et Habachi, malgré la valeur de leur manuel, ne peuvent plus rien pour lui.

Au cours de 143 pages (de grand format d'ailleurs et de petits caractères), consacrées aux **Anciens peuples de l'Orient**, M. L. Delaporte nous conduit des origines de l'histoire (vers 3000 avant notre ère) à la chute de l'Empire perse (330 avant J.C.) et nous parcourons avec lui tour à tour toutes les contrées

de l'Asie occidentale ancienne qui ont joué un rôle dans l'histoire du monde. C'est donc un résumé, mais un résumé qui contient bien plus que l'essentiel, que la qualité de l'auteur, spécialisé dans les études orientales, rend particulièrement attachant, et dont un véritable luxe d'illustrations augmente l'intérêt. Ces illustrations sont fort bien choisies et font connaître au lecteur, en même temps que les monuments classiques, nombre d'objets très peu connus, excellente façon d'animer la description des civilisations. Un rappel rapide de la géographie du monde ancien est suivi d'un paragraphe sur les écritures primitives et sur la chronologie. Après quoi viennent de pair l'Egypte, la Crète, Sumer préhistoriques, puis l'histoire proprement dite de Sumer et d'Akkad jusqu'après la dynastie d'Agadé, période qui a pour correspondantes les dynasties Thinites et l'Ancien Empire égyptien. Nous revenons ensuite à l'histoire de l'Asie et du monde égéen pour la période où, en Egypte, fleurit le Moyen Empire. Les Kassites à Babylone, les Hyksos en Egypte, voici deux événements qui ne peuvent manquer d'avoir entre eux une certaine correspondance et qu'on peut mettre justement en parallèle.

C'est ensuite l'histoire de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, à laquelle se rapporte alors celle de l'Asie (Mésopotamie et Canaan), de l'Egée (civilisation mycénienne), et nous arrivons ainsi à l'empire assyrien, qui tiendra désormais le devant de la scène. Nous assistons à ses luttes contre les Hittites, à son expansion sur tout le monde ancien jusqu'au moment où renaît l'empire de Babylone ; pour peu de temps, car il tombe bientôt sous les coups des Perses dont la puissance (cf. la carte p. 281) couvre toute l'Asie antérieure, jusqu'à l'expédition d'Alexandre. Il était périlleux de renoncer au plan habituel, qui veut un certain compartimentage des grandes périodes pour chaque peuple ; je crois que M. Delaporte a eu bien raison d'y renoncer : faire sentir l'évolution simultanée des multiples parties de ce monde divers est de la plus haute importance, même s'il s'agit de périodes où aucun contact n'a été enregistré par l'histoire. Les anciens Etats de l'Asie antérieure n'ont pas été séparés par des cloisons étanches ; nous pouvons nous faire une idée de ce qu'il en était par ce que beaucoup d'entre nous ont connu ; jusqu'à l'automobile, les relations sont demeurées en Asie ce qu'elles étaient jadis ; le

pas des caravanes est resté le même aujourd'hui qu'il y a 3.000 ans; les caboteurs à voile ne font guère plus de chemin que les barques d'autrefois. Les relations ne cessaient pas entre l'Asie, l'Egée et l'Egypte, et il y a grand profit à confronter le plus possible ces civilisations, bien plus solidaires entre elles qu'on l'admet généralement.

Dans le numéro du *Mercure* du 15 août dernier, j'indiquais les dernières **Fouilles en Mésopotamie** et les découvertes de tombes royales qui avaient été faites à Our, en Basse-Mésopotamie, par la mission anglo-américaine dirigée par M. Woolley. Il semble que les fouilles de cet hiver aient donné des résultats aussi intéressants. Dans une tombe que M. Woolley appelle le « Puits de la Mort », soixante-quatorze cadavres ont été comptés; c'est le record des sacrifices humains constatés dans cette nécropole. De fort jolis objets d'art ont été découverts dans cette tombe, vaisselle d'or, statuettes du genre que l'on a appelé sculpture chryséléphantine, où l'artiste marie l'or à l'ivoire et aux pierres de couleur ; ici, ce sont des bouquetins dressés contre un arbrisseau, où tout est argent, or, lapis lazuli et coquille marine, cette substance remplaçant l'ivoire pour les Sumériens. Notons encore une tête de taureau en or, qui décorait une harpe et qui paraît être la plus belle tête d'animal qu'on ait sculptée à cette époque. La vie, la noblesse des lignes, le frémissement qui s'en dégage, l'apparentent aux plus belles œuvres égéennes.

La France n'est pas non plus restée inactive en Mésopotamie ; le Musée du Louvre, en collaboration avec le Musée de Kansas-City, a délégué M. H. de Genouillac sur le site de Tello, fouillé par la France depuis 1877 jusqu'à la guerre ; ce site a fait connaître ce qu'était l'art sumérien et on lui doit la plus grande partie de la collection d'objets archaïques du Musée du Louvre. Les trouvailles faites sur ce lieu par les fouilleurs clandestins ont montré que le Tello était loin d'être épuisé. Il faudra encore de longues années pour l'explorer méthodiquement, et nul doute qu'il ne réserve d'heureuses surprises, car si Tello (l'ancienne Lagash) n'était que ville de province par rapport à Our, capitale, la qualité des objets d'art qui en proviennent montre que c'était une ville prospère, dont la culture pouvait rivaliser avec celle des plus anciennes métropoles de Sumer.

Dr G. CONTENAU.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Le rapport Bayle et la note de la Société Préhistorique Française. — En réponse à la note de la Société Préhistorique Française. — G. Poisson : *Civilisations néolithiques et énéolithiques de la France*, Nourry. — P. Constantinescu : *Glozel*, Chisinau, Roumanie. — Lieutenant-colonel de Saint-Hillier : *Petite Histoire Glozélienne*. — M. Champion identifie les trouvailles de la Société d'Emulation du Bourbonnais. — Charles Depéret.

Le rapport Bayle et la Note de la Société Préhistorique Française. — Une partie du rapport Bayle, qu'on attend depuis plus d'un an, a enfin été remise au juge d'instruction du parquet de Moulins, M. Python. Le texte n'en est encore connu que par les divulgations de la presse. C'est un document de 150 pages dactylographiées et de 50 photographies. Cette première partie traite uniquement des tablettes à inscriptions. Les conclusions en seraient : 1° ces tablettes n'ont jamais été cuites ; 2° elles n'ont pas séjourné longtemps dans le sol ; 3° elles datent de moins de cinq ans ; 4° elles ont été fabriquées avec des matières premières identiques à celles saisies chez les Fradin. Le rapport contiendrait entre autres une étude sur la chlorophylle des petits débris végétaux qui auraient été trouvés à l'intérieur des tablettes examinées et qui aurait permis au chef du service de l'identité judiciaire de fixer à cinq ans au maximum la fabrication des briques. Parmi les planches figurerait une série de photographies tendant à démontrer qu'un échantillon prélevé sur les tablettes serait complètement désagrégé en une minute et demie par le contact de l'eau.

A la suite du dépôt de ce rapport, le Dr A. Morlet a adressé à M. Bayle la lettre ouverte suivante :

Vichy, le 11 mai 1929.

Monsieur,

Chacun sait que l'incroyable perquisition de Glozel ne fut machinée que pour sauver M. Dussaud du délit de diffamation. Si vous venez de passer « quatre nuits blanches » (*quelle précipitation soudaine !*), c'est encore parce que le procès en diffamation Fradin contre Dussaud doit venir le 5 juin devant les juges parisiens. Il faut à tout prix donner le pas au tribunal de Moulins !

Mais que penser du procédé qui consiste à divulguer bruyamment des résultats pour impressionner la foule et à se retrancher derrière le secret professionnel lorsqu'il s'agit de pub'ier les analyses dont on sent soi-même la carence ?

D'ailleurs, vos conclusions contre l'authenticité ont toujours été infi-

niment plus pressées que vos travaux. Au mois d'octobre, elles les ont devancés de sept mois. Quelle prescience !

Mais vous ne doutiez pas alors que la vérité serait pour la foule ce qu'il vous plairait de la faire.

Hélas ! l'authenticité de Glozel n'a jamais eu pour vous le moindre intérêt ! Il fallait à votre gloire policière un délinquant !

Vous avez eu tort, monsieur, de méconnaître ce que la vérité porte en elle de force invincible.

Vous avez étayé toutes vos observations sur le prétendu fait que les tablettes de Glozel n'ont été soumises qu'à « un essai de cuisson », puisque « la terre dont elles sont composées est extrêmement friable » Il ne faut pas en effet pour votre démonstration qu'elles aient été cuites à plus de 150°, car les débris végétaux — *que vous dites y trouver* — auraient été détruits.

Or, M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France, a prouvé scientifiquement, par la présence de la sanidine qu'elles renferment, que nos tablettes, trouvées en effet ramollies dans le sol, comme les tablettes égéocrétoises et mésopotamiennes, ont été cuites à plus de 500°. D'ailleurs, en cuisant de l'argile du gisement qui a servi à les confectionner — comme l'a encore démontré M. Bruet — *elle ne prend la teinte des tablettes de Glozel qu'à partir de* 500°. Mais une fois cuite, elle ne se ramollit ni ne se délite plus dans l'eau. Pour qu'elle récupère à nouveau sa malléabilité *tout en conservant sa coloration rougeâtre*, il faut simplement des milliers d'années !

Je vous mets au dé defi reproduire expérimentalement ce phénomène.

Avec M. Bruet, M. le professeur Halle, du Musée national d'histoire naturelle de Suède, et M. Söderman, professeur de technique policière à la Faculté de droit de Stockholm, ont décelé dans nos tablettes à inscriptions la présence de racines fossiles *qui n'ont pu les pénétrer qu'après cuisson, puisqu'elles ont vécu à l'intérieur*, comme le prouve la couronne de limon sans phyllites qui les entoure (1).

Enfin, quelques tablettes portent des inscriptions qui ont, en quelque sorte, été, dès l'origine, mises sous scellés par des écoulements vitreux dont la patine irisée établit sans conteste la haute antiquité.

L'authenticité de Glozel, monsieur, est actuellement bien prouvée

(1) Il est important de noter que ces savants, en faisant l'examen minutieux de la matière constitutive des tablettes de Glozel, n'y ont jamais trouvé le moindre débris suspect : « *Ces objets*, ont-ils écrit *ont été complètement détruits et les débris en ont été examinés avec une forte loupe et au microscope. Aucune trace de fabrication moderne n'a été découverte.* » *Mercure de France*, 1er janvier 1929.

pour les savants de bonne foi et pour les générations à venir qui n'auront pas été compromises dans la lutte.

Quant aux autres, nous n'avons que faire de leur approbation.

Veuillez agréer, etc...

Docteur A. Morlet.

Notre collaborateur, M. A. van Gennep, nous adresse d'autre part les lignes suivantes :

M. Bayle, nous disent les journaux, au cours de son rapport, « établit de manière péremptoire que les objets saisis chez les Fradin ont été ou bien truqués ou bien fabriqués de toutes pièces ». Bien mieux : il paraîtrait que « ces objets ont été falsifiés avec une désinvolture inouïe ; leur confection est primitive, grossière ; n'importe qui aurait été capable d'en faire autant ».

Allons, voici qui est convaincant ! J'ai essayé, sans y réussir, de faire du Glozel, j'entends de faire des pots glozéliens, de graver des signes glozéliens, de modeler une bobine glozélienne, de dessiner des animaux glozéliens ; et je ne suis pas le seul... Mais M. Bayle trouve, par son seul génie, que rien n'était plus facile. C'est vexant. A moins que... Tiens mais : et si ces objets saisis chez les Fradin étaient l'œuvre du célèbre fumiste dont je tins les truquages, lesquels étaient en effet « grossiers » et tels que « n'importe qui aurait pu les fabriquer » ? Ce qui intéressera dans ce rapport, ce n'est pas du tout ce que M. Bayle dira, ou démontrera, mais bien d'apprendre exactement où et comment on s'est procuré les objets soumis à son analyse. Tout le monde se demande pourquoi on n'est pas allé prélever aussi des objets de la collection Morlet.

A la suite du dépôt du rapport Bayle, la Société Préhistorique Française, actuellement présidée par M. Poisson, a remis au juge d'instruction de Moulins une note reprenant toute l'argumentation antiglozélienne et demandant l'inculpation d'Emile Fradin et de ses complices éventuels. Cette note a été publiée in-extenso dans le *Journal des Débats* du 13 mai, où elle occupe cinq colonnes de texte. Elle a donné lieu à la réponse suivante de M. Salomon Reinach (*Journal des Débats*, 15 mai) :

Monsieur le Directeur,

Dans la note de la *Société préhistorique* que vous avez publiée tout au long le 13 mai, pour la plus grande joie des archéologues présents et futurs, il n'est pas dit une seule fois que les inscriptions des tablettes de Glozel, en particulier celle de 120 signes qu'incrimine spécialement M. Bayle, ne contiennent pas que des signes plus ou moins semblables

à ceux des alphabets phéniciens, mais beaucoup d'autres étrangers à ces alphabets, les uns ibériques, les autres libyques, d'autres tout à fait nouveaux. Cette constatation seule suffit à éliminer l'hypothèse, vraiment comique, des faux attribués au petit Fradin. La liste des livres qu'il aurait eus entre les mains (ce que je nie) ne contient aucun ouvrage sur l'alphabet ; l'article *Alphabetum* de Lenormant, cité plus loin comme ayant été connu du Dr Morlet, ne donne *rien* d'ibérique ni de libyque, mais, en revanche, une foule d'alphabets grecs archaïques, asiatiques et italiques dont les signes manquent à Glozel. Si un paysan, même très malin, ou même un philologue, avait travaillé d'après toute une bibliothèque, il n'aurait pas manqué d'utiliser la lettre *B*, qui ne paraît pas une seule fois parmi les 1.200 signes de Glozel, mais manque à l'alphabet ibérique, ce que j'étais seul en France à savoir. Comme, d'autre part, M. Bruet a établi que l'argile de Glozel a été cuite à 600 ou 700 degrés par les modeleurs des tablettes ou idoles, l'histoire des filaments de laine teinte et des graminées conservés intacts est extravagante ; tout cela eût été carbonisé. Ces éléments minuscules, flottant dans l'air, se sont naturellement introduits dans les céramiques une fois retirées du sol, quand on en a rapproché les morceaux. Je passe sur une douzaine d'autres assertions controuvées et souvent ridicules, pour conclure que cette longue note est un monument, digne de mémoire, d'aberration, d'ignorance et de parti pris.

Sentiments dévoués.

S. Reinach.

Le docteur Morlet annonce d'autre part qu'il intente un procès en diffamation à la Société Préhistorique Française, ainsi qu'au *Journal des Débats*, et spécifie qu'il choisit Clermont-Ferrand comme lieu d'assignation, estimant que Moulins ne présente pas de garanties suffisantes de justice impartiale et que Paris a retardé de plus d'un an un procès en diffamation intenté aux détracteurs de Glozel.

§

En réponse à la « Note » de la Société Préhistorique Française.

« Comment, le jour même où M. Bayle remet son rapport au Parquet qui doit seul en avoir connaissance à ce moment, l'avocat de la partie civile publie sur ce rapport un mémoire de trente pages !...

Quelle curieuse coïncidence et comme c'est troublant, n'est-ce pas ? »

Me Campinchi.

La *Note* de la Société Préhistorique Française s'étend longue-

ment sur le rôle de l'instituteur Clément. « Son témoignage est capital », assure-t-elle.

En effet. Ce sont les accusations de ce collectionneur, mis à la porte de Glozel par la famille Fradin, parce qu'il ne voulait pas rendre les objets qu'on lui avait laissé emporter pour les photographier, qui vont servir de base à toute la cabale antiglozélienne.

Dès janvier 1928, cet instituteur les avait déjà longuement formulées en de nombreuses interviews prodiguées à la presse (*Petit Parisien* du 2 et du 4 janvier 1928).

Cependant, après avoir échafaudé son « roman de Glozel », l'instituteur prit peur. Dès le lendemain, 5 janvier, « *devant de nombreux témoins qualifiés* », il avoue aux envoyés du *Matin* : « *Je ne peux pas dire s'il y avait quelque chose ou s'il n'y avait rien, sur la brique qu'en juillet 1924 me présenta le jeune Fradin...* »

De même, si l'on compare au nodule de schiste de Montcombroux (en voir la représentation dans *le Mercure de France* du 1er janvier 1927, page 198), qui l'aurait inspiré, le galet à inscription qu'Emile Fradin « sortit timidement de sa poche » (voir figure 19 *bis* du premier fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique*), il peut vraiment y avoir de la honte... mais du côté des accusateurs !

D'ailleurs, voici des témoignages qui nous fixent définitivement sur la valeur des accusations calomnieuses de M. Clément.

Mademoiselle Picandet, alors institutrice à Ferrières-sur-Sichon, avait déjà clairement établi, dans une lettre publiée dans le *Mercure de France* du 1er avril 1927, que des objets gravés de signes avaient été trouvés par Emile Fradin dès les premiers jours de fouilles. C'était un témoignage de première importance ; et il n'était pas isolé.

Devant la mauvaise foi flagrante des accusations, 43 témoins ont tenu à certifier publiquement que dès les mois de mars, avril, mai 1924 (*par conséquent avant l'arrivée de M. Clément, qui n'eut lieu que le 9 juillet suivant*), ils avaient vu, sur plusieurs trouvailles de M. Emile Fradin, des signes alphabétiformes (voir *Mercure de France* du 15 mars 1929).

L'accusation trouve commode de dire que s'ils « ne sont pas de pure complaisance, on peut affirmer, avec certitude qu'ils se

trompent », car la correspondance de l'instituteur Clément avec la Société d'Emulation du Bourbonnais ne parle de la première brique à inscription que le 30 janvier 1925 ! !

Est-il vraisemblable qu'elle ignore que, sur l'ordre de Moulins, *les gendarmes sont venus interroger un à un ces 43 témoins, gênants pour l'affabulation clémentine, et que tous ont maintenu nettement leurs affirmations* ?

Que deviennent, dans ces conditions, les accusations de l'instituteur Clément ?

Ne serait-ce pas lui qui, « par un petit accès de vanité bien humain, assure la *Société Préhistorique Française*, désirant être considéré comme l'inventeur de la découverte », *aurait cherché à faire confondre la date des trouvailles avec celle où il en prenait connaissance*, afin de s'attribuer le bénéfice scientifique de la découverte, comme il l'avait fait pour le nodule de schiste de Montcombroux ? Pour ce dernier, *il avait toujours certifié qu'il l'avait trouvé lui-même* (voir *le Petit Parisien* du 4 janvier 1928).

Or, voici, écrit M. Marcel Sauvage, un témoignage qui mérite la plus grande attention. M. Eugène Bujon... nous écrit : « Mes parents habitaient à l'époque Peublanc, Sorbier (Allier). A différentes reprises, j'avais entendu dire qu'une vieille tuilerie romaine ou autre avait existé à proximité de chez moi, dans un champ appartenant à la ferme des Mortrots. Je me rendis là et eus la chance de découvrir quelques vieux morceaux de briques, puis plus loin, je découvris une rondelle de schiste, marquée Z T X (autant que je puisse me souvenir). Cette trouvaille ne présentait alors aucun intérêt pour moi, et *le lendemain j'en fis cadeau à M. Clément*, qui parut très heureux. »

Il en fut de même pour la première tablette de Glozel.

Dans une lettre adressée à la S. E. B., et dont la Conservatrice des collections donna, bien à regret, complète lecture aux envoyés d'un grand quotidien, l'instituteur Clément affirme que c'est lui qui a exhumé cette tablette à inscription. Voilà pourquoi il s'est efforcé, *dès le début*, de reculer la date à laquelle les signes alphabétiformes auraient apparu.

Et c'est parce que la famille Fradin voulut ensuite se faire rendre les objets qu'elle lui avait prêtés et que Clément prétendait indûment garder, que ce collectionneur porta contre elle la plus effroyable accusation.

C'est bien, en effet, au mois d'avril 1925 que j'appris l'existence de Glozel, par une note parue dans le Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais, relatant son refus de crédits (de 50 fr., me dira-t-on plus tard !) pour effectuer des fouilles au champ Duranthon.

La convention que je passai avec la famille Fradin « n'a point encore été éclaircie », écrit-on dans le libelle de la Société Préhistorique. Et on insinue qu'« il importe au plus haut point d'en connaître les clauses ». Que la vertueuse Société Préhistorique se rassure. Je ne vis pas de la préhistoire ; je n'ai jamais fait commerce d'antiquités. *Qu'elle cherche ailleurs les fournisseurs de M. Hauser et du musée de Chicago* !

D'ailleurs, il ne tenait qu'à elle de prendre connaissance au Bureau de l'Enregistrement du Mayet-de-Montagne du sous-seing que voici :

Entre les soussignés, M. Claude Fradin et M. A. Morlet, a été convenu ce qui suit :

M. Fradin loue le champ Duranthon, village de Glozel, où se trouvent les fouilles, à M. Morlet pour la somme de deux cents francs par an. M. Morlet aura le droit d'y faire des fouilles, mais tous les objets trouvés appartiendront à M. Fradin. M. Morlet aura le droit de faire prendre des vues photographiques des trouvailles pour publication. Ce bail est consenti pour une période de trois ans, six ans, neuf ans, avec résiliation au gré de chaque partie à l'expiration de chaque période.

Fait à Ferrières, le 9 juillet 1926 (1) en triple exemplaire.

Dr A. MORLET. FRADIN

Enregistré au Mayet-de-Montagne, le 23 juillet 1926, F° 18, C.f.

Ensuite la *Note* nous apprend que « la première inscription avait été gravée sur une des seize briques cuites trouvées au fond du four de verrier ». Or, la 1re tablette (2) a comme dimensions 13cm × 15cm5 sur 3cm5 d'épaisseur, alors que les briques du fond de la fosse ovale mesurent en moyenne 27cm × 17cm sur 5cm d'épaisseur ! Ces chiffres suffisent à montrer la valeur documentaire des assertions de la *Note* de la S. P. F. !

(1) Pendant l'année 1925 la location ne fut que verbale.

(2) Cette première tablette a été montrée à tous les savants que la question intéressait. Si j'ai cru depuis devoir la protéger, *ainsi que tout un ensemble de pièces établissant sans conteste l'authenticité de Glozel*, c'est qu'il me fallait la préserver contre certaines manœuvres antiglozéliennes... iconoclastes.

Un peu plus loin, on peut lire que « les libelles de Morlet étaient autant de manœuvres frauduleuses destinées à faire croire à l'authenticité du gisement, etc. » A ceci, il ne pouvait y avoir qu'une réponse... et ce sont les juges du Tribunal Correctionnel de Clermont-Ferrand (1) qui se chargeront de la faire.

Si l'on veut se faire une opinion de l'importance du travail (de M. Bayle), lit-on dans la *Note*, il suffit de comparer son œuvre aux diverses expertises rudimentaires publiées depuis un an par diverses personnes derrière l'opinion desquelles se réfugient les partisans de l'authenticité de Glozel.

La S. P. F. prétend que la quantité de ses membres adhérents en remplace avantageusement la qualité. Il est donc naturel qu'à ses yeux la valeur d'un rapport se mesure à sa longueur. Et avec quel dédain elle eût repoussé les quatre pages que comprenait seulement le dernier mémoire d'Einstein ! Mais laissons-la admirer les 150 pages du chef policier.

Un premier point dégagé par les experts est que, contrairement à ce qui avait été prétendu, les briques ne sont pas cuites... les argiles qui ont été cuites par des coulées de lave dans le Plateau Central en un temps très antérieur à l'époque néolithique sont restées cuites et ne sont point revenues à l'état où se trouvent les briques de Glozel. (*Note* de la S.P.F.)

Si nos tablettes n'étaient pas cuites, elle auraient conservé la teinte jaune de l'argile du gisement. Leur *coloration rougeâtre* et la *sanidine* qu'elles renferment — alors que l'argile de Glozel n'en contient pas — n'apparaissent qu'à partir de 500°. JE METS AU DÉFI M. BAYLE DE PROUVER LE CONTRAIRE (2).

Voilà pour les tablettes de cuisson moyenne. Mais M. Bayle sait fort bien, *puisqu'une de celles-ci a été saisie lors de la perquisition*, que plusieurs tablettes à inscription sont *surcuites* et même *vitrifiées*. Il est bien évident qu'alors elles ne se dé-

(1) J'ai choisi Clermond-Ferrand, car Moulins est, de notoriété publique, le centre de l'antiglozélisme, et Paris remet à plus d'un an les procès en diffamation intentés aux naufrageurs de Glozel !

(2) C'est là le 2e défi que je lance. Le 1er est contenu dans ma lettre ouverte du 11 mai : « D'ailleurs en cuisant de l'argile du gisement qui a servi à les confectionner, *elle ne prend la teinte des tablettes de Glozel qu'à partir de 500°*. Mais une fois cuite à cette température, elle ne se ramollit ni ne se délite plus dans l'eau. Pour qu'elle récupère à nouveau sa malléabilité, *tout en conservant sa coloration rougeâtre*, il faut simplement des milliers d'années. *Je vous mets au défi de reproduire expérimentalement ce phénomène.* »

litent plus dans l'eau... *tout comme l'argile calcinée par la lave.*

Pourquoi M. Bayle ne fait-il aucune mention de la tablette à inscription surcuite qu'il possède? S'agit-il dans son rapport de constatations scientifiques, englobant toutes les données du problème, ou d'interprétations partielles, habilement choisies pour frapper l'imagination populaire ?

Pour corroborer cette absence de cuisson, les experts ont découvert, à l'intérieur même du corps des briques... des débris végétaux qui eussent été détruits dès les premiers instants de la cuisson. (*Note* de la S.P.F.)

Et un journal de grande information donne, pour notre plus grande joie, une reproduction photographique des « végétaux de date récente que l'on trouve enrobés dans les tablettes de Glozel et dont tous les éléments cellulaires sont d'une évidente fraîcheur ».

Quelles belles petites plantes ! On les voit en entier, folioles et chevelu de radicelles ! Il ne s'agit donc pas de COUPES MINCES (1) où apparaîtraient, en section, les végétaux et les laines coloriées, au milieu du substratum de la tablette...

Tant que M. Bayle ne nous aura pas apporté des microphotographies de coupes minces, nous montrant ses végétaux et ses laines de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, inclus dans l'argile des tablettes, il n'aura fourni aucun document scientifique.

Quant à sa chlorophylle, il paraît simplement ignorer que les plantes trouvées auprès des momies — où cependant il persistait une certaine quantité d'air — la possédaient encore presque en entier.

Nos tablettes auraient dû se désagréger dans le sol *humide* de Glozel, comme elles le font au contact de l'eau, assure M. Bayle. Or, MM. Depéret et Bruet ont établi scientifiquement que l'argile

(1) Par contre, les travaux de M. Bruet, vice-président de la Société Géologique de France (*qui n'ont pas 150 pages* !) donnent des microphotographies d'une *racine fossilisée* AU MILIEU DU SUBSTRATUM D'UNE TABLETTE A INSCRIPTION (c'est-à-dire en *coupe mince*, SEUL DOCUMENT OFFRANT UNE VALEUR SCIENTIFIQUE). Et chose surprenante, les Professeurs *Halle* et *Soderman*, qui ont examiné nos tablettes par le même procédé que M. Bayle (*lévigation*) n'y ont découvert « aucune trace de fabrication moderne » ! (*Mercure de France*, 1er janvier 1929).

de Glozel est imperméable. Et le milieu enveloppant étant de même densité que les tablettes assurait leur conservation indéfinie, *comme cela se produit pour les tablettes égéocrétoises qu'une simple pluie anéantit lorsqu'elles sont retirées du sol* (témoignage de sir A. Evans, *Mercure de France*, 15 janvier 1929).

Quant au revêtement de certaines tablettes, ce que M. Bayle nomme « patine des briques », voici ce que j'en écrivais en 1926 :

Les traits des caractères sont en partie obstrués par une « bouillie d'argile » plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface unie, déjà couverte de signes (*Mercure de France*, 1er nov. 1926).

M. Bayle ne nous apprend rien de nouveau. Et, d'autre part, pourquoi veut-il que la boue néolithique ait été différente de la boue actuelle dont les enfants du village avaient empli une casserole pour faire des pâtés ?

Quant à la racine perforante, elle devait successivement créer, en se développant dans une substance malléable, des boursouflures latérales et laisser ensuite une portion libre dans son trou de pénétration, au moment de son dessèchement. Et si vraiment l'existence du fameux bouchon est un fait réel, il ne peut tenir qu'à l'enfoncement de l'argile exubérante au moment de l'exhumation et du nettoyage.

Quoi qu'il en soit, *tout le problème de Glozel tient dans la détermination des cuissons*. Si nos tablettes ont été cuites à plus de 500° et se sont ramollies au cours des millénaires, *en conservant leur couleur rougeâtre* (*phénomène qu'on ne peut reproduire expérimentalement*), leur authenticité est indiscutable.

M. BAYLE N'ÉCHAPPERA PAS AU PYROMÈTRE.

Dr A. MORLET.

§

Tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de Glozel seront reconnaissants à M. G. Poisson d'avoir publié dans la *Revue Anthropologique* de 1928 et de 1929 (tirage à part chez Nourry) une excellente mise au point de ce qu'on sait actuellement des **Civilisations néolithiques et énéolithiques de la France**, en tenant compte des résultats auxquels étaient arrivés pour l'Europe, en partant de leur pays, les savants allemands Kossinna et Schuchardt, le savant espagnol Bosch-Gimpera. On

distingue d'abord une influence africaine, due à des populations qui sont allées du sud au nord ; puis une civilisation nordique en sens inverse, qui en France aurait donné les formes campigninenne et mégalithique, ou plutôt de la pierre polie. Puis, dans certaines formes céramiques se marquerait une influence orientale qui se caractérise aussi par la civilisation lacustre et celle des enceintes et camps fortifiés. Enfin arrive la période énéolithique, ou du Cuivre, accompagnée des vases caliciformes (que je préfère appeler des gobelets). Cette civilisation semble bien être venue d'Espagne ; dans le centre, elle ne s'est pas avancée au delà de la Lozère et de l'Aveyron, mais s'est partagée en deux branches vers l'est et vers l'ouest, puis a passé en Allemagne.

M. Poisson ne parle d'ailleurs pas de Glozel, sujet tabou à l'Institut international d'Anthropologie, dont cette Revue est l'organe. Par suite, le problème de l'hiatus entre le paléolithique et le néolithique n'est pas même formulé. Je reproche aussi au mémoire (sur la foi des auteurs utilisés) un abus de la théorie des diffusions de civilisations par invasions de peuples. Les recherches récentes et approfondies des ethnographes prouvent que des éléments de civilisation (un certain type de poterie par exemple) peuvent se diffuser par des essaims comprenant à peine quelques personnes connaissant la technique voulue et qui restent nomades ; cette technique est enseignée par eux aux sédentaires et il y a une période de mélanges de types ; ceci est très net en Ukraine préhistorique, par exemple, mais tout aussi net dans le nord de l'Afrique, chez les diverses tribus berbères, de l'Egypte au Maroc. En Polynésie, il a suffi parfois d'un seul homme tressant des fibres d'une certaine manière pour diffuser au loin un certain élément de civilisation.

A l'époque préhistorique aussi il y avait des techniciens, des ouvriers qualifiés, des potières, des forgerons ambulants, bien plus même que de nos jours; car l'instabilité d'habitat est caractéristique des populations les plus primitives. Inutile, sauf dans le cas de villages à nécropoles, de supposer toujours des « invasions », des déplacements en masse.

Cette néfaste hypothèse des archéologues me semble due à l'image suggérée par les Grandes Invasions qui détruisirent l'Empire romain ; elle est contraire aux données de l'ethnographie comparée, fondée sur l'étude directe des peuples relativement les

plus primitifs connus. Bref, les races, les techniques, les lois et les langues évoluent dans quatre plans indépendants, avec de rares intersections ou contacts. D'où suit que les reconstructions de Graebner, Schuchardt, Bosch-Gimpera, etc., ne sont à accueillir qu'avec la plus grande prudence... comme tout ce qu'on dit, d'ailleurs, de la civilisation glozélienne.

M. P. Constantinescu, professeur à l'Université de Jassy, a publié à Chisinau (typographie Eparhiala) une brochure illustrée de 65 pages, intitulée simplement **Glozel**, destinée à mettre le public savant, et même le grand public roumain, au courant de l' « Affaire ». D'abord, historique des découvertes, analyse des polémiques ; les tendances générales sont bien présentées, les arguments pesés avec impartialité ; un hommage est rendu à nos chroniques, qui ont fourni à l'auteur sa principale documentation chronologique.

Le chapitre II décrit *Ce qui a été découvert* : description du terrain de fouilles ; industrie lithique ; industrie de l'os ; céramique ; idoles ; gravures sur pierre ; inscriptions.

Se fondant en outre sur les découvertes de Puyravel, Chez-Guerrier, etc., et sur les parallèles déjà connus avant Glozel, mais mal interprétés, M. Constantinescu affirme l'authenticité de Glozel et admet que cette station détruit trois théories courantes : celle de l'hiatus entre le paléolithique et le néolithique ; celle de l'origine phénicienne de nos alphabets linéaires occidentaux ; celle d'une origine orientale de nos civilisations central-européennes ; il insiste enfin sur le grand intérêt de Glozel pour l'archéologie roumaine et sur le danger des « théories officielles dans la science ».

L'opinion et l'attitude de M. Constantinescu a pour nous une grande importance ; excellent archéologue, il est l'auteur de nombreuses publications, dont une histoire de l'art byzantin ; il s'est occupé aussi des monuments mégalithiques roumains ; si donc il a pris parti pour Glozel, ce n'est pas à la suite d'un emballement quelconque, mais après avoir pesé soigneusement les données et les arguments en présence.

Le lieutenant colonel de Saint-Hillier a continué ses recherches dans le sens que nous avons déjà indiqué à plusieurs reprises. Sa **Petite Histoire Glozélienne** est accompagnée de dépliants vraiment curieux. Curieux aussi le diagnostic d'une mala-

die nouvelle, que l'auteur dénomme la *glozélite*, que le présent volume peut guérir, à condition d'aller chez les Pions, « descendants authentiques des anciens colons phéniciens de Glozel, leur nom actuel étant la déformation de celui de *Poeni*, que leur donnaient les Romains ». Telle est la thèse fondamentale de l'auteur ; il affirme la preuve sur le bon sens.

Donc, les signes glozéliens auraient été gravés avec du métal, et Glozel tomberait en plein âge du fer, après 1100 avant J. C. P. 36, on lit que les Carthaginois établis à Montgilbert, non loin de Glozel, avaient des esclaves nègres. Seraient-ils tous disparus ? N'y a-t il vraiment plus de Nègres à Vichy ? Des anneaux en schiste, M. de Saint-Hillier dit qu'ils étaient portés suspendus comme une amulette. Enfin ces Glozéliens étaient très moraux ; d'après inscriptions, ils réprouvaient l'acte d'amour ; mais ils avaient des courtisanes, « qui se voilaient les yeux et la bouche pour faire plus bas étalage de leurs charmes ». Voilà qui est bien dit, et qui ne se fait plus à Glozel ni aux environs.

Cet exposé des mœurs et coutumes des Glozéliens est suivi d'un vocabulaire glozélien-arabe-français ; l'arabe est emprunté au vocabulaire de Belkassem-ben-Sedira, ce qui, pour un arabisant, est insuffisant. Faut-il rappeler que l'arabe algérien est très différent de l'arabe syrien, égyptien, marocain ; qu'il y a une trentaine au moins de dialectes arabes actuellement ; que le Qoran, les makamat de Hariri, sont en arabe dit littéral ; qu'à côté de l'arabe fixé par la littérature, il y avait en Arabie même plusieurs dialectes ; que l'arabe n'est que l'une des langues d'un grand groupe linguistique, dit sémitique ; et que dans ces conditions, M. de Saint-Hillier fait comme s'il interprétait un vieux texte latin de Plaute, par exemple, à l'aide du patois savoyard actuel de la vallée de Thones ou du patois picard de la région d'Amiens. Je ne suis pas plus « officiel » qu'un autre, même moins, si l'on veut. Mais il y a des règles de méthode qui sont les mêmes pour toutes les sciences.

Les dépliants reproduisent les tablettes et inscriptions publiées par Morlet ; l'hypothèse est que les caractères sont puniques et ne représentent que des consonnes ; que l'écriture se lit de droite à gauche. L'auteur donne des traductions, qui rectifient ou complètent celles qu'il avait publiées antérieurement. Malgré toute ma bonne volonté, je reste sceptique. Mais quand donc le

Dr Morlet publiera-t-il *toutes* les tablettes trouvées à Glozel ? De toutes parts surgissent des réclamations ; pourquoi tient-il sous le boisseau ces découvertes ; pourquoi, me demandent maints savants de tous pays, n'a-t-il pas fourni à tous un bien scientifique qui est en somme à tous ? Ce ne peut être la question d'argent, car les souscriptions au *Corpus glozélien* affluaient. La plainte est universelle ; ce n'est pas sur une quinzaine de tablettes, alors qu'on en a déjà trouvé, je crois, cent cinquante, qu'on peut commencer le travail véritable de déchiffrement... si tant est que ce travail soit possible, puisqu'on ignore, pour le moment, la langue parlée à Glozel.

Je transmets ces plaintes et ces réclamations au Dr Morlet.

A. VAN GENNEP.

§

M Champion identifie les trouvailles de la Société d'Emulation du Bourbonnais. — Sous ce titre, le *Lyon Républicain* du 4 mai 1929 a publié une note de critique archéologique du docteur A. Morlet que nous reproduisons ici, en l'accompagnant des dessins au trait du médaillon de Chapeau (exécuté d'après la reproduction photographique du *Bulletin de la Société Préhistorique Française*) et de l'autel du dieu Abelio :

Prise d'un beau zèle — mieux vaut tard que jamais — la Société d'Emulation du Bourbonnais fait des fouilles.

Sur les indications de M. Pierre Roux-Berger, *qui fut le premier à se rendre compte de l'importance de ce site archéologique*, la S. E. B. a exploré le tumulus de Chapeau (Allier), qui, avec une *hache polie*, des os travaillés et polis, un vase intact et des débris de poterie, des *tuiles romaines*, etc., lui a livré une pièce d'un grand intérêt.

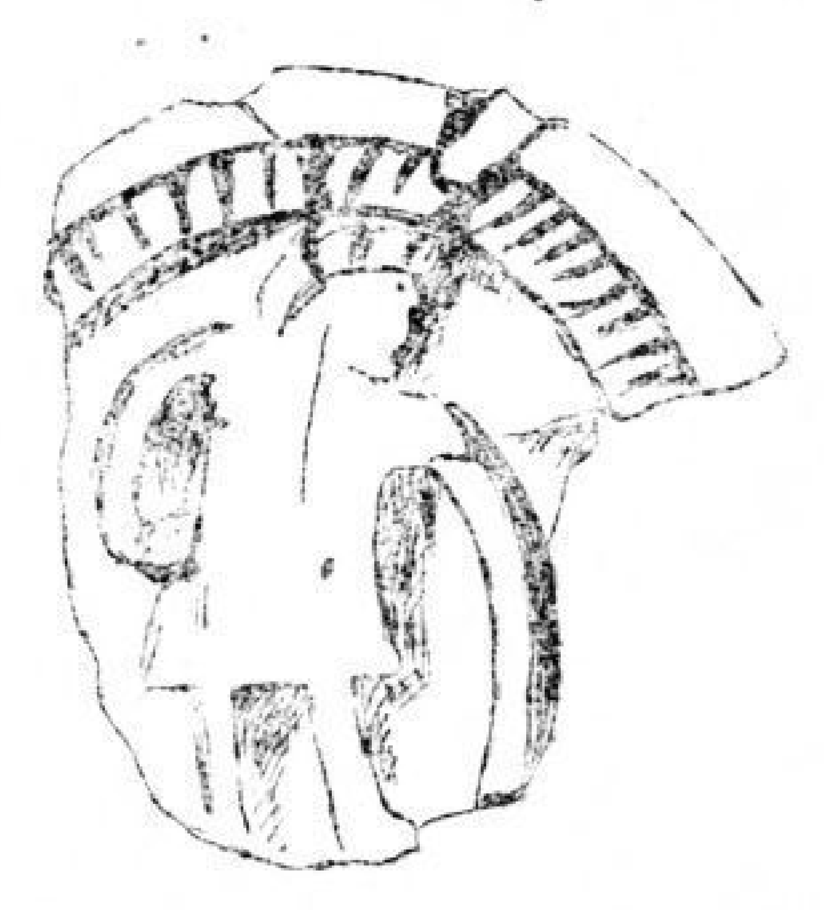
En voici la description, publiée dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France* : « Dans la terre végétale (1) au sud-ouest de la tranchée A, nous trouvons un objet en os travaillé ; c'est un médaillon ovale, sculpté dans la base d'une *ramure de cerf* et qui représente

(1) « Il est bon de noter, lit-on dans l'article de la S. E. B., qu'un ancien métayer du domaine, M. Chartier, voulut, il y a une vingtaine d'années, combler le fossé qui entourait la butte en montant au sommet avec sa charrue et en tournant en rond afin de faire descendre la terre. Il estime, de son propre aveu, avoir abaissé la butte « d'un bon mètre ». Ceci est important, parce que nous ne pouvons situer exactement les objets trouvés au sommet ».

un guerrier vêtu d'une robe courte : il a une main sur la hanche et l'autre main s'appuie sur un arc grossier ».

Et plus loin : « Le vase fut identifié par M. Champion, un chef technique des ateliers du musée de Saint-Germain, comme étant du moyen âge, et le *médaillon ovale de l'époque mérovingienne* ».

Comme on le voit, la S. E. B. n'est pas très fixée sur la matière



Médaillon découvert dans le tumulus du Chapeau (Allier).

première. A deux lignes d'intervalle, elle parle *d'os* et ensuite de *bois de cervidé*.

Mais ne la chicanons pas pour si peu ! Son étude est émaillée de mille traits d'une agréable candeur! Parfois les ouvriers se croient en butte à de véritables maléfices (*chacun sait que les morts dont on trouble le repos se vengent*) et fuient effrayés (1)... suivis de nos savants fouilleurs qui... « laissent provisoirement la tranchée centrale, dite tranchée A, pour faire une tranchée à l'est, dite tranchée B ». Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

(1) Voici le texte qui a trait à cet incident plein de saveur : « Au moment où l'ouvrier signale cette crevasse, une forte odeur de charbon est ressentie, puis disparaît (16 mars)... Le 17 mars, à 2 m. 70 de profondeur, toujours au centre de la butte, comme l'ouvrier Torisson enfonçait de 0 m. 50 une pique de fer pour sonder (*on se demande ce que seraient devenus les objets fragiles s'il y en avait eu en dessous* !), un violent jet de cendres fusa, avec un bruit très fort, à hauteur d'homme. Torisson tomba à la renverse sur son camarade Chambet, et tous deux, très effrayés, se hâtèrent de sortir du puits...

« Nous laissons provisoirement la tranchée centrale, dite tranchée A, pour faire une tranchée à l'est dite tranchée B. »

Puis dans le louable désir de s'instruire, la S. E. B. a fait identifier ses trouvailles par l'ouvrier mouleur Champion, « raccommodeur » d'objets au musée de Saint-Germain.

Champion, sans hésiter, a décidé, comme on vient de le lire, que le médaillon était *mérovingien* !

L'oracle ayant parlé, le Bulletin de la S. P. F. a couvert de son autorité « scientifique » l'article de la S. E. B., illustré pour notre plus grande édification d'une photographie de cette belle pièce.

Mérovingien ce médaillon avec un plein-cintre, orné de traits transversaux, au-dessus de ce petit guerrier trapu en sayon court !

M. Champion a-t-il jamais regardé (n° 18.726 du musée de Saint-



Autel du dieu Abelio.

Germain) le moulage de l'autel du dieu *Abelio*, également surmonté d'un cintre, orné de traits, semblable à celui du médaillon de Chapeau ?

Ce médaillon, dit mérovingien, a une allure étrangement *gallo-romaine !*

J'en ai écrit aussitôt à M. le commandant Espérandieu, la plus grande autorité en art gallo-romain.

Qu'il me pardonne de mettre son opinion en parallèle avec celle du mouleur Champion. Ce n'est qu'une apparence ; il le sait.

Or, M. Espérandieu a « trouvé à Alise des objets analogues, mais non sculptés ». Pour lui, « la rondelle est gallo-romaine et il s'agit, non pas d'un guerrier vêtu d'une robe courte, s'appuyant sur un arc grossier, mais d'un dieu Mars tenant une arme de la main droite et, de l'autre main, s'appuyant sur un bouclier ».

Il ajoute que les rondelles analogues trouvées par lui à Alise (ancienne

Alésia) sont « proprement taillées aussi dans des *bases de ramures de cerf* ».

. . . .

M. Champion vient de jouer un bien mauvais tour aux deux sociétés qui, précisément, *avaient voulu faire de lui un savant parce qu'il était antiglozélien!*

§

Charles Depéret. — Avec Charles Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, qui vient de mourir, la cause glozélienne perd un de ses soutiens les plus éminents. Géologue, paléontologiste, préhistorien, Ch. Depéret s'était rendu universellement célèbre par le nombre et l'importance de ses travaux, notamment par ses fouilles du gisement de Solutré. Il s'était intéressé dès le début aux découvertes de Glozel, au sujet desquelles il avait fait plusieurs communications retentissantes à l'Académie des Sciences, dont il était membre. Il en soutenait avec énergie l'authenticité, persistant à penser que, comme pour Solutré, la raison finirait par l'emporter et la science impartiale par se dégager des passions déchaînées.

LETTRES ANTIQUES

Hésiode : *Théogonie, Les Travaux et les Jours, Le Bouclier*, texte établi et traduit par Paul Mazon, « Les Belles-Lettres ». — Ovide : *Héroïdes*, texte établi par Henri Bornecque et traduit par Marcel Prévost, de l'Académie Française. — Mémento.

Nous devons à M. Paul Mazon une édition et une traduction d'Eschyle, dont nous avons dit, en son temps, toute la méritante valeur et toute la probité. Après Eschyle, voici présentement **Hésiode**, et cette œuvre nouvelle, d'un intérêt aussi solide et prenant que celui qui fit le digne et beau succès de l'œuvre précédente, en sera le pendant.

Avant de nous offrir le texte et la traduction d'Hésiode, que viennent de publier « Les Belles Lettres », M. Paul Mazon avait su déjà nous intéresser au poète d'Ascra. En 1914, en effet, il publia une édition critique des *Travaux*, suivie d'un savant et minutieux commentaire. Aujourd'hui, ce n'est pas seulement le texte des *Travaux et des Jours* que Paul Mazon nous donne ; c'est celui de toute l'œuvre d'Hésiode qui nous reste : la *Théogonie*, les *Travaux*, le *Bouclier*. Ce texte, le docte et consciencieux

éditeur l'accompagne d'une traduction qui fait le plus grand honneur à ses éminentes qualités d'humaniste. Fidèle autant que précise, elle sait allier, avec art et souplesse, à la clarté concise du vers sonore et bien frappé d'Hésiode, le mouvement qui anime d'une jeunesse fougueuse la grâce un peu rude de ses nobles récits. Non moins louable aussi est la méthode qu'a suivie M. Paul Mazon pour l'établissement du texte qu'il a traduit. Il fallait pour faire face aux nombreuses et complexes difficultés du texte, pour séparer avec discernement le pur froment de l'étouffante ivraie, une science conduite par une sage réserve et une prudence éclairée.

Un danger, écrit en effet M. Paul Mazon dans la préface de son édition critique des *Travaux*, menace aujourd'hui les textes littéraires. Dans les diverses branches de notre science de l'antiquité,on a pris l'habitude de les traiter avec une indiscrétion quelque peu brutale. Linguistes, épigraphistes, archéologues les considèrent comme un amas informe de matériaux, non comme des monuments où une volonté réfléchie a assigné à chaque pierre son rôle, qui ne permet pas de la détacher du mur où elle est placée. Que les linguistes examinent à leur aise le grain du marbre employé, que les épigraphistes et les archéologues fassent leur profit des renseignements que l'édifice leur offre pour l'histoire des faits,des mœurs ou des arts, rien de plus légitime, rien de plus utile à la science. Mais qu'ils se gardent de croire qu'il ne reste rien à faire là où ils ont passé. Il reste à comprendre le plan de l'édifice, à en apprécier l'exécution, à en savourer la beauté. Qu'ils se gardent surtout de mettre sur les pierres des marques à eux, que les profanes prennent ensuite pour des coups de ciseau de l'ouvrier ancien.

Rien ne vaut, croyons-nous aussi, pour se préparer à comprendre toute la portée d'un texte, que de le traiter d'abord avec respect.

Hésiode, qui vécut, pense-t-on, au milieu du VIIIe siècle avant notre ère, nous a laissé deux œuvres capitales : la *Théogonie* et les *Travaux et les Jours*. Quant au petit poème intitulé le *Bouclier d'Héraklès*, qui nous est parvenu sous son nom, ce n'est guère qu'une médiocre et assez plate imitation de la description homérique du bouclier d'Achille. Les anciens d'ailleurs doutaient déjà de son authenticité. La *Théogonie*, dans laquelle Hésiode nous raconte la naissance du monde et des dieux, est le plus ancien exposé d'ensemble des légendes mythologiques

de la Grèce. M. Paul Mazon, dans une claire notice, nous dit tout ce que nous pouvons savoir des sources de ce poème, de sa composition, de son authenticité autrefois mise en doute, aujourd'hui acceptée. Si ce poème avait du charme pour les Grecs en leur rappelant leurs antiques légendes nationales, il s'en faut de beaucoup qu'il ait pour nous l'intérêt humain que présentent les *Travaux et les Jours*. Dans son lumineux commentaire, tout comme dans la notice qui précède sa traduction de ce magnifique poème, M. Paul Mazon, à l'encontre des hypothèses plus ou moins hasardées de certains éditeurs, qui ont considéré comme apocryphes certains passages et ont voulu les retrancher, s'est efforcé de montrer l'unité profonde et continue qui relie à une pensée conductrice les mythes de ce poème et ses parties composantes. Au lieu de chercher des raisons d'effacer, le nouvel éditeur a voulu trouver des raisons de garder, et c'est en conservant qu'il a découvert le plus sûr moyen de tout comprendre et de saisir tous les liens qui rattachent le détail à l'ensemble. Non, les *Travaux* ne sont pas l'œuvre d'un arrangeur, qui aurait cousu ensemble de courts poèmes authentiques. Théorie absurde, avec laquelle on peut tout désarticuler et autrement recomposer. Théorie inepte et d'une outrecuidance qui confine au pur aveuglement d'un orgueil sans mesure : elle fait table rase du témoignage des siècles pour rapetisser au niveau d'un cuistre une œuvre de génie. Ainsi est-ce avec raison que M. Paul Mazon écrit :

> Les arrangeurs causent avec des mots, non avec des sentiments, et il est peu d'œuvres littéraires où la succession des sentiments soit plus naturelle et plus spontanée que dans les *Travaux et les Jours*. Ce n'est pas un arrangeur qui eut l'idée de lier les deux thèmes *travail* et *justice*, et de donner au poème une forme qui s'adapte exactement à la démonstration de la vérité découverte par Hésiode : le travail est le fondement et la sauvegarde de la justice.

Dans la même collection, mais sous le signe de la Louve, M. Henri Bornecque nous donne le texte des *Héroïdes* d'Ovide, et ce texte est accompagné d'une traduction qui est due à la plume alerte de M. Marcel Prévost, de l'Académie française. Un tel ouvrage honore autant l'Académie française que la collection dont il fait partie. Qu'auraient dit nos neveux si, dans la docte Académie, il ne s'était trouvé aucun membre digne de la repré-

senter dans une collection qui tend à publier, sous un jour plus nouveau, les antiques archives d'une famille d'esprits dont elle porte le nom et veille aux intérêts ? Son abstention eût été regrettable ; et, sans M. Marcel Prévost, on aurait pu croire que celle dont la gloire est d'avoir été jusqu'ici la très apte gardienne des Lettres humaines et du Temple du goût avait passé à d'autres le besoin de sa mission.

M. Marcel Prévost, dans sa traduction des *Héroïdes*, s'est efforcé de suivre la méthode que les humanistes avaient préconisée : « égaler en français la valeur littéraire du texte original, et mettre le lecteur français en face du texte français, dans l'état où se trouvait le lecteur latin en face du texte latin ». Certes, difficile était sa tâche ; car quand il s'agit, pour traduire un poète, d'être fidèle, de conserver l'ordre des idées qu'il exprime et des suggestions qu'il provoque, de faire sentir le mouvement et l'élan de son inspiration et de marquer le rythme de son vers, cela devient proprement une entreprise impossible. Mais l'effort pour atteindre à ce but maintient le traducteur dans l'esprit de son texte et rend plus approchantes, plus justes et plus vivantes ses approximations et ses équivalences. Seule, dans cet ouvrage, la traduction est de M. Marcel Prévost. L'introduction, l'établissement du texte et les mots sont de M. Henri Bornecque. Si la traduction se lit avec plaisir, si l'on y goûte comme la fraîche saveur d'une âme jeune et inquiète, rêveuse et passionnée, l'introduction de M. Henri Bornecque vaut par la force solide, sinon gracieuse, d'une science avisée. Comme l'*Art d'aimer*, les *Amours*, les *Remèdes à l'amour*, les *Héroïdes* sont une œuvre de la jeunesse d'Ovide. Les sujets de ces lettres de femmes ou d'hommes, écrites par des personnages de l'histoire ou de la légende, sont empruntés à des récits que tous les genres avaient déjà vulgarisés et traités. L'originalité d'Ovide est d'avoir donné à ces lettres une forme élégiaque. L'idée de ces monologues, tragiques pour le fond et élégiaques dans la forme, Ovide l'a prise chez les grammairiens et les rhéteurs, dont il avait été l'un des brillants élèves. Il avait appris, chez les premiers, à faire tenir à des personnages divers un langage conforme à leur rang, à leur âge, à leurs passions ; et chez les rhéteurs, à juger du pour et du contre dans les décisions à prendre, dans les partis à tirer des conséquences d'un fait et des impasses diverses d'une situation. Au contraire de

Virgile, qui se faisait une âme antique, Ovide, comme plusieurs de nos contemporains, voit le passé à travers le présent et lui en impose les couleurs et l'accent. L'antiquité est pour lui un cadre gracieux, qu'il a su plier à tous les souples caprices de son imagination. Malgré leur apparente monotonie, car toutes se ressemblent par leur sujet et toutes ne font qu'exhaler les plaintes des amantes qui furent malheureuses et abandonnées, les *Héroïdes* sont cependant une œuvre dont la variété est faite de nuances, de finesses subtiles, de sensibilité, d'observation des réactions du cœur et de connaissance des hommes et des passions.

Par ces qualités, comme par ces défauts, écrit M. Henri Bornecque, le recueil a connu un très prompt succès. Des citations des *Héroïdes* figurent parmi les *graffiti* de Pompéi. On relève de bonne heure des imitations des différents passages. De nombreux manuscrits attestent au moyen âge leur popularité, également prouvée par leur traduction en grec (honneur que n'a pas connu Virgile) et en français. Elles sont lues en Allemagne, dès les XIe et XIIe siècles. Dante semble les avoir connues, et c'est à elles que se rattache telle pièce de Chaucer. Plus tard, nous trouvons une influence d'Ovide sur Pope, dans sa lettre d'Héloïse à Abélard, sujet repris entre autres par Colardeau. A l'imitation du poète latin, Dorat et Colardeau composent la réponse d'Abélard, Gilbert une lettre de Didon à Enée et Chamfort de Calypso à Télémaque. Un certain Ximénès, plus hardi, a pris son sujet au XVIIe siècle et fait écrire à Louis XIV Melle de la Vallière, réfugiée au couvent.

MÉMENTO. — Signalons, dans la collection « Leurs Amours », un ingénieux récit, plein de finesse et d'ironie, que n'aurait point désavoué Ovide : *La vie amoureuse de Vénus*, par Francis de Miomandre. — Dans la collection « Antiquité anecdotique et romanesque », *Le Beau Pàris*, par Jean Fouquet. Et enfin, une traduction en vers de *Bucoliques* de Virgile, traduction méritoire et parfois très heureuse, de M. Maurice de Coppet.

MARIO MEUNIER.

INDIANISME

Louis Renou : *Les Maîtres de la philologie védique*. Paris (Annales du Musée Guimet, LXXXVIII), P. Geuthner, 1928. — *Feuilles de l'Inde*, 1er Cahier : *L'Inde et son âme*. Boulogne-sur-Seine, Publications Chitra. C. A. Högman, 1928. — Claude Aveline : *La merveilleuse légende de Siddhârtha Çâkya-Mouni Bouddha, racontée pieusement au monde occidental*. Paris, L'Artisan du Livre, 1928. — Dr Edmond Isnard : *La sagesse du Bouddha et la science du bonheur*. Saïgon, Extrême-Asie, 1927. — Maurice Magre : *Pourquoi je suis bouddhiste*. Paris, Editions de France, 1928. — Victor Barru-

cand : *Le Chariot de terre cuite*. Paris, Payot, 1928. — G. Rodier, *Chants d'amour hindous*, Paris, Delpeuch, 1928.

Depuis qu'a cessé d'écrire Auguste Barth, l'indianisme français s'est signalé par maints travaux, mais il ne s'intéressa guère à l'histoire même de l'indologie. Voici pour la première fois un travail offrant autant de « Gründlichkeit » que la *Geschichte der Sanskrit-Philologie und Indischen Altertumskunde*, par E. Windisch. Il fallait qu'un nouveau maître indianiste — dans toute la force du terme — nous fût né, pour qu'un ouvrage de chez nous appréciât avec la sûreté que nous saluons ici l'érudition védique d'un Roth, d'un Ludwig, d'un Bergaigne, d'un Pischel, d'un Oldenberg. Nous comptons bien que L. Renou laissera sa trace parmi cette austère lignée ; comment n'en pas trouver un gage dans la sagesse de ses jugements sur un ordre d'études aride entre tous ?

L'Inde et son âme n'est point de la froide critique, mais au contraire de la vie, de l'inspiration indienne immédiate et directe, qui nous est offerte. Pas même une anthologie, présentée en bouquet ; plutôt des témoignages contemporains, des messages bien actuels procédant de consciences indiennes et surtout s'adressant à nous afin de faire le pont entre l'Orient et l'Occident. Tagore et sa magnifique lignée, Gandhi, Bose, Coomaraswamy, plusieurs Chatterji, sœur Nivedita : voilà les porte-paroles qu'on nous invite à écouter. Ecoutons : nous ne manquerons pas d'aimer en meilleure connaissance de cause « mother India ».

Parmi les innombrables travaux de deuxième ou de Nme main destinés à vulgariser la légende du Bouddha, le récit de C. Aveline se recommande par la sincérité de l'effort pour puiser aux sources authentiques, comme par le ton simple et fluide, d'excellente venue littéraire. Nul appareil de critique, nulle explication tendant à remplacer la légende au sein de l'histoire ; ne le regrettons pas : c'est affaire à d'autres ; ici l'auteur atteint son but, puisqu'il édifie et charme à la fois. Le second de ces buts n'a certes pas toujours été atteint par les conteurs bouddhiques.

Voici deux Français qui se disent bouddhistes. L'un, le médecin, parce qu'il a vécu en Extrême-Orient et qu'il a éprouvé la pensée de l'Asie plus métaphysique, plus esthétique aussi, que celle d'Occident. L'autre, le poète, parce que les Bouddhistes n'ont pas allumé de bûchers, parce qu'ils n'ont guère pratiqué de rites,

parce qu'ils professèrent une morale repoussant la morale courante. Ici goût de l'exotisme, je ne sais quel relent d'opium ; là une toulousaine rancune anti-cléricale. Piètres bouddhistes en vérité ! Qui de nous met son refuge en le Bouddha, sa Loi, sa Communauté ? Vous, le médecin, si fier des exigences de vos sens durant votre folle jeunesse, avez-vous sondé jusqu'en son fond le néant du désir ? Vous, le poète, avez-vous, par delà les théoriques difficultés de comprendre la transmigration et le nirvâna, gagné l'universelle compassion, réalisé ces dons mirifiques d'imagination qui créent à l'infini des mondes spirituels ? Avez-vous décomposé les facteurs constitutifs de l'existence, obtenu ainsi la libération ? Je ne vous demande pas si vous êtes avancés dans la voie des bodhisattvas : je vous demande seulement si vous êtes des fidèles au cœur simple, et si vous avez pitié de tout l'être, qui n'est que douleur.

L'adaptation française de la *Mrcchakatika* par V. Barrucand, qui date en réalité de 1895, a été l'objet d'un compte rendu par Sylvain Lévi dans la *Revue de Paris* (1895, p. 818). La présente édition aura l'avantage de remettre sous les yeux des lettrés un texte célèbre, plein d'enseignements sur la société indienne ; mais elle n'ajoute rien aux vues de Michel Kerbaker, qui datent de 1872. M. Barrucand aurait utilement consulté les travaux plus récents que Winternitz, au IIIe tome de sa *Geschichte der indischen Litteratur* (201), mettait à sa disposition.

Mme G. Rodier, dans son adaptation du *Gita Govinda* et de quelques autres textes, a fait œuvre exquise et charmante. Les grâces voluptueuses de la sensualité indienne ne sont nullement trahies, mais plutôt retrouvées à travers un style précieux à souhait. Chez nous, les expressions de l'amour se transposent trop souvent dans un idéalisme qui résulte de Platon mal compris. L'érotisme asiatique est demeuré sensualiste, mais son raffinement, subtilisé par une rhétorique scolastique, décontenance le simplisme assez grossier de la pudeur occidentale.

P. MASSON-OURSEL.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Comment le « Mercure de France » devint « Mercure Français » et ce qu'il en advint. — Charles-Joseph Panckoucke — fils du libraire janséniste et lillois André-Joseph Panckoucke — double qualité qui ne l'empêcha point de publier l'*Art de désopiler la rate* — était né à Lille le 26 novembre 1736. Venu à Paris, il commença par être commis chez Anne-François Le Breton, l'éditeur de l'*Encyclopédie*, célèbre par ses démêlés avec Diderot (1). Charles-Joseph, reçu libraire en 1762 et imprimeur en 1774, avait obtenu le privilège du *Mercure de France* en même temps qu'il commençait, en 1780, une nouvelle édition de l'*Encyclopédie méthodique ou par ordre des matières.* C'était un homme intelligent et hardi qui savait voir grand et devançait son siècle par des combinaisons multiples, dont l'une soutenait l'autre. Réunissant sous la même direction le *Mercure*, le *Journal des Dames*, le *Journal des Spectacles* et autres, il y joignit en 1789, avec la collaboration de Maret, le futur duc de Bassano, le *Moniteur universel*. Il sut relever le *Mercure*, dont la situation était mauvaise, sous le poids des pensions et redevances que lui imposait son privilège : 15.000 abonnés, chiffre inconnu jusque-là, remplacèrent les dettes qui l'obéraient. La fortune souriait à nouveau et plus que jamais à l'ancien recueil de Donneau de Visé.

La Révolution changea tout cela.

Le numéro du 3 décembre 1791, au-dessous du titre qui n'avait point varié : *Mercure de France dédié au Roi*, portait ses indications : « Composé et rédigé, quant à la partie Littéraire, par MM. Marmontel, de la Harpe, Chamfort, tous trois de l'Académie Française, et M. Guinguené ; et par MM. Framery et Berquin, Rédacteurs. M. Mallet du Pan, Citoyen de Genève, est seul chargé de la partie Historique et Politique. — A Paris, au bureau du Mercure, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, n° 18. »

Ce fut là le dernier numéro du *Mercure de France* ; le n° 52, « samedi 17 décembre 1791 », portait ce nouveau titre :

(1) Anne-François Le Breton était propriétaire, depuis 1773, de l'ancien hôtel d'Alègre, 13, rue Hautefeuille, où devait naître Baudelaire le 9 avril 1821. L'immeuble a été, comme on sait, démoli lors du percement du boulevard Saint-Germain, qui passe sur son emplacement.

« **Mercure Français Politique, Historique et Littéraire** ; Composé par M. de la Harpe, quant à la partie littéraire; par M. Marmontel, pour les Contes ; et par M. Framery, pour les Spectacles. M. Mallet du Pan, etc. » L'adresse était la même.

Ce nouveau *Mercure* était bien la suite du précédent, mais c'était autre chose, cependant, qu'une nouvelle série. Un « Avis de M. Panckoucke », trop long pour être reproduit entièrement, donnant l'explication de cette transformation, commençait ainsi :

Je crois devoir rendre compte au Public et aux Souscripteurs du *Mercure de France dédié au Roi* des motifs qui viennent de me déterminer à rendre le *brevet* de ce journal et à reprendre le Journal de *Politique et de Littérature*, composé d'abord par MM. Linguet et Fontanelle, ensuite par M. de la Harpe, quant à la partie *littéraire* ; et par M. Mallet-Dupan, quant à la partie *Politique*. Ce Journal reparaît de ce jour sous le titre de *Mercure Français Politique, Historique et littéraire*

J'ai obtenu il y a environ douze ans le privilège *exclusif* du Mercure et des Journaux Politiques, et depuis quelques années celui de la Gazette de France, moyennant des redevances convenues et arrêtées par les Ministres des différents départemens.

A l'époque où je pris le Mercure de France, il avoit ruiné mon prédécesseur, à qui il a coûté plus de cent mille livres. On l'offrit à toute la Librairie, et personne n'en voulut. Ma position seule me permettoit de le sauver. Je conçus alors l'idée de le faire paroître toutes les semaines au lieu de tous les mois, et de le joindre *au Journal Politique et Historique de Bruxelles*, dont je suis propriétaire, et dont j'avois alors plus de six mille souscriptions. J'eus l'attention de distinguer les deux Journaux, afin de conserver ma propriété en cas d'événemens. J'y joignis pareillement les souscriptions du *Journal des Dames* par Dorat ; du *Journal des Spectacles*, par... ; du Journal de MONSIEUR, par M. Palissot, etc., etc., dont j'acquis les propriétés et les souscriptions. Ces combinaisons, pour lesquelles je fis de grands sacrifices, sauvèrent le Mercure de France et me mirent dans le cas d'en payer les pensions et redevances. J'ai tenu rigoureusement mes engagemens, tant que j'ai joui de mon privilège.

La Révolution est arrivée, elle l'a anéanti...

En 1789, 1790 et 1791, Panckoucke avait intégralement payé pensions et redevances, « et même d'avance ». Mais le *Mercure* qui, au commencement de 1789, avait vu légèrement augmenter le nombre de ses souscripteurs, ne tardait pas à subir le contre-

coup des événements: la liberté de la presse créait une concurrence déplorable pour qui avait jusque-là joui d'un privilège, puis, les esprits étaient tournés à tout autre chose que la littérature. Le recueil avait déjà perdu plus de 2.500 abonnés, l'année 1791 présentait un déficit considérable. Vint enfin la taxe de 12 deniers par feuille d'impression votée le 17 août par l'Assemblée Nationale (la Législative) applicable dès le 1er janvier suivant. Cette charge, que l'éditeur estimait à plus de 90.000 livres par an, ne lui permettait pas de poursuivre une publication devenue désastreuse, à moins de supprimer aux ayants droit les pensions et redevances qui leur avaient été allouées.

Il leur écrivit donc dans ce sens :

J'ose espérer, concluait-il, qu'ils se souviendront peut-être avec quelque reconnoissance des sacrifices que j'ai faits pour eux pendant les trente mois les plus douloureux que j'ai passés de ma vie, ceux de la Révolution.

Quelques-uns comprirent et, se rendant aux raisons de Panckoucke, demeurèrent ses amis, voire ses éventuels collaborateurs. La plupart, parmi lesquels Chamfort, Laplace, Darnaud, Marin, Boissy, répondirent au contraire par des Observations comminatoires, considérant au demeurant le *Mercure* comme une hypothèque des pensions qui leur étaient dues : « Si le Mercure étoit aussi onéreux qu'il le dit, il l'auroit abandonné ;... l'augmentation des frais de port... n'est qu'une *diminution de profit*, et non une détérioration de la propriété ». Il leur resterait donc à s'adresser aux tribunaux pour « faire décider la question du gage et de l'hypothèque ».

C'était indiquer à Panckoucke une solution qu'il n'hésita pas à accepter : il n'avait qu'à se défaire du gage. Ne voulant donc « entrer » avec eux « dans aucune discussion », il fut trouver le ministre de l'Intérieur :

Dans la position où je me trouve et voulant prévenir toutes difficultés ; ne voulant pas même qu'aucun des pensionnaires du Mercure puisse me faire le reproche d'avoir gardé un Journal qu'ils regardent comme leur gage, leur hypothèque, je viens de remettre au Ministre de l'Intérieur *le Brevet du Mercure de France* ; lui seul auroit pu me le redemander au nom du Roi, auquel il est dédié.

La manœuvre était adroite. Le titre seul de *Mercure de France* constituait une propriété qui pouvait, jadis objet d'un privilège,

être considérée comme un gage; le « Mercure », par contre, appartenait à tout le monde, ce fameux « domaine public », dont, par la suite, on devait tant parler. On avait déjà le *Mercure universel* et le *Mercure national* : question d'épithète tout au plus. Rien n'empêcherait le *Mercure de France*, allégé de ses attaches quasi officielles et des pensions auxquelles il était astreint, de renaître sous le titre de *Mercure Français*.

C'est ce qui advint, en même temps que son prix était porté à « 36 livres pour les départemens, l'Assemblée Nationale, par son Décret du 17 août 1791, en ayant doublé les frais de port ».

Cependant, au milieu des événements qui se précipitaient, ce n'était pas toujours chose facile de rédiger, de composer un journal hebdomadaire et d'en assurer le départ, sans compter que, à une époque dont la tolérance n'était pas la qualité maîtresse et où la délation, comme l'insurrection, était considérée comme un devoir, les rédacteurs du *Mercure*, trop longtemps « dédié au Roi », avaient chance de passer pour suspects aux yeux des orateurs des sociétés populaires et de leurs auditeurs.

Il n'y pas à s'étonner que le *Mercure* n'ait point paru le 11 août 1792 : la journée du 10 août était une excuse suffisante. Le numéro double (nos 32 et 33) du samedi 18 août en rendait compte. La présentation du recueil avait d'ailleurs subi une modification. Les mots sacramentels Liberté, Egalité, surmontaient la couverture, où le titre du *Mercure Français* était suivi de cette nouvelle mention remplaçant les noms des collaborateurs : « Composé par une société de patriotes ». C'était se « guérir des individus ».

Au verso du premier plat, cet

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

Les circonstances ayant interrompu le travail et l'expédition du Mercure, nous réunissons les deux numéros, afin de satisfaire nos Souscripteurs, qui recevront à l'avenir ce Journal comme ci-devant.

La Partie Politique et celle de l'Assemblée Nationale sont maintenant confiées à des Rédacteurs pénétrés des principes de la liberté et de l'égalité.

La Partie Littéraire sera toujours rédigée par les mêmes personnes.

Exceptionnellement, dans ce numéro, le titre de départ avait été également changé et portait : « Journal hebdomadaire ».

Pourtant, le samedi suivant, le *Mercure* ne parut pas, et ce fut le vendredi 31 août 1792, avec un jour d'avance, un nouveau

numéro double, accompagné d'une note, à peu de mots près identique à celle qui l'avait précédée.

A dater de ce jour, la publication régulière reprit, pour subir, le 15 décembre 1792, une nouvelle modification, fort importante et assez peu connue, le *Mercure Français* devenait quotidien : essai assez malheureux, semble-t-il, car il ne fut guère poursuivi plus de six mois. En tête du numéro 51, 15 décembre 1792 (1), ce prospectus, paginé à part, précède le recueil :

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS POUR L'ANNÉE 1793

(N. B. *Le Mercure Français, à compter du samedi 15 décembre 1792, paraîtra in-8°, tous les jours. Nous nous sommes déterminés à ce format pour gagner de l'espace ; les personnes instruites en typographie sachant que la même feuille in-12 contient moins de discours que celle in-8° à cause des blancs qui se multiplient.*)

NOMS DES AUTEURS

MESSIEURS,

LAHARPE, Poésie, Littérature, extraits ou notices des Livres.

SUARD (2), Littérature anglaise.

FRAMERY, Spectacles.

MARMONTEL, les Contes.

RABAUD SAINT-ETIENNE, Convention Nationale.

LENOIR-LAROCHE (3), l'article de Paris, les nouvelles intérieures et celles de l'armée.

GARRAT, tableau moral, à la fin de chaque mois, résultant des événemens (*sic*) politiques de l'Europe.

CASTERA. Politique et Nouvelles étrangères, et la Rédaction du Journal.

Parmi ces collaborateurs figuraient deux conventionnels, dont le *Mercure*, bien que « politique », orthographiait les noms avec

(1) Deux numéros parurent sous cette date, numérotés 50 et 51. Le premier (paru le second) contient l'interrogatoire de Louis XVI et « n'est point des rédacteurs du *Mercure Français* ».

(2) Jean-Baptiste-Antoine Suart, nommé en 1803 secrétaire perpétuel de l'Académie française, était beau-frère de Charles-Joseph Panckoucke dont il avait épousé la sœur. Mme Suard était une femme d'esprit qui tint un salon réputé. Elle a laissé quelques essais.

(3) Jean-Jacques Lenoir de la Roche, avocat, député du Tiers, en 1789, pour la prévôté et vicomté de Paris. Publia, au moment du procès du roi, une courageuse brochure pour démontrer que la Convention n'avait pas le droit de le juger. Une mission que lui confia Garat le mit à l'abri des poursuites qui le menaçaient. Préfet de police sous le Directoire, sénateur et comte de l'Empire, membre de la chambre des pairs sous Louis XVIII, y vota contre la mort de Ney et fit partie de la minorité libérale.

une coupable désinvolture : Jean-Paul Rabaut-Saint-Étienne, député de l'Aube, qui paya de sa tête sa courageuse attitude lors du procès de Louis XVI, et Joseph-Dominique Garat, alors ministre de la Justice, qui mourut comte et membre de l'Institut. La collaboration de Rabaut est intéressante à noter : elle est généralement tue par ses biographes, qui se contentent de mentionner la *Feuille villageoise* et le *Moniteur*.

Le *Mercure* expliquait ainsi à ses abonnés sa nouvelle périodicité et la justifiait :

Nous croyons devoir saisir l'époque du renouvellement des Souscriptions, pour retracer à nos Lecteurs les principes d'après lesquels ce journal est rédigé. Il y aurait autant d'inexactitude que d'injustice à juger de l'esprit actuel du Mercure par celui qu'il avait avant la dernière époque de la révolution. Les nouveaux rédacteurs n'ont pas même besoin de se faire un mérite auprès du public d'un changement d'opinion. Ils le feraient avec franchise ; car la première vertu de l'homme libre est dans l'aveu de ses fautes. Mais invariablement attachés à la cause de la liberté, dont ils n'ont cessé de propager les maximes, ils ne se sont point effrayés des préjugés qu'ils avaient à vaincre en se chargeant de la rédaction du *Mercure Français*.

Au millieu de cette multitude de journaux auxquels la révolution imprime une si grande activité, qui naissent, meurent, renaissent et se disputent l'empire de l'intérêt et de la nouveauté, nous ne ferons point valoir, en faveur du Mercure, son ancienne existence, sa réputation faite, les soins sans nombre, et les sacrifices même de son entrepreneur, pour le rendre digne des regards du public. La liberté de la presse ne souffre plus d'autres titres de préférence que celui qui tient au mérite de l'ouvrage : le journal qui obtiendra le plus de succès sera toujours celui qui inspirera le plus d'intérêt dans les choses et dans la rédaction.

Tous les Journaux aujourd'hui devant avoir la même physionomie, le même caractère dans leur composition et rédaction, ne respirer que l'amour de la liberté et de l'égalité qui, avant peu, seront les vertus et le partage de tous les Peuples de l'Europe, il ne manquait au *Mercure Français*, dans les circonstances actuelles, où le public avide, impatient de curiosité, semble dévorer les nouvelles, il ne lui manquait, dis-je, que de satisfaire son impatience à cet égard, en paraissant tous les jours à *l'instar* de toutes les autres feuilles et *papiers-nouvelles* qui s'impriment à Paris et dans les Départemens : c'est le parti que nous venons de prendre après y avoir très mûrement réfléchi ; et nous avons tâché, dans la nouvelle forme que présentera le *Mercure Français*, de lui conserver tous ses avantages, et même de les multiplier ; car, paraissant tous les jours, et étant imprimé en partie avec un caractère

dit *petit texte* pour la partie Littéraire, et de *petit romain* pour la partie Politique et de la Convention Nationale, nous serions en état de prouver que les sept Mercures de la semaine avec la *feuille des Contes et les Supplémens*, comprendront l'*équivalent* de sept feuilles au lieu de quatre dont le *Mercure Français* était composé, sans cependant en augmenter le prix.

La partie des nouvelles politiques, soit nationales, soit étrangères, l'article de la Convention Nationale, gagneront donc en étendue à cet arrangement. Les extraits de Livres seront seul réduits ; et leur brièveté ne rendra les objets que plus piquans, sans ôter rien à la solidité de la critique ; et cependant, pour conserver au Mercure Français son caractère, nous donnerons toutes les semaines une pièce de Vers, une Charade, une Enigme, un Logogryphe...

La charade devait paraître le dimanche, l'énigme le lundi, le logogryphe le mardi : c'était encore promettre de beaux jours à l'Œdipe du Mans et au Sphinx de cet odieux *Café du Commerce*, si délicieux quand il passe sous la plume de Bienstock et Curnonsky.

Suivaient des détails, trop longs pour que nous les reproduisions, sur les matières politiques — et leur division — que traiterait le *Mercure*, puis les annonces de rigueur pour les autres publications de Panckoucke, le *Journal historique et politique*, connu auparavant sous le nom de *Journal de Genève*, la *Gazette Nationale* ou le *Moniteur Universel* et l'*Encyclopédie par ordre de matières*.

Malgré l'intérêt que présentent ses comptes rendus des séances de la Convention et des grands événements de la Révolution, cette incursion du *Mercure* dans le domaine politique et dans la presse quotidienne ne paraît pas avoir été heureuse. Il demeurait trop littéraire et n'avait point suffisamment répudié son parfum d'ancienne France pour plaire aux lecteurs et aux abonnés des « papiers-nouvelles », à une époque où, pour couvrir leurs frais, les journaux ignoraient tout de la publicité. Six mois après, conservant son format in-8, le *Mercure Français* redevenait hebdomadaire, cependant que la « Société de patriotes » avait le bon goût de disparaître de la couverture. Ses beaux jours étaient loin, et c'est péniblement qu'il vivota jusqu'en 1799. Après plusieurs essais infructueux pour le faire renaître de ses cendres, il ne m'appartient pas de dire, dans cette maison, quand et comment reparut le *Mercure de France* et à qui il doit la vie et son succès.

PIERRE DUFAY.

FÉLIBRIGE

Liminaire. — XVe anniversaire de Mistral. — Le souvenir de Xavier de Ricard. — Rendons à Félix Gras ce qui n'appartient pas à Mistral. — Sur Louis Roumieux. — Manuel de grammaire béarnaise.

Liminaire. — Ce qui ne fut d'abord que le réveil glorieux du parler provençal de Maillane est devenu depuis longtemps la renaissance littéraire de cinq ou six grands dialectes de la langue d'Oc. Si un Joseph d'Arbaud, un Folco de Baroncelli, un Valère Bernard, un A. Sully-Peyre prolongent le renouveau de Font-Ségugne, d'autres félibres ont surgi dans toutes les provinces méridionales qui s'égalent aujourd'hui aux meilleurs de Provence.

Perbosc, Estieu, paladins occitans, ont fait école dans la région toulousaine ; Simin Palay, Michel Camélat, béarnais ; Daugé, lanusquet ; Dezeuze, Chassary, Brabo, Azéma, languedociens ; J.-B. Chèze, Pestour, limousins ; Delhostal, auvergnat, et combien d'autres, sont des valeurs. En tient-on suffisamment compte ?

Il paraît tous les ans une centaine de volumes écrits dans les dialectes du Midi français...

Il en est qui valent d'être signalés au public.

J'ai sur ma table l'*Alauza d'Auvergna*, *lou Bournat de Périgueux*, la *Pignato* de Toulon, la *Terre d'Oc* de Toulouse, *lo Gay-Saber* de Castelnaudary, *la Campana de Magalouna* de Montpellier, *Lo Cobreto* d'Aurillac ; *Lemouzi ; Lo Felibrige* de Maillane ; *Oc* de Toulouse ; la *Cigalo lengadouciano* de Béziers ; *Marsyas*, les *Reclams de Bearn e Gascougne*, etc., etc... revues ou journaux périodiques, plus ou moins importants, à peu près complètement rédigés en langue d'Oc.

A qui ferait-on accroire que ce ne sont toujours que des publications sans intérêt ? On veut bien me convier à traduire, pour en juger, quelques textes choisis avec mesure et à parler du Félibrige.

J'accepte. Merci.

On ne trouvera ici que des notes utiles pour guider de plus vastes explorations, des références et des traductions.

§

XVe Anniversaire de la mort de Mistral. — Le discours de M. François-Poncet pour l'inauguration du monument de Frédéric Mistral à Maillane a fait grand effet. La grande

presse en a porté généreusement les échos fort loin. C'est un très bon morceau d'éloquence, un hommage et un élogedont les plus sévères mistraliens ont apprécié la sincérité et la ferveur.

Ils souhaitent ardemment la promotion du sous-secrétaire d'Etat au grand portefeuille. M. Poncet serait un excellent ministre pour 1930, année du centenaire de la naissance du Maillanais et centenaire du romantisme...

A Paris, la commémoration traditionnelle de la mort de F. Mistral avait été célébrée, le 24 mars, sous la présidence de M. Charles-Brun, Majoral du Félibrige... Elle eut lieu à la Sorbonne, dans un amphithéâtre bondé. On admira les plus beaux paysages et monuments de la terre provençale, que M. Jules Formigé commentait, au passage sur l'écran,en citant des textes extraits des œuvres du maître. On entendit des poètes et des artistes qui rappelèrent des poèmes et des chansons de Mistral et d'Aubanel.

M. Charles-Brun avait dit en ouvrant la séance :

Je voudrais seulement proposer à notre méditation un thème qui m'est cher : celui de la parfaite unité, de l'admirable harmonie que décèlent cette vie et cette œuvre. Du jour où Mistral proféra, face aux Alpilles bleues, le serment que vous savez, une pensée le domina, et tout concourut à la réalisation de cette pensée. Il a écrit des poèmes qui honorent l'intelligence humaine, élevé un monument philologique, créé, par ses discours, sa correspondance, son journal, une agitation féconde ; il a fondé une association de patriotes méridionaux, des fêtes destinées à maintenir le costume, un musée qui est un conservatoire de l'âme populaire...

Moyens génialement variés, but unique, rythme souverain. Melchior de Voguë, parlant au nom de l'Académie française devant le monument d'Arles en 1909, marquait avec bonheur ce propos si nettement arrêté : « Vous avez, disait-il au Maître, recréé une race qui perdait peut être un peu le sentiment de ses origines... Une inscription manque au piédestal de la statue que nous inaugurons : « Ici fut un poète qui recréa un peuple ! »

Un peuple, Mesdames et Messieurs. Ce n'est pas sans dessein préconçu que les organisateurs de cette commémoration ont choisi pour en dégager le sens, le Languedocien que je suis : ma présence est un témoignage. Du pays niçois au Limousin, la renaissance mistralienne a refait le peuple occitan : cela passe de loin, Voguë avait raison, la splendeur divine de *Mirèio* (1)...

(1) *Gazette des Méridionaux* (avril).

§

Le souvenir de Xavier de Ricard. — Dans *Oc* (premier numéro de la série hebdomadaire), M. Valère Bernard raconte la mort de Xavier de Ricard à Marseille (juillet 1911).

Alertés par deux télégrammes peu compréhensibles, Valère Bernard et Charles-Brun attendaient à la gare. De Ricard, alors en traitement à Bandol, se sentant perdu, avisait de son passage; il voulait aller mourir à Montpellier où il avait vécu les plus heureuses années de sa vie inquiète et vagabonde. Je traduis l'occitan de V. B :

Nous l'attendions vainement et, désappointés, nous allions sortir de la gare, lorsque je vis en un coin de quai, au milieu de tas de sacs et de malles, un de ces chariots de bagages sur lequel, enveloppé dans une couverture, gisait un cadavre... tant vaut dire un cadavre ! C'était Xavier de Ricard. Une servante de l'hôtel de Bandol, brave montagnarde, anxieuse, se tenait à ses côtés. Le pauvre semblait à l'agonie. Nous hélâmes des voitures. La domestique nous avait abandonnés, n'ayant charge que de convoyer le malade et sa mission étant achevée. Et nous voici dans Marseille transportant un moribond. Ma première pensée fut de recourir à un médecin de mes amis. Il avait quitté son domicile après ses dernières consultations.

Heureusement nous trouvâmes un autre docteur qui vit de Ricard dans la voiture, puis téléphona au bureau d'une clinique où l'on allait le recevoir.

Et à nouveau, angoissés à la pensée de la mort, nous traversons la ville pour gagner cette clinique, fort renommée à Marseille. Ah ! cette clinique ! je la reverrai toute ma vie ! Un beau parc, une luxueuse et grande villa ; une majestueuse dame, parée comme une idole, son sourire avenant... Puis s'étant avancée, ayant ouvert la portière de la voiture et entrevu le pauvre agonisant, son visage soudain renfrogné : « On vous a mal renseignés, j'ai regret de vous le dire, il m'est impossible d'accepter un malade de plus, toutes mes chambres sont occupées. »

Et la nuit venait et l'on ne voulait nous donner aucun renseignement pour faire hospitaliser le malheureux et l'on ne nous laissa téléphoner qu'après hésitation... L'Hôtel-Dieu de l'autre côté de la Mairie ne disposait d'aucun lit, il ne restait à tenter que la visite à l'Hôpital de la Conception assez loin, hors de la ville. Nous y arrivâmes vers neuf heures. Par bonheur, le Dr Robert était de service qui, dès qu'il sut que nous accompagnions de Ricard, s'empressa affectueusement : il voulait le sauver, mais, hélas ! ses heures étaient comptées.

Nous vîmes arriver, le lendemain, le fils de Xavier de Ricard, un

jeune homme à la voix fluette, tout à peine échappé de l'école primaire, ne sachant rien et ne pouvant rien nous dire des intentions de son père ni du sort des manuscrits qu'il laissait, si ce n'est qu'il lui avait toujours affirmé sa volonté d'avoir des obsèques civiles.

Et le moribond avait perdu connaissance : malgré les soins affectueux, le dévouement de tous, il mourait dans nos bras, trois jours plus tard. Je fis informer la presse. Nous l'enterrâmes civilement. Un petit groupe de journalistes se joignit à nous jusqu'au cimetière où il fut enseveli dans la terre commune.

J'étais alors capoulier du Félibrige et dis sur sa tombe le suprême adieu.

Le fils de Xavier de Ricard vécut durant une semaine chez nous, au foyer de Charles-Brun, au mien, ensuite il partit pour Bordeaux avec un oncle qui vint le chercher. Je n'ai plus eu de ses nouvelles depuis...

Ce récit sobre et poignant touchera tous ceux qui ont connu de Ricard. Nombreux seront ceux qui évoqueront les salons brillants de la Marquise de Ricard, sa mère, d'où l'école parnassienne prit son essor.

Pour nous, nous songeons à la troublante destinée du poète, de l'ami de Mendès, de France ; à l'évolution du riche jeune mondain de l'Empire, devenant le chevalier des chimères libertaires, et surtout au Parisien ou presque (il était né à Fontenay-sous-Bois) malgré des ascendances languedociennes, se révélant occitan ardent, frère d'armes d'un Auguste Fourès, opposant pour la première fois au félibrige mistralien un félibrige à tendances politiques, nettement républicaines.

Quelles furent les étapes, les inspirations de l'animateur de la *Lauseto,* du zélateur de l'*Idée latine* et ses luttes et ses déboires, de 1878 à sa lamentable fin ? On aimerait qu'une plume autorisée narrât cette odyssée, montrât combien, chez de Ricard félibre l'érudit se mariait au poète et la noblesse de son prosélytisme d'Albigeois fédéraliste. Deux de ses livres, *le Fédéralisme* (1) et *l'Esprit politique de la Réforme*, devraient figurer parmi les manuels d'une jeunesse félibréenne en quête de saines directives. Les colonnes du journal *la Dépêche* recèlent une série de chroniques de Xavier de Ricard, d'une richesse de documentation sans égale, d'une profondeur de vues à laquelle Mistral et ses plus

(1) *Le Fédéralisme*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1887, in-12, XXX-?01 p. — *L'Esprit politique de la Réforme,* Paris, Fischbacher, 1893, in-12, LIV-257 p.

directs tenants, un Maurras, un Marius André, entre autres, ne marchandaient pas l'admiration. L'*Aioli*, le journal de Mistral, fit de fréquents emprunts à cette rubrique titrée *A travers le Midi*. Les rédacteurs d'Oc, qui paraît à Toulouse, l'ont à leur portée... Pourquoi ne s'y réfèrent-ils pas plus fréquemment qu'ils ne le font ?

La ville de Montpellier se propose d'honorer de Ricard en érigeant un monument à sa mémoire. Le sculpteur Ludwig Guigues l'a représenté : un gisant d'une stylisation émouvante et combien fidèle ! Le monument s'élèvera à l'entrée du cimetière près des rives du Lez, le petit fleuve que chanta sa première femme, la délicieuse félibresse Na Dulciorella ; non loin du mas de la *Lauseta*, le havre ensoleillé où il ne halta que quelques années. Et le soleil des morts déjà, furtivement, vient baiser la face émaciée que l'artiste a fait surgir d'un de ces rocs *roussis aux étés fauves*, qu'a maternellement offert la garrigue voisine.

§

Rendons à Félix Gras ce qui n'appartient pas à Mistral.

Ame moun vilage mai que toun vilage ;
Ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço ;
Ame la Franço mai que tout.

(J'aime mon village plus que ton village ; j'aime ma Provence plus que ta province ; j'aime la France plus que tout).

Les méridionaux les plus ardents ont adopté cette devise de Félix Gras, que parfois de notoires informateurs prêtent au Poète de Maillane (1).

Les derniers venus au Félibrige, socialistes pour qui le républicanisme proudhonien de Mistral est mieux qu'une invention de controverse doctrinale, ne sont pas éloignés de la trouver trop chauvine.

Mistral, lui, satisfait toutes les confessions basées sur le culte du terroir natal, géniteur des plus larges fraternités humaines :

E veiren, iéu vous dise à la mendro ciéuta,
Redescèndre, o bon ur ! l'antico liberta,

(1) Le dernier en date est M. Maurice Nègre, qui cite la devise et la signe Mistral, en belles capitales, en tête d'un article sur Metz, ville lorraine et française. (*Ami du Peuple* du 14 avril.)

E l'amour soul jougne li raço ;
E quouro que negreje uno arpo de tiran,
Touti li raço boumbiran
Pèr coussaia la tartarasso !

(Et nous verrons, vous dis-je, à la moindre cité — redescendre, ô bonheur ! la liberté antique — et l'amour seul joindre les races ; — et si jamais se montre la serre noire d'un tyran, — toutes les races bondiront — pour chasser l'oiseau de proie !)

(*Ode aux poètes catalans. — Iles d'Or.* Août 1861.)

Invoquée par les gens de droite, par les gens de gauche, l'autorité de Mistral ne déçoit aucune tendance généreusement passionnée.

Les simples disciples de là-bas content sans trivialité qu'à tirer si âprement la couverture qui drape encore la carrure éternelle du maître, les *partisans*, du fasciste au moscoutaire récemment touché de la grâce de Sainte-Estelle, risquent la même culbute sous les pans amenés par leurs efforts. Et Mistral apparaîtra, toujours plus haut, olympien et nu, également distant des accapareurs, chus les quatre fers en l'air... dans les mottes.

Mais au « moscoutaire » que la formule de Félix Gras, ce « rouge du midi », ne séduit pas, rappelons celle-ci :

J'aime mieux ma famille que moi-même ; j'aime mieux ma patrie que ma famille ; mais j'aime mieux le genre humain que ma patrie.

Elle est de Mgr François de Salignac de la Mothe, archevêque de Cambrai, né au château de Fénelon en Quercy.

Es curious coume Fenelon sentié veni de liuen soun Fèlis Gras. (Il est curieux que Fénelon au dix-septième siècle ait pressenti son Félix Gras).

Le naïf pacan Baptiste Bonnet, grand poète en prose provençale, le consigne dans ces termes sur un de ses carnets de notes.

§

Sur Louis Roumieux. — Il est injuste de dire que Louis Roumieux, dont on parle ces temps derniers, doit uniquement cette remembrance à l'amitié qui l'unissait à Théodore Aubanel, né comme lui le 26 mars 1829 et son confident fraternel durant plus de trente années.

Mistral l'a écrit, la vie aventureuse de Roumieux pourrait servir de thème à plusieurs romans. C'était un fantaisiste, un héri-

tier direct des troubadours et des Arquins. Il composait avec une extrême facilité. Il était fort instruit. Il usait du grec, du latin, de l'espagnol, du catalan, du français aussi bien que de sa langue provençale. Une discipline d'imagination, de l'application dans des projets de quelque ampleur, eussent suffi pour le classer bien au-dessus des premiers adhérents que recrutaient Roumanille et Mistral en 1854.

Il tint avec brillant, dans le Félibrige, un rôle qui ne pouvait être dévolu qu'à lui. Il fut le chancelier dont la gravité s'éclairait de malice derrière des besicles sans cesse en cavalcade sur un nez avantageux, le favori des auditoires féminins auxquels il dispensait les plus fins et les plus sincères madrigaux. Il jouait des sonnets aux chandelles avec autant de style que Salluste du Bartas et sut vaincre même, dans un tournoi téméraire, Zorrilla, le plus mémorable des improvisateurs castillans.

Sa fidélité et sa discrétion en amitié lui permettaient d'intervenir dans les querelles de poètes et les chagrins intimes. On admire les qualités de son cœur en lisant sa correspondance avec Aubanel,qu'il s'agisse de la pseudo-banqueroute d'Anselme Mathieu ou de la brouille du grand lyrique des *Filles d'Avignon* avec Roumanille.

Les débuts littéraires de Roumieux, en collaboration avec Bigot, présageaient un conteur jovial et dru. Mistral, en 1860, lui conseillait de se vouer à la comédie, de devenir le Molière provençal... Ses proverbes recueillis dans la *Rampelado* (1868), sa comédie en trois actes *Quau vau prene dos lebre à la fes...* (1862), sont des réponses aux avances du jeune maître. Et dès cette époque, il annonçait une série de pièces de théâtre. Elles furent écrites. Il en reste des manuscrits.

Mais chez Roumieux, l'irrésistible besoin de se dépenser en de nouvelles inspirations allait de pair avec ses équipées. Marchand de bois,journaliste, Consul d'Espagne, correcteur d'imprimerie, feuilletoniste populaire, professeur de français en Argentine, greffier de paix à Marseille où il mourut le 13juin 1894, il fut le pèlerin (1) vénusien qui sema ses coquilles par tous les ciels, en dépit de toutes les infortunes.

Bonisseur intarissable, parlant en vers, respirant en strophes, éternuant en épigrammes, il pleurait et chantait sans effort, sans

(1) *Roumieu* signifie pèlerin.

répit, étourdissant, attendrissant et charmant. L'histoire de sa vie n'est pas toute du Voragine, on y trouverait autant de plaisir qu'à Peau-d'Ane, revu par Boccace. J'ai gardé des visites dominicales où Roumieux émerveillait et endoctrinait les jeunes disciples de Mistral, dans son étrange rez-de-chaussée de la rue Auguste-Comte à Montpellier, d'ineffaçables souvenirs.

Il nous contait avec tant de verve la poétique croisade du Félibrige naissant, les amours et les rêves de ses frères d'idéal : nos maîtres ! Il nous lisait le *Pâtre*, le drame, encore inédit, d'Aubanel.

Il nous lisait et nous chantait les œuvres de tous ses amis... et les siennes... qui remplissaient des multitudes de carnets. Car il écrivait dans le seul ordre chronologique, toutes les trouvailles les plus disparates de son imagination, les séparant inlassablement par sa majestueuse signature.

Il devient peu facile de se procurer ses principales œuvres éditées : la *Rampelado*, la *Jarjaiado*, li *Couquiho d'un roumieu*, *las dos lebre*, la *Bisco*. On en trouvera des fragments dans tous les recueils, almanachs ou publications du Félibrige. Un choix de ses poésies les mieux venues serait, je crois, fort bien accueilli.

J'ai eu la faveur d'aider le regretté M. Fernand Devise à former une importante collection de manuscrits de Louis Roumieux. Elle est aujourd'hui la propriété de l'Académie de Nîmes, à qui M. Devise a légué son admirable bibliothèque félibréenne, et comprend une quinzaine d'albums et carnets. Puissent les chercheurs et les historiens futurs du Félibrige n'y puiser qu'avec sagesse... Mais ils y trouveront mieux que la confirmation de la prodigieuse habileté de celui que l'on appela le *momus* du Félibrige. Sa sensibilité, la bonté de son cœur, que le rieur cachait jalousement, lui ont dicté parfois de très jolis petits poèmes...

Le Roumieux mélancolique et moraliste n'est pas inférieur au « joyeux » chanteur du *Mazet*.

§

Manuel de Grammaire béarnaise. — M. J. Bouzet, agrégé d'Espagnol, professeur au lycée de Bayonne, vient de publier un *Manuel de grammaire béarnaise* (1). Cet ouvrage

(1) Pau, Imp. Marimpouey, in-8° de 96 p.

était impatiemment attendu dans une région où la très active et florissante école félibréenne, la *Gastou Febus*, groupe un peu plus de douze cents affiliés.

La renaissance littéraire du Béarn date de près de quarante ans. Elle a eu la fortune de conserver ses deux premiers protagonistes, Simin Palay et Michel Camélat, poètes et hommes d'action, dont la fraternelle collaboration est aujourd'hui récompensée. Ils ont su réaliser une unité suffisante de langue sur les bases du dialecte de Pau, à l'instar des Provençaux rhodaniens ralliés au parler de *Mireio*.

La grammaire de M. Bouzet est un peu savante sans doute, mais le philologue éminent, étudiant son idiome natal, a su mettre son érudition à la portée des moindres écoliers. Ceux qui désirent connaître le béarnais, ou voudront apprendre à le parler et l'écrire correctement, auront ainsi un guide sûr. Ceux qui tiendront à se rendre compte si le béarnais est vraiment une langue trouveront là tous les éléments d'une prompte édification : la filiation du latin, le voisinage avec les autres langues latines, les règles déterminées, jamais arbitraires, de la formation des mots, la syntaxe, etc., etc...

Souhaitons aux Béarnais tous les profits que l'on peut espérer de ce remarquable travail. Il vient à l'heure favorable, puisque le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts paraît annoncer des jours propices à l'utilisation normale des dialectes pour faciliter l'enseignement de la langue nationale.

Il appelle pour complément un dictionnaire du genre du *Petit Trésor* du Père Xavier de Fourvières. Et l'on peut compter que MM. Bouzet, Palay et Camélat ne tarderont pas à en doter leurs compatriotes.

JOSEPH LOUBET.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Le trentième anniversaire de la revue *Le Thyrse*. — Les prix littéraires en Belgique. — A propos de certaines entreprises de publicité. — Mémento.

L'histoire littéraire officielle fait fi des petites revues qui, à vrai dire, ne servent souvent qu'à propager les échos d'une mode sans lendemain. Malgré le bruit qui accompagne parfois leur naissance, elles perdent, pour la plupart, leur raison d'être au bout d'une saison ou deux. Ephémères comme les théories qu'elles dé-

fendent, elles ont cependant le mérite de fixer certaines dates et de donner fréquemment asile à de hauts talents qui s'y révèlent et auxquels elles servent de tremplin.

En décuplant les frais d'impression, la guerre leur a porté un coup cruel. Aujourd'hui, nous n'en comptons plus guère en Belgique, et c'est grand dommage, puisque sans elles nous demeurons privés d'un des plus actifs ferments de notre vie littéraire.

Aussi ne peut-on que louer M. Léopold Rosy, Directeur du **Thyrse**, d'avoir sauvé de la tourmente une petite revue qui, sans avoir joué un rôle de premier plan, n'en a pas moins réservé à tous les écrivains, de quelque tendance qu'ils soient, une tribune hospitalière.

Peut-être est-ce d'ailleurs à son absence de programme que *Le Thyrse* doit son succès et sa durée.

Fondé le 1er mai 1899, par M. Léopold Rosy et quelques jeunes d'alors, il se plaça, dès ses débuts, sous la généreuse, mais vague égide du libre arbitre.

Autant dire qu'au lieu de prendre position dans les innombrables débats esthétiques auxquels il devait assister au cours de sa longue carrière, il se cantonna dans un prudent éclectisme qui lui permit de refléter sans éclat, mais en toute impartialité, les différents aspects du mouvement littéraire contemporain.

Lors de son vingt-cinquième anniversaire, M. André Baillon, qui fut l'un de ses premiers collaborateurs, lui consacra dans *les Nouvelles littéraires* un émouvant article où l'on pouvait lire les lignes suivantes :

> Depuis ses débuts, suivant le programme très large de ses fondateurs, le *Thyrse* enregistra les oscillations de la littérature d'expression française en Belgique. Il n'est guère d'écrivain de là-bas, ni même d'ici, qui n'y ait laissé sa signature ; certains prirent de là leur essor, avec des ailes plus ou moins fortes et des fortunes diverses. Si dans certaines villes, autrefois assoupies, on lit davantage, le *Thyrse* les éveilla. Si des revues y naissent et vivent, c'est par la vertu de son exemple. Enfin, à un autre point de vue, si, avec l'affection que l'on sait, la Belgique accueille les livres, les conférenciers, les revues qui lui viennent de France, celle-ci en est redevable, peut être plus qu'on ne le pense, à l'action fidèle et persistante de ses humbles fascicules qui, de quinze en quinze jours, sous l'impulsion de L. Rosy, propagent, parmi les Belges, l'amour de sa pensée et de ses lettres.

On aime à constater que, parvenu au renom que l'on sait, un

écrivain comme M. André Baillon garde le souvenir de la revue et de l'homme qui facilitèrent ses débuts.

M. Léopold Rosy demeure en effet, depuis trente ans, l'esprit vivant et la cheville ouvrière du *Thyrse*.

Non content d'en assurer la bonne marche, il lui a délibérément sacrifié une personnalité dont ses amis connaissent le prix.

On ne rend pas assez justice à ces hommes d'œuvre qui, renonçant aux attraits de la notoriété, abandonnent au profit d'autrui, et par pur amour des lettres, la part de gloire qui leur était destinée.

Pour Léopold Rosy, comme pour certains autres dont on voudrait citer le nom ici, la revue qu'il dirige est plus et mieux qu'un véhicule d'idées. Imprégné de son esprit et de son cœur, elle est devenue sa seule raison d'être. Sans lui, qui parmi les impatientes cohortes de ses collaborateurs, répand inlassablement la manne d'une sagesse aguerrie, *Le Thyrse* aurait depuis longtemps rejoint dans la mort cent autres revues rivales dont les cocoricos belliqueux raillèrent souvent, avec autant de verve que d'apparent succès, sa fervente et modeste chanson. Patient et avisé comme on sait l'être chez nous, Léopold Rosy s'est donc évertué à garder *Le Thyrse* des tempêtes. Comme bien on pense, ses meilleurs amis ne lui en ont pas toujours su gré. Que de fois, en effet, n'ont-ils pas taxé de pusillanimité sa prudence clairvoyante, et rangé parmi ses défauts un bon sens qui n'était qu'une vertu de plus ?

Pour cet honnête capitaine, prêt à toutes les traversées et indulgent aux pires équipages, seule la boussole importe. C'est ce qui lui a permis, au cours de ses longs voyages, d'affronter tous les orages, de découvrir de nombreux pays et d'embarquer dans les ports les plus divers des passagers de toute race qui, sous son loyal pavillon, n'ont jamais manqué de se comprendre et de s'aimer.

A l'occasion du jubilé du *Thyrse*, Léopold Rosy avait organisé un concours de poésie qui réunit quarante concurrents, tant belges que français.

Rien ne pouvait mieux démontrer son adaptation aux mœurs d'une époque qui, en guise d'encouragement à la race splendidement inutile des poètes, multiplie les **prix** et les tournois lyriques.

Car nous vivons dans une ère de récompenses qui n'est pas

sans surprendre les survivants de la *Jeune Belgique*, demeurés fidèles à leur formule de « l'art pour l'art».

A peine le *Prix Edmond Picard* était-il donc décerné à M. Michel de Ghelderode, qui est autant poète qu'auteur dramatique, que le *Prix du Thyrse* couronnait M. Maurice Carême, déjà lauréat du *Prix Verhaeren* pour l'année 1926.

Disons, en passant, que les récents poèmes de M. Carême, tout en témoignant d'un louable souci de renouvellement et d'une curieuse recherche, ne font pas oublier ses ouvrages précédents.

Au *Prix Picard* et au *Prix du Thyrse* s'en ajoute un troisième, fondé par Madame Jeanne Catulle Mendès à la mémoire d'Emile Verhaeren. Un jury belge a désigné au jury parisien les noms des trois jeunes poètes choisis parmi dix-huit concurrents et jugés dignes de briguer cette enviable palme. Ce sont : Mme H.H. Dubois, MM. Roger de Laval et Marcel Clémeur, dont les ouvrages ont été analysés dans cette chronique.

Finalement, le prix Emile Verhaeren a été décerné à Mme H.H. Dubois, pour son recueil de vers *Les Tentations*. Nous avons parlé de cet ouvrage dans le *Mercure* du 15 janvier 1928.

Joignons encore à ces trois distinctions non officielles un prix gouvernemental de dix mille francs, décerné tous les trois ans et que se disputeront prochainement des poètes chevronnés comme MM. Victor Kinon et Gaston Heux, ou resplendissants de fraîche gloire, comme MM. Marcel Thiry et Noel Ruet.

Nous aurons ainsi établi le bilan du tribut public à Apollon-Musagète.

La prose n'est pas plus mal partagée. Sans parler d'un prix triennal de dix mille francs, qui ne sera pas décerné cette année, citons à côté d'un Prix du même import, créé par *La Renaissance du Livre* et qui est destiné au meilleur roman inédit d'un auteur belge, un autre d'une valeur de deux mille cinq cents francs, fondé par la vivante association *Le Rouge et le Noir* et qu'attribuera, après présentation de cinq ouvrages préalablement choisis par un jury d'écrivains, une assemblée publique convoquée à cet objet.

Les cinq ouvrages retenus pour ce curieux débat sont signés Isi Collin, H. Frenay-Cid, Albert Guislain, René Goldstein et Eliane Vaudamme.

Signalons enfin le *Prix Marcel Loumaye*, partagé en trois

couronnes annuelles de cinq mille francs chacune, et qui vient d'échoir à MM. Léon Chenoy, poète, romancier et essayiste de valeur, Georges Linze, théoricien audacieux autant que poète original, et Henri Soumagne dont Paris applaudit naguère la curieuse pièce : *L'Autre Messie.*

Pour un petit peuple qu'en des temps encore assez proches on accusait volontiers de béotisme, cette surabondance de prix littéraires témoigne d'un beau zèle.

Que nous les devions à un besoin de réhabilitation ou à un tardif repentir, peu nous importe.

L'essentiel est qu'ils affirment aux yeux du public l'existence de nos lettres.

Pendant trop longtemps, en effet, nos meilleurs écrivains ont prêché dans le désert et il leur fallait la consécration de l'étranger pour s'imposer à leur pays.

L'exemple de Maeterlinck et de Verhaeren, célèbres en France et quasi ignorés en Belgique, date d'hier.

Peut-être parmi nos récents lauréats en est-il quelques-uns qui s'imposeront un jour ou l'autre à une gloire aussi éclatante.

Cet espoir plus ou moins chimérique suffirait à justifier les prix littéraires qui, par ailleurs, ne sont pas sans inconvénient, surtout si, comme nous le voyons actuellement en Belgique, ils se multiplient au point de se nuire les uns aux autres et de perdre, par ce fait, leur valeur et leur signification. Si leur utilité n'est pas discutable, on ne peut malheureusement pas en dire autant des numéros spéciaux de revues consacrés à la glorification de tel ou tel écrivain.

Tant qu'ils demeuraient le privilège et l'apanage de quelque haute figure, unanimement respectée, ils recueillaient l'approbation de tous.

Mais, depuis quelque temps, nous assistons à la décadence du genre.

Le pire grimaud s'offre aujourd'hui, sans vergogne, le luxe d'un hommage collectif. Il lui suffit pour cela d'un peu d'entregent, d'un éditeur bénévole, de quelques amis indulgents et d'une haute opinion de soi. Sitôt ces conditions réunies, il nous inflige, sans crier gare, un fastueux panégyrique orné de portraits avantageux et d'autographes sibyllins, qu'encadrent, non sans inso-

lence, les témoignages extasiés de nombreux anonymes et les vagues bénédictions de quelques écrivains connus.

A qui s'étonnerait de la présence de ces derniers, il suffit de rappeler l'histoire déjà ancienne d'Hégésippe Simon et celle plus récente des opprimés Poldèves. Autant que les politiciens, les gens de lettres sont crédules. Jamais on ne frappe vainement à leur porte quand il s'agit de louanger un de leurs confrères. Si jusqu'à présent ils n'ont point contribué à la gloire posthume d'un Hégésippe Simon, c'est qu'on ne leur en a pas encore donné l'occasion. En attendant, ils s'exercent sur tous les Hégésippe Simon plus ou moins vivants du monde des lettres, auxquels ils distribuent, dès qu'on les en sollicite, la guimauve de leurs compliments.

Les petits auteurs connaissent ce travers, dont ils ne manquent jamais de tirer profit.

Mémento. — Sous l'active et intelligente direction de M. Franz Hellens, le maître-imprimeur A. A. M. Stols vient de faire paraître le premier numéro d'une luxueuse revue trimestrielle : Nord, calquée, tout au moins quant à l'aspect, sur la revue *Commerce*, de M. Paul Valéry.

On y relève les noms de MM. Marcel Lecomte, Robert Guiette, traducteur d'un poème de Zuster Hadewych, Robert Poulet, Paul Desmeth, André Gaillard, Henry Michaux et Georges Thialet.

Toutefois, malgré l'éclat de ces collaborations, c'est sur une tragédie inédite d'Odilon-Jean Périer, le jeune écrivain mort l'an dernier, que se concentre tout l'intérêt de ce fascicule.

Il en sera parlé dans une prochaine chronique.

— Le douzième numéro de *Variétés*, orné comme toujours de magnifiques documents photographiques, est consacré à la Hollande.

— *Madame Helen Henschel*, fille du réputé chanteur anglais, Sir George Henschel, a donné, le 16 avril dernier, au *Palais des Beaux-Arts*, un récital de chant consacré aux vieilles chansons populaires anglaises et françaises, aux mélodies de Schubert, Schumann, Fauré, Debussy et Richard Strauss et aux curieux « spirituals » nègres que le gramophone commence à nous faire connaître.

Interprétées dans leur langue originale avec autant d'émotion que d'esprit et accompagnées au piano par l'artiste elle-même, toutes ces œuvres, d'un caractère pourtant si différent, semblèrent, dans la magie de l'heure et sous les rythmes conjugués des doigts et de la voix, se fondre en un hymne éperdu au génie de la musique.

Ce fut une fête inoubliable dont, avant Paris, Bruxelles aura eu la révélation.

GEORGES MARLOW.

LITTÉRATURE COMPARÉE

Louis-J.-A. Mercier : *Le Mouvement humaniste aux Etats-Unis*, Hachette. — Henri Tronchon : *Renan et l'Etranger*, Publications de l'Université de Strasbourg, Les Belles-Lettres. — Georges Lafourcade : *La Jeunesse de Swinburne*, Publications de l'Université de Strasbourg, Les Belles-Lettres. — Mémento.

M. Louis-J.-A. Mercier, professeur à Harvard, expose **le Mouvement humaniste aux Etats-Unis** en analysant les œuvres des trois hommes : MM. Brownell, Babbitt, More, qui, de façons diverses, représentent le mieux cette... Au fait, cette quoi ? Psychologie, esthétique, pédagogie ? Ou bien sociologie ? Politique nationale ? Politique mondiale ? Religion nouvelle ? Vous n'y êtes pas. L'humanisme est tout cela à la fois. Ce n'est pas moi qui le dis. C'est M. Mercier, à la fin du beau chapitre qu'il consacre au chef éminent et nulle part mieux aimé que chez nous de l'humanisme américain : M. Irving Babbitt.

Qu'est-ce à dire ? Simplement ceci : qu'*humanisme* est un terme commode, parce qu'assez vague. Il implique, dans sa plus vaste acception, tout ce qui regarde l'homme et même ce qui ne le regarde pas, comme y prête le vers de Térence. Au sens étroit, l'humanisme se réduit à une tentative de bornage entre ce qu'on appelle la nature *humaine* et la nature tout court — la discipline et l'excès, la sélection et la sympathie, au fond, entre l'autorité et la liberté. En somme, c'est un exercice et une doctrine de volonté s'appliquant, pour les composer, entre les forces extrêmes de la pensée et de la conduite. Problème éternel de conciliation, de délimitation, si vaste qu'il prête à tout, et de tout emprunte. Thème propice aux labeurs comme aux jeux de l'esprit. Source de généralisations faciles ou, suivant le sourcier, de recherches ardues. Prétexte à bavardages ou question vitale. Ainsi de tout, dira-t-on. Mais ainsi, très spécialement, de ces catégories sans frontières où rien n'interdit rien. L'humanisme de la Renaissance était d'une exubérance, d'une capacité sans limites, celui des néo-classiques fut et demeure exigu. C'est à titre de réaction que l'humanisme moderne et spécialement l'humanisme américain

est vivant et actif. Là est sa limite et sa vertu. Sa critique est efficace. Sa force constructive reste à prouver.

Il doit beaucoup à la pensée, à la tradition française. Brownell a inauguré son système de critique par deux livres consacrés à notre pays : *French Traits* et *French Art*.

Irving Babbitt, correspondant de l'Institut, conférencier applaudi à la Sorbonne, est l'auteur d'un livre sur *Rousseau et le Romantisme* et d'un autre sur la *Démocratie et le Leadership* (mot intraduisible en français), qui doivent beaucoup, mais ont rendu plus encore à tout ce qu'il y a de pensée commune dans l'œuvre des Benda, des Seillère, des Lasserre, et d'autres encore plus mêlés à l'action. Enfin, Paul Elmer More, bien que prenant ses exemples dans les littératures anglaise et américaine, est nourri de la nôtre et, par ses études approfondies de l'esprit grec, communie avec le plus pur de notre civilisation. Tous sont de vrais clercs. Brownell, mort récemment, dirigeait depuis quarante ans les choix littéraires de la maison d'éditions Scribnev. Il est l'ancêtre de l'humanisme américain. Paul Elmer More vit à Princeton dans l'atmosphère américaine la plus comparable à celle de Cambridge ou d'Oxford. Irving Babbitt est professeur de littérature française et (ne l'oublions pas ici) de *littérature comparée* à l'Université d'Harvard.

Du fond de leur cabinet, ces trois hommes ont mené, l'un comme rénovateur de la critique littéraire, l'autre de la philosophie religieuse et le troisième comme agent universel de rénovation, la plus courageuse et la plus noble des croisades contre une double menace, celle des barbares d'en haut et celle des barbares d'en bas. Nous connaissons mieux M. Babbitt (pourquoi Sinclair Lewis a-t-il choisi le même nom pour son héros ?) Mais Paul Elmer More et W. C. Brownell ont participé aux mêmes luttes, chacun avec ses armes. Du pavé des Main Streets et du sommet des Magnates'Palaces, le même esprit assiège la civilisation. Des hommes comme Brownell, Babbitt et Elmer More sont nos défenseurs à tous. Ils s'emploient à défendre l'ordre vital dans les esprits en démontrant, comme le répète M. Babbitt, que la loi des hommes n'est pas celle des choses. L'homme n'est homme qu'en tant qu'il fuit les extrêmes, échappe aux excès opposés et « atteint à la loi de mesure, loi suprême de la vie, parce qu'elle borne et comprend toutes les autres lois ». Hélas,

pourquoi faut-il qu'en tout temps, tout pays, les « justes milieux » soient si peu fréquentés? Ne serait-ce point parce qu'ils répugnent à la jeunesse, celle des peuples et des individus ? N'y a-t-il point pour les *humanistes* et pour les *naturistes* un terrain commun ?

N'est-ce pas une différence de point de vue et de vocabulaire qui souvent les sépare ? Le goût de l'extrême est, par exemple, tenu chez les jeunes-vieux, et les vieux-jeunes, pour un indice d'intensité vitale. Mais si la biologie vous démontre qu'il s'associe à la déchéance, aux basses vitalités, et que c'est au contraire l'organisation spontanée, la discipline, l'équilibre qui seules permettent la force, la vitesse, l'intensité dans la nature et dans la vie ? Je voudrais voir les humanistes se faire à l'occasion physiciens, biologistes, ingénieurs, pas seulement professeurs et historiens, moralistes et esthéticiens. Il me semble qu'ils gagneraient à sortir de leurs chaires et de leurs cabinets, à se transporter sur le terrain de leurs principaux ennemis, à prendre l'initiative, au lieu de se borner à la défensive contre les pragmatistes, les utilitaires d'une part et, d'autre part, les humanitaires sentimentaux et les romantiques de la spontanéité psychologique, qui ne connaissent que l'élan et pas le frein, non moins vital. Que de conséquences, par exemple, à tirer du fait (car c'est un fait biologique) que « tout organisme vivant, par le fait même qu'il est viable, se trouve en équilibre avec lui-même, et avec son milieu ». (Cf. J. S. Haldane, Cuénot, L. J. Henderson, Le Roy, et tout récemment J. Chevalier.) Nous sommes depuis vingt ans en plein bouleversement, en pleine révolution scientifique. C'est là que sont les leviers de commande, même pour l'humanisme et la littérature.

Au reste, rien n'est plus clair, plus substantiel, plus intéressant — et j'ajoute plus utile — que l'exposé de M. Louis Mercier. Son livre est à la fois un manuel et une interprétation. On en pourrait dire autant de celui de M. Tronchon sur **Renan et l'Etranger**. Peut-être ce genre d'ouvrage gagnerait-il à être plus bref. L'inutile abondance est le fléau des « thèses » et des livres qui en résultent.

§

Renan et l'Etranger... Soit. Mais l'antiquité, ce n'était pas l'étranger pour Renan, Israël non plus, l'âme celtique encore

moins. D'ailleurs, à tout prendre, qu'est-ce qui lui était étranger ? Aussi M. Tronchon fait-il autant servir l'exotisme à démontrer Renan que Renan à démontrer son exotisme. Et il s'acquitte admirablement de cette tâche.

Ernest Renan était, paraît il, un *comparatiste* avant que le vocable eût été inventé. Sans doute. Mais de quel esprit un peu vaste n'en pourrait-on dire autant ? A ce compte, Voltaire aussi était comparatiste. Et Montaigne ? Et Rabelais ? Il est vrai qu'élève de Fauriel, disciple d'Ozanam, Renan a béni, consacré les débuts de la bienfaisante discipline qu'on appelle depuis lors « littérature comparée », et que « l'exemple de la critique allemande depuis Herder, grande conseillère de comparaison », n'a pas été perdu pour lui.

Mais enfin, ce serait tout de même tirer Renan un peu trop à soi que d'en vouloir faire le précurseur d'un cloisonnement universitaire et professoral, si légitime qu'il soit. Renan était comparatiste. Oui, là, il était comparatiste. Mais il était tant et tellement autre chose encore qu'on éprouve quelque scrupule à insister. Et voyez où conduit le zèle de l'annexionnisme. M. Tronchon comprend, explique et sent profondément la grandeur spirituelle de Renan. Il a des accents très personnels d'admiration et de tendresse pour son héros (« cher Renan ! » etc... pp. 13-17). Ce qui ne l'empêche pas d'attribuer à un dessein de *comparatisme* les études nécessaires, inévitables, que Renan, historien et philosophe, aurait été bien obligé, comparatiste ou non, de pousser dans tous les sens de l'espace et du temps.

« A chaque étape de son développement, on relèverait des indications ou intentions de comparaison... ». Parbleu. On pourrait en dire autant de n'importe quel savant, de n'importe quel spécialiste. « On a pu appeler ses *Origines du Christianisme* une étude de psychologie raciale comparative. » D'accord. Mais de quelle étude d'*Origines* n'est-ce pas vrai ? Il s'est emparé de « la philologie comparée ou comparative, telle que l'ont créée Schlegel, Bopp et Burnouf » ; il a abordé, dit M. Tronchon, « la mythologie comparée, l'anatomie comparée, la psychologie comparée, l'ethnographie comparée » ; bien entendu, « l'histoire comparée des religions... est sa chose... ». « En critique aussi, en critique littéraire (*sic*), la comparaison lui apparaît comme l'instrument par excellence... »

«... Bref, il a prêché d'exemple, fait œuvre de comparatiste sa vie durant. » Introduction générale (chapitre I).

Sur quoi, M. Tronchon étudie les étroits rapports de Renan avec Rome et la Grèce (chapitre II), l'Orient non hébraïque (chapitre III), Israël (chapitre IV), la pensée allemande : exégèse, philosophie, philologie (chapitre V) et spécialement l' « hébraïque » Herder, théoricien de l'humanité (chapitre VI). Et voilà les deux tiers du livre !

Mais il ferait beau voir que Renan humaniste eût ignoré l'Antiquité ; orientaliste, l'Orient ; hébraïsant, les Hébreux ; historien du christianisme, Israël ; et critique des religions, ses devanciers allemands, si libres alors et si riches de pensée vivante. Si c'est là du *comparatisme*, il n'y a rien au monde, ni personne qui n'en relève. Toutes les chaires d'Universités peuvent devenir, comme celle de M. Henri Tronchon à Strasbourg, des chaires de littérature comparée.

Soyons discrets. Tout privilège devient facilement un abus. Il ne faut pas trop prêter le flanc au reproche de ceux qui prétendent que la littérature comparée est un moyen de parler de tout sans rien savoir.

Tel n'est assurément pas le cas de M. Tronchon. Information, érudition, jugement et *sentiment*, tout est, dans ce livre, également à louer. Ayant, comme il le devait à sa discipline, son enseignement, sa situation, démontré que Renan lui appartient, M. Tronchon oublie heureusement ses titres de propriété. Ce n'est plus Renan comparatiste, mais Renan tout court et Renan tout entier que, par l'Antiquité, par l'Orient, par l'Allemagne, par l'Angleterre et l'Italie, par l'Armorique enfin, il nous révèle sous toutes ses faces. Sous tous ses angles, dirait-on, si la physionomie renanienne pouvait rien évoquer d'anguleux. Autant conclure que c'est l'univers spirituel qui entre ainsi dans cette pénétrante étude.

Renan a bien connu, bien aimé l'Allemagne. Mais il l'a bien jugée aussi — un peu tard, peut-être. Il a ignoré l'Angleterre e méconnu non sa pensée, mais sa vie. L'Italie lui apprit l'art « de n'y pas toucher ». « A nous seuls, dit-il, nous n'aurions jamais fait la civilisation. Il y faut le brillant, la désinvolture de ceux qui ne doutent de rien. » L'Italie d'alors lui a aussi « enseigné l'indulgence, dont tant d'âmes ardentes ne savent qu'assez tard la précieuse vertu. »

Il fut « divin jusqu'à la contradiction », conclut M. Tronchon, « parce qu'il avait l'esprit merveilleusement riche et qu'avec tout le reste il est *un des plus grands poètes qu'on ait vus* ».

Ainsi finit une étude de haute qualité, qui fait honneur aux publications, déjà très honorées, de la Faculté des Lettres de Strasbourg. S'il fallait choisir, je relirais de préférence les chapitres sur Herder et l'Allemagne. Mais le livre tout entier est d'une opulente solidité. A le lire, on n'éprouve que rarement l'impression de Grand Magasin ou de Grand Musée que laissent d'ordinaire les sujets trop riches, alourdis de trop d'opinions. A vrai dire j'aimerais mieux entendre M. Tronchon, pourvu qu'il fût bref, que certaines des autorités qu'il cite. Grand mérite, celui de se faire désirer, et regretter.

§

La Jeunesse de Swinburne est une énorme thèse, en deux volumes, qu'on aborde avec appréhension, mais qui se justifie bientôt par la nouveauté, la richesse de l'information. M. Lafourcade apporte vraiment de l'inédit : documents et interprétation. Et encore il ne dit pas tout ce qu'il sait. On l'accusera peut-être d'indiscrétion. En fait, Swinburne était, sur bien des points, incompréhensible avant que M. Lafourcade eût révélé les rapports de son œuvre avec les aberrations « de son tempérament exceptionnel et pervers, fermé à certaines tendances normales et très ouvert à certaines tendances spéciales ». La démonstration motivée et abondamment documentée de l'influence énorme qu'exercèrent les œuvres du marquis de Sade sur le jeune Swinburne est désormais faite. Plaisir et douleur, volupté et cruauté : amour et torture, étaient d'ailleurs couples inséparables de sa nature, au moins depuis l'âge où il reçut si souvent le fouet à Eton. Cette crapule si distinguée de Monckton Milnes, personnage satanique et néronien d'un âge vertueux, lui poussa dans les mains « every edition of every work of our dear and honoured Marquis » (lettre inédite de Swinburne). M. Lafourcade refuse de discuter avec « ceux qui voudraient un génie normal pour une humanité normale ». Il revendique hautement et montre sans peine que Swinburne, avec toutes ses tares sociales, est un des plus grands poètes et artistes de toutes les littératures. Sur le côté spécial de l'œuvre et de l'inspiration swinburnienne, qu'il vient

sinon de révéler, du moins de montrer et de prouver, M. Lafourcade s'exprime ainsi :

Est-il si difficile de comprendre que celui-là même qui ne pouvait les goûter ait évoqué de façon déchirante les joies et les extases de l'amour partagé ? que celui pour qui l'amour était toujours une souffrance ait chanté mieux que tout autre les souffrances inséparables de l'amour ? que celui pour qui l'amour était nécessairement un vice ait incomparablement exalté le triomphe « des roses et ivresses du vice » sur « les lis et langueurs de la vertu » ? que celui qui devait demeurer seul et stérile ait aimé avec fureur la stérilité dans la beauté ?...

Ce n'est pas seulement l'exceptionnel et l'anormal que M. Lafourcade étudie chez Swinburne. C'est toute sa jeunesse, toute la préparation de sa destinée par la famille, l'éducation, les voyages, les amis, les vains essais de vie normale. C'est encore l'immense érudition que ce paresseux acquit en se jouant, l'incroyable connaissance de la nature humaine que révéla plus tard ce solitaire incomplet. Sur tous ces points et bien d'autres, l'ouvrage de M. Lafourcade est une mine de renseignements, dont beaucoup étaient jusqu'à présent inaccessibles.

Il est regrettable, mais inévitable, que l'attention soit sollicitée par les aberrations et les anomalies, jusqu'alors mal expliquées, dont le génie de Swinburne porte la marque. Ce qui était évitable, c'est un excès, dans cette thèse comme dans bien d'autres, de citations et références pas toujours topiques, qui se rapportent du reste aux portions normales tout comme aux portions anormales de la destinée et de l'œuvre de Swinburne. Il ne faut pas avoir l'air, même si l'on n'en a que l'air, de vider ses carnets de notes. Et encore aurions-nous mauvaise grâce à nous plaindre d'une abondance de déblais le long d'un ouvrage qui ouvre tant de voies neuves.

Mémento. — Revue de Littérature Comparée, avril-juin 1929. — M. M. Jirmounsky : La *survivance littéraire des matières de France et de Bretagne*. — J. Dechamp : *La légende de Napoléon*. — S. Pées : *L'origine de la couleur locale scandinave dans le* Han d'Islande *de Victor Hugo*. — O. Guinaudeau : *La Suisse au XVIIIe siècle*.

Revue des Cours et Conférences. — Voir le onzième article de la belle série de M. F. Baldensperger sur *les années 1927-28 en France et au dehors*, traitant du *conflit des idées* historiques. — Henri Hau-

vette : *La France et la Provence dans l'œuvre de Dante*. — A. Jolivet : *Les Drames de Strindberg* (XIV). *Inferno*.

ABEL CHEVALLEY.

LETTRES ALLEMANDES

Fritz Krökel : *Europas Selbstbesinnung durch Nietzsche. Ihre Vorbereitung bei den französischen Moralisten*. (L'éveil de la conscience de l'Europe par Nietzsche. Ce qu'elle doit aux moralistes français), Verlag der Nietzsche-Gesellschaft, München. — Rudolf Kayser : *Stendhal oder das Leben eines Egotisten* (Stendhal ou la vie d'un égotiste), chez S. Fischer, Berlin. — Erwin Rieger : *Stefan Zweig*, chez J. M. Spaeth, Berlin. — Edmond Vermeil : *Beethoven*, Les éditions Rieder, Paris. — Dr Richard H. Grützmacher : *Meister der Zeit. Gerhart Hauptmann, Stefan George, Thomas Mann* (Les Maîtres du temps présent : Gerhart Hauptmann, Stefan George, Thomas Mann), Dioskuren-Verlag, Mainz-Wiesbaden.

La *Nietzsche Gesellschaft* — Société fondée en vue d'encourager les études nietzschéennes — mettait, il y a deux ans, au concours deux questions : celle de l'influence de Nietzsche sur la pensée française et celle de l'influence de l'esprit français sur la philosophie de Nietzsche. Les mémoires devaient être rédigés dans l'une ou l'autre langue et un jury mixte, composé à la fois d'écrivains français et allemands, avait reçu mission de couronner les concurrents les plus méritants. Mlle Geneviève Bianquis, une de nos germanistes les plus distinguées, a été proclamée lauréate pour la section française. Quant à la seconde question proposée, le jury a décerné la palme à M. Fritz Krökel pour son étude intitulée **Europas Selbstbesinnung durch Nietzsche** (L'éveil de la conscience de l'Europe par Nietzsche).

Il faut reconnaître que M. Krökel trouvait la tâche singulièrement facilitée, grâce aux puissantes analyses que M. Charles Andler avait consacrées à l'influence des moralistes français, dans un des chapitres essentiels de son livre sur les *Précurseurs de Nietzsche* (1). Il est vrai que l'auteur allemand n'a pas limité son enquête, comme M. Andler, à quelques figures privilégiées : Montaigne, Pascal, La Rochefoucauld, Fontenelle, Chamfort, Stendhal. Il a repéré l'action continue, et au jour le jour, des lectures françaises sur la pensée du philosophe allemand en voie de formation ; il a décelé l'empreinte laissée dans son esprit par les lectures les plus diverses, par telle page de Taine ou de Paul Bourget ; il a dessiné la courbe des variations dans les jugements

(1) Charles Andler : *Les Précurseurs de Nietzsche*, éditions Bossard.

portés successivement par Nietzsche sur les sujets les plus disparates, sur le rationalisme de Descartes par exemple, sur la personne et l'œuvre de Voltaire, sur le positivisme de Comte ; il a relevé aussi les réactions qu'éveillaient en lui certaines antipathies irréductibles qu'il éprouvait pour Rousseau, Flaubert, Baudelaire, Renan, Zola ; il s'est attaché surtout à grouper ces influences multiples autour de quelques problèmes dominants, tels que l'homme européen, l'idéal aristocratique, le retour à la nature, le sensualisme en art, le problème chrétien et anti-chrétien, les caractères du XIXe siècle, etc.

Parmi ces influences françaises, il en est pourtant une qu'il y aurait eu intérêt à mettre mieux en évidence, celle d'un auteur pour qui Nietzsche, si nous en croyons sa sœur, du moins dans la dernière période de sa vie, éprouvait une sympathie grandissante et avec qui il se découvrait des analogies très profondes : Gobineau. En particulier *la généalogie de la morale* pose à cet égard des problèmes très précis. Jusqu'à quel point Nietzsche a-t-il emprunté à l'auteur du livre sur *l'Inégalité des races humaines* sa conception de l'Arien blond ou, comme il disait, du « fauve blond » ? Et surtout, n'est-ce pas de Gobineau que lui vient cette idée que chaque civilisation originale repose sur l'inégalité, aussi grande que possible, entre deux races juxtaposées, une race de maîtres et une race d'esclaves, attendu qu'elle ne peut être l'œuvre que d'une caste de conquérants, d'hommes de proie, de fauves blonds, faisant brusquement irruption parmi des populations agricoles, laissant tomber leurs formidables griffes sur de pacifiques troupeaux humains, et pétrissant sans scrupules cette matière docile et amorphe ? Il y a là, tout au moins, un problème de filiation des idées qui ne me semble jamais avoir été élucidé.

Ces réserves faites, les conclusions qui se dégagent de l'enquête de M. Krōkel me semblent tout à fait équitables. Des moralistes français Nietzsche, a reçu d'abord son outil littéraire : l'aphorisme. A l'école de leur scepticisme, il a aiguisé ses facultés d'analyse morale. Leur psychologie a été le bain de clarté d'où il est sorti renouvelé, purifié de toutes les idéologies troubles, de tous les idéalismes équivoques et suspects, chers à la pensée germanique. Les Français représenteront désormais à ses yeux les Européens les plus clairvoyants, les psychologues les plus cou-

rageux et les plus sincères, chez qui s'est manifesté, à l'état de sublimation intellectuelle, un instinct de propreté morale caractéristique de toute une race. Mais aux moralistes français, à ces grands maîtres du scepticisme européen, manquait cependant encore l'idée de la « transvaluation », l'affirmation d'une nouvelle expérience de la vie et d'une nouvelle espérance humaine.— Est-ce à dire qu'ils n'ont été dans la vie de Nietzsche qu'une étape, un épisode limité à ce qu'on pourrait appeler « sa période française » ? M. Krökel se garde bien d'une conclusion si manifestement démentie par les faits. Ne sait-on pas qu'à la fin, Nietzsche déclarait ne plus vouloir lire d'autres livres que des livres français et qu'il s'était proposé de terminer ses jours à Paris, la seule ville qui lui paraissait encore habitable en Europe ? C'est que la France présentait aussi à sa pensée quelques aspects positifs où il aimait à saluer comme une préfiguration de ce que devait être pour lui un jour l'Européen de l'avenir, dans la composition duquel il faisait entrer des traits empruntés à la fois au type du gentilhomme français, au type de l'artiste français (le seul qui ait entretenu en Europe le culte noble de la forme) et surtout à ces trois grandes figures françaises qui resteront jusqu'à la fin les compagnons invisibles et inséparables de sa solitude : Pascal, Napoléon, Stendhal.

Mais il résulte aussi de là que les jugements de Nietzsche sont marqués au coin d'une partialité voulue. Il s'est fait de l'esprit français une idée préconçue ; il l'a défini « en fonction » de l'esprit allemand, tout au moins en fonction de certains défauts et de certaines lacunes qu'il découvrait chez ses compatriotes. L'esprit français devait être pour lui un esprit classique, rationaliste, logicien, sceptique, uniquement épris d'analyse et de psychologie. Dès qu'il y découvre autre chose, il crie au plagiat, à l'insincérité, tout au moins il flaire une corruption secrète. De là ces jugements qui détonnent, par exemple sur nos romantiques français, sur Delacroix, chez qui il ne veut voir qu'un wagnérisme avant la lettre, un romantisme théâtral qui vise aux effets violents, ou encore sur Baudelaire, où il croit également retrouver tous les stigmates du mysticisme wagnérien. En fin de compte, s'il a voué un culte fervent à la France du passé, c'est parce qu'elle répondait chez lui à son type préconçu ; par contre, il n'aimait pas la France d'aujourd'hui , il lui a dénié toute faculté

créatrice ; il l'a vue en pleine décadence, travaillée par l'anarchie rousseauiste ou irrémédiablement infestée par le scepticisme renanien.

Le stade actuel de l'Europe, aux yeux de Nietzsche, se trouve le mieux représenté par les Français d'aujourd'hui, parce que ceux-ci portent les signes les plus apparents de la décadence. Dans aucun autre pays d'Europe on n'est devenu à ce point sceptique, nulle part la volonté n'est à ce point affaiblie et malade ; et c'est ce qui fait précisément de la France le peuple le plus représentatif du nihilisme européen.

Et on se trouve ainsi conduit à souscrire à cette conclusion finale, qui est aussi celle du livre de M. Kökel, à savoir que les exemplaires les plus accomplis, aussi bien de ce qu'il aimait que de ce qu'il haïssait le plus au monde, Nietzsche les a rencontrés sur le sol français.

Je ne sache pas de meilleure démonstration du renouvellement profond opéré par Nietzsche en Allemagne dans l'étude et dans l'interprétation de l'esprit français que le récent livre de M. Rudolf Kayser, intitulé **Stendhal ou la vie d'un égotiste**. Car c'est Nietzsche qui a découvert Stendhal pour l'Allemagne. Qui avant lui connaissait Stendhal outre-Rhin ? Un jour que devant quelques professeurs d'Université allemands il se hasardait à parler de celui qu'il considérait comme le maître des psychologues, il dut commencer par épeler à ses interlocuteurs ce nom qui leur était tout à fait nouveau.

Le règne de Stendhal a passé chez nous par trois phases. La première, toute d'ignorance, du vivant même de Marie-Henri Beyle-Stendhal ; la seconde, à partir du jour où Nietzsche nous l'a présenté comme un des plus grands événements européens ; la troisième, celle d'aujourd'hui, étonnamment apparentée à l'époque où Stendhal lui-même vivait, par sa structure sociale et psychologique, et qui de nouveau éprouve le besoin de se laisser guider par son scepticisme ironique.

En particulier en Allemagne, Stendhal pourrait servir d'antidote, disons plutôt de correctif à un engouement exclusif pour Dostoïewski :

On peut creuser sous la vie, en profondeur, faire apparaître un monde souterrain de dangers et de maladies ; c'est le cas de Dostoïewski. Mais on peut aussi intensifier la vie par la pensée, intellectualiser par la connaissance les passions et transmuer l'Intelligence en Energie : c'est la solution de Stendhal.

Le grand titre de gloire de la France, aux yeux de M. Rudolf Kayser, est d'avoir formulé pour l'Europe ce positivisme intellectuel nouveau dont il trouve de multiples aspects à la fois dans le saint-simonisme, dans la philosophie de Comte, dans la peinture de l'école de Barbizon, dans le naturalisme de Taine et de Zola, dans toute une lignée spirituelle dont Stendhal représente à ses yeux un des sommets culminants. Créer une littérature d'idées, serrée, pleine de faits, telle était en effet sa conception de la littérature, et c'est celle à laquelle a toujours tendu le génie français :

Une race, une nation de l'Esprit a construit ici une nouvelle maison européenne.

Et c'est aussi dans cet esprit que M. Rudolf Kayser a composé son livre : comme une biographie intellectuelle, aussi vivante, aussi attachante qu'un roman, mais scrupuleusement véridique ; une façon de journal intime rédigé dans l'esprit et dans le style même de l'auteur. Il ne se propose point de nous présenter l'œuvre littéraire ; celle-ci ne lui sert que de document. Avant tout, il s'agit d'éclairer les aspects imprévus de cette âme, une des plus complexes qui ait jamais existé ; de mettre en évidence la sincérité passionnée de cet homme aux mille masques, explorateur infatigable du cœur humain, continuellement penché sur le mystère de sa propre existence ; de suivre en ses multiples détours et pérégrinations ce nomade qui fut toujours seul en tout lieu, en avance d'un siècle sur les hommes de son temps. Souhaitons qu'une traduction fasse bientôt connaître au public français ce livre où se révèlent de si précieuses affinités.

Stefan Zweig est lui aussi un « bon européen » dans toute la force du terme. Essayiste et nouvelliste brillant, à ses heures auteur dramatique, il est bien connu du public parisien, surtout grâce à cette bouffonnerie cruelle de *Volpone* qui a été une des révélations de la saison. Aussi sommes-nous reconnaissants à M. Erwin Rieger de nous raconter son histoire, de nous introduire dans son intimité, d'avoir surtout mis en pleine évidence les deux grands événements décisifs de sa destinée intérieure, sa rencontre avec Verhaeren et son amitié pour Romain Rolland. Particulièrement suggestif est le chapitre de son livre où il évoque cette petite avant-garde européenne qui, pendant la guerre, s'était réfugiée d'Allemagne en Suisse. — Les Rubiner, les Hermann

Hesse, les Iwan Goll, les Flake, les Schickele, — très remuante phalange où l'on ne jurait plus que par Romain Rolland, Barbusse, Duhamel. Dans ce groupe, Stefan Zweig a sa note bien à lui. M. Rieger l'appelle quelque part « un Sainte-Beuve allemand ». Il est, en effet, comme le critique français, un fureteur passionné de secrets intimes, un psychologue qui se plaît à frôler les régions les plus ambiguës de l'âme humaine. Mais sa psychologie, documentée à l'école de Freud, fait songer à Dostoïewski plus qu'à Sainte-Beuve, et ce qu'elle nous présente est moins un portrait selon l'ancienne formule qu'un cliché radiographié. Et sans doute y a-t-il quelque chose de féminin dans cette curiosité voluptueuse, ouverte à toutes les emprises démoniaques. Quelque chose de sémitique aussi. Stefan Zweig semble réaliser le pronostic porté par Nietzsche sur la race juive, où il voyait une sorte de ciment international, la base commune sur laquelle viendront tout d'abord se fixer les multiples acides nationaux.

Les Editions Rieder publient, comme premier volume d'une collection des Maîtres de la musique Ancienne et Moderne, une étude sur **Beethoven** due à la plume de M. Edmond Vermeil. Dans les 66 pages qui ont été parcimonieusement mesurées à l'auteur, l'éminent germaniste s'est acquitté avec une pieuse et scrupuleuse fidélité de la tâche difficile de nous présenter la personnalité morale et d'analyser en même temps toute l'œuvre musicale du maître viennois, en les situant toutes deux dans l'atmosphère morale de leur époque.

Quel curieux contraste entre les sentiments si forts, mais si élémentaires, si simplistes parfois de Beethoven et les raffinements extraordinaires que l'analyse musicale nous révèle dans ses incomparables quatuors !... Simultanément poète et musicien, il suit une sorte de programme intérieur et réalise en musique, de la manière la plus immédiate, ces schèmes dynamiques qui sont le secret même de sa vie psychologique.

En ces lignes, M. Edmond Vermeil résume excellemment sa méthode, toute d'analyse psychologique et d'interprétation littéraire, méthode qui en somme semble convenir le mieux à une œuvre musicale au plus haut degré pathétique et expressive, toute pénétrée d'idéologie héroïque et humanitaire. Son livre constitue ainsi un précieux *vade mecum* pour un public un peu

spécial de musiciens amateurs, capables de déchiffrer une partition au piano et d'en extraire les thèmes essentiels à méditer. Je me demande si elle ne passera pas par-dessus la tête du simple auditeur, peu entraîné à ce travail de décortication minutieux, et si par ailleurs elle ne paraîtra pas un peu trop exclusivement idéologique et littéraire à un public de musiciens purs que passionnent avant tout les problèmes de technique et de métier. D'où vient cette espèce de défaveur qui actuellement s'attache à l'œuvre de Beethoven parmi les compositeurs de la nouvelle école ? L'astre de Beethoven subirait-il une simple éclipse momentanée ou est-il en train de pâlir ? Quel dommage que, resserrée dès l'abord dans ces limites trop étroites, l'étude de M. Vermeil n'ait pu discuter ces symptômes, aborder ces graves questions de l'heure présente et qu'il ait été obligé de sacrifier tant de développements essentiels pour permettre à ses éditeurs de faire défiler sous nos yeux, sur des planches qui tiennent près de la moitié du volume, toute une kyrielle de portraits plus ou moins insignifiants, tout un bric-à-brac d'objets de musée, de fac-similés, les instruments d'acoustique de l'illustre sourd, les porte-plume, la canne, les cachets, la carte de visite et jusqu'au rasoir de l'auteur de la symphonie héroïque !

Le petit livre de M. Grützmacher, **Les maîtres du temps présent : Gerhart Hauptmann, Stefan George, Thomas Mann**, est un modèle en son genre. Comment l'auteur a-t-il pu en si peu de pages évoquer la physionomie morale, dégager le problème central, dessiner la courbe de vie, définir en même temps la valeur représentative et formuler avec précision le message essentiel que chacun des trois plus grands maîtres de l'heure présente est venu porter aux hommes de sa génération ? C'est là un véritable tour de force qu'il n'était possible de réaliser qu'à une pensée de longue date, rompue à toutes les disciplines intellectuelles et en même temps capable de dominer de très haut les ensembles les plus complexes. M. Grützmacher possède un grand talent de simplification philosophique et d'exposition lumineuse. Son petit livre ne s'adresse assurément pas à des débutants ou à des non-initiés. Il suppose connue du lecteur toute l'œuvre des auteurs qui nous sont présentés ; mais une fois cette matière première acquise, il y apporte un ordre remarquablement lucide — *lucidus ordo*.

JEAN-EDOUARD SPENLÉ.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Louis Speleers : *Les fouilles en Asie antérieure à partir de 1843;* Imp. Vaillant-Carmanne, Liège. » »

Art

Armand Fourreau : *Les Clouet,* avec 60 pl. h. t. en héliogravure; Rieder. 16 50

Esotérisme et Sciences psychiques

E. Wiétrich : *L'avenir et son mystère;* Soc. parisienne d'édition. 7 »

Géographie

Jules Sion : *Asie des Moussons,* 2e partie : *Inde. Indochine. Insulinde.* Avec 45 cartes et cartons dans le texte, 99 photogr. h. t. et une carte en couleur h. t. (*Géographie universelle* sous la direction de P. Vidal de La Blache et L. Gallois, tome IX); Colin. 70 »

Histoire

Jean Borel : *Gênes sous Napoléon Ier, 1805-1814.* Avec 4 illust. h. t. Introduction de G. Pessagno. Edit. V. Attinger. 18 »

Littérature

Jean-Richard Bloch : *Cacaouettes et Bananes.* (*A la découverte du monde inconnu,* II); Nouv. Revue franç. 12 »

Président de Brosses : *Lettres à Ch C. Loppin de Gémeaux,* publiées pour la première fois avec une introduction et des notes par Yvonne Bezard; Firmin Didot. 35 »

Président de Brosses : *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740.* Préface et bibliographie d'Edmond Pilon; Les Œuvres représentatives (Georges Célestin Crès). 2 vol. »

Jean-Marie Carré : *La vie de Robert-Louis Stevenson.* (Coll. *Vies des Hommes illustres* n° 28); Nouv. Revue franç. 12 »

Paul Claudel : *L'oiseau noir dans le soleil levant;* Nouv. Revue franç. 12 »

Charles Clerc : *Un matamore des lettres : La vie tragi-comique de Georges de Scudéry.* Préface de M. G. Lenôtre. Avec des illust.; Edit. Spes. 10 »

Harry Doméla : *Doméla par lui-même,* traduit de l'allemand par M. H. Boilet et Paul-Henri Michel; Nouv. Revue franc. 9 »

Marcel Dugas : *Littérature canadienne,* aperçus; Firmin-Didot. 12 »

Comte de Gobineau : *La Renaissance,* scènes historiques, nouv. édit. augmentée des préfaces dites de « La Fleur d'or ». Livre I : *Savonarole. César Borgia.* Livre II : *Jules II. Léon X. Michel-Ange;* Plon, les 2 vol. 36 »

Jean Larnac : *Histoire de la littérature féminine en France;* Kra. 20 »

André Lebey : *Lamartine dans ses horizons.* Avec 5 h. t.; Albin Michel. 20 »

Emil Ludwig : *Gœthe, histoire d'un homme,* traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, tome I; Edit. V. Attinger. 22 50

Mayol : *Mémoires,* recueillis par Charles Cluny; Quérelle. 12 »

Henry Mencken : *Préjugés,* traduction et notes de Régis Michaud.

(Coll. *Ecrivains et penseurs américains*); Boivin. 15 »

Aimé Pribène : *La merveilleuse misère de vivre*, pensées et maximes; Le Rouge et le Noir. » »

Rabelais : *Œuvres complètes. Pantagruel*, texte établi et présenté par Jean Platard; Edit. Fernand Roches. 18 »

F. Ribadeau Dumas : *Carrefour de visages*. Dessins de Pierre Payen; Nouv. soc. d'édition. 12 »

Georges Scapini : *L'apprentissage de la nuit*; Flammarion. 12 »

Ouvrages sur la guerre

Jean Henry : « *Ils ont des droits sur nous* »; Figuière. 10 »

Poésie

Raoul Boggio : *Rythme de mon berceau*. Avec un frontispice de Paul Belmonde; Libr. de France. » »

Francis Carco : *La bohème et mon cœur*; Emile-Paul. 12 »

Divers : *Poèmes inédits*; Libr. de France. » »

G. Espé de Metz : *Thèmes prosodiques*; Berger-Levrault. » »

Alice Georges-Vallières : *Amours défuntes, amours vivantes*; Lemerre. 19 »

Armand Godoy : *Le drame de la Passion*; Emile-Paul. 15 »

Georges Lafourcade : *Edéa et autres poèmes*; Edit. Marsyas, Le Cailar, Gard. 12 »

Lucien Machy : *Poèmes sur quatre rites*. Préface par Hubert Fillay; Figuière. 12 »

Victor-Auguste Robert : *Mes dieux sont morts*; Lemerre 12 »

Politique

Jean Dumser : *Confessions d'un autonomiste alsacien-lorrain*. Le quartier général du mouvement autonomiste alsacien est à Berlin et Francfort; Berger-Levrault. » »

Max Eastman : *La jeunesse de Trotsky*, traduit par Madeleine Marx; Nouv. Revue franç. 12 »

Katherine Mayo : *L'Inde avec les Anglais*, traduit de l'anglais par Théo Varlet; Nouv. Revue franç. 12 »

Maurice Pujo : *Comment Rome est trompée*; Fayard. 13 50

Casimir Smogorzewski : *La Pologne, l'Allemagne et le « Corridor »*. Avec 29 cartes, 3 diagrammes et une lettre autographe de M. Poincaré; Gebethner et Wolff. » »

Questions médicales

Dr René Allendy : *Orientation des idées médicales*; Sans Pareil. 25 »

Dr P. L. Rehm : *Guérir... sans médecin*; Soc. parisienne d'édition. 7 »

Henri de Varigny : *Mort véritable et fausse mort*, essais sur la mort; Alcan. 20 »

Questions religieuses

Henri Roger : *Les religions révélées*. Eaux-fortes de Marguerite Eugène Carrière. Tome I : *L'Hébraïsme*. Tome II : *Le Christianisme*; Les Œuvres représentatives (Georges-Célestin Crès); Les 2 vol. 60 »

Arthur-Robert Siebens : *L'origine du Code Deutéronomique*, examen historique et littéraire du sujet à la lumière de la critique contemporaine; Leroux. » »

Roman

Claire Auberive : *Quand l'amour lutte*; Flammarion. 12 »

André Barre : *Celui qui tord les entrailles*; Renaissance du Livre. 12 »

Sylvain Bérous : *L'enfant de Locarno*; Tallandier. 12 »

Jean Camp : *Vin nouveau*; Nouv. Revue franç. 12 »

Jacques Chardonne : *Les Varais*;

Grasset. 12 »

Joseph Conrad : *Entre terre et mer,* traduit de l'anglais avec une introduction par G. Jean Aubry; Nouv. Revue franç. 12 »

Yvonne Cretté : *Le médecin marron;* Edit. Montaigne. 12 »

Emmanuel Delbousquet : *En Gascogne;* Libr. Chabas, Mont-de-Marsan. 10 »

Pierre Dominique : *L'Indienne de Blois;* Grasset. 12 »

Albert Flament : *Maria de Toulon;* Flammarion. 12 »

Maxime Formont : *Passionnée ou le bois d'amour;* Lemerre. » »

André Gide : *L'école des femmes;* Nouv. Revue franç. » »

Victor Goedorp : *Le coup de trois;* Grasset. 12 »

Myriam Harry : *Le petit prince de Syrie;* Fayard. 12 »

Thérèse Herpin : *Cristalline Boisnoir ou Les dangers du Bal Loulou;* Plon. 12 »

Pierre Jalabert : *L'ensorceleuse;* Monde nouveau. 9 »

Céline Lhotte : *Ma mère Ricquet;* Libr. Valois. 12 »

Comte René de Martimprey : *Drames de chasse et d'amour sous Louis XV, sous la Terreur.* Illust. de la Marquise de Noailles; Nourry. 40 »

Lise de Maureilhac : *Aurora ou le Rancho de l'Ombu.* Préface de Juan Pablo Echagüe; Vraie France. 12 »

Jane Catulle Mendès : *Orlinda, cœur corse;* Quérelle. 12 »

Alexis Nerville : *Les partisans;* Stock. 12 »

Frank Morris : *L'amazone de la mer,* traduit de l'anglais par Jean Callot et Raoul Nicole; Albin Michel. 12 »

Armando Palacio-Valdès : *Lolita,* traduit de l'espagnol par Mme Tissier de Mallerais; Plon. 12 »

Marie Péron-Cury : *La rose de Chambord : La vengeance de M. de la Neuville;* Albin Michel. 12 »

Yvonne Pollet : *La vie amoureuse d'Egalité Combyse, député.* Préface de Maurice Dekobra; Edit. J. Péraud. 12 »

Paule Régnier : *Heureuse faute;* Plon. » »

Nicolas Ségur : *Le mariage charnel;* Albin Michel. 12 »

Rabindranath Tagore : *Le naufrage,* traduit de l'anglais par Henriette Mirabaud-Torens; Nouv. Revue franç. 12 »

Jérôme et Jean Tharaud : *La chronique des frères ennemis;* Plon. 12 »

S. S. Van Dine : *La mystérieuse Affaire Benson,* traduit de l'anglais par Madeleine Dhermy. (Coll. *Les chefs-d'œuvre du roman d'aventures*); Nouv. Revue franç. 8 »

H.-G. Wells : *M. Blettsworthy dans l'île Rampole;* Edit. Montaigne. 12 »

[illegible]

Sciences

Marcel Boll et Jacques Leroide : *Précis d'analyse chimique.* Tome III : *Recherche et dosage des anions;* Dunod. 67 »

René Dubrisay : *Leçons sur la chimie générale;* Gauthier-Villars. » »

P. Hauduroy : *Les ultravirus et les formes filtrantes des microbes;* Masson. 40 »

Sociologie

Victor Boret : *Pour ou contre la terre.* Industrie ou agriculture? Hachette. 12 »

Gustave Cassel : *Traité d'économie politique,* traduit sur la 4e édit. allemande par Henry Langenburger et Georges de Persan. Préface de M. H. Truchy, tomes I et II; Giard. 150 »

Théâtre

Raymond Groc : *Aline X...,* comédie en 3 actes; Le Bon plaisir, Toulouse. » »

P.-N. Roinard : *Chercheurs d'impossible,* synthèse de l'intime souffrance des hommes qui pensent et contre-partie du « *Donneur d'Illusions* », féerie tragique, 5 actes, 11 tableaux, en vers, et précédés d'un chœur ré-

cité; Figuière. 12 »

Valentine de Saint-Point : *L'âme impériale ou l'Agonie de Messaline*, tragédie en 3 moments avec musique de scène, précédée du Discours sur la tragédie et le vers tragique. Frontispice et 3 décors, bois par l'auteur; Figuière. 10 »

Varia

Jacques Brissaud : *L'affaire du lieutenant de Saverne*. Préface de M. Charles Altorffer. Avec des illust.; Boccard. » »

Louis Leblois : *L'Affaire Dreyfus. L'iniquité. La réparation. Les principaux faits et les principaux documents*. Avec un portrait de l'auteur; Libr. Aristide Quillet. » »

Jean Raphanel : *La vérité sur l'Affaire Himmel*; Figuière. 15 »

Léon Treich : *L'esprit de Francis de Croisset*. (*Coll. d'Anas* n° 36); Nouv. Revue franç. 6 »

Léon Treich : *Histoires pour les Parisiens*. (*Coll. d'Anas* n° 39); Nouv. Revue franç. 6 »

Voyages

Henry Bordeaux : *La claire Italie*; Plon. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Prix littéraires. — A propos d'une lettre de Wagner à Champfleury. — Au sujet de la castration pénale. — A propos des « deux Callias ». — Récriminations. — Un terrain frappé d'interdit. — Comptines et empros. — Le Sottisier universel.

Prix littéraires. — La commission de la Bourse nationale de voyage littéraire a attribué son prix de 3.000 francs à M. Henri Collet, pour son roman manuscrit : *L'Ile de Barataria*.

Le prix annuel de la Renaissance, d'une valeur de 6.000 francs, a été attribué, pour l'ensemble de son œuvre, à M. Joseph Jolinon, par huit voix contre cinq à M. Paul Rival, auteur de *La Folle vie de la Reine Margot*.

Le prix Strassburger, qui doit être décerné chaque année à l'auteur du meilleur article paru dans la presse française et tendant à maintenir et fortifier la cordialité des relations franco-américaines, a été attribué à M. André Lafond, directeur du *Journal de Rouen*.

Le prix Verhaeren a été donné à Mme H. H. Dubois pour son volume *La Tentation*, et le prix de Littérature spiritualiste à Mlle Lya Berger pour son roman *Les Sources ardentes*.

§

A propos d'une lettre de Wagner à Champfleury. — Le *Mercure* du 1er mai a reproduit une lettre de Wagner à Champfleury, de Lucerne, 16 mars 1870. Cette lettre, qui (sous le n° 131) passa en vente avec la collection Chéramy, voici plus de quinze ans, avait été antérieurement publiée dans l'*Amateur d'autographes* de Charavay, en janvier 1891. Le journal dont Champfleury a fait connaître le programme

à Wagner serait, d'après le catalogue Chéramy, l'*Imagerie nouvelle*. Je ne sais s'il a paru jamais.

Rappelons, à propos d'Edouard Schuré, qu'il avait fait ses études à Munich. En 1869, il publia dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril une longue étude sur Wagner et *Les Maîtres-chanteurs*, qui a pris place ensuite dans le second volume du *Drame musical* (1874). Dans une lettre de la princesse Moukhanoff à sa fille (de Munich, septembre 1869), on lit que Cosima Liszt-de Bülow « ne veut pas changer de religion, espère se marier dans deux mois chez le beau-père de M. Schuré (pasteur protestant d'Alsace) et rentrer à Triebschen pour y vivre et mourir ». Cette lettre donne de curieux détails sur « la grandeur d'âme de M. de Bülow » et la vie de Wagner à Triebschen, où la princesse venait de séjourner. Wagner fait lire par Cosima son poème de *Parsifal* à la princesse.

Cosima pleurait en le lisant, moi en l'écoutant. Quand nous avons fini, Wagner a dit : « N'est-ce pas que cela vous étonne qu'un homme accusé d'être un Casanova pense de pareilles choses ? »

Les Mendès, ajoute Mme de Moukhanoff, M. de Villiers (de l'Isle-Adam), Franz Servais, Augusta Holmès, « escortée de Richter, d'un juif wagnérien, M. Glaser, et de son père », étaient venus à Triebschen en même temps qu'elle.

Wagner supporte à peine les Mendès, ajoute-t-elle. Cependant il nous a chanté la fin de *Siegfried*...

Le 23 août 1870, la princesse mandait à sa fille :

Après-demain seront mariés, sans qu'elle ait besoin d'abjurer, Cosima et Wagner.

Et huit jours après, elle lui donnait ces précisions :

Mme Cosima a été mariée en présence des Bassenheim, de Richter et d'une amie de Wagner, Mlle de Meysenbug, sœur du nôtre. Cosima et ses enfants Bülow sont catholiques, le fils de Wagner, le précoce Siegfried, protestant.

J. C. P.

§

Au sujet de la castration pénale. — Notre collaborateur M. Ernest Raynaud a reçu la lettre suivante, à laquelle il répondra prochainement :

Paris, 4 mai 1929.

Monsieur,

Comme suite à votre article du dernier *Mercure* sur la *Castration Pénale*, vous pourriez peut-être faire observer que la population australienne, qui forme, aujourd'hui, une véritable nation, est formée en grande partie des relégués criminels ou « convicts » anglais ou anglo-saxons qui furent déportés en Australie et se croisèrent entre eux, et non avec la population autochtone. Si, avant

leur départ, on les avait « castrés », ils n'auraient pu proliférer et créer une postérité aussi belle que l'est la Race australienne, que le milieu, le climat ont améliorée et embellie. On en eut la preuve pendant la Guerre, lors de l'arrivée au front des contingents *ANSAC*. On peut dire que la civilisation australo-européenne, qui est brillante et dont la plupart des types humains sont magnifiques, a pour origine un fumier de sacripants, de bandits, de révoltés, etc., toute une lie humaine qui empoisonnait la Mère-Patrie.

Et Rome elle-même n'a-t-elle pas été fondée par des Energico-sans scrupules que notre Code pénal condamnerait ?

Il y a là de quoi faire réfléchir tous les castrateurs inconsidérés.

UN LECTEUR ET ANCIEN COMBATTANT.

§

A propos des « deux Callias ». — Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 17 mai 1929.

Monsieur le Directeur,

Sous ce titre, « *les deux Callias* », le *Mercure* du 1er courant m'a pris à partie. Un de vos rédacteurs anonymes, mais le nom véritable doit hésiter entre *Vadius* et *Trissotin*, me reproche d'avoir, en 1927, dans un livre sur *Victor Hugo et Madame Biard*, reproduit un tableau d'*Horace* de Callias, en donnant à ce peintre le prénom d'*Hector*. Devant aussi nommer la femme du peintre, je l'ai appelée madame *Hector* de Callias, au lieu de madame *Horace* de Callias !

Il est trop vrai ! Je confesse ces crimes ! Je m'en excuse. Mais je ne saurais admettre qu'un échotier en peine de copie me représente, sous un prétexte aussi futile, comme ayant mal répondu à la confiance de Mlle Hélène de Callias. Avec sa bonne grâce ordinaire, celle-ci m'a offert un document, que j'ai publié. Ayant beaucoup d'esprit, elle m'a pardonné l'inexactitude vénielle dont votre rédacteur a fait si grand état... Hier, encore, elle a daigné m'écrire : « *Ne vous troublez pas, pour si peu...* » De quel droit l'auteur de l'écho se sert-il donc du nom de Mlle Hélène de Callias, pour déverser sur moi le trop plein de sa méchanceté ?

Veuillez agréer, etc.

LOUIS GUIMBAUD.

M. Louis Guimbaud aurait-il le génie de l'inexactitude ? Après celle qui fut relevée et que d'ailleurs il avoue, il en commet une autre en écrivant : « Un de vos rédacteurs anonymes ». L'écho dont il se plaint est signé P. D., ce qui est le contraire de l'anonymat et signifie précisément que le rédacteur entend ne pas se dérober aux responsabilités.

A. V.

§

Récriminations. — On nous écrit :

Paris, le 18 mai 1929.

Monsieur le Directeur,

Dans le *Mercure de France* du 15 mai courant, M. Gaston Esnault, au début du *Mémento* de son article sur des ouvrages de langue française, prend vivement à partie mon étude de paronymes *Ne Confondez pas...*

Selon M. Esnault, cette étude ne serait guère qu'un tissu de sottises et de non sens, et je vois qu'aucune des 163 pages qui la composent n'a trouvé grâce devant lui.

Vos lecteurs comprendront sans doute assez mal que l'éminent linguiste qu'est M. Clédat ait poussé l'aberration jusqu'à préfacer un livre aussi monstrueux que celui-là. Et si j'ajoute que M. Bourciez, le savant auteur des *Eléments de linguistique romane* m'a chaudement félicité de cet ouvrage, il faut bien admettre qu'il y a divorce complet entre les façons de penser de ces deux maîtres et celle de M. Esnault.

Au surplus, je pourrais, comme c'est mon droit absolu, vous prier d'insérer dans votre prochain numéro une rectification, qui donnerait sans doute à réfléchir à M. Esnault... Je pourrais aussi, dans un article de presse, dire tout de suite ce que je pense des affirmations de ce docte critique, qui nous indique comme « confusions usuelles » *coquetier* et *coctier*... alors qu'il ne comprend pas qu'on puisse confondre *dictame* et *dictamen*, que tant d'auteurs prennent aujourd'hui l'un pour l'autre. Vous voyez d'ici quel article cinglant on pourrait écrire sur la question.

Pourtant, je veux différer, et je ne dirai rien avant d'avoir reçu les explications de M. Esnault. Mais, puisqu'il m'accuse en propos si acerbes, je vous serais reconnaissant de lui demander de me faire savoir en quoi, exactement, il estime que j'ai confondu « le bon sens et les références, quelque latin et force bavardage » et à quoi répond l'accouplement ténébreux de termes comme « nouveaux riches et élèves avides »...

Car je ne puis accepter d'être ainsi traîné aux gémonies sans que j'en connaisse les vraies raisons.

Veuillez agréer, etc.

ETIENNE LE GAL.

§

Un terrain frappé d'interdit. — Une particularité extrêmement curieuse dans l'histoire de Paris fut signalée, en 1907, par feu Edgar Mareuse, membre de la Commission du vieux Paris, ancien président de la Société de l'Histoire de Paris ; et il se trouve que cette particularité subsiste aujourd'hui encore sans modification. Le fait vaut d'être signalé, en se reportant à l'*Eclair* du 1er octobre 1907 qui résuma, en l'accompagnant d'un plan, la communication d'Edgar Mareuse.

On trouve, à Paris, un terrain non bâti, dans un quartier où la moindre portion du sol est chèrement disputée, et dont l'inutilisation est liée à une cause que les passants ne soupçonnent pas. Si ce terrain n'a point de maison, c'est qu'il fut frappé d'interdit par condamnation judiciaire pour sacrilège.

Il se trouve rue Saint-Denis, no 31, à l'angle de cette rue et de la rue des Lombards. Il est visible que cet angle a été tranché il y a longtemps, et qu'il n'a jamais été reconstruit. Une portion de l'encoche qu'il forme est occupée par une construction étroite et relativement basse, qui laisse figurer l'historique blessure.

C'est un souvenir des querelles religieuses du XVIe siècle. Là, demeu-

raient, en 1569, Philippe et Richard de Gastines, marchands : deux huguenots que l'on convainquit de sacrilège et qui furent exécutés. L'arrêt portait que la maison des cinq croix blanches, appartenant auxdits Gastines, assise rue Saint-Denis, en laquelle les prêches, assemblées et cènes avaient été faits, serait rasée, que les serrures de fer serviraient à faire une croix, au-dessous de laquelle serait placé un tableau de cuivre énonçant la cause de ce châtiment.

La maison fut rasée ; la croix fut élevée sur son emplacement, portant une inscription nébuleuse. Elle fut abattue, un jour de pacification, portée au Cimetière des Innocents, qui était proche : ce dont le peuple parisien fut irrité, car il était catholique avec une sincérité véhémente. Cette translation donna lieu à une véritable sédition.

Quoi qu'il en soit, le terrain demeura nu, car l'arrêt de 1569 prévoyait, pour toute personne qui y bâtirait, une amende de dix mille livres et des châtiments corporels. Cet interdit pesa jusqu'à la Révolution. Bien entendu, à partir de ce moment, on put construire, et c'est ce qui arriva. Le propriétaire de la maison du numéro 77, qui porte aujourd'hui le numéro 31, en vertu d'une décision de l'an V, édifia la petite maison basse et étriquée que l'on y voit.

Seulement, toute la partie du terrain n'était plus disponible. Le nouvel alignement exigeait un retranchement ; c'est pourquoi la maison construite est si exiguë et laisse voir très nettement l'espace qui fut, par arrêt de justice, frappé d'interdit, il y a un peu plus de trois siècles.

Le cas est unique à Paris, et peut-être en France, d'un terrain rasé après l'exécution du propriétaire de la maison qui s'y trouvait construite, et qui n'a pas, par suite de circonstances quelconques, été réédifié.

Le plan qui accompagnait la note montrait à quelles sujétions ce terrain a été soumis par suite des ordonnances de l'an V, de 1837 et de 1858. Le dernier alignement passe à deux mètres du mur du fond de la construction annexe qui devra vraisemblablement disparaître. En sorte que la voie publique absorbera un jour entièrement ce terrain frappé d'interdit pour crime de lèse-majesté divine.

§

Comptines et empros. — C'est un fait que, quand on entreprend une enquête, on doit s'attendre à ce qu'elle dévie. J'avais d'abord signalé la curieuse répartition géographique, en France et en Suisse, des formules pour se compter débutant par *Empro* ; puis surgit le problème des formules avec *Ena Mina* ; nous voici dans la série des comptines où on parle d'un pet inopportun.

Or, le problème de sa répartition se pose de même : on a tort, en

présence d'un fait folklorique, de le croire connu « partout », fût-ce en France, a fortiori en Europe.

Aux localisations déjà signalées s'ajoutent les suivantes. M. Georges Rageot a entendu dans la région de Chalon-sur-Saône :

Dans l'église là où j'étais
Il y avait une femme qui pétait.
Je lui dis vieille vilaine
T'as donc bien mauvaise haleine.
T'as pété devant Jésus
T'auras le trou des fesses cousu.

L'arrière-grand-père d'une dame (qui ne signe que de ses initiales), né en 1800 en Argonne, lui répéta pendant son enfance une version plus complète :

Dans une église étant entrée
Une vieille femme y a pété.
Le suisse l'ayant entendue
Lui dit : comment vieille péteuse,
Comment n'êtes-vous pas honteuse
D'avoir pété d'vant l'bon Jésus ?
On devrait vous coudre le cul !
— Il faut excuser la vieillesse.
Je n'peux plus serrer les fesses.
Excusez-moi mon bon Jésus.
Un'autre fois je n'péterai plus.

Plus complète encore est une version que mon ami, le bon folkloriste Désaymard, a entendue chanter, étant enfant, à Sauxillanges (Puy-de-Dôme), par son grand-père, M. Dheur ; il y a deux couplets.

I

Dans l'église où j'étais (*bis*)
Je vis une vieille femme qui pétait (*bis*).
Allons donc, vieille vilaine,
Vous avez mauvaise haleine.
Vous avez pété devant Jésus
On vous coudra le trou du cul.

II

Si devant Jésus j'ai pété (*bis*),
Dans mon cœur j'en suis fâchée (*bis*).
Pardonnez à la vieillesse
Qui n'peut plus serrer les fesses.
Pardonnez-moi mon doux Jésus.
Devant vous je n'péterai plus.

Fait remarquable, cette fois il ne s'agit plus d'une comptine plus ou moins monotone, mais d'une véritable chanson, dans laquelle on répète

les deux premiers vers de chaque couplet. M. Désaymard ajoute qu'on connait aussi à Sauxillanges la comptine du *Loup passant par un désert*.

De mon côté, j'ai écrit à plusieurs correspondants en Savoie, Dauphiné et Provence ; mais on m'a toujours répondu que l'histoire de la vieille péteuse était inconnue. On pourrait donc situer son centre de diffusion, sinon d'invention, en Bourgogne, avec ramifications vers le nord-est (Argonne) et le sud (Auvergne).

Un ami m'affirme que cet inventeur hypothétique ne serait autre que Piron ; mais je n'ai pas sous la main ses œuvres complètes. Si ce n'est Piron, ce pourrait tout de même bien être un petit poète badin du dix-huitième ; on aurait donc ici un cas précis de popularisation...

Cette hypothèse ne serait pas infirmée par le texte dialectal bourguignon que le docteur Willette a rapporté de la Côte-d'Or ; car j'ai plusieurs cas de transcription en patois savoyard de poésies langoureuses ou gauloises, d'abord rédigées en français.

Dans l'église où j'ai été
Eune velle évo peuté.
En j'lui dis : velle bavouse
Te n'es qu'eune sal'pétouse.
T'a peuté devant Jésus
On te faut recoud'el cul ;
Si tu n'évo que veussé
On te l'auro faufilé.
Mâ t'a peuté devant Jésus
On te faut recoud'el cul.

Mais revenons à la série *Ena mina*. M. Marcel Noppeney, originaire du Luxembourg, m'envoie un dicton rimé que les enfants adressent à l'escargot et qui commence par la combinaison cherchée, avec la rime en *o* :

Minni, minni mo,
Gas, gas go !
Streck deng siwen hierner aus,
Hei kommt de Bock,
Dan hieft dech op.

Laissant de côté les deux premiers vers, qui ne semblent pas avoir de sens, le reste signifie : « Sors tes sept cornes, voici venir le bouc : il va te ramasser ».

M. Noppeney me signale qu'un folkloriste luxembourgeois, M. Schliep, a tenté de traduire les deux premiers vers en se fondant sur l'angle et le saxon : *Minne* serait le verbe *aimer se réchauffer* à l'impératif ; *mo* serait la *terre* ; *gas* ou *jas* signifierait *mort* ; et *go* serait l'équivalent de l'anglais *va* ; on aurait donc

Aime (ou réchauffe-toi), chère terre ;
Mort (stérilité), va-t'en.

Le reste se rattacherait aussi à des dialectes germaniques anciens. Avec M. Noppeney, je pense que « l'exégèse de M. Schliep est pour le moins audacieuse », et que le début de la formule appartient bien à la série *Ena mina*. Mon correspondant me demande en outre si je peux donner une explication de la série en *am*, comme *bourr'é bourr'é ratatam* avec rimes sur *colégram*, et autres semblables. Non, je n'en connais pas. Mais ne dévions pas, de nouveau.

D'autres lecteurs du *Mercure* connaissent-ils des versions locales de l'*Empro*, du *Mina* ou de la *Péteuse* ? — A. VAN GENNEP.

§

Le Sottisier universel.

L'hommage du Peuple de Paris à Jeanne d'Arc fut cette année plus empressé encore qu'à l'ordinaire : c'était, en effet, non seulement sa fête, mais aussi le 5e centenaire de sa mort qui étaient célébrés. — *Le Temps*, 13 mai.

En quatre cents kilomètres, celui-ci lui confia seulement qu'il préférait Dinan à Dinard parce qu'il aimait la mer. — *Candide*, 25 avril.

C'était un simple soldat d'infanterie, en pantalon rouge, amputé d'un bras et d'une jambe... Mais une heure après, menottes aux mains, notre homme faisait son entrée au dépôt. — *Le Crapouillot*, avril.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Létrillard et l'orchestre militaire, composé des meilleurs archets de la garnison. — *L'Est Républicain*, 10 mai.

Est-ce une étoile qui se lève au firmament sportif du 12e ? Nous le croyons et le souhaitons, il en a l'étoffe et le vouloir. — *L'Echo du XIIe*, 27 avril.

L'atmosphère de Paris était plus dense en 1911 qu'en 1881. Peut-être dira-t-on que la guerre se faisait sentir à l'avance. C'est possible. A la fin du dix-huitième siècle, la Révolution était déjà perceptible à bien des esprits. — *Le Temps*, 3 mai.

L'éclipse commença à 2 h. 07 du matin et prit fin seulement à 3 h. 39 de l'après-midi. — *Paris-Midi*, 11 mai.

Mme Tingley, dont l'activité est restée prodigieuse en dépit de ses 30 lustres... — *Le Journal*, 6 mai.

Sur son monument, le maréchal sera représenté debout, dans sa tenue légendaire, pantalon rouge et dolman noir. Le monument sera édifié devant la gare de Chantilly. — *L'Echo de Paris*, 26 avril.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.